



15



REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*

Lausanne, le *15 octobre* 19*14*

Pour le Département :

f. Le Chef du service de ^{Justice} ~~Police~~

Dallif Secret



26^e 15.

Le volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du numéro 46 de l'année 1912 au numéro 17 de l'année 1915. — le que nous certifions.

Montreux, le six avril mil neuf cent quinze

L'officier de l'état civil :



[Handwritten signature]

Registre des mariages A.

N° 18.

Gaillard-Linder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Albert-Théophile _____
 célibataire _____
 pharmacien _____
 originaire de Sergey _____ domicilié à
 Cexitet, Commune des Blanches _____ né à
 Lausanne _____ le dix avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Félix Gaillard, décédé _____ et de
 Marie-Anna née Pouzar _____
 à Lausanne _____

2. Linder, Lucie-Elise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de St. Saphorin sur Morges et St. Stephan (Rome) domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
 la Rouvenaz _____ le six mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 François-Henri Linder, à la Rouvenaz _____ et de
 Emma-Louise née Nicole, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. François-Henri Linder, à la Rouvenaz. - _____
2. Edouard Jaccoud, peintre, à Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu aux Blanches et au Châtelard le
 9, à St. Stephan le 10, à Sergey et à St. Saphorin
 sur Morges le 11 mars 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux le six avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Ligerolle, à
 Tullierens et à St. Ste-
 phan le 8 IV. 15. _____

Les époux :

A. H. Gaillard-Linder.
 L. Gaillard-Linder

Les témoins :

F. Linder
 E. Jaccoud

L'officier de l'état civil :

_____ sp. 1

Registre des mariages A.

N^o 19.

Turlod-Schönbächler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turlod, Ami _____
 célibataire _____
 employé au tramway _____
 originaire de Ormont-dessous _____ domicilié à
 Grandchamp, commune de Teytaux _____ né à
 Grandchamp _____ le cinq août _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Isaac-David Turlod, à Grandchamp _____ et de
 Louise-Julie née Briaux, décédée _____
 à _____

2. Schönbächler, Emma-Sophie _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Einsiedeln (Schwyz) _____ domiciliée à
 Grandchamp _____ née à
 aux Planches _____ le vingt-m décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Joseph-Alois Schönbächler, menuisier à Teritet _____ et de
 Anna née Hofer, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Peyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches. _____
2. Kellen, Auguste, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Teytaux et à Einsiedeln le 11, aux
 Ormont-dessous le 12 mars 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Ormont-des-
 sous et à Einsiedeln
 le 8 iv. 15. _____

Les époux :

Turlod Ami
 Turlod Emma

Les témoins :

August Kellen apf
 E. Peyrollaz.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 20.

Beck - Stalder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beck, Ludwig-Gustav-Paul _____
célibataire _____

peintre d'enseignes _____

originaire de Niederhaslach (Alsace) _____ domicilié à

la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ né à

Niederhaslach _____ le vingt-trois mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de

Ludwig Beck _____ et de

Maria-Katharina née Hausmann } décédés _____

à _____

2. Stalder, Marguerite-Fanny _____
célibataire _____

modiste _____

originaire de Marbach (Lucerne) _____ domiciliée à

la Rouvenaz _____ née à

Iverdun _____ le trente mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Gavriel-Rodolphe Stalder, chef de train _____ et de

Fanny-Charlotte née Schlatter _____

à Iverdun. - _____

Comme témoins :

1. Nicollat Henri, maréchal à Montreux. - _____

2. Ceriblini Maxime, peintre à Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 12, à Marbach le 13, et à Niederhaslach le 27 février 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé. - _____Actes de publication et de non-
opposition. - _____Permis de célébration du Départe-
ment de Justice et Police du
24 mars 1915. - _____Communiqué à la Chancel-
lerie et à Marbach le
8 IV. 15. _____

Les époux :

Paul Beck

Marg Beck

Les témoins :

H. Nicollat
M. Ceriblini

L'officier de l'état civil :

_____ sp.

Registre des mariages A.

N° 21.

Violetto - Wolf.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Violetto, Giovanni-Guglielmo _____
celibataire _____

maçon _____

originaire de Campolongo sul Brenta (Vicenza, Italie) _____ domicilié à

Verriet, Commune des Planches _____ né à

Campolongo sul Brenta _____ le seize mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de

Bernardino Violetto, _____ et de

Antonia née Rech } décédés _____

à _____

2. Wolf, Elisa-Louise _____

celibataire _____

sans profession _____

originaire de Lotzwyl (Berne) _____ domiciliée à

Collonge, Commune des Planches _____ née à

Roche _____ le cinq décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Jean-Gottlieb Wolf _____ et de

Catherine-Rose née Vouillamoz _____

à Collonge _____

Comme témoins :

1. Mora Pierre, maçon à Collonge-Montreux. - _____

2. Besozzi Jean, maçon aux Planches. - _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 12, à Lotzwyl le 13
novembre 1914, à Campolongo sul Brenta le 25 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____ le neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Consentement à mariage des parents

de la fiancée _____

Certificat d'état libre du fiancé _____

Actes de publication et de non-opposi-

tion _____

Permis de célébration du Département

de Justice et Police du 18 février 1915

n° 26. - _____

Communiqué à la Chancellerie

ici et à Lotzwyl le 9

IV. 15. _____

Les époux :

Violetto Jean
Violetto Louise

Les témoins :

Mora Pierre
Besozzi Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 22.

Aubort - Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubort, Ami-Victor _____
 célibataire _____
 cariste _____

originaire de s Blanches _____ domicilié à
 Vernex, Commune du Châtelard _____ né à
 aux Fontainesrière Allon le vingt janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Pierre-Louis Aubort, décédé _____ et de
 Elise-Rosalie née Croset _____
 à Vernex _____

2. Matthey-Tunod, Julia-Adèle _____
 célibataire _____
 lingère _____

originaire de Loche _____ domiciliée à
 Vernex _____ née à
 la Chaux de Fonds _____ le vingt-trois septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Arthur-Constant Matthey-Tunod, agriculteur _____ et de
 Maria née Furfluh _____
 à Colombier (Neuchâtel) _____

Comme témoins :

1. Aubort Marius, employé à Vernex-Montreux. - _____
2. Magnemat Aimé, cocher à Vernex-Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu aux Blanches, au Châtelard et au
 Loche le 6 mars 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de con-
 scription. - _____

Communiqué à le Loche le
 10 IV. 15. _____

Les époux :

Aubort Ami
 Aubort Julia

Les témoins :

Aubort Marius
 Magnemat Aimé

L'officier de l'état civil :

_____ imp.

Registre des mariages A.

N° 23.

Favez-Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Charles-Gustave _____
 célibataire _____
 employé aux C.F.F. _____
 originaire de Penthériaux _____ domicilié à
 la Rouvenettaux, Commune du Châtelard _____ né à
 Ylliens _____ le neuf janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Charles-Gustave Favez, employé aux C.F.F. _____ et de
 Marie-Hélène née Carin _____
 à St Prex _____

2. Desponds, Mathilde _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Lussey _____ domiciliée à
 aux Tuaremes, Commune du Châtelard _____ née à
 Lausanne _____ le seize février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Marie-Louise-Emma Desponds _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Serex, Henri employé aux C.F.F. à Montreux. - _____
2. Bourgoz, Georges, employé aux C.F.F. à Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Penthériaux et à
 Lussey le 9 mars 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué Penthériaux et
 à la Sarraz le 10th 15.

Les époux :

Favez Charles
 Favez Mathilde

Les témoins :

Serex Henri
 Bourgoz

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 24.

Genton - Crettaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Léon-Victor _____
 célibataire _____
 laitier _____

originaire de Puidoux et de Chardonne _____ domicilié à
 Veritot, Commune des Planches _____ né à
 Puidoux _____ le vingt-sept août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Charles-Henri Genton, agriculteur _____ et de
 Louise-Fanny née Dufour _____
 à Brest. _____

2. Crettaz, Marie-Louise _____
 célibataire _____
 cuisinière _____

originaire de Tèx (Talais) _____ domiciliée à
 Veritot _____ née à
 Granges (l'Ecossia) _____ le huit-mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Emmanuel Crettaz, agriculteur _____ et de
 Marie-Louise née Dubez _____
 à Tèx _____

Comme témoins :

1. Peyrollaz, Ernest agent de police aux Planches. - _____
 2. Wästen, Auguste, agent de police aux Planches. - _____

Les publications ont eu lieu à aux Planches le 15, à Puidoux le 16,
 à Chardonne et à Tèx le 17 mars 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatorze avril mil neuf cent quin-
 ze. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Cherbres, à
 Corsier et à Tèx le 14
 IV. 15. _____

Les époux :

Marie-Louise Genton
 Léon Genton.

Les témoins :

Auguste Wästen agt
 Ernest Peyrollaz agt

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 25.

Rittener - Treichler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rittener, Alfred-Edouard _____
celibataire _____
horticulteur _____

originaire de Château d'Oex _____ domicilié à
Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
St Croix _____ le vingt-huit mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Adolphe-Théophile Rittener, professeur _____ et de
Martha-Elise née Paillard _____
à St Croix. - _____

2. Treichler, Elisa-Sophie-Ernestine _____
celibataire _____
gouvernante _____

originaire de Richterswil (Zürich) _____ domiciliée à
Clarens _____ née à
Yvernez (Châtelard) _____ le dix-sept septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Jules-Lucien Treichler, décédé _____ et de
Ida née Francey _____
à Clarens. - _____

Comme témoins :

- 1. Richard, Ernest, Missier municipal aux Planches. - _____
- 2. Peyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 12, à Château d'Oex
et à Richterswil le 13 mars 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatorze avril mil neuf cent
quinze. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

A. Rittener
E. Treichler

Les témoins :

E. Richard
E. Peyrollaz agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Château d'Oex
et à Richterswil le
14 IV. 15. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 T. d.

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 13 février 1910 déclaré
définitif et exécutoire le 20 mars
1910, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Il est à 20 mars 1910
Montreux, le 4 avril 1910

L'officier de l'état civil
[Signature]

Registre des mariages A.

No 26.

Weber-Durussel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Heinrich _____

célibataire _____

comptable _____

originaire de Winterthur (Zürich) _____ domicilié à

la Rouvenetta, Commune du Châtelard _____ né à

Dubendorf _____ le trois septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Heinrich Weber, décédé _____ et de

Anna, née Schoch _____

à Bäretswil _____

2. Durussel, Claire-Lina _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Seigneux _____ domiciliée à

Rorray _____ née à

Rorray _____ le quinze juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Jules Durussel, agriculteur _____ et de

Nancy née Wagnières _____

à _____

Comme témoins :

1. Gyger Henri, forgeron à Temex-Montreux _____

2. Bisse Gustave, tailleur à Villeneuve. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 26, à Winterthur et
à Rorray le 27, à Seigneux le 28 mars 1915. - _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux le quatorze avril mil neuf cent
quinze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____Communiqué à Winterthur
à Villerszel et à Yverand
le 16 IV. 15. _____

Les époux :

Henri Weber.
Lina Weber.

Les témoins :

Henri Gyger
Gustave Bisse

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 27.

Rusca - Borrione

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rusca, Giuseppe _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Invorio-Inferiore (Novare, Italie) _____ domicilié à

la Corsaz, Commune des Planches _____ né à

Invorio Inferiore _____ le huit janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Giuseppe Rusca, maçon à Invorio Inferiore _____ et de

Ceresa, née Decarlini, décédée _____

à _____

2. Borrione, Ines-Fede-Emilia _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Graglia (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Crin, Commune du Châtelard _____ née à

Graglia _____ le neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Ernesto Borrione, maçon _____ et de

Caterina, née Destefanis _____

à Crin _____

Comme témoins :

1. Morandi, Arnaldo, chaudronnier à la Corsaz-Montreux. - _____

2. Longhi, Edouard, maçon à la Corsaz-Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le 2 mars
à Invorio Inferiore le 25 et à Graglia le 26 mars 1915. - _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____ le dix-sept avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats d'état libre des fiancés
Acte constatant l'absence du père de la fiancée
Consentement de la mère de la fiancée
Actes de publication et de non-opposition
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 3 avril 1915
n° 44. - _____Communiqué à la Chau-
cellerie le 17 iv. 15. - _____

Les époux :

Rusca Giuseppe
Borrione Ines

Les témoins :

Morandi Arnaldo
Longhi Edouard

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 28

Zumbrunnen - Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbrunnen, Henri-Alexis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Zweisimmen (Berne) _____ domicilié à
 Caux, Commune des Planches _____ né à
 Bussigny _____ le treize mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Gottfried Zumbrunnen, blanchisseur _____ et de
 Philomène-Françoise née Waeber _____
 à Lausanne _____

2. Monney, Marie-Alphonsine _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de St. Martin (Fribourg) _____ domiciliée à
 Forel (Lavaux) _____ née à
 Sorens (Gruyère) _____ le onze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Nicolas-Philistin Monney, journalier _____ et de
 Marie-Louise née Privet _____
 à Forel _____

Comme témoins :

- 1. Ruchet Eugène, journalier à Veytaux _____
- 2. Bertha Zumbrunnen, journalière à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 27, à St. Martin et à Forel le 28, à Zweisimmen le 29 mars 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le dix-neuf avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition - - _____

Communiqué à Zweisimmen à
St. Martin et à Forel le
20 IV. 15. _____

Les époux :

Henri Zumbrunnen
Marie Zumbrunnen

Les témoins :

Eugène Ruchet
Bertha Zumbrunnen

L'officier de l'état civil.

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 29.

De Gruffy - Gollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Gruffy, Charles - François _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de St. Saphorin (Lavans) _____ domicilié à
 Sonzier, Commune du Châtelard _____ né à
 Yverne _____ le premier novembre _____
 _____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fils de
 Louis-Charles-Frédéric De Gruffy, à Sonzier _____ et de
 Marie-Marguerite née Meyenzet, décédée _____
 à _____

2. Gollet née Zumbach, Flora-Emilie _____
 divorcée de Maurice - Adrien Gollet dès le 6 mai 1913 _____
 ménagère _____
 originaire de St. Maurice _____ domiciliée à
 Sonzier _____ née à
 Montilier _____ le quinze décembre _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Arnold Zumbach, _____ et de
 Sophie née Couchoud } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Richard, Ernest, huissier municipal aux Planches. _____
2. Keltin Auguste, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à St. Saphorin le 8, au Châtelard et
 à St. Maurice le 9 avril 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-huit avril mil neuf cent
 quinze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte du 1^{er} mariage de la fiancée
 avec inscription du divorce
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Communiqué à Clerbres et
 à St. Maurice _____

Les époux :

Charles De Gruffy
 Flora De Gruffy Zumbach

Les témoins :

E. Richard
 Auguste Keltin

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 31.

Forestier - Pillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier, Elie _____
 veuf de Marie née Pillet des le 23 octobre 1913 _____
 instituteur _____
 originaire de Jongny, Cully et Lutry _____ domicilié à
 Glion, Commune des Planches _____ né à
 Chenaux (Cully) _____ le premier décembre _____
 mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 Rodolphe - Nicolas Forestier, _____ et de
 Henriette née Jordan } décédés _____
 à _____

2. Pillet, Louise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Martigny-Ville _____ domiciliée à
 Glion _____ née à
 Glion _____ le dix-huit juillet _____
 mil huit cent soixante-seize _____ fille de
 Jean-Joseph Pillet _____ et de
 Louise-Jeanette-Rosalie née Bottier } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Mury, Louis, agent de police aux Planches.
2. Seyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu aux Planches le 27, à Cully, Lutry
 et Martigny-Ville le 28, à Jongny le 30 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte du 1^{er} mariage du fiancé
 et acte de décès de la 1^{ère} femme du
 fiancé se trouve au Vol. III, fol. 26. N° 203
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Communiqué à Corsier, Cully,
 Lutry et Martigny le
 22 V. 15.

Les époux :

El. Forestier
 L. Forestier

Les témoins :

L. Mury
 E. Seyrollaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 32.

Cheralley - Cheralley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheralley, Marc - Emmanuel _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Chernex, Commune du Châtelard _____ né à
 Chernex _____ le quinze juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Emile Cheralley, décédé _____ et de
 Louise née Bulliaz _____
 à Chernex _____

2. Cheralley, Adèle _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Châtelard _____ domiciliée à
 Chernex _____ née à
 Chernex _____ le treize octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Félix Cheralley _____ et de
 Elise née Perret _____
 à Chernex _____

Comme témoins :

1. Seyrollez, Ernest, agent de police aux Planches
2. Cosandey, Henri, employé aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 7 mai 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 _____ Montreux, le vingt-trois mai mil neuf cent
 quinze. - _____

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés
 Acte de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué _____

Les époux :
 Marc Cheralley
 Adèle Cheralley

Les témoins :
 Ernest Seyrollez
 Henri Cosandey
 L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 33.

Cand-Foulon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cand, Jean-Gustave _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Rances _____ domicilié à
 au Chiène, Commune du Châtelard _____ né à
 Chernes, Commune du Châtelard le dix juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Auguste Cand _____ et de
 Sophie-Adèle-Elisa née Candaux _____
 à Chiène _____
2. Foulon, Marie-Rose-Victorine _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Cannes (Alpes Maritimes, France) _____ domiciliée à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ née à
 Cannes _____ le dix-neuf mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Louis-Désiré Foulon, décédé _____ et de
 Pauline-Emilie née Grollly _____
 à Cannes. — _____

Comme témoins :

1. Stoudmann, Jules, fonctionnaire postal à Montreux. —
 2. Jeanrenaud, Edmond, employé au M.O.B. à Montreux. —

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 17, à Rances le 19,
 et à Cannes le 21 mai 1915. — _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux le sept juin mil neuf cent quinze. —

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé se trouvant
 au Vol. VII fol. 68. N° 108. — _____
 Acte de naissance de la fiancée
 Acte de décès du père de la fiancée
 Consentement à mariage de la mère de
 la fiancée. — Certificat de capacité ma-
 trimoniale du Consulat français. —
 Actes de publication et de non-
 opposition. — _____
 Communiqué à Baulmes et
 à la Chancellerie le
 12. VI. 15. _____

Les époux :

J. Cand
 Rose Cand

Les témoins :

J. Stoudmann
 Jeanrenaud

L'officier de l'état civil,

Registre des mariages A.

N° 34.

Groux-Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux, Albert-Jaques _____
célibataire _____

Maître _____

originaire de Giez et Nivalles _____ domicilié à

Glion, Commune des Planches _____ né à

Commuqny _____ le vingt-six juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Emile-Ferdinand Groux, à la Rouvenaz-Montreux et de

Emilie-Jenny née Pillond, décédée _____

à _____

2. Piot, née Isoz, Sophie-Emilie _____

veuve d'Alme-Félix Piot dès le 27 janvier 1914. - _____

ménagère _____

originaire de Chierrens _____ domiciliée à

Glion _____ née à

Château d'Ox _____ le vingt-huit mars _____

_____ mil huit cent soixante-seize _____ fille de

Moïse-Vincent Isoz, décédé _____ et de

Louise-Emilie née Farce _____

à Château d'Ox _____

Comme témoins :

1. Emile Groux, horticulteur à Montreux. - _____

2. Ernest Richard, huissier municipal aux Planches. - _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 17, à Giez le 18, à

Nivalles et à Chierrens le 19 mai 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf juin mil neuf cent quinze. - _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

livret de famille de la fiancée

avec inscription du décès de son

1^{er} mari _____

Actes de publication et de non-

opposition. - _____

Communiqué à Giez, Grand-

son et St. Cierges le

12 et 15. _____

Les époux :

Albert Groux

Sophie Groux

Les témoins :

Emile Groux

Ernest Richard

L'officier de l'état civil :

Par jugement du Tribunal de District
de Neuchâtel rendu
en date du 26 avril 1926 déclaré
définitif et exécutoire le 25 mai
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Il est de 25 mai 1926.

Montreux, le 7 juin 1926

L'officier de l'état civil

J. Rothbold

con. a. sig.

Registre des mariages A.

N° 35

Martin - Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Charles _____
 célibataire _____
 majeur _____

originaire de Froiderille _____ domicilié à
 Corvettes Commune des Blanchets _____ né à
 Lausanne _____ le trois janvier _____
 mil huit cent quatre vingt - cinq _____ fils de
 Charles Martin _____ et de

Louise - Fanny née Gavillet _____
 à St. Sulpice - Lausanne _____

2. Porchet Lélie - Hortense _____
 célibataire _____
 majeure _____

originaire de Corvettes - le Forat _____ domiciliée à
 Giez - Grandson _____ née à
 Giez _____ le huit novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de
 Emile Porchet agriculteur _____ et de
 Bertha née Pillaud _____

à Giez _____

Comme témoins :

1. Peyrollaz Ernest, agent de police aux Blanchets _____
 2. Noël Louis, cultivateur aux Blanchets _____

Les publications ont eu lieu à ux Blanchets le 1^{er} à Corvettes - le
 Forat le 2, à Froiderille et Giez le 3 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - sept juillet mil neuf cent
 quinze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Autorisation des parents pour
 le fiancé mineur _____
 Certificats de publication et de
 non opposition _____

Communiqué à Poliez - le - Grand,
 Ropraz et Grandson
 le 17. 1915. _____

Les époux :

Charles Martin
 Hortense Martin

Les témoins :

E. Peyrollaz
 L. Noël

L'officier de l'état civil :

A. Dubouché

Registre des mariages A.

N° 36

Chevalley. Mordaxini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Clois - Clément _____
 chef de Botta - Julia née Perisod dit le 28 février 1909
 agriculteur _____

originaire de Châtehant _____ domicilié à
 Chormer Commune du Châtehant _____ né à
 Chormer _____ le vingt - quatre décembre _____
 mil huit cent soixante - dix - huit _____ fils de
 François - Louis Chevalley, décédé _____ et de
 Marie - Elise née Chevalley _____
 à Chormer _____

2. Mordaxini Rose - Louise _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Comolengo Vestin _____ domiciliée à
 Yverdon _____ née à
 Saxon _____ le vingt - huit février _____
 mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fille de
 Louis - Camille Mordaxini commerçant _____ et de
 Marie - Eustrosine née Carron _____
 à Yverdon _____

Comme témoins :

1. Nicmet Edmond Commissaire de Police aux Chamblé _____
2. Genier Charles Sionnier à Vernex _____

Les publications ont eu lieu à Châtehant le 14 à Yverdon le
 15 et à Comolengo le 16 juin 195 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____ le dix - neuf juillet mil neuf cent
 quinze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 L'acte de naissance du fiancé est au
 vol. I. fol. 328 n° 220 _____
 L'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 est au vol. 12 fol. 234 n° 49 _____
 Certificat de publication et de non
 opposition. _____

Communiqué à Comolengo et
 à Yverdon le 20 juil. 15.

Les époux :

Clément Chevalley
 Rose Chevalley

Les témoins :

Nicmet
 Genier Ch.

L'officier de l'état civil :

J. Perisod

Registre des mariages A.

N° 37
Jacot - Petit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot Marc - Gustave _____
célibataire _____
docteur en médecine _____

originaire de Loch La Chaux de Fonds et La Ferrière _____ domicilié à
Mal-dont Commune des Prillys _____ né à
au Loch _____ le trois août _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fils de
Jules Jacot horloger _____ et de

Pauline Louise nee Luriez _____
à Malvilliers (Neuchâtel) _____

2. Petit Madeline - Augustine _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Crêtin _____ domiciliée à
Lauterne _____ née à

Lauterne _____ le vingt - trois avril _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fille de

Fredene Louis Petit docteur _____ et de
Marie Louise Caroline nee Junod _____

à Lauterne _____

Comme témoins :

1. Jacot Jules Ingénieur à Malvilliers _____

2. Monzon Albert Vve. Cheminier de la Confédération, à Nyon _____

Les publications ont eu lieu aux Châtelles le 6 au Loch La
Chaux-de-Fonds, La Ferrière et Crêtin le 7 et à
Lauterne le 8 juillet 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt juillet mil neuf cent
quinze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition. _____

Les époux :

M. Marc Jacot
Madeline Jacot

Les témoins :

Marie Petit Junod
J. A. Jacot

Alfred Monzon
L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à de Loch, La
Chaux-de-Fonds, La Ferrière,
Lausanne et Prilly, le
22 VII. 15. _____

Registre des mariages A.

No 38.
Mojonnet. Wilhelm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mojonnet Henri. de son. Gustave
celibataire
hôteleur

originaire de Montreux domicilié à
La Rouvenaz Commune du Châblard né à
Paris 14^e Arrdt le huit mai

_____ mil huit cent quatre-vingt-_____ fils de
David. Henri Mojonnet et de

Louise. Anna ne Delavertaz
à La Cour de Peitz

2. Wilhelm Alice
celibataire

_____ sans profession
originaire de Lemheim (Alsace Lorraine) domiciliée à
La Rouvenaz née à

Berne le deux juin
_____ mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Josiah Wilhelm menuisier et de
Anna ne Christener

à La Rouvenaz

Comme témoins :

1. Doessel Adolf menuisier au Grail

2. Wilhelm Emile à La Rouvenaz

Les publications ont eu lieu à Châblard le 29 avril et à
Montreux le 1^{er} mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-un juillet mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Contentement des parents de la fiancée
- ce
Certificats de validité de la fiancée
Certificats de publication et de
non opposition
Licence de publication à Lemheim

Les époux :

Henri Mojonnet
Alice Mojonnet

Les témoins :

Adolf Doessel
Emilie Wilhelm

L'officier de l'état civil :

A. Berthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à l'Isle et à la
Chancellerie le 22 VII. 15

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 15 avril 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet
1920. le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fait à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 27 juillet 1920.

L'officier de l'état civil :

A. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 39
Genton - Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton Henri - Oscar _____
celibataire _____
facteur - postal _____
originaire de Puidoux et Charadome _____ domicilié à
Prest Commune du Châteland _____ né à
Prest _____ le dix - sept mars _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - un _____ fils de
Charles - Henri Genton homme _____ et de
Louise - Fanny née Dulour _____
à Prest _____

2. Gerber Hermine - Julia _____
divorcée d'avec Ernst - Albert Heusinger dès le 5 juin 1914 _____
mariage _____
originaire de Langnau (Prine) _____ domiciliée à
Châtell Commune du Châteland _____ née à
Nymyon _____ le premier novembre _____
_____ mil huit cent soixante - dix - neuf _____ fille de
Johann - Albrecht Gerber à _____ et de
Maria née Heusinger _____
à _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest hôte municipal, aux Blanchet _____
2. Nutour Constant agent de police, aux Blanchet _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 29 et à Puidoux,
Charadome et Langnau le 30 juin 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montoux, le vingt - un juillet mil neuf cent
quinze _____

Pièces déposées :

Acte de mariage de la fiancée rempor-
tant la mention du divorce _____
L'acte de naissance du fiancé se trouve
au vol. I. fol. 168 n^o 64 du Registre
des naissances de Montoux. _____
Certificats de publication et de non
opposition. _____

Communiqué à Chérbres, Cousier
et à Langnau le 22 VII.
15. _____

Les époux :

O. Genton
J. Gerber

Les témoins :

R. Richard
C. Nutour

L'officier de l'état civil :

H. Bertschold

Registre des mariages A.

N° 40
Dubois - Ratti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois John - Ferdinand
célibataire
électricien
originaire de Glond domicilié à
Neytau né à
Neytau Commune de Honer le vingt-cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
John-Louis Dubois mécanicien et de
Louisa née Emery
à Neytau

2. Ratti Anna - Christine
célibataire
repartie
originaire de Marallo (Province Italie) domiciliée à
Neytau née à
Neytau le seize janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jean-Louis Ratti et de
Emma - Elise née Chavel
à

Comme témoins :

- 1. Chieper Cosette journalier au Schém
2. Chibaud Fernand jardinier au Schém

Les publications ont eu lieu à Neytau le 13 à Glond le 14
et à Marallo le 13 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le deux août mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés
Certificat d'état libre de la
fiancée
Certificat de publication et
de non opposition

Les époux :

Dubois John
Dubois Anna

Les témoins :

Rodolphe Chazey
Henri Sieboced

L'officier de l'état civil :

J. Rothstedt

Communiqué à Begnins et
à la Chancellerie le
5 août 1915.

Registre des mariages A.

N° 41.

Kalat - Kühn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kalat George - Frédéric _____
 célibataire _____
 Professeur _____

originaire de Olas (Grand France _____ domicilié à
 Bon - Port Commune des Chanches _____ né à
 Olas _____ le quatorze septembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
 Henri - Jules Kalat rentier à Paris _____ et de
 Adèle - Mathilde nee Pelland _____
 à Olas _____

2. Kühn Martha _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Rudolfskade (Ghring _____ domiciliée à
 Bon - Port _____ née à
 Rome _____ le cinq - six novembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fille de
 Henri - Charles Kühn musicien _____ et de
 Maria nee - Portmann _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Raphaël Julien négociant à La Rouverolle _____
 2. Gambier Gustave négociant à La Rouverolle _____

Les publications ont eu lieu aux Chanches le 25 juin à Rudolfskade
 de 26 juin et à Olas le 9 juillet 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____ le quatre août mil neuf cent
 quinze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentements des parents du fiancé.
 Certificats de publication et de non op-
 -position _____
 Certificats de catholicité matrimoniale
 du fiancé _____
 Permis de célébration du Département de
 Justice et Pén., du 21 juillet 1915 _____

Communiqué à la Chancellerie
 le 5 août 1915. _____

Les époux :
 George Kalat
 Martha Kalat

Les témoins :
 Julien Raphaël
 Gustave Gambier

L'officier de l'état civil :
 E. Rothold
 P.

Registre des mariages A.

No 42

Spicher - Chervolat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spicher Camille - Philine
 veuf de Marie - Julie nee Vétasse, des le 29 avril 1914.
 célibataire - protestant
 originaire de Nebersdorf (Fribourg) domicilié à
 Chambe Commune du Châteland né à
 Fribourg le dix-sept février
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Philippe - Aloys Spicher décédé et de
 Barbe nee Perussoyl
 à Fribourg
2. Chervolat Marie - Amélie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Bonfol (Berne) domiciliée à
 Chambe née à
 Bonfol le quatre mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Alvide Chervolat décédé et de
 Joséphine nee Schapuis
 à Schramby

Comme témoins :

1. Maxime Lomax, agent de police, aux Blanchet
 2. Mayor Louis, comptable à Dox.

Les publications ont eu lieu au Châteland le 20 à Nebersdorf
 le 21 et à Bonfol le 22 juillet 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept août mil neuf cent
 quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé.
 Certificats de publication et
 de non opposition.

Les époux :

Spicher Camille
 Spicher Marie

Les témoins :

Maxime Lomax
 Mayor Louis

L'officier de l'état civil :

R. Panchet

Communiqué à Nebersdorf et à
 Bonfol le 9 août 1915

Registre des mariages A.

N^o 43.
de Rham. de Roguin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Rham Alfred. Jules - Adolphe
divorcé d'avec Gabrielle - Stabbe - Caroline dite Lily de
Roguin de le 2 août 1912 - agronome
originaire de Giez domicilié à
Villard sur Clarent Commune du Châtellard né à
Orge le vingt - neuf mai
mil huit cent soixante - quinze fils de
William - Jules - Ombre de Rham et de
Oma - Sophie née de Lanture
à deudo

2. de Roguin Gabrielle - Stabbe - Caroline dite Lily
divorcée d'avec Alfred - Jules - Adolphe de Rham, de le
21 août 1912 - sans profession.
originaire de Giez domiciliée à
Villard sur Clarent née à
Lauterne le onze avril
mil huit cent quatre - vingt - un fille de
Charles - Henri - Louis de Roguin deudo et de
Luterne née Gatholroy
à Lauterne.

Comme témoins :

- 1. Lionnet Edmond Commissaire de Police aux Ranches
- 2. Mutry Constant Agent de Police, aux Ranches.

Les publications ont eu lieu au Châtellard le 9 et à Giez
le 10 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux septembre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Carte de 4^e mariage des fiancés
renfermant la mention du divorce
Certificats de publication et de
non opposition.

Les époux :

Raphaël de Rham
Lily de Rham.

Les témoins :

Mutry
C. Mutry

L'officier de l'état civil :

S. Perrot

Communiqué à Grandson
le 3 IX. 15.

Registre des mariages A.

No 44

Aubert. Baumgartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Alexis Charles Emile
 célibataire
 destinataire
 originaire de Planchet domicilié à
 aux Planchet né à
 aux Planchet le huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Ami Frédéric Aubert facteur postal et de
 Pauline née Bernet
 aux Planchet.

2. Baumgartner Nina
 célibataire
 couturière
 originaire de Bangerken (Poméranie) domiciliée à
 Bangerken née à
 Bangerken le vingt-six août
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Jakob Baumgartner dévot et de
 Elisabeth née Küller
 à Bangerken.

Comme témoins :

1. Aubert Ami menuisier aux Planchet
2. Aubert Charles agriculteur à Thermen.

Les publications ont eu lieu aux Planchet le 18 et à Etzel-
 kofen le 19 août 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre septembre mil
 neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et
 de non opposition.

Les époux :

Alexis Aubert
 Nina Aubert

Les témoins :

Ami Aubert
 Ch. Aubert

L'officier de l'état civil :

A. Puchold

Communiqué à Etzelkofen
 le 6 IX, 15.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 45.

Farré - Petit

Par décision du 27 mars 1941
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que la famille Farré est
originnaire de "Bedigliora"
(Tessin) et non de Astano.

Montreux, le 12 avril 1941

L'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Farré Giacomo
célibataire
gypier - peintre
originaire de Astano Tessin domicilié à
Blarant, Commune du Châblard né à
Astano le vingt - un novembre
mil huit cent quatre - vingt - huit fils de
François Farré (agriculteur) et de
Carolina née Crezzini
à Astano
2. Petit Marguerite - Julie
célibataire
ménagère
originaire de Cholon Haute - Savoie domiciliée à
Blarant née à
Tilleneuve le quinze avril
mil huit cent quatre - vingt - trois fille de
Louis - Amédée Petit et de
Marie née Chomane
à Blarant

Comme témoins :

1. Morier Oscar agriculteur à Blarant
2. Cassietti Félix gypier - peintre à Blarant

Les publications ont eu lieu au Châblard le 12 et à
Astano le 13 avril 1941.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize septembre mil neuf
cent quarante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de décès des parents de
la fiancée
Certificat de capacité de la
fiancée
Certificat de publication et
de non opposition

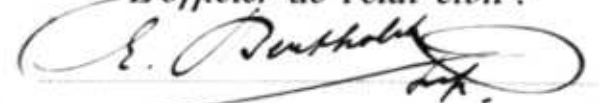
Les époux :

Jacques Farré
Marguerite Farré

Les témoins :

Oscar Morier
Félix Cassietti

L'officier de l'état civil :



Communiqué à Astano et à
la Chancellerie le 11
IX. 15.

Registre des mariages A.

N° 46.
Girardet et Collin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Samuel - Frédéric
celibataire
employé C. F. F.
originaire de Pully domicilié à
Nyonne Commune du Châtelard né à
Pully le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Henri Girardet serrurier et de
Emma-Louise née Dard
à Pully

2. Kolly Bertha
celibataire
menagère
originaire de St. Silvester (Zürich) domiciliée à
Chardonne née à
St. Silvester le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François-Joseph Kolly docteur et de
Marie-Thérèse Adèle ne Dault
à St. Silvester

Comme témoins :

- 1. Chabrier Ernest employé C. F. F. à Montreux
- 2. Pélissier Adolphe employé C. F. F. à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 29, à Pully
Chardonne et St. Silvester le 30 juillet 1905

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois septembre mil neuf cent
cinq

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition

Les époux :
Girardet
Berthe Girardet

Les témoins :
Charles Ernest
a. Pélissier

L'officier de l'état civil :
A. Dorschold

Communiqué à Pully, à St. Sil-
vester et à Corsier le 13.
IX. 15.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 47.

Touga - Pyude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Touga Paul. Louis _____
 célibataire _____
 fonctionnaire postal _____
 originaire de Cortaillod et de Bôle (Mushâtel) domicilié à
 Clarent, Commune du Châblard _____ né à
 Cortaillod _____ le dix-huit Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Emile Touga _____ et de
 Marianne Charlotte ne Comte) _____
 à Clarent _____

2. Pyude Hélène. Emma _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Châblard & Bex) _____ domiciliée à
 Clarent _____ née à
 Sâlt (Châblard) _____ le dix-huit Septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Gustave Pyude décédé _____ et de
 Julie. Emilie dite Emile ne Renaud _____
 à Clarent _____

Comme témoins :

1. Touga Henri agriculteur à Cortaillod _____
2. Touga Georges agriculteur à Cortaillod. _____

Les publications ont eu lieu à Châblard le 7 à Bôle et à
 Châblard & Bex le 9 et à Cortaillod le 11 août
 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit Septembre mil neuf
 cent quinze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificats de publication et de
 non opposition. _____

Les époux :

P. Touga
 H. Touga

Les témoins :

Henri Touga Hugonin
 Georges Touga

L'officier de l'état civil :

A. Bertholet
 1915.

Communiqué à Cortaillod, à
 Bôle et à Châblard & Bex
 le 31 IX. 15. _____

Registre des mariages A.

N^o 48.
Gret - Humbertel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gret Adolphe _____
célibataire _____
originaire de la Sécurité _____
originaire de St. Croix _____ domicilié à
aux Blanchet _____ né à
Remond _____ le premier août _____
_____ mil huit cent soixante-dix-neuf _____ fils de
Samuel - François Gret, décédé _____ et de
Julie - Henriette - Louise née Harsent _____
à St. Croix _____

2. Humbertel Angèle - Julie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de au Lieu _____ domiciliée à
aux Blanchet _____ née à
Vivier (St. Léon) _____ le treize mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Alfred - Paul - Louis Humbertel, agriculteur _____ et de
Julie - Louise née Pechet _____
à Gland _____

Comme témoins :

- 1. Viornet Edmond commissaire de police aux Blanchet
- 2. Richard Ernest huissier municipal aux Blanchet

Les publications ont eu lieu à St. Croix, aux Blanchet et
au Lieu le 1^{er} septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf septembre mil
neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés.
Certificats de publication
et de non opposition. _____

Les époux :

Gret: Adolphe
Gret Angèle

Les témoins :

Viornet
Richard

L'officier de l'état civil :

A. Bartholet

Communiqué à St. Croix et
au Lieu le 1^{er} 15. _____

Registre des mariages A.

N^o 44
Vuichoud-Scharat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuichoud, Marcel
célibataire
étudiant en droit
originaire de Châtelard domicilié à
Zürich né à
Ternex, Châtelard le trois Mars
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Emile Vuichoud, décédé et de
Friederique Julie Emile née Marguier
à Chaux-de-Fonds

2. Scharat, Marguerite Ethel
célibataire
sans profession
originaire de Bâle domiciliée à
Zürich née à
Nestaux, Moutaux le vingt trois Août
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Hans Rudolf Scharat, Professeur et de
Emilie Lia née Rohring
à Zürich

Comme témoins :

- 1. Emile Vuichoud à Moutaux
- 2. Hans Scharat à Bâle

Les publications ont eu lieu à Zürich et à Bâle le seize
Septembre et au Châtelard le dix sept Septem-
bre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux, le quinze Octobre mil
neuf cent quinze

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier de l'état
civil de Zürich le vingt neuf
Septembre dernier

Les époux :

Marcel Vuichoud
Marguerite Vuichoud

Les témoins :

E. Vuichoud - Marguier
H. Scharat - R. Vuichoud
L'officier de l'état civil :

Communiqué à Bâle et Zürich, le
23 octobre 1915

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par jugement du Tribunal de
District de Vevey rendu
en date du 21 Juin 1939 déclaré
définitif et exécutoire le 6 Juillet
1939, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l'un
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Moutaux, le 13 juillet 1939

L'officier de l'état civil

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 50.

Byrde - Scheibler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byrde, Emile _____
 célibataire _____
 instituteur _____
 originaire de Château d'Oex _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 Clarens _____ le neuf mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Gustave Byrde, agent de police, décédé _____ et de
 Julie-Amélie dit Emilie née Renaud _____
 à Clarens. - _____

2. Scheibler, Hélène-Elise _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de Cyttringen (Argovie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Sâles, Commune du Châtelard le sept février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Robert Scheibler, décédé _____ et de
 Eliza-Louise-Fanny née Groschaupt _____
 à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Touga, Paul, commis postal à Montreux. - _____
2. Byrde Alfred, employé au M.O.B. à Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 22, à Château d'Oex
 et Cyttringen le 23 septembre 1915, et à Lausanne le 23
 septembre 1915. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-trois octobre mil neuf cent
 quinze. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Byrde
 Scheibler

Les témoins :

Touga
 Byrde

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Château d'Oex,
 Cyttringen et Lausanne le
 25 octobre 1915. - _____

Registre des mariages A.

N° 51.

Fehlmann - Guye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fehlmann, Ernest _____
 célibataire _____
 cafetier _____
 originaire de Menziken (Argovie) _____ domicilié à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ né à
 Bâle _____ le treize avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Jakob Fehlmann } _____ et de
 Louise née Döbeli } décédés _____
 à _____

2. Guye, Laure-Bertha _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire des Terrières et de la Côte aux Fées _____ domiciliée à
 la Rouvenaz _____ née à
 Bienne _____ le seize septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Louis-Gustave Guye, décédé _____ et de
 Maria née Seiler _____
 à la Rouvenaz _____

Comme témoins :

1. Mademoiselle Stéphanie Wöhler, à Wohlen. _____
2. Hans Siegrist, Serrurier à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Menziken et aux Terrières le 6, à la Côte aux Fées le 7 octobre 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-six octobre mil neuf cent
 quinze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

E. Fehlmann
 Laure Fehlmann

Les témoins :

Stéphanie Wöhler
 Hans Siegrist

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Communiqué à Menziken, les Terrières & de la Côte aux Fées le 1. XI. 15. _____

Registre des mariages A.

N° 52.

Dufour-Brosy.

Par jugement du Tribunal de
District de Vevey rendu
en date du 18 février 1932 déclaré
définitif et exécutoire le 1^{er} avril
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 2 mai 1932.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Paul-Albert _____
célibataire _____

serurier _____

originaire de Châtelard _____ domicilié à

Glion, Commune des Planches _____ né à

Glion _____ le onze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Jules-Louis Dufour, agriculteur _____ et de

Marie-Caroline-Elise née Talon _____

à Glion _____

2. Brosy, Marie-Louise _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Hœvenbourg-Pleigne (Berne) _____ domiciliée à

Pleigne _____ née à

Pleigne _____ le trente novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Cécile Brosy, à Pleigne _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Pernet, Gustave facteur postal à Montreux. _____

2. Aubry, Louis agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 2,
à Pleigne le 4 octobre 1932. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-neuf octobre mil neuf cent
quinze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Communiqué à Pleigne, le
4 novembre 1932. _____

Les époux :

Dufour Albert
Marie Dufour

Les témoins :

Pernet Gustave
L. Aubry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 53.

Messerli - Paris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messerli, Léon - Eugène
célibataire
charretier - livreur
originaire de Blumenstein (Berne) domicilié à
au Trait, Commune des Planches, précédemment à Aigle né à
Boudevilliers le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean Messerli, décédé et de
Jeanne-Éloïse née Reuge
& en Amérique

2. Paris, Laure-Suzanne
célibataire
sans profession
originaire de Leysin domiciliée à
Aigle née à
Aigle le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - fille de
François-Louis Paris, agriculteur et de
Lina-Mathilde née Reuge
à Aigle

Comme témoins :

- 1. Cattin, André jardinier à Montreux.
2. Grandchamp Emile, commerçant à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à ux Planches, à Blumenstein, à Aigle, et à Leysin le 2 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

Léon Messerli
Laure Messerli

Les témoins :

André Cattin
Emile Grandchamp.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Blumenstein, Leysin & Aigle le 4/10/1915

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 10 avril 1930 déclaré définitif et exécutoire le 14 mai 1930, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les conjoints ne pourront contracter un nouveau mariage. V. de 14 mai 1930

Montreux, le 21 mai 1930 L'officier de l'état civil [Signature]

Registre des mariages A.

N° 54

Magnin-Imobersteg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin, Ernest
célibataire
agent de police
originaire de Corcelles sur Charvornay domicilié à
aux Blanches né à
Corcelles / Charvornay le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles Magnin et de
Lidie née Magnin } décédés
à

2. Imobersteg, Nina
célibataire
sans profession
originaire de Erlenchbach domiciliée à
Erlenchbach née à
Erlenchbach le huit novembre
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de
Johannes Imobersteg et de
Katharina née Wüthrich
à Erlenchbach

Comme témoins :

- 1. Bionnet, Edmond agent de police aux Blanches.
- 2. Mouton Camille, agent de police aux Blanches.

Les publications ont eu lieu aux Blanches, à Corcelles sur Charvornay
et à Erlenchbach le 4 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf octobre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.

Les époux :

E. Magnin
M. Mouton

Les témoins :

Bionnet
Mouton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Charvornay
et Erlenchbach le
4 X 15

Registre des mariages A.

N° 55

Monod-Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Louis-Victor _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de Ormont-dessous _____ domicilié à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ né à
 Tallens (Châtelard) _____ le vingt-un juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
 Henri-Alexis Monod, vigneron _____ et de
 Marie née Deluz _____
 à Crin-Montreux _____

2. Bernard, Marguerite _____
 célibataire _____
 blanchisseuse _____
 originaire de l'Isle _____ domiciliée à
 Sâles _____ née à
 Villeneuve _____ le vingt-trois janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Jean-François Bernard, décédé _____ et de
 Henriette née Nicolet _____
 à Sâles-Montreux _____

Comme témoins :

1. Ernest Richard, huissier municipal aux Planches. _____
2. Henri Gosandey, employé aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Ormont-dessous et
 à l'Isle le 4 octobre 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le trois novembre mil neuf cent
 quinze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Louis Monod
 Marguerite ~~Bernard~~ Monod
 + approuvé la radiation ci-dessus
 L. ~~Bernard~~ ^{Monod}

Les témoins :

Mosandey
 E. Richard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Ormont-dessous
 et à l'Isle le 4 XI 15 _____

Registre des mariages A.

N° 56

Tourriam - Suzette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tourriam Eugène - Adolphe
 célibataire
 agriculteur

originaire de Château d'Or _____ domicilié à
 Fontenay Châtelard _____ né à
 Fontenay _____ le vingt - sept juin
 _____ mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de
 Emma Tourriam à Colarant _____ et de

à _____
 2. Drapel Oriette - Rosette
 célibataire

sans profession
 originaire de Leytin _____ domiciliée à
 Fontenay & Aigle _____ née à
 Fontenay & Aigle _____ le huit novembre
 _____ mil huit cent quatre - vingt - six fille de

Jules Drapel agriculteur _____ et de
 Béatrice - Augustine née Marletaz _____
 à Fontenay & Aigle _____

Comme témoins :

1. Edmond Bonnet commissaire de police aux Planches
2. Edmond Fontenay instituteur aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Château - d'Or Châtelard
 Leytin et Aigle le 9 octobre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le cinq novembre mil neuf cent
 quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition
 Contentement des parents de la
 fiancée

Les époux :

Tourriam Eugène
 Tourriam Aurélie

Les témoins :

Viviani
 E. Fauthaus.

L'officier de l'état civil :

E. Puchollet

Communiqué à Château d'Or
 Leytin & Aigle le 6.XI
 1915.

Registre des mariages A.

N^o 57.
Perret - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret François _____
divorcé d'avec Hélène née Gallot du 12 août 1915
journalier _____
originaire de Châteland _____ domicilié à
Blarant Châteland _____ né le
aux Chamblat _____ le trois octobre
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Charles François Perret _____ et de
Rosina née Steller _____
à Blarant _____

2. Chevalley Berthe _____
célibataire _____
blanchisseuse _____
originaire de St-Gingolph Tabat _____ domiciliée à
Blarant _____ née à
Chermes Châteland le vingt-six avril
_____ mil huit cent dix-neuf-quatorze _____ fille de
Jules Chevalley à Blarant _____ et de
Élise née Schallert _____
à devalde _____

Comme témoins :

1. Louis Chury, agent de police aux Chamblat _____
2. Emile Rapaz, employé T. d. C. T. à Blarant _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et à St-Gingolph
le 15 octobre 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le six novembre mil neuf cent
quinze _____

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé
confirmant la fin du divorce
Acte de naissance de la fiancée

Les époux :

F. Perret
B. Perret

Les témoins :

L. Neveu.
E. Rapaz

L'officier de l'état civil :

E. Perthuis

Communiqué à St-Gingolph le
6. XI. 15 _____

Registre des mariages A.

N° 58.
Crost-Lautwyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crost, Edouard Chienne Hippolyte
celibataire
Arout et Notaire
originaire de Martigny et Voury domicilié à
Voury né à
Voury le quinze Novembre
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Jeu Edouard Crost et de
Antoinette Signat
à Voury

2. Lautwyl, Eugénie Elise
celibataire
sans publication
originaire de Ruinach (Argovie) domiciliée à
Voury née à
Reckonried (Unterwald) le neuf Avril
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Radolf Robert Lautwyl, décédé et de
Eugénie Elise née Fivestre
à Voury

Comme témoins :

- 1. Emile Signat, Résident à Voury
- 2. Robert Lautwyl, Directeur à Voury

Les publications ont eu lieu à Voury le 5, à
Martigny le 6 et à Ruinach le 7
Octobre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutroux, le vingt Novembre
mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Certificat de publication
donné à Voury le 5 Novembre
conformément par l'officier
de l'état civil de
Voury

Les époux :
E. Crost
Elice Fivestre

Les témoins :
E. Signat
R. Lautwyl

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Martigny
Voury & Ruinach le
13 novembre 15

Registre des mariages A.

No 59
Osterhaus - Zeindler

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 20 Mars 1924 déclaré définitif et exécutoire le 22 avril 1924 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 12 mai 1924

L'officier de l'état civil

E. Buehler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Osterhaus Bernhard - Wilhelm
divorcé d'avec Bertha ne Gygax du 15 avril 1914.
négociant
originaire de Garmen, Rome domicilié à
Charent, Châtelard né à
Rome le six mai
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Bernhard Osterhaus et de
Wilhelmine - Charlotte ne Fieser
à Decodet

2. Zeindler Ida - Frieda
célibataire
sans profession
originaire de Bellikon, Argovie domiciliée à
Romes, Châtelard, née à
Nettingen le seize septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Benedikt Zeindler commerçant et de
Elise ne Müller
à Nettingen

Comme témoins :

- Gottfried Hausener, tonnelier à Romes.
- Adrian Hermann, hôtelier au Chêne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 28, à Bellikon le 29 et à Garmen le 30 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze novembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Extrait de jugement ou divorce du fiancé
Certificats de publication et de non opposition

Les époux :

B. W. Osterhaus
Ida Osterhaus.

Les témoins :

Gottfried Hausener
Adrian Hermann

L'officier de l'état civil :

E. Buehler

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Garmen & Bellikon le 15. XI. 24.

Registre des mariages A.

N° 60

Ondrey - Roth

Par jugement du Tribunal de District de Vevey rendu en date du 31 décembre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 3 mai 1918 la sentence intervenue ci-contre, a été confirmée par le divorce. Le Tribunal a fait à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 août 1918.

L'officier de l'état civil:

A. Rothbold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ondrey Albert - Eugène
 célibataire
 charretier

originaire de Hauterive et Berniat (Fribourg) domicilié à
 à la Roumetsaz, Châtelard né à
 au Chêne, Châtelard le quinze novembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Etienne - Joseph Ondrey décédé et de
 Joseph - Esther nee Saranamaraz
 au Chêne

2. Roth Melanie
 célibataire
 sans profession

originaire de Grindelwald (Seme) domiciliée à
 la Roumetsaz née à
 Glat Talair le vingt-cinq mai
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 David Roth et de
 Katharina nee Schneller
 à Grindelwald

Comme témoins :

1. Pierre Giroudo maçon à Glion
2. Gustave Votz charretier aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Berniat et à
 Grindelwald le 20 et à Hauterive le 21 octobre
 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Châtelard le quinze novembre mil neuf
 cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés
 Certificats de publication et
 de non opposition

Les époux :

Albert Ondrey
 Melanie Ondrey

Les témoins :

Giroudo Pierre
 Gustave Votz

L'officier de l'état civil :

A. Rothbold

Communiqué à Hauterive et
 Berniat & Grindelwald
 le 15 XI 18

Registre des mariages A.

N^o 61.

Willi - Scoppet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willi Ernest _____
 célibataire _____
 employé à C. P. _____
 originaire de Grait (Appenzell _____ domicilié à
 au Chêne Châtaillard _____ né à
 Grait, im Soel le treize juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Johann Jakob Willi, à Grait _____ et de
 Anna née Schläpfer _____
 à décider _____

2. Scoppet Pauline - Adèle _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Montagny Taud _____ domiciliée à
 Courvet _____ née à
 la Côte aux Fées chez Gröndel le vingt-trois juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Rose Scoppet, décidée _____ et de

 à _____

Comme témoins :

1. Alfred Meunier garde-frontière au Crat _____
2. Adam Hermann hôtelier au Chêne _____

Les publications ont eu lieu au Châtaillard le 25 à Grait et Montagny, le 26 à Courvet, le 27 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition.

Les époux :

W. Willi
A. Willi

Les témoins :

A. Meunier
A. Hermann

L'officier de l'état civil :

H. Perrenod

Communiqué à Grait, Montagny
et Courvet le 16.11.15.

Registre des mariages A.

N° 62.

Carrard - Mary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard Ernest - Emile

célibataire

journalier

originaire de Poliez - Pillet et Pottent domicilié à

Grin Châtillard né à

Pilleneure le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Jean-Louis Carrard journalier à Grin et de

Catherine - Rosine née Tôt

à décédée

2. Mary Charlotte - Marie - Madeline

célibataire

sans profession

originaire de Pétroz Talais domiciliée à

Grin née à

Pétroz le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Joseph Mary agriculteur à Pétroz et de

Anne - Marie née Pôt

à décédée

Comme témoins :

1. Ernest Seyrollaz agent de police aux Blanchés

2. Auguste Mikami electricien au Chêne

Les publications ont eu lieu au Châtillard le 26 à Pétroz

le 27 à Poliez - Pillet et à Pottent le 28 octobre

1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition

Les époux :

E. Carrard
Marie Carrard

Les témoins :

E. Seyrollaz
Victor Alluy

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Communiqué à Pottent.
Ardon & Pétroz le
17.11.15

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 63

Jumard - Grosjean - Genier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jumard - Grosjean Emile - Fernand
 célibataire
 employé de chemin de fer
 originaire de Lozé, Fribourg domicilié à
 Schupfleim, Lucerne né à
 Piémont le six octobre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Paul - Fernand Jumard - Grosjean et de
 Marie nee Stahl
 à Piémont

2. Genier Berthe
 célibataire
 originaire de Chivert domiciliée à
 Chaulin, Châteland née à
 aux Pignires (Châteland) le vingt-neuf juin
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Edouard - Françoise Genier et de
 Lydie - Leonore nee Saignat
 à Chaulin

Comme témoins :

1. Edouard Genier comptable à Chaulin
2. Charles Perroud électricien à Chaulin

Les publications ont eu lieu à Schupfleim le 16 octobre au Lozé,
 Chivert et Châteland le 11 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le six - neuf novembre mil neuf cent
 quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état civil
 de Schupfleim en date du 20
 octobre 1915.

Les époux :

Jumard Emile
 Berthe Jeanneret

Les témoins :

Ed. Genier
 Ch. Perroud

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet
 Off.

Communiqué au Lozé à
 Schupfleim & de Bierges
 le 19 XI 15.

Registre des mariages A.

No 42
Therrenz - Fournier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Therrenz Jules - Emile
Fils de Jenny Louise nee Champod, née le 28 juillet 1914
résidant à
originaire de Bulles domicilié à
aux Chanchet né à
St Croix le vingt-cinq avril
mil huit cent dix-neuf - un fils de
Jules - Emile Therrenz et de
Louise - Jenny nee Martin
à descendre

2. Fournier Françoise - Josephine - Thérèse
célibataire
gouvernante
originaire de Genève domiciliée à
aux Chanchet née à
La Chaux-de-Fonds le vingt-neuf avril
mil huit cent dix-neuf - deux fille de
Joseph - Antoine Fournier et de
Louise - Solite nee Sery
à descendre

Comme témoins :

- 1. Olga Therrenz - née à la Rouvenaz
- 2. Ormand Therrenz chauffeur à la Rouvenaz

Les publications ont eu lieu aux Chanchet le 2 novembre à
Genève le 3 novembre et à Bulles le 4 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix-neuf novembre mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :
Bulet de naissance des fiancés
Bulet de décès de la 1^{re} femme du
fiancé.
Certificats de publication et de
non opposition

Les époux :
J. Therrenz
No. Therrenz

Les témoins :
O. Therrenz - née
A. Therrenz

L'officier de l'état civil :
R. Buthod

Communiqué à Bulles &
Genève le 19 XI 15

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 65
Spring - Berner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spring Leo. Hermann _____
 célibataire _____
 conuérge _____
 originaire de Himmis Bern _____ domicilié à
 Glion Planches _____ né à
 Stoken (Pellissier) le dix-neuf septembre _____
 mil huit cent dix-neuf _____ fils de
 Johann Spring agriculteur à Stoken _____ et de
 Elisabetha née Vogt _____
 à demandeur _____

2. Berner Anna - Flora _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Unterkulm (Argovie) _____ domiciliée à
 Ballongé (Planches) _____ née à
 Grenchthal _____ le deux août _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Gottlieb Berner bureauiste-postal à Volgg (Zürich) et de
 Helena - Carolina née Lem _____
 à demandée _____

Comme témoins :

1. Bertha Berner à Volgg _____
2. Oswald Gangler jardinier à Glion _____

Les publications ont eu lieu à Unterkulm le 7 au Planches et
 à Himmis le 1 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-quatre novembre mil
 neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition.

Les époux :

Leon Hermann Spring
 M. Spring

Les témoins :

B. Berner.
 O. Gangler

L'officier de l'état civil :

H. Berthold
 Jur.

Communiqué à Himmis &
 Unterkulm, le 24. II. 15.

Registre des mariages A.

No 66.
Wüthrich-Sutter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüthrich, Alois Louis
célibataire
papillier
originaire de Feub (Bern) domicilié à
Orin, Châblard né à
aux Penches le neuf Août
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Albert Wüthrich, comptable et de
Sophie Louise née Dubochet
à Yverdon

2. Sutter Frieda Ernestine
célibataire
sans profession
originaire de Schnottwil (Soloue) domiciliée à
Soloue née à
Soloue le vingt huit Août
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Stéphane Sutter, comptable et de
Maria Elisabeth née Frobinand
à Soloue

Comme témoins :

- 1. Jules Wüthrich, employé de commerce
- 2. Ernst Swallen, papillier

Les publications ont eu lieu à Châblard le quatre
à Feub et à Schnottwil le cinq et à Soloue
le dix novembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrens le vingt sept novembre
mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des
fiancés. Certificats
de publications et de
non opposition

Les époux :
Alois Wüthrich
Frieda Wüthrich

Les témoins :
J. Wüthrich
E. Swallen

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Feub, Schnott-
wil & Soloue le 29
Nov. 15.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 67.
Pellini - Ziegler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellini Charles - Albert
célibataire
employé
originaire de Chesel domicilié à
la Roumaz, Châteland né à
Oex le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Romain Pellini décédé et de
Julie née Dutrover
à la Roumaz

2. Ziegler Barbara - Josephina - Hedwig
célibataire
sans profession
originaire de Rapperswil (St. Gall) domiciliée à
Chavannes (Remet) née à
Rapperswil le treize décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Carl - Johann Ziegler et de
Marie - Olovia née Braun
à Châteland

Comme témoins :

- 1. Edouard Thierier, électricien à la Cour de Peitz
- 2. Ernest Remond, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châteland et à Rapperswil le
6 novembre à Chesel le 7 novembre et à Chavannes
le 7 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-sept novembre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Charles Pellini
Hedwig Pellini

Les témoins :

Marius Ed
Remond

L'officier de l'état civil :

E. Remond

Communiqué à Rapperswil
Chesel et Chavannes
le 29.11.1915

Registre des mariages A.

No 68
Magnin - Kallblut.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Jules
célibataire
jardinier
originaire de Goudrefin domicilié à
Solarent (Châtelard) né à
Môtier (Fribourg) le six août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean - Louis Magnin décédé et de
Marie - Louise née Chautaud
à Goudrefin

2. Kallblut Berthe - Marianne
célibataire
tailleuse
originaire de St Croix domiciliée à
Solarent née à
Solarent le sept mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Léon - François Kallblut charpentier et de
Constance née Kurlod
à Solarent

Comme témoins :

- 1. Léon Kallblut charpentier à Solarent
- 2. Constant Chutour agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Goudrefin au Châtelard à
St Croix et aux Granges de St Croix le 15 novembre
1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chautaud, le quatre décembre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Lucien
Certificats de publication et de
non opposition.

Les époux :

Jules Magnin
Berthe Magnin

Les témoins :

H Kallblut père
C Chutour

L'officier de l'état civil :

A. Barthold

Par jugement du Tribunal du
district de Vevey rendu
en date du 15 mars 1917 déclaré
définitif et exécutoire le 5 juin
1917. le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Magnin - Kallblut

Inscrit le 20 juin 1917

L'officier de l'état civil :

A. Barthold

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 69.
Surt. Raudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Surt Alois - Adrien
célibataire
agriculteur
originaire de Hollent domicilié à
Hollent né à
Hollent le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Paul - Henri - Louis Surt et de
Louise - Adèle née Kroll
à Hollent

2. Raudin Augusta - Bertha
célibataire
sans profession
originaire de Hollent domiciliée à
Hollent née à
Hollent le vingt-trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Auguste - Ami Raudin et de
Julie - Amélie née Croisier
à Hollent

Comme témoins :
1. Henri Surt hôtelier à Chaux
2. Henri Schreyer huissier à Montreux
Les publications ont eu lieu à Hollent le 19 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux le quatre décembre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :
Certificat de publication délivré par
l'officier de l'état civil de Hollent
le 4 décembre 1915.

Les époux :
Alois Surt
Augusta Surt

Les témoins :
H. Surt
H. Schreyer

Communiqué à Hollent le
11. XII. 15

L'officier de l'état civil :
A. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu par le Préfet
du district de Vevey
le 8 XII 15 H. Mauc

Registre des mariages A.

N° 70

Bernard - Furbringer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard François - Louis
 célibataire
 chillois
 originaire de Villeneuve domicilié à
 Ferner Schalland né à
 Villeneuve le vingt-huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Jean-Guillaume - Louis Bernard et de
 Marie-Louise nee Duray
 à Villeneuve

2. Furbringer née Nicolet Alodie - Marie
 divorcée d'avec Louis Furbringer dès le 20 juin 1912.

originaire de Bière - Ville domiciliée à
 Lausanne née à
 Essy (Haute - Savoie) le vingt-quatre juillet
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Pierre - Almond Nicolet et de
 Marie - Joséphine nee Girod
 à Bière

Comme témoins :

1. Jules Pidoux cocher à Montreux
 2. Athanase Schaller chasseur à Clément

Les publications ont eu lieu à Schalland le 4 octobre à
 Villeneuve et à Bière le 5 octobre et à Lausanne le 16
 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix décembre mil neuf cent quin-
 -ze.

Pièces déposées :

Carte de naissance du futur
 Carte du 1^{er} mariage de la fiancée
 renfermant la mention du divorce
 Certificats de publication et de
 non opposition.

Les époux :

Louis Bernard

Bernard Alodie

Les témoins :

Jules Pidoux

Ath. Schaller.

L'officier de l'état civil :

D. Perchabaud

Communiqué à Villeneuve
 Bière - Ville & Lausanne
 le 11. XII. 15.

Registre des mariages A.

N° 74
Vallino - Deluz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallino Torinto. Francesco. Angelo
celibataire
seigneur
originaire de Chiablard domicilié à
Petit Chiablard né à
Saluggia Italie le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Joseph Vallino entrepreneur et de
Adelaide nee Romo
à Petit

2. Deluz Blanche. Romane
celibataire
cuisinière
originaire de Romand domiciliée à
Petit née à
Lausanne le onze mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Emile-Francois Deluz agriculteur et de
Alice nee Fudour
à deinde

Comme témoins :

1. Francois Vallino monteur à Petit
2. Ulysse Heylan manœuvre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chiablard le 16 et à Romand
le 17 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le onze décembre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés
Certificat de publication
et de non opposition.

Communiqué à Petit le 11/12/15

Les époux :

Angelo Vallino
Blanche Vallino

Les témoins :

Francois Vallino
Ulysse Heylan

L'officier de l'état civil :

A. Bostald

Registre des mariages A.

N^o 72.
Cosandey - Rize

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandey William, veuf de
Anna Marie Emilie Parisini Peraud née le 8
mars 1912. Ingénieur
originaire de Sassel domicilié à
la Rouvenaz (Châteland) né à
Cherroux le dix sept Août
mil huit cent soixante quatre fils de
Jacques Cosandey et de
Jeanne Louise ni Due
à tous deux décédés

2. Rize ni Doléraz Jenny Amette
fille de Louis Charles Samuel Rize né
le 27 Avril 1901. Négociante
originaire de Villarzel domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six Octobre
mil huit cent soixante quatre fille de
Jean Marie Doléraz et de
Marie Antoinette ni Arrandel
à tous deux décédés

Comme témoins :

1. Vincent Cochard, Secrétaire municipal: Charvaz
2. Albert Matthey, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sassel, au Châteland
à Villarzel et à Lausanne le deux
Novembre de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutreux, le dix huit décembre
mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Livret de famille des fiancés
mentionnant celui de
la première femme. Acte
du premier mariage de
l'épouse. Acte de décès
de son premier mari.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué à Granger, Hl,
Cagel, & Lausanne
le 18 XII. 15.

Les époux :

W. Cosandey
Jenny Rize

Les témoins :

Matthey
Cochard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 73
Matthey Junod-Thommen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Junod Remond Edmond
célibataire
Cocher
originaire de Loche domicilié à
Kerny (Châtelard) né à
Loche le vingt neuf Janvier
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Justus Mytt. Matthey Junod et de
Fideline mi Guillardin-Gentil
La deux décidés.

2. Thommen Lina Anna
célibataire
cuisinière
originaire de Oberried (Bern) domiciliée à
Tard (Châtelard) née à
La Sagne le neuf Juillet
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
David Thommen, agriculteur et de
Anna Barbara mi Baumgartner
à Sables

Comme témoins :

- 1. Edouard Hermann, cafetier à Montreux
- 2. Alexis Känel, employé C.F.T. Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt neuf
Novembre, au Loch et à Brienz le trente
Novembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix huit décembre
mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés. Certificats
de publications et de
non opposition.

Les époux :

Edmond Matthey
Lina Anna Matthey

Les témoins :

Edouard Hermann
Alexis Känel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Neuchâtel
Brienz le 18. XII. 15.

Le numéro 73 de la page 56 est
celui de la dernière inscription faite dans
l'année 1915.

Les deux doubles du présent registre
sont conformes, ce que nous certifions.

Montreux, le 5 janvier 1916.

L'Officier de l'état civil :



[Signature]

Un double a été remis ce jour, à l'autorité
cantonale, conformément à la loi.

Montreux, le 5 janvier 1916.

L'Officier de l'état civil :



[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 440 f. g.

Registre des mariages A.

No 1.
Mattyey - Junod
Botsford.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mattyey - Junod, Marcel - Mlysse
célibataire
médecin - dentiste
originaire du Locle (Neuchâtel) domicilié à
Ternex - Montreux (Châtelard) né à
au Locle le vingt-quatre décembre
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Charles - Mlysse Mattyey - Junod et de
Pauline née Guillaume - Gentil
à Neuchâtel

2. Marguerite Kent Botsford
divorcée d'avec William A. Blakelley dès le 11 septembre 1915
sans profession
originaire de Pittsburg (Pennsylvanie, États Unis d'Amérique) domiciliée à
Pittsburg, en séjour au Trait - Montreux (Planches) née à
Pittsburg le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Edward P. Botsford, décédé et de
Frances M. Botsford
à Pittsburg

Comme témoins :

1. Peda Clerhard, hôtelier à Montreux.
2. Albert Meystre, docteur en médecine, à Montreux.

Les publications ont eu lieu au Locle, du Châtelard, et aux
Planches le vingt-un décembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois janvier mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Judgement en divorce de la fiancée
Judgement en abréviation de délai
Actes de publication et de non-
opposition.

Communiqué au Locle, et à
la chancellerie le 8
janvier 1916.

Les époux :

Marcel Mattyey
Marguerite P. Mattyey

Les témoins :

P. Meystre
Peda Clerhard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de District
de Neuchâtel rendu
en date du 13 septembre 1915 déclaré
définitif et exécutoire le 27 novembre
1915, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 10 décembre 1915

de l'état civil
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 2.

Mayor - Deschoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, François-Constant _____
 divorcé d'avec Elise née Toutaz dès le 21 mai 1915. _____
 cafetier _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Cavel & Clarens (Châtelard) _____ né à
 Clarens _____ le dix-huit avril _____
 _____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
 François-Jules-Ferdinand Mayor, _____ et de
 Marie-Louise née Farre _____ } décédés _____
 à _____

2. Deschoux, Delphine _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Truppens et Sorens _____ domiciliée à
 Cavel & Clarens _____ née à
 Grolley _____ le vingt-trois janvier _____
 _____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fille de
 François-Joseph-Casimir Deschoux, décédé _____ et de
 Marie-Elisabeth née Guillain _____
 à Grolley _____

Comme témoins :

1. Niomet, Edmond, agent de police aux Planches. _____
2. Peyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Sorens le seize, à Truppens le dix-sept décembre mil neuf cent quinze. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le six janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte du 1^{er} mariage du fiancé avec mention du divorce. -
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-opposition. - _____

Les époux :

_____ Mayor
 _____ Delphine Mayor

Les témoins :

_____ Niomet
 _____ E. Peyrollaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Truppens et Sorens le 8.2.16. _____

Registre des mariages A.

N° 3.

Pernet-Rodenmann

Par jugement du Tribunal de Vevy en date du 22 Mai 1918 déclaré définitif et exécutoire le 31 Mai 1918 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 Juin 1918 L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Gustave-Emile
célibataire
facteur-postal
originaire de Ormont-dessus domicilié à
au Chêne (Châtelard) né à
Chernex le trente décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Eugène-Vincent Pernet, facteur-postal et de
Marie-Ida née Dupraz
au Chêne

2. Rodenmann, Anna
célibataire
sommelière
originaire de Martisberg (Valais) domiciliée à
Monthey née à
Fiesch le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Lorenz Rodenmann, cafetier à Vermayaz et de
Victorin née Glenz, décédée
à

Comme témoins :

- 1. Guenet Adalbert, facteur postal à Monthey.
2. Ferret, Louis, facteur postal à Monthey.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente novembre, à Monthey le premier, aux Ormont-dessus le deux, et à Martisberg le trois décembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de
non-opposition

Communiqué à Ormont-dessus
Martisberg & Monthey le 13 I 16

Les époux :

Gustave Pernet
Anna Pernet

Les témoins :

Adalbert Guenet
Louis Ferret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 4
Hunziker - Juillien

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunziker, Charles-Edmond _____
célibataire _____
fonctionnaire aux C.F.F. _____
originaire de Kirchleeran (Argovie) _____ domicilié à
Clarens (Châtelard) _____ né à
Epinal (Vosges) _____ le vingt-quatre octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Karl-Sigmund Hunziker, forgeron à Villeneuve _____ et de
Catherine née Meyer _____
à _____

2. Juillien, Fernande-Eléisa _____
célibataire _____
maîtresse dentellière _____
originaire de Barcelonnette (Basses-Alpes, France) _____ domiciliée à
Clarens _____ née à
Pachuca (Mexique) _____ le onze septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Augustin Juillien, } et de
Eléisa née Huguenin } décédés _____
à _____

Comme témoins :

1. Paul Imod, chef de gare à Clarens. _____
2. Louis Bricod, cocher à Hauterive sur Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-six, et à Kirchleeran le vingt-sept novembre mil neuf cent quinze. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le onze janvier mil neuf cent seize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. -
avec une traduction française. -
Actes de décès des parents de
la fiancée. -
Certificat de capacité matrimoniale
du Consulat français. -
Actes de publication et de non-
oppositura. - _____

Communiqué à la chancellerie
et Kirchleeran le 13.1.16.

Les époux :

(Signature)
J. Hunziker

Les témoins :

Paul Imod
L. Bricod

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Registre des mariages A.

N° 5

Schwizgebel - Delarze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwizgebel, Ernest-François _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Saanen (Berne) _____ domicilié à

Villard s/ Chamby (Châtelard) _____ né à

Charannes-Choiry (Ain, France) le huit juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

David-Gabriel Schwizgebel, agriculteur _____ et de

Susanne-Catherine née Janz _____

à Villard _____

2. Delarze, Fanny-Lydie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Ollon _____ domiciliée à

Ollon _____ née à

Verschiez au Ollon _____ le onze janvier _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

François-Alexis Delarze, décédé _____ et de

Aline-Lydie née Nicolier _____

à Ollon _____

Comme témoins :

1. Ernest Richard, Suisseur municipal aux Planches. _____

2. Henri Cosandey, employé aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Saanen, et à Ollon le
huit, à Hérimoz le treize - un décembre mil neuf cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux le dix-neuf janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Ernest Schwizgebel
Lydie Schwizgebel.

Les témoins :

E. Richard
H. Cosandey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Saanen, Ollon
Hérimoz le 20 I 16

Registre des mariages A.

N^o 6.

Bombieri - de Todeschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bombieri Enrico _____

célibataire _____

Vie - consul d'Italie à Marseille _____

originaire de Italie _____ domicilié à

Rome, résidant à Marseille en séjour à Montoux _____ né à

Rovereto / Tyrol _____ le vingt - un décembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - sept fils de

Dedoro Bombieri _____ et de

Giustina née Egarter _____

à Innsbruck _____

2. de Todeschi Sofia _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Rovereto / Tyrol, Autriche / _____ domiciliée à

au Trait, Commune des Planches _____ née à

Rovereto _____ le dix - sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quatre fille de

Baron Federico de Todeschi _____ et de

Maria née de Facchi _____

au Trait - Montoux _____

Comme témoins :

1. Baron Federico Todeschi à Montoux _____

2. Louis Precht à Montoux _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 10 novembre, à
Marseille le 12 novembre et à Rome le 19 décembre
1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montoux, le vingt - six janvier mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés

Certificat de nationalité du fiancé

d'état - libre " "

de ce pacte matrimonial de la

fiancée

Certificat de publication avec

non opposition

Permis de célébration du Département de

de justice et Police, du 19 janvier 1916.

Communiqué à la Chancel-

lerie le 28. I. 16.

Les époux :

Enrico Bombieri
Sofia Bombieri Todeschi

Les témoins :

Baron Federico Todeschi
Louis Precht

L'officier de l'état civil :

J. Puchot
1916

Registre des mariages A.

N° 7
Cuens - Ouey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuens Antoine
celibataire
agriculteur
originaire de Schikeland domicilié à
Brent (Schikeland) né à
Brent le quatre mai
mil huit cent soixante-trois fils de
Rodolphe - Eugène Cuens et de
Rosalie nee Scheri
à décidé

2. Ouey Marie - Marguerite
celibataire
ménagère
originaire de Ormont - dessus domiciliée à
Cévil (Schikeland) née à
Ormont - dessus à la Comballaz le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Ousard - David Ouey et de
Léonie - Elise nee Kohler
à décidé

Comme témoins :

- 1. Ernest Richard Suisse aux Blanchet
- 2. Ernest Beyrollaz agent de police aux Blanchet

Les publications ont eu lieu à Schikeland, le 4^e Ormont - dessus le 6 janvier mil huit cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Contraints, le vingt-six janvier mil huit cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication
et de non opposition

Les époux :

A. Cuens
Marguerite Cuens

Les témoins :

E. Richard
Beyrollaz

L'officier de l'état civil :

A. Berthod

Communiqué à Ormont - dessus le 25 I 16.

Registre des mariages A.

N° 8.

Morand-Berthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morand, Henri-Louis _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Blonay _____ domicilié à
 Clarens (Châtelard) _____ né à
 aux Grètes (Châtelard) _____ le cinq août _____
 mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Louis-Henri Morand, jardinier _____ et de
 Louisa-Méry née Martin _____
 à Clarens. - _____

2. Berthier, Jeanne-Alice _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Cersot (St Saône et Loire, France) _____ domiciliée à
 Ternex (Châtelard) _____ née à
 Cersot _____ le deux janvier _____
 mil huit-cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Jean-Baptiste Berthier _____ et de
 Marie née Villeneuve _____
 à Cersot _____

Comme témoins :

1. Gugelmann Auguste, garçon de café à Montreux. _____
2. Montreux Camille, agent de police aux Blanchettes. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatre, à Blonay le
 cinq et à Cersot le neuf janvier mil neuf cent seize. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-huit janvier mil neuf
 cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement des parents de la
 fiancée
 Certificat de capacité matrimoniale
 du Consulat français
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Morand Henri.
 Jeanne A. Morand

Les témoins :

Aug. Gugelmann
 Camille Montreux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à M. Lévy et
 à la chancellerie le 28
 I. B. _____

Registre des mariages A.

N^o 9.

Schmidt - Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Raimond-Edouard _____
 célibataire _____
 droguiste _____
 originaire de Lausanne _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Genève _____ le vingt-deux avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Raimund Schmidt, décédé _____ et de
 Hulda-Hélène née Frey _____
 à Lausanne _____

2. Mayer, Anna-Ida _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Planches _____ domiciliée à
 Territet _____ née à
 Territet _____ le sept septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Roman Mayer, décédé _____ et de
 Joséphine née Niedermann _____
 à Territet _____

Comme témoins :

1. Albert Mayer bijoutier à Territet _____
2. Lina Mayer, à Territet. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Planches le treize
 janvier mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un janvier mil neuf cent
 seize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
 civil de Lausanne de 26 janvier
 1916. _____

Communiqué à Lausanne le
 31 I. 16. _____

Les époux :

Ida Schmidt
 Schmidt

Les témoins :

Albert Mayer
 Lina Mayer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 10.

Lagnaz - Borcard

Par, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lagnaz, Julien _____
 célibataire _____
 agent de police _____
 originaire de Bussy sur Mondon _____ domicilié à
 au Chêne (Châtelard) _____ né à
 Chierrens _____ le dix-sept avril _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Léonie Lagnaz, décédée _____ et de

à _____
 2. Borcard, Jeanne-Louise _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Châtelard _____ domiciliée à
 Cavel s/ Clarens _____ née à
 Cavel _____ le vingt-deux mars _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Louis-Vincent Borcard, agriculteur _____ et de
 Marie-Louise née Parisod _____
 à Cavel _____

Comme témoins :

1. Louis Borcard, comptable à Cavel s/ Clarens. -
2. Armand Carin, chauffeur aux Flanches. -

Les publications ont eu lieu à Châtelard le cinq et à Bussy le
 six janvier mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier février mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Julien Lagnaz
 Jeanne Lagnaz

Les témoins :

Borcard
 A. Carin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Mondon le
 2. I. 16 _____

Registre des mariages A.

N^o 11.

Martin-Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Paul-Louis-Gustave _____
célibataire _____

employé aux tramways _____

originaire de Rossinières _____ domicilié à

Clarens (Châtelard) _____ né à

Echandens _____ le vingt-sept février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Alfred-Louis Martin _____ et de

Marianne-Louise née Bourgoz _____

à Renens _____

2. Roth, Lina _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Eriz _____ domiciliée à

Schwarzenegg _____ née à

Oberlangenegg _____ le dix-sept janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Johannes Roth, décédé _____ et de

Anna-Elisabeth née Finger _____

à Schwarzenegg _____

Comme témoins :

1. Porter Eugène, employé aux tramways à Clarens. -

2. Nicolet Henri, employé aux tramways à Villeneuve

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Rossinières et à Schwarzenegg le dix janvier mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier février mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

Martin Gustave
Lina Martin

Les témoins :

Porter Eugène
Nicolet Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Rossinières et
Schwarzenegg le 21/16 _____

Registre des mariages A.

N° 12.

Meier-Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier, Jules _____
 célibataire _____
 représentant de Commerce _____
 originaire des Eaux-Vives (Genève) _____ domicilié à
 Ternex-Montreux (Châtelard) _____ né à
 Büllheim _____ le vingt-un mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Elias Meier _____ et de
 Esther née Schnurmann _____
 à Büllheim _____

2. Burnier, Ida-Cécile _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Rossinière _____ domiciliée à
 Ternex-Montreux _____ née à
 Rossinière _____ le douze avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Gustave-Edouard Burnier, décédé _____ et de
 Pauline-Sophie née Tilet _____
 à Ternex. - _____

Comme témoins :

1. Baumgartner, Charles, négociant à Montreux _____
 2. Aubert, Ami, menuisier à Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quinze, aux Eaux-
 Vives et à Rossinière le dix-sept janvier mil neuf cent
 seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze février mil neuf cent
 seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'origine du fiancé
 Actes de publications et de non
 opposition. - _____

Les époux :

Ida Meier
 Jules

Les témoins :

Baumgartner,
 Ami Aubert

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Eaux-Vives et
 Rossinière le 12/16 _____

Registre des mariages A.

N° 15.

Vez - Ammeter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vez, Auguste - Eugène
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Cheseaux domicilié à
la Rouvenetta, Commune du Châtelard né à
la Métrauda rüe Belmont le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean-François Vez et de
Jeannette - Jenny née Schillard } décédés
à

2. Ammeter, Elise - Adèle
célibataire
sans profession
originaire de Isenflüh (Berne) domiciliée à
aux Planches née à
Veilaux le trois février
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Frédéric Ammeter et de
Rosina née Riessen
aux Planches

Comme témoins :

- 1. Chabloz Ernest, employé aux C.F.F. à Montreux.
- 2. Kurz Fritz, employé au N.O.B. à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le qua-
torze, à Cheseaux et à Interlaken le quinze janvier mil
neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze février mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
l'acte de naissance de la fiancée
se trouve au Vol. IV fol. 158. N° 27
de l'arr. de Montreux.
Actes de publication et de non-
opposition.

Les époux :

Auguste Vez
Elise Vez

Les témoins :

Chabloz Ernest
Kurzt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Villers et Inter-
laken le 16.2.16.

Registre des mariages A.

No 14

Mann - Taudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mann, Emile-Henri
célibataire
charpentier
originaire des Planches domicilié à
Grandchamp (Vevey) né à
Vevey le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jules-Henri Mann, charpentier et de
Aléisia née Blättler
à Grandchamp

2. Taudan, Amélie-Philomène
célibataire
lingère

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à
Sembrancher née à
la Grange de Sembrancher le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Etienne-Maurice Taudan, agriculteur et de
Marie-Catherine née Taramarcay
à Sembrancher

Comme témoins :

- 1. René Robert, suisse à Vevey
2. Selli Conrad, photographie à Vevey.

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Vevey le treize,
à Bagnes et à Sembrancher le quatorze janvier mil neuf
cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept février mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.

Les époux :

Emile-Henri Mann
Philomène Taudan

Les témoins :

René Robert
Selli Conrad

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4007 f. d.

Communiqué à Bagnes et Sembrancher le 18.1.16

Registre des mariages A.

No 15
Beer - von
Helmberg

Suivant déclaration du 6 décembre 1921,
le Magistrat de Vienne (Autriche) a autorisé dame
Mathilde Anna Albertine Beer-von Helmberg
née Fidlitsch, à Loharand, veuve de Theodor Beer,
née le 27 septembre 1919, à changer son nom de
famille "Beer" en celui de "Bannee".
Intérim le 28 février 1922.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beer Theodor, veuf de Anna Maria
Antonia née Eissler dit le 27 Mars 1906
docteur en médecine
originaire de Vienne (Autriche) domicilié à
Basse-Passet, commune du Châblard, Tarentaise né à
Vienne le vingt sept Mars
mil huit cent soixante six fils de
Mihelien Beer et de
Annie née Lory
à Lécobas.

2. Bannee von Helmberg, Mathilde Anna Albertine
divorcée avec le Baron Edouard von Helmberg dit le 3
février 1915. Sans profession
originaire de Capodistria (Autriche) domiciliée à
Basse-Passet née à
Vienne le deux Juin
mil huit cent soixante douze fille de
Adalbat Fidlitsch à Vienne et de
Josefa née Haidinger
à Lécobas

Comme témoins :

- 1. Ernest Richard, huissier municipal
- 2. Edmond Viornet, directeur de police

Les publications ont eu lieu à Châblard le 11 Janvier,
à Vienne le 21 Janvier et à Capodistria
le 25 Janvier de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier Mars mil
neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de mariage et de fiançailles. Acte
de décès de la femme défunte
Lugnot en divorce du premier
mariage défunt. Certificat
de capacité matrimoniale. Certifi-
cats de publications et de non
opposition. Autorisation du
Procureur de Justice et de l'Officier
du 28 février de cette année
Communiqué à la Chancellerie
le 4 mars 1916

Les époux :

Theodor Beer
Mathilde Dagmar Beer

Les témoins :

Viornet
Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 16.
Calame Rosset - Jacot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame Rosset, Charles - Manuel
libertaire
employé de commerce
originaire du Locle domicilié à
Aarernier né à
au Locle le deux février
mil huit cent quatre-vingt onze fils de

Charles - Arthur Calame Rosset et de
Rosine - Caroline née Perchmann
à Aarernier

2. Jacot Marguerite - Rose
catholique

originaire de Locle, La Chaux-de-Fonds et La Ferrière domiciliée à
Moutaux née à
La Chaux-de-Fonds le vingt-un août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jütz - Lucien Jacot comptable et de
Marthe - Célestine née Saigne
à Aarernier

Comme témoins :

- 1. Jacot Jütz, comptable à Aarernier
- 2. Meyer Max, electricien à La Rougemette

Les publications ont eu lieu à Aarernier, La Chaux-de-Fonds,
Moutaux et La Ferrière le 2 février et au Locle
le 7 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux, le trois mars mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil, à Aarernier
le 22 février 1916.

Les époux :

C. Calame
Marguerite Calame

Les témoins :

Frig. Louis - Saigne
cb. Meyer.

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au docteur à la
Chaux-de-Fonds, la Ferrière
et Aarernier le 4 mars
1916.

Registre des mariages A.

N^o 17.
Arnet - Bonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnet, Jean
célibataire
Architecte d'hôtel
originaire de Root, Lucerne, domicilié à
Rogaz né à
Risch (Jug) le vingt huit Juin
mil huit cent quatre vingt un fils de
Jean Arnet et de
Madeleine née Löffler
à décidés

2. Bonnet Lydie
célibataire
sans profession
originaire de Châtard (Montreux) domiciliée à
aux Blanchas (Montreux) née à
aux Blanchas le deux Mars
mil huit cent quatre vingt six fille de
Louis Bonnet décédé et de
Eugénie Fanny née Dufour
aux Blanchas

Comme témoins :

- 1. Daniel Perret aux Blanchas
- 2. Famille Muegg, aux Blanchas

Les publications ont eu lieu à Rogaz le vingt deux Mars, à
Root le vingt deux Mars, aux Blanchas le vingt
deux Mars et au Châtard le vingt deux
Mars de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le six Mars mil huit
cent seize.

Pièces déposées :

Autorisation de célé-
bration délivrée le vingt
sept Mars par l'officier
de l'état civil de
Rogaz.

Les époux :

Jean Arnet
Lydie Bonnet

Les témoins :

Daniel Perret
C. Muegg

L'officier de l'état civil :

A. Bossard

Par jugement du Tribunal de
Nieder-Simmmental (Berne) rendu
en date du 22 Mars 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 21 Juin
1918, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l'...
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 19 Juin 1918
L'officier de l'état civil
A. Bossard
com. au sigt.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Rogaz & Co
le 7 Mars 1916.

Registre des mariages A.

N° 11.

Dufaux - Cammendon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux Louis - Emile
célibataire
mouton

originaire de Châtelaud domicilié à
Sart (Châtelaud) né à
Sart le vingt deux juin
mil huit cent quatre vingt - huit fils de
Paul Dufaux, agriculteur à Montaux et de
Yvonne ne Siment

à Montaux

2. Cammendon Julie - Henriette
célibataire

demoiselle de magasin
originaire de Cigliano (Cocore Stela) domiciliée à
Brent (Châtelaud) née à
Sérieux le cinq septembre
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Dominique Cammendon, menuisier et de
Louise - Henriette ne Borel

à Brent

Comme témoins :

- 1. Paul Dufaux agriculteur à Montaux
- 2. Georges Estoppey agent de police, aux Planchet.

Les publications ont eu lieu à Châtelaud le 22 novembre
et à Cigliano le 19 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le quatorze mars mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés.
Certificat d'état - libre de
la fiancée.
Certificats de publication
et de non opposition.

Les époux :

Louis Dufaux
Julie Dufaux

Les témoins :

Emil Dufaux
Georges Estoppey

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la chancellerie
le 18 III. 16.

Registre des mariages A.

N^o 19
Coppi - Pellucchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coppi Carlo - Andrea
célibataire
commerçant

originaire de Pozzolo (Montone Italie) domicilié à
au lieu Commune des Planches né à
Pozzolo le premier août
mil huit cent soixante quinze fils de
Luigi Coppi à Brenzone et de
Hortense née Tizzi
à devecce

2. Pellucchi Thérèse - Martha
célibataire
sans profession

originaire de Bière (Novare Italie) domiciliée à
au lieu né à
Lausanne le trente un octobre
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Jean - Vatsch Pellucchi à Genève et de
Maria Rosa née Todeschi
à devecce

Comme témoins :

- 1. Louis Bury, agent de police, aux Planches
- 2. Ernest Peyrollaz, agent de police, aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches, le 20 novembre,
à Bière le 19 décembre 1915 et à Pozzolo
le 30 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

heureux, le dix huit mars mil
neuf cent seize.

Pièces déposées :

- Cartes de naissance des fiancés.
- Certificats d'état libre des fiancés.
- Certificats de publication et de non opposition.
- Permis de célébration du Département de justice et Police du 6 mars 1916.

Communiqué à la chancellerie
le 18 III 16.

Les époux :

Charles Coppi
Thérèse Coppi

Les témoins :

L. Meury.
E. Peyrollaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 20.
Tschet - Schauer

Par jugement du Tribunal du District de Yverdon rendu en date du 23 novembre 1914 et déclaré définitif et exécutoire le 26 décembre 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 15 janvier 1915
L'officier de l'état civil
A. Rothold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschet Arthur - Félix
célibataire
employé de commerce
originaire de Yverdon domicilié à
Chermes Châtelard né à
La Courmayeur (Châtelard) le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Auguste - Oime Tschet menuisier et de
Louise - Ida ne Rosine
à Chermes

2. Schauer Josephina
célibataire
modeste
originaire de Hinich (Pavane) domiciliée à
Chermes précédemment à Zurich née à
Hinich le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Rosa Polster à Zurich et de

Comme témoins :

- 1. Marcel Jeanmonod sellier à Yverdon
- 2. Gottfried Reber à Chermes

Les publications ont eu lieu à Yverdon et au Châtelard le 4 mars, à Zurich et à Hinich le 2 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée.
- Contestations de parenté des fiancés
- Certificat de publication sans opposition.

Les époux :

Arthur Tschet
Josephine Schauer

Les témoins :

Marcel Jeanmonod
Gottfried Reber

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Communiqué à Yverdon et à la chancellerie le 27. III. 16.

Registre des mariages A.

N° 21.
Doria - Monetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doria - Ernesto
celibataire
célibataire
originaire de Tenite Italie domicilié à
Tenex Châteland né à
Tenite le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Doria - Antonia Doria devede et de

à
2. Monetti Giuseppa
celibataire
célibataire
originaire de Milan Italie domiciliée à
Tenex née à
Milan le trois mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Alessandro Monetti devede et de
Linda ne Pestelli

à Milan

Comme témoins :

- 1. Arturo Arturo célibataire à Tenex
- 2. Rosa Ottilio marchand à Trin

Les publications ont eu lieu à Châteland le 27 octobre, à Tenite le 12 décembre 1915 et à Milan le 9 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Tenex, le vingt-sept mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats d'état libre des fiancés
Certificats de publication et de non opposition
Ordonnance de célébration du Département de Genève et Phil du 9 février 1916.

Les époux :

Doria Ernesto
Doria Giuseppa

Les témoins :

Arturo Arturo
Rosa Ottilio

L'officier de l'état civil :

A. Pustelli

Communiqué à la chancellerie le 28. III. 1916.

Registre des mariages A.

N° 22
Baumann-Frigerio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann, Auguste
célibataire

Voiturier
originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à
Glion, Mandes - Hauts né à
Glion le vingt en Septembre
mil huit cent quatre vingt six fils de
Pierre Baumann, décédé et de
Marie Christine née Martin

à Glion

2. Frigerio Marie Catherine
célibataire

Sans profession
originaire de Moltrasio (Côme, Italie) domiciliée à
Glion née à
Grandchamp sur Glion le dix Mai
mil huit cent quatre vingt huit fille de
Charles Dominique Frigerio, juriste et de
Marie Catharina née Hoffmann

à Glion

Comme témoins :

- 1. Robert Maron, sellier aux Mandes
- 2. Emile Baumann, voiturier à Territet

Les publications ont eu lieu à Grindelwald le quinze Décembre
aux Mandes le quatorze décembre de l'année dernière,
et à Moltrasio le vingt quatre février de
cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux le vingt huit Mars mil
neuf cent seize

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés
- Certificat d'état libre de la
fiancée
- Certificats de publications et
de non opposition

Les époux :

Auguste Baumann
M. Baumann

Les témoins :

Emile Baumann
R. Maron

L'officier de l'état civil :

Moutoux

Communiqué à Grindelwald et à
la Mairie le 30. III. 1916

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 23.
Vuichoud - Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuichoud Jean Louis
célibataire

manœuvre

originaire de Châtelard domicilié à

La Forclaz (Planchet) né à

aux Planchet le dix sept Mars

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Philippe Auguste Vuichoud, serrurier et de

Rosaline Augustine née Gaillard

à La Forclaz

2. Pittet Martine Emma

célibataire

rapatriée

originaire de La Tour (Fribourg) domiciliée à

La Forclaz née à

Romont le quatorze Mai

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Joseph Pittet et de

Elise née Forme

à Nicod

Comme témoins :

1. Auguste Vuichoud à La Forclaz

2. Jules Fée, aussi à La Forclaz

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planchet
le dix neuf Mars et à La Tour le vingt
Mars de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit Avril
mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés. Certificats de publications et de non opposition

Les époux :

Jean Vuichoud
Emma Vuichoud

Les témoins :

Auguste Vuichoud
Jules Fée fils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la jeune le 8 V 1916

Registre des mariages A.

N^o 24.
Ramelet. Gaydon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet Albert - Charles
célibataire
métallurgiste
originaire de Orbe domicilié à
Charent, Châtaignand né à
Orbe le trois avril
mil huit cent quatre - vingt - huit fils de
Arnold - Charles Ramelet et de
Marie ne Robitaz

2. Gaydon Marguerite - Anna
célibataire
femme de chambre
originaire de Gyroux (Aube - Savoie) domiciliée à
Charent née à
Gyroux le vingt - neuf juin
mil huit cent quatre - vingt - cinq fille de
Claude - François Gaydon et de
Celestine ne Audry
à Charent

Comme témoins :

- 1. Alois Jacob électeur à Charent.
- 2. Edmond Normet, commissaire aux Châmbes.

Les publications ont eu lieu à Châtaignand le 22 mars 1916
Orbe le 23 mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Charent, le trois avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition.
Certificats de capacité matrimoniale
de la fiancée.

Les époux :

Ramelet Albert
Ramelet Emma

Les témoins :

Alois Jacob
viiiiiii

L'officier de l'état civil :

H. Bertholet

Communiqué à Orbe et à la
chancellerie, le 15 avril 1916

Registre des mariages A.

N° 25.

Rapaz - Keschler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapaz Emile _____
 célibataire _____
 employé au tramway _____
 originaire de Berx _____ domicilié à
 Châblon (Châblon) _____ né à
 Jusé _____ le dix-huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Jean-Antoine Rapaz _____ et de
 Louise née Amiguet _____
 à Jusé _____

2. Keschler Bertha - Rosalie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Schibbelbach (Schryg) _____ domiciliée à
 Châblon _____ née à
 Châblon _____ le quatorze janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Henri-Léon Keschler _____ et de
 Marie-Antoinette née Oeschbacher _____
 à Châblon _____

Comme témoins :

1. Emile Keschler employé au tramway à Châblon.
2. Marie Chevaley constructeur au Baret

Les publications ont eu lieu à Châblon le 10 à Berx le 11
 et à Schibbelbach à Châblon le 15 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châblon le quinze avril mil neuf cent
 seize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 Certificat de publication et
 de non opposition

Les époux :

Emile Rapaz
 Bertha Rapaz

Les témoins :

E. Keschler
 Marie Chevaley

L'officier de l'état civil :

E. Bartholod
 Sec.

Communiqué à Berx et à Schibbel-
 bach (Schryg) le 15 avril 1916

Registre des mariages A.

No 26

Coehard - Matti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coehard Eugène
plâtrier
célibataire

originaire de Châtelard domicilié à
au Trait (Blanches) né à
La Courvenaz Châtelard le seize août
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Eugène Coehard ditant et de
Marie - Louise ne Spitz
au Trait.

2. Matti Julia - Rosa
célibataire
femme de chambre

originaire de Oberwil i. S. (Berne) domiciliée à
Fleurier née à
Fleurier le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jacob Matti cantonnier et de
Anna - Maria ne Kuntz
à Fleurier

Comme témoins :

- 1. Louis Spitz, cantonnier à Thonon.
2. Edmond Romet, commissaire aux Planches

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches, le 29 mars et à Fleurier et à Oberwil le 30 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Certificats de publication et de non opposition

Les époux :

E. Coehard
Julia Coehard

Les témoins :

Dionne Louis Spitz

L'officier de l'état civil :

A. Nestlé

Communiqué à Fleurier et à Oberwil (Berne) le 10 avril 1916

Registre des mariages A.

No 25
Trébel. Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trébel Charles - Henri
célibataire
arpenteur

originaire de Blanches domicilié à
Peytau né à

Peytau (Blanches) le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Timoné - Jules Trébel cèl. cantonnier et de
Maria - Anna nee Herren
à Peytau

2. Herren Bertha - Béa
célibataire
couturière

originaire de Steunegg (Rom) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le quinze décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Christian Herren, cordonnier à Lausanne et de
Anna - Maria nee Trébel
à décédée

Comme témoins :

- 1. Frida Herren à Lausanne
- 2. Christian Herren cordonnier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Peytau et aux Blanches le 2 mars
à Steunegg à Emmenthal à Lausanne le 4 mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept avril mil neuf cent
dix

Pièces déposées :

Acte de naissance des Timoné
Certificats de publication et
de non opposition

Les époux :

Trébel Charles
Berthel Béa

Les témoins :

Frida Herren
Chr. Herren

L'officier de l'état civil :

E. P. [Signature]

Communiqué Lausanne et à
Steunegg, le 17 avril 1916

Registre des mariages A.

No 21.

Rutishauser - Gurtner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rutishauser Eugène _____
 célibataire _____
 sellier _____

originaire de Scherzingen (Thurgovie) _____ domicilié à
 Vernex (Châtelard) _____ né à
 Scherzingen _____ le quatre septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Albert Rutishauser, de _____ et de
 Aline née Rutishauser _____

à Scherzingen _____

2. Gurtner Rosina _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Hahlern (Berne) _____ domiciliée à
 Vernex _____ née à
 Ini (Zimmerwald) _____ le cinq décembre _____
 mil huit cent dix-sept _____ fille de
 Christian Gurtner _____ et de
 Maria née Trachtel _____

à de _____

Comme témoins :

1. Selue Rutishauser à Scherzingen _____
 2. Ernest Trachtel, cavière, à Vernex _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Scherzingen
 et à Hahlern, le 28 février 1916 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreaux _____ le vingt-deux avril mil neuf
 cent seize _____

Pièces déposées :

Décret de naissance des fiancés.
 Certificats de publication et
 de non opposition.

Les époux :

Rosa Rutishauser
 Eug. Rutishauser

Les témoins :

Selue Rutishauser
 Ernest Trachtel

L'officier de l'état civil :

J. Rothblat

Communiqué à Scherzingen (Thurgovie)
 et à Hahlern (Berne) le 22 avril
 1916 _____

Registre des mariages A.

N° 29
Brandenberger
Rezzonico

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brandenberger Ernst
célibataire

militaire

originaire de Fürich et de Bärenwil domicilié à

Lugano né à

Fürich le vingt six décembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Giovanni Brandenberger et de

Emma née Happeler

à Fürich.

2. Rezzonico Elvira

divorcée de Giovanni Dogio le 9 Mars 1916

sepatante

originaire de Lugano domiciliée à

Lugano née à

Grenoble (France) le vingt sept septembre

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Pierre Rezzonico et de

Catherine née Bernasconi

à Lugano

Comme témoins :

1. Ernest Richard secrétaire municipal

2. Georges Estoppey, agent de police

Les publications ont eu lieu à Fürich le 8 Avril, à

Bärenwil le 9 Avril et à Lugano

le 5 Avril de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Montreux le vingt neuf Avril

mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication
de l'un par l'officier de
l'état civil de
Lugano le 25 Avril
1916.

Les époux :

Ernest Brandenberger.

Elvira Brandenberger

Les témoins :

E. Richard

G. Estoppey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Fürich, Bärenwil
et Lugano le 1 Mars 1916.

Registre des mariages A.

N° 30
Rey - Buchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Francesco Giuseppe Emanuele
célibataire
journalier
originaire de Saint Christophe (Tunis, Italie) domicilié à
aux Planches né à
Saint Christophe le dix-sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Giuseppe Rey, décédé et de
Clementina née Ruffino
à aux Planches

2. Buchet Julia
célibataire
Sans profession
originaire de Olloy domiciliée à
Olloy (Châtellard) née à
Olloy le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri Buchet et de
Caroline née Pittener Ruff
à Chemex

Comme témoins :

- 1. Georges Estoppey, agent de police
- 2. Louis Mayor, comptable

Les publications ont eu lieu à Saint-Christophe le Douze Avril, aux Planches le dix-huit février, à Hémignoz le vingt février à Olloy le dix-neuf février et au Châtellard le dix-huit février de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mois de Mars, le doux-huit mil huit cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de naissance au mariage du fiancé. Certificats de publication de bans et de non opposition. Certificat de célébration délivré par le Département de l'Est et de la Policie

Les époux :

Joseph Rey
Julia Rey

Les témoins :

G. Estoppey
L. Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie, Olloy, Hémignoz, le 4 mai 1916

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 31,
Stange-Mauch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stange Erich Wilhelm Richard
Célibataire
Cuisinier

originaire de Gossens domicilié à
Valmout sur Territet (Manches) né à
Höchstadt (Anhalt) le vingt un novembre
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Wilhelm Stange, commerçant et de
Luise née Stöckmann
à Höchstadt

2. Mauch, Maria
Célibataire

Sans profession
originaire de Gossheim (Wurtemberg) domiciliée à
Lausanne née à
Gossheim le sept décembre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Christ Mauch dit dit et de
Victoria née Herberle
à Mellingen (Baden)

Comme témoins :

- 1. Auguste Baumann à Glion
- 2. Robert Mauch aux Manches.

Les publications ont eu lieu à Gossens le 30 Mars, aux
Manches le 29 Mars, à Gossheim le 8 Avril
et à Lausanne le 30 Mars de cette
année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutheux, le onze Mai mil
huit cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de capacité matril
moniale de la fiancée. Certific
fiets de publications et de
non opposition - Le décret du
Grand Conseil du 5 Novembre 1915
recomandant le fiancé bourgeois
de la commune de Gossens lui
a été remis

Communiqué à la chancellerie à
Gossens et à Lausanne, le 11 Mai
1916

Les époux :

Erich Stange
Maria Stange

Les témoins :

Aug. Baumann
R. Mauch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 32
Tournard - Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tournard, Emile Emile
célibataire
typographe
originaire de Tramelan-dessous (Berne) domicilié à
La Bourne (Châtdard) né à
Tramelan-dessous le vingt deux Mars
mil huit cent quatre vingt fils de
Daniel Emile Tournard, décédé et de
Sophie Ana née Tournard
à Tramelan

2. Chapuis Adrienne Raymonde
célibataire
couturière
originaire de Boufol (Berne) domiciliée à
La Bourne née à
Boufol le deux septembre
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Josph Chapuis, décédé et de
Chara née Endelin
à Boufol

Comme témoins :

- 1. Charles Pelfini électicien à La Tour de Peiz
- 2. Hedvige Pelfini à La Tour de Peiz

Les publications ont eu lieu à Tramelan et au Châtdard
le 11 Avril, à Boufol le 12 Avril de cette
année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze Mai mil
neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publications
et de non opposition.

Les époux :

Tournard
Raymonde Tournard

Les témoins :

Joseph Pelfini
E. Pelfini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Tramelan - Junas
et à Boufol, le 11 mai 1916

Registre des mariages A.

N° 34

Colomb - Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colomb Marie - Paul
célibataire
garant

originaire de Saint - Prex domicilié à
Saint - Prex né à
Saint - Prex le vingt - quatre avril
mil huit cent quatre - vingt - un fils de
Edouard - Julien Colomb et de
Louise - Eugène née Decollagny
à Saint - Prex

2. Perret Suzanne
célibataire
sans profession

originaire de Châblard domiciliée à
aux Planchet née à
aux Planchet le quatorze juillet
mil huit cent quatre - vingt - dix fille de
Léon Perret, décédé et de
Louise née Hommes
aux Planchet

Comme témoins :

1. Charles Hommes, propriétaire, aux Planchet
2. Jean Perret, notaire, aux Planchet

Les publications ont eu lieu à Saint - Prex au Châblard
et aux Planchet le 27 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - sept mai mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Saint - Prex en date du 11 mai
1916

Les époux :

Maria Colomb
Suzanne Colomb

Les témoins :

ATTOUDES
Jean Perret

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Communiqué à Saint - Prex, le 17
mai 1916

Registre des mariages A.

N^o 35
Genier - Proye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Emile
célibataire
journalier
originaire de Thierrens domicilié à
Charent (Châtelard) né à
Cun (Châtelard) le treize octobre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Charles-François Genier à Charent et de
Virginie née Polleand
à Thierrens

2. Proye Albertine
célibataire
cuisinière
originaire de Nuvilly (Fribourg) domiciliée à
Charent née à
Nuvilly le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Gontault Proye et de
Georgine-Philomène née Duby
à Nuvilly

Comme témoins :

- 1. Edmond Bonnet, commissaire aux Pranchet.
- 2. Edmond Wandflüh, agent aux Pranchet

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 12, à
Nuvilly le 13 et à Thierrens le 14 janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-neuf mai mil
neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition

Les époux :

Genier Emile
Proye Albertine

Les témoins :

Edmond
E. Wandflüh

L'officier de l'état civil :

A. Bartholod

Communiqué à A. Leige et à
Nuvilly le 29 mai 1916

Registre des mariages A.

N° 26
Sury - Galy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sury Joseph
celibataire
Sous-lieutenant au 59^{me} d'Infanterie
originaire de St-Jean-de-Torget (Ariège) domicilié à
Calmont, Haute-Garonne né à
St-Jean-de-Torget le deuxième
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Polusien Sury et de
Marie Pousquet
à Calmont

2. Galy Marie-Hugdelaine
célibataire
institutrice
originaire de Montégut (Ariège) domiciliée à
Aigues-Junket (Ariège) née à
Montégut le vingt
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Joséph-Bernard Galy et de
Apollonie Decan
à Aigues-Junket

Comme témoins :

- 1. Auguste Louis chef de bataillon au 59^{me}
 - 2. Albert sous-lieutenant au 58^{me}
 - 3. Maurice Edouard chef de bataillon au 144^{me}
 - 4. Favard sous-lieutenant au 81^{me}
- Les publications ont eu lieu à Calmont le 13 mai et à Aigues-Junket le 13 mai et à Calmont le 14 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montégut, le deux juin mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Promesse de mariage des fiancés
- Contentement des parents des fiancés
- Certificats de publication
- Certificat de capacité matrimoniale
- Permis de célébration du Département de Justice et Police en date du 2 juin 1916.

Les époux :

Sury Galy

Les témoins :

Sury Galy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie
le 2 juin 1916

Registre des mariages A.

N° 37.

Guidetti - Maulini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidetti, Amabile - Renzo - Battista _____

célibataire _____

cocher _____

originaire de Quittengo (Novare, Italie) _____ domicilié à

Clarens _____ né à

Quittengo _____ le vingt-sept janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Tommaso Guidetti _____ et de

Anna née Tiburzio } décédés _____

à _____

2. Maulini, Giuseppina _____

célibataire _____

domestique _____

originaire de Agrano (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Agrano _____ le dix-neuf mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Eurio Maulini, cordonnier _____ et de

Luigia née Anclisi _____

à Agrano _____

Comme témoins :

1. Mason, Giovanni, tailleur à Montreux. _____

2. Schaller, Athanas, chauffeur à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Clâtélard le 22 mars, à Quittengo

le 13 avril et à Agrano le 21 avril 1916. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois juin mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Consentement des parents de la fiancée

Certificats d'état libre des fiancés

Actes de publication et de non-

opposition _____

Permis de célébration du Département

de Justice et Police du 12 mai 1916

N° 38. - _____

Communiqué à la chancellerie le

3 juin 1916 _____

Les époux :

Guidetti Amabile

Guidetti Giuseppina

Les témoins :

Mason Giovanni

délégué Schaller.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 38.

Delapraz - Salzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delapraz, Edouard-Henri _____
 célibataire _____
 employé C.F.F. _____
 originaire de Corsaux _____ domicilié à
 Clarens (Châtelard) _____ né à
 Chardonne _____ le dix juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Samuel-Henri Delapraz, _____ et de
 Julie née Chandet _____
 à Clarens _____

2. Salzmann, Florentine _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Naters (Valais) _____ domiciliée à
 Clarens _____ née à

Naters, im Dorf _____ le trente mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Moritz Salzmann, décédé _____ et de
 Katharina née Salzmann _____
 à Naters _____

Comme témoins :

1. Cocharod, Louis, journalier à Clarens. - _____
2. Schaller, Athanas, chauffeur à Clarens. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Naters le 19, à
 Corsaux le 20 mai 1916. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit juin mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Corsaux (Corsier) et à
 Naters, le 8 juin 1916

Les époux :

Delapraz Edouard
 Delapraz Florentine.

Les témoins :

Cocharod Louis
 Schaller.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 39.

Banderet - Käch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Banderet, Louis - Auguste _____
 veuf de Rose née Cousin dès le 26 février 1916 _____
 fonctionnaire postal _____
 originaire de Fresens (Neuchâtel) _____ domicilié à
 au Chiène (Châtelard - Montreux) _____ né à
 aux Terrières _____ le trente août _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - treize _____ fils de
 Auguste Banderet, employé aux Chemins de fer _____ et de
 Louise - Ida Bolle - Picard _____
 aux Terrières _____

2. Käch, Louise - Emma _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Champion (Berne) _____ domiciliée à
 Bon-Port (Planches - Montreux) _____ née à
 Carouge _____ le vingt - huit novembre _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de
 Marguerite - Charlotte Käch _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Aubry, Lucien, employé postal à Montreux. - _____
2. Hermann, Adam, cafetier à Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 4,
 à St. Aubin et à Champion le 5 mai 1916. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit juin mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 l'acte de décès de la 1^{re} femme du
 fiancé se trouve au Vol. XIV. fol. 303.
 N° 36. - _____

Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Fresens et à
 Champion, le 8 juin 1916 _____

Les époux :

Banderet Louis
 Louise Banderet

Les témoins :

Lucien Aubry
 Adam Hermann

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 40.

Sollberger - Maret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sollberger, Hans _____
 célibataire _____
 portier _____
 originaire de Wynigen (Berne) _____ domicilié à
 Yvernes (Châtelard) _____ né à
 Derendingen _____ le dix-neuf mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Johann Sollberger _____ et de
 Lina née Tiffenegger _____
 à Aarburg. _____

2. Maret, Marie-Mathilde _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Conthey (Valais) _____ domiciliée à
 Villeneuve _____ née à
 Plan Conthey _____ le trente-un mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Casimir Maret _____ et de
 Célestine née Evéquoz _____
 à Conthey _____

Comme témoins :

1. Casimir Maret, agriculteur à Conthey _____
 2. Reichtry Robert, restaurateur à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Villeneuve, et à
 Wynigen le vingt, à Conthey le vingt-un mai 1916. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix juin mil neuf cent seize. -

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Hans Sollberger
 Mathilde Sollberger

Les témoins :

Maret Casimir
 Reichtry Robert

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Wynigen (Berne)
 Conthey et Villeneuve le 10 juin
 1916 _____

Registre des mariages A.

N° 41.

Voutaz - Bride

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voutaz, Charles _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Aigle _____ domicilié à
 Fontanney s/ Aigle _____ né à
 Fontanney s/ Aigle _____ le vingt-neuf janvier _____
 mil huit-cent-soixante-seize _____ fils de
 Jean-Abram-François Voutaz, cafetier _____ et de
 Marie née Burkhalter _____
 à Fontanney s/ Aigle. - _____

2. Bride, Céline-Augustine _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Château d'Oex _____ domiciliée à
 Aigle _____ née à
 Pontyrière Leysin _____ le vingt-quatre janvier _____
 mil huit-cent-quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jules-Louis Bride, agriculteur _____ et de
 Méry née Corthésy _____
 à Aigle _____

Comme témoins :

- 1. Ernest Seyrollaz, agent de police. - _____
- 2. Edouard Bossion, cocher, les deux à Montreux. - _____

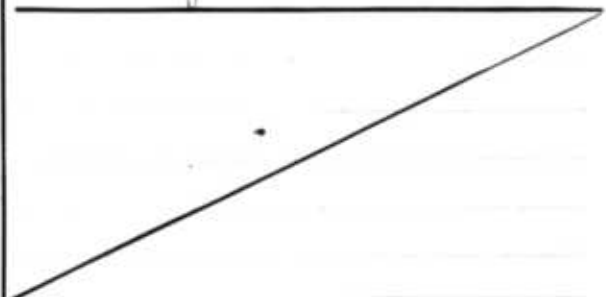
Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-huit, à Château d'Oex le vingt-neuf décembre mil neuf cent quinze. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize juin mil neuf cent seize. - _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil d'Aigle du 4 avril 1916. - _____



Communiqué à Aigle et à Château d'Oex le 13 juin 1916 _____

Les époux :

Charles Voutaz
 Augustine Voutaz

Les témoins :

Seyrollaz
 Bossion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 500 f. d.

N° 42.

Maffioli-Francey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maffioli, Léon
célibataire
appareilleur
originaire de Granges (Valais) domicilié à
Territet (Planches) né à
Territet le trois août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Marc Maffioli, décédé et de
Anna-Maria-Françoise née Steiner
à Territet

2. Francey, Aline - Marie
célibataire
repasseuse
originaire de Orbaz (Valais) domiciliée à
Bex née à
Dailon le douze août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Joseph-Eugène Francey, agriculteur à Bex et de
Josephine née Bertuchoz, décédée
à

Comme témoins :

- 1. Barth, Louis, mécanicien à Territet
2. Scher, Henri, menuisier à Territet

Les publications ont eu lieu aux Planches, le six, à Orbaz, Bex
et à Granges le huit juin, mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six juin mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement de la mère tutrice du fiancé
Certificat médical
Autorisation à mariage du
Conseil d'état du 5 juin 1916.
Actes de publication et de non-
opposition.

Communiqué à Granges, Orbaz et
Bex, le 26 juin 1916

Les époux :

Léon Maffioli
Aline Maffioli

Les témoins :

Barth Louis
Scher Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par décision du 6 juillet 1914 le Conseil
d'Etat du Canton de Valais a autorisé Léon Maf-
fioli, deligné ci-dessus, à changer de nom en appli-
cation de l'article 30, C.C.S. et à porter à l'avenir
celui de "Maffioli-
Montreux, le 4 août 1914
OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
con. Granges, Orbaz, Bex, le 26 juin 1916

Registre des mariages A.

N° 43.

Rabattoni - Burgos.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rabattoni, Alessio
 veuf de Marie-Sabine née Chabod, dès le 4 janvier 1912.
 chauffeur
 originaire de Bergozzo (Novare, Italie) domicilié à
Ternex (Châtelard) né à
Bergozzo le treize juin
mil huit cent soixante-dix fils de

Antonio Rabattoni et de
Catharina née Manini } décédés
 à _____

2. Burgos, Marie-Françoise
 célibataire
 sans profession
 originaire de Villeneuve (Aoste, Italie) domiciliée à
Ternex née à
Villeneuve le cinq juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Pierre Burgos, agriculteur à Villeneuve et de
Marie-Désirée née Grey, décédée
 à _____

Comme témoins :

1. Viscardi, Laurent, menuisier à Montreux.
2. Wandfluh, Edmond, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le treize-mars, à Bergozzo le dix-huit mai et à Villeneuve le vingt-trois mai
mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre des fiancés
 Lettre du consulat pr. acte de 1^{er} mariage
 et acte de décès de la 1^{re} femme
 Actes de publication et de non-
 opposition
 Formis de célébration du Département
 de Justice et Police du 5 juin 1916. -

Communiqué à la Chancellerie
 le 5 juillet 1916

Les époux :

Rabattoni Alessio
Rabattoni Françoise

Les témoins :

L. Viscardi
E. Wandfluh
 agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 44.

Requin-Zurbrugg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Requin, Auguste-Alfred _____
célibataire _____

ébéniste _____

originaire de St. Léger La Chiesaz _____ domicilié à

Clarens (Châtelard) _____ né à

Clarens _____ le dix juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de

Jules-Edmond Requin, décédé _____ et de

Louise-Adèle, née Dubochet _____

à Clarens _____

2. Zurbrugg, Aline _____
célibataire _____

Sommelière _____

originaire de Kandergrund (Berne) _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Monteillerrière Chexbres _____ le dix avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Abraham Zurbrugg, décédé _____ et de

Elisabeth, née Maurer _____

à Chexbres _____

Comme témoins :

1. Adolphe Cardinaux, maître charpentier à Clarens. _____

2. Ferret Ernest, manoeuvre à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quinze juin, à St. Léger et à Kandergrund le seize juin mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois juillet mil neuf cent seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____

Consentement de la mère de la _____

fiancée _____

Actes de publication et de non- _____

opposition. _____

Les époux :

Requin

et Zurbrugg

Les témoins :

A. Cardinaux

E. Ferret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à St. Léger La Chiesaz
et à Kandergrund (Berne)
le 3 juillet 1916. _____

Registre des mariages A.

N° 45.

Jossi - Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jossi, Otto

veuf de Rosa née Lerch dès le 22 décembre 1913

tailleur

originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à

Plion (Planches) né à

Diemerswil le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Bendicht Jossi, à Diemerswil et de

Anna-Maria née Locher, décédée

à

2. Krieg, Ida

célibataire

cuisinière

originaire de Münchenbuchsee (Berne) domiciliée à

au Trait (Planches) née à

Münchenbuchsee le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Albert-Friedrich Krieg et de

Madgalena née Spring

à Münchenbuchsee

Comme témoins :

1. Tommet, Edmond, agent de police aux Planches.

2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches.

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Grindelwald et à Münchenbuchsee le dix-neuf juin mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès de la 1^{re} femme

du fiancé

Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

Otto Jossi.

Ida Krieg

Les témoins :

Tommet

E. Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Grindelwald
et à Münchenbuchsee le
4 juillet 1916

Registre des mariages A.

N° 46

Chatelanat - Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelanat, Edouard _____
 célibataire _____
 employé au tramway _____
 originaire de Dompierre et Mondon _____ domicilié à
 au Chêne (Châtelard) _____ né à
 aux Chevalleyres près Blonay le huit-juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 Edouard-Philémon Chatelanat, décédé _____ et de
 Emma-Elise-Louise Morand, née Bonjour _____
 au Chêne _____

x 2. Cherix, Bertha-Armandine _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Bex _____ domiciliée à
 au Chêne _____ née à
 au Chêne _____ le trois mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Jules-François Cherix _____ et de
 Angèle-Armandine, née Terrenoud } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Seyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches, _____
 2. Hermann Adam, cafetier à Montreux, _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Mondon le vingt-huit juin, à Dompierre et à Bex le vingt-neuf juin, mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Chatelanat Edouard
 Bertha Chatelanat

Les témoins :

Adam Hermann
 Seyrollaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Dompierre, Mondon et Bex, le 15 juillet 1916.

Registre des mariages A.

N^o 47.

Boller - Wagner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boller, Heinrich - Jakob
 veuf de Berta née Roget dès le 2 octobre 1915
 voyageur de commerce
 originaire de Egg (Zürich) domicilié à
 Ternier - Montreux (Châtelard) né à
 Mönchaltorf in der Weid le sept mars
 mil huit cent soixante - six fils de
 Hans - Kaspar Boller et de
 Elisabetha née Hardmeier } décédés

2. Wagner, Anna
 divorcée en secondes nocces de Oswald - Martin Stiebel dès le 24 mars 1910
 ménagère
 originaire de Butwil (Argovie) domiciliée à
 Ternier - Montreux née à
 Stenzenberg auf der Matt le vingt - trois octobre
 mil huit cent soixante - neuf fille de
 Johann - Jakob Wagner, à Bâle et de
 Anna - Lina née Hürlimann, décédée

Comme témoins :

1. Georges Henbach, négociant à Interlaken.
2. Maria Stiebel, couturière à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt - quatre, à Egg, et à
 Butwil le vingt - six juin mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - deux juillet mil neuf cent
 seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 Acte de mariage avec inscription du
 divorce de la fiancée
 Actes de publication et de non -
 opposition.

Communiqué à Egg (Zürich) et à
 Butwil (Argovie) le 22 juillet
 1916

Les époux :

F. Boller
 A. Wagner

Les témoins :

M. Stiebel
 G. Henbach

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

N^o 48.

Depallens-Destraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depallens, Ferdinand - Auguste
 veuf de Marie née Cotter des le 16 août 1912
 agriculteur
 originaire du Châtelard domicilié à
 Chernes (Châtelard) né à
 Pertil le six juillet
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Eugène Depallens et de
 Marguerite - Lucrèce née Vétaz } décédés
 à

2. Destraz, Anna
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Ebberes domiciliée à
 Puidoux née à
 Puidoux le trente juillet
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
 Louis Destraz, décédé et de
 Jeanne-Amélie née Pasche
 à Puidoux

Comme témoins :

1. Depallens, Pierre, pionnier à Clarens
 2. Pasche, Louis-Alfred, charpentier à Corelles le Torat.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Ebberes le vingt-six
 à Puidoux le vingt-sept juin mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-deux juillet mil neuf cent
 seize

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé avec ins-
 cription du décès de sa 1^{re} femme
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-oppo-
 sition.

Les époux :

Auguste Depallens.
 Anna Depallens

Les témoins :

Pierre Depallens
 Louis Alfred Pasche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Ebberes et à Puidoux
 le 22 juillet 1916

Registre des mariages A.

N° 49

Müller-Dufaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Samuel
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Boltigen (Berne) domicilié à
 Chernes (Châtelard) né à
 Aigle le seize octobre
 mil huit cent soixante-seize fils de

Jacob Müller et de
 Lina-Marie née Burri
 à Paris

2. Dufaux, Adèle-Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de Châtelard domiciliée à
 Chernes née à
 Ternex-dessus le vingt-un septembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Eugène-François-Jaques Dufaux et de
 Marguerite née Deluz
 à Chernes

Comme témoins :

1. Robert Baron, sellier aux Planches.
2. Rutlicaz Gustave, employé aux Planches.

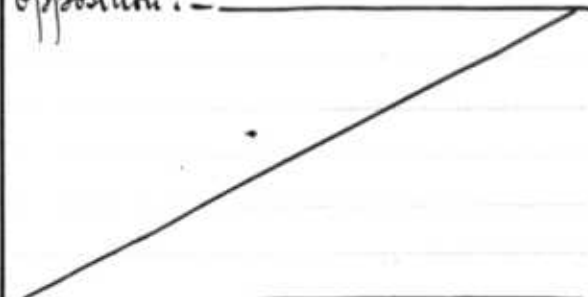
Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente et à Boltigen le trente
 un mai mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept juillet mil neuf cent
 seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.



Communiqué à Boltigen (Berne)
 le 22 juillet 1916

Les époux :

Samuel Müller
 Adèle Müller

Les témoins :

R. Baron
 G. Rutlicaz

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

Par jugement du Tribunal de District
 de Nyon rendu
 en date du 4 octobre 1913 déclaré
 définitif et exécutoire le 20 décembre
 1913, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel le défendeur
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 4 janvier 1914

L'officier de l'état civil

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 50.

Trentaz - Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trentaz, Pierre-Joseph _____
célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Donés (Twin, Italie) _____ domicilié à

Clarens (Châtelard) _____ né à

Donés _____ le treize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Baptiste Trentaz, décédé _____ et de

Marie-Félicité née Léley _____

à Donés _____

2. Magnin, Marie-Patience _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Charvat Valais _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Charvat _____ le sept octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Prosper Magnin, agriculteur _____ et de

Marie-Eugénie née Giroud _____

à Charvat _____

Comme témoins :

1. Millier, Théodore, ferblantier à Clarens _____

2. Goel, Louis, chauffeur à Veritot _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Martigny-Ville le
vingt-deux décembre mil neuf cent quinze, à Dully le six juillet
mil neuf cent seize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le vingt-neuf juillet mil neuf cent
seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____

Certificat d'état libre du fiancé _____

Actes de publication et de non _____

opposition. _____

Autorisation de célébration du Département de Justice et Police du

26 juillet 1916. _____

Communiqué à la Chancellerie et

à Charvat (Valais) le 29 juillet

1916. _____

Les époux :

Joseph Trentaz

Marie Trentaz

Les témoins :

Théodore Millier

Louis Goel

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

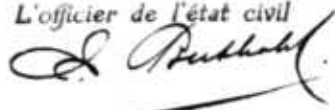
N° 51.

Culerey-Bernasconi

Par jugement du Tribunal de
District de Lausanne rendu
en date du 19 février 1925 déclaré
définitif et exécutoire le 30 avril
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 1^{er} mai 1925

L'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Culerey, Henri-Edouard

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Chiâbles (Fribourg) domicilié à

Yvernes, Commune du Châtelard né à

Estarayer le Lac le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

François-Laurent Culerey, décédé et de

Marguerite née Rey

à Estarayer le Lac

2. Bernasconi, Sophie Emma

célibataire

sans profession

originaire de Curio (Tessin) domiciliée à

Yvernes née à

Rougemont le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Joseph Bernasconi, peintre et de

Emma née Bottier

à Yvernes-Montreux.

Comme témoins :

1. Tiommet, Edmand, agent de police aux Planches.

2. Mutruex Camille, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le huit, à Chiâbles le neuf
et à Curio le dix juillet mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier août mil neuf cent seize

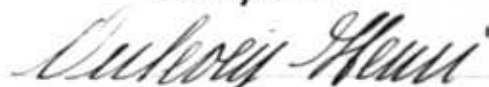

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

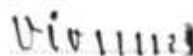
Consentement des parents de la
fiancéeActes de publication et de non-
opposition.

Communiqué à Font (Fribourg)
et à Curio (Tessin) le 2 août
1925

Les époux :

Les témoins :




L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 52.

Meninquant - Goujoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meninquant Marie - Joseph - Edmond
célibataire
sergent au 307^{me} de Infanterie
originaire de Tilligat Charente France domicilié à
Pleuville Charente, actuellement interne à Chambry sur Montreux né à
Tilligat le 07^{se} septembre
mil huit cent quatre - vingt - sept fils de

Jules Meninquant instituteur et de
Goujoux née Labornerie
à Pleuville

2. Goujoux Marie - Matheline
célibataire
institutrice

originaire de Genac Charente France domiciliée à
Pleuville née à
Genac le dix - neuf août
mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de

Pierre Goujoux instituteur et de
Rose - Alexandrine née Tombelle
à Etivac Charente

Comme témoins :

- 1. Jean Meninquant à Pleuville
- 2. Emile Goujoux à Etivac

Les publications ont eu lieu à Pleuville le 12 et au Châteauneuf
le 14 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quatorze août mil neuf cent
dix six

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Promesse de mariage de la fiancée
- Consentements des parents des fiancés
- Certificat de publications de non
opposition
- Certificat de capacité matrimoniale
- Forme de célébration du Département
de justice et Police en date du 2
août 1916

Communiqué à la Chancellerie
le 31 août 1916

Les époux :

Meninquant
M. Meninquant

Les témoins :

Meninquant
Goujoux
M. Meninquant

L'officier de l'état civil :

A. Berthelot

Registre des mariages A.

N° 53.

Montangero - Florio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montangero, Costantino - Onorato - Michele _____
célibataire _____

Cordonnier _____

originaire de Curino (Biella, Italie) _____ domicilié à

Teytaux _____ né à

Curino _____ le vingt-neuf novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Quinto Montangero, cordonnier _____ et de

Angela née Oglietti _____

à Teytaux _____

2. Florio, Marguerite - Marie - Joséphine _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Biasino (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Chailly (Châtelard) _____ née à

Chailly _____ le vingt-huit août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

François-Benjamin Florio, serrurier _____ et de

Emma née Cagionini _____

à Chailly _____

Comme témoins :

1. Montangero Michel, cordonnier à Bex _____

2. Auguste Bannmann, portier à Ghion. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Teytaux le vingt-huit
mars, à Curino le sept juillet et à Biasino le six juillet mil
neuf cent seize _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le vingt-six août mil neuf cent
seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentements des parents des fiancés
Certificats d'état libre des fiancés
Actes de publication et de non-op-
position. _____Autorisation de célébration du
Département de Justice et Police du
15 août 1916. _____Communiqué à la chancellerie
le 1^{er} septembre 1916. _____

Les époux :

Constantin Montangero,

Marguerite Montangero

Les témoins :

Michel Montangero

Auguste Bannmann

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 54

Chinchon - Kuntz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chinchon, Arthur _____
 célibataire _____
 rentier _____
 originaire de Réalmont (Tarn, France) _____ domicilié à
 Ternier-Montreux (Châtelard) _____ né à
 Réalmont _____ le vingt-neuf novembre _____
 mil huit cent soixante-deux _____ fils de
 Charles Chinchon, décédé _____ et de
 Cécile-Marie Gasquet _____
 à Droué (Loir et Cher) _____

2. Kuntz, Caroline _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Niederbronn (Basse Alsace) _____ domiciliée à
 Ternier-Montreux _____ née à
 Niederbronn _____ le six février _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Magdalena Kuntz, à Strassbourg _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Ernest Bertholet, employé, à Montreux. _____
 2. Léon Steffen, fleuriste à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt-cinq mai, et à
 Bad Niederbronn le sept juin mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le trente août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificats de capacité matrimoniale
 des fiancés _____
 Actes de publication et de non-opposition
 Autorisation de célébration du
 Département de Justice et Police
 du 2 août 1916. _____
 Certificat médical pour le fiancé. _____

Communiqué à la Chancellerie le
 2 septembre 1916. _____

Les époux :

A Chinchon
 Caroline Chinchon

Les témoins :

A. Bertholet
 Léon Steffen

L'officier de l'état civil :

Le mariage ci-contre a été célébré
 à l'Hôtel Suisse à Montreux, domicile
 du fiancé, celui-ci étant malade produit
 un certificat médical joint au dossier,
 conformément à l'article 116 du Code civil
 Suisse. _____

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 55.

Vuerchoz - Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuerchoz, Jules-Louis
 veuf de Léa - Bertha née Jungi dès le 8 août 1913
 électricien

originaire de Russigny s/ Morges domicilié à
 Teytaux
 Chessel le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Jules-Henri-Louis Vuerchoz, décédé et de
 Louise-Fanny-Henriette née Vandroz
 en Australie

2. Simon, Marie
 célibataire

ménagère
 originaire de Mauborget domiciliée à
 Chillon (Teytaux)
 Mauborget le vingt-un janvier

mil huit cent soixante-dix-sept fille de
 Henri Simon, décédé et de
 Fanny née Roy
 à Villars-Burquin

Comme témoins :

1. Hausmann, Louis, concierge à Territet.
 2. Jomini Louis, gardien au Château de Chillon.

Les publications ont eu lieu à Teytaux le vingt-deux, à Russigny
 et à Mauborget le vingt-quatre juillet mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreu, le deux septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Liret de famille du fiancé avec inscrip-
 tion du décès de sa 1^{re} femme
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Communiqué à Fiez et à Russigny
 le 4 septembre 1916

Les époux :

Vuerchoz Jules
 Vuerchoz Marie

Les témoins :

Louis Hausmann
 Louis Jomini

L'officier de l'état civil :

J. [Signature] sup.

Registre des mariages A.

N^o 56

Radice - Rara...

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Radice, Francesco-Luigi _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Mezzana - Mortigliengo (Novare, Italie) domicilié à
 Sâles (Châtelard) _____ né à
 Mezzana - Mortigliengo _____ le treize août _____
 _____ mil huit cent soixante-neuf _____ fils de
 Carlo Radice _____ et de
 Anna née Scalabrino } décédés _____
 à _____

2. Rara, Disolina-Tranquilla _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Cravedona (Come, Italie) _____ domiciliée à
 Verey _____ née à
 Cravedona _____ le seize septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Germano Rara, décédé _____ et de
 Anna-Maria née Tellole _____
 à Verey _____

Comme témoins :

1. Ceutti, Leon, voyageur à Verey _____
2. Frontana Angelo, électricien à la Cour de Peilz. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le cinq, à Verey le six,
 à Mezzana - Mortigliengo et à Cravedona le vingt-neuf
 juin mil neuf cent seize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le deux septembre mil neuf cent
 seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats d'état libre des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 14 juillet
 1916. - N^o 56. _____

Communiqué à la Chancellerie
 le 4 septembre 1916 _____

Les époux :

Radice Luigi

Rara Disolina

Les témoins :

Leon Ceutti

Angelo Frontana

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 57.

Dufour - Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Victor - Eugène _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire du Châtelard _____ domicilié à
 Brent (Châtelard) _____ né à
 Brent _____ le trente décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Charles Dufour, décédé _____ et de
 Jeanette - Marguerite - Henriette née Guex _____
 à Brent _____

2. Rosset, Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bougy-Villars _____ domiciliée à
 Corsaux _____ née à
 Corsaux _____ le vingt-sept octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Auguste - Henri Rosset, décédé _____ et de
 Marie née Dubuis _____
 à Corsaux _____

Comme témoins :

1. Mayor Edouard, jardinier à Corsaux _____
2. Bengeli, Edmond, emballer à Corsaux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le neuf, à Bougy-Villars
 le dix et à Corsaux le onze août mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf septembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Communiqué à Bougy-Villars le
 11 septembre 1916 _____

Les époux :

Dufour
 Marg. Dufour

Les témoins :

Mayor Edouard.
 Edmond Bengeli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 58.

Caramanlaki - Unger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caramanlaki, Georges _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Athènes (Grèce) _____ domicilié à
Yvernes - Montreux, Commune du Châtelard _____ né à
Constantinople _____ le vingt août - trois septembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
Paul Caramanlaki, dièdè _____ et de
Eyrudice Stoef _____
à Athènes _____

2. Unger, Irma - Greig _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Safien (Grisons) _____ domiciliée à
Yvernes - Montreux _____ née à
Belmont (Châtelard) _____ le trois septembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - seize _____ fille de
Thomas Unger, hôtelier _____ et de
Elisabeth née Donaldson _____
à Montreux _____

Comme témoins :

1. Thomas Unger, hôtelier à Montreux, _____
2. Donald Unger, à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt - sept et à Safien
le vingt - huit août, mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt - un septembre mil neuf
cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Consentement à mariage de la fiancée _____
Déclaration du consulat hellénique
du 28 août 1916. _____
Actes de publication et de non -
opposition. _____
Autorisation de célébration du
Département de Justice et Police du
8 septembre 1916. N° 78. _____
Communiqué à Safien et Chanceli.
- le 22 septembre 1916 _____

Les époux :

Georges Caramanlaki
Irma Caramanlaki

Les témoins :

Thomas Unger
Donald S. Unger

L'officier de l'état civil :

Le mariage religieux a été célébré à
l'église orthodoxe grecque à Lansanne
le 21 septembre 1916, selon certificat joint
au dossier.

d'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 59.

Piffaretti - Cherrolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piffaretti, Charles-Victor _____
célibataire _____

entrepreneur _____

originaire de Ligornetto (Tessin) _____ domicilié à

Carannes _____ né à

Carannes _____ le vingt-quatre avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Louis-Charles Piffaretti, entrepreneur _____ et de

Marie née Mohni _____

à Carannes _____

2. Cherrolet, Virginie-Trène _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Bonfol (Berne) _____ domiciliée à

Chamby s/ Montreux (Châtelard) _____ née à

Bonfol _____ le vingt-six février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Alcide Cherrolet, décédé _____ et de

Josephine née Chapuis _____

à Chamby _____

Comme témoins :

1. Jules Mami, Maire de Bonfol (Berne) _____

2. Camisius Spycher, juriste à Chamby s/ Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Carannes le vingt-six, au Châtelard
et à Bonfol le vingt-huit août, et à Ligornetto le vingt-
neuf août mil neuf cent seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le vingt-six septembre mil neuf cent
seize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat
civil de Carannes du 12 septembre
1916. _____Communiqué à Ligornetto, Carannes,
Bonfol le 21 septembre 1916 _____

Les époux :

C. Piffaretti
Trène Piffaretti

Les témoins :

Jules Mami
C. Spycher

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 60.

Roberti - Guiblier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roberti, Edmond-Benjamin _____
 célibataire _____
 serrurier _____
 originaire de Mondon _____ domicilié à
 Cavel (Châtelard) _____ né à
 Cojomet (Blonay) _____ le dix-huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Jean-Charles-François Roberti, décédé _____ et de
 Clémence, née Chapuis _____
 à Cavel _____

2. Guiblier, Louisa-Adèle _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Gilly _____ domiciliée à
 Tenet (Châtelard) _____ née à
 Vinzel _____ le treize mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Louis-Frédéric Guiblier _____ et de
 Eugénie-Louise, née Rouge _____
 à Berolle _____

Comme témoins :

1. Guiblier, Henri, jardinier à Clarens. _____
 2. Desarzens, Maurice, employé à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le onze, à Mondon et à
 Gilly le douze septembre mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Montreux, le sept octobre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :
 Roberti Benjamin.
 Roberty Louisa

Les témoins :
 H. Guiblier
 M^{re} Desarzens.

Communiqué à Gilly et Mondon
 le 16 octobre 1916 _____

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 61.

Nidegger - Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nidegger, Gustave - Florantin _____
célibataire _____

seieur _____

originaire de Hauterive (Gruyère, Fribourg) _____ domicilié à

aux Orants s/ Montreux (Châtelard) _____ né à

Estavanens _____ le quinze juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Claude - Etienne Nidegger, _____ et de

Marie - Louise née Gachet } décédés _____

à _____

2. Blanc, Alice - Céline _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire du Châtelard _____ domiciliée à

Chailly (Châtelard) _____ née à

Chailly _____ le huit novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de

David - Henri Blanc, agriculteur _____ et de

Marie - Eugénie née Dufey _____

à Chailly _____

Comme témoins :

1. Carin, Armand, chauffeur à Yver- Montreux _____

2. Magnin Ernest, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le seize et à Hauterive
le dix-sept septembre, mil neuf cent seize _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le sept octobre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Gustave Nidegger
Céline Nidegger

Les témoins :

A. Carin
E. Magnin

L'officier de l'état civil.

Communiqué à Hauterive le
16 octobre 1916 _____

Registre des mariages A.

N^o 62.

Jaquet-Rigazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Charles-Louis _____
célibataire _____

boulangier _____

originaire de Tallorbe et Ballaigues _____ domicilié à

Yverdon _____ né à

Yverdon _____ le vingt-cinq avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Arnold-Auguste Jaquet _____ et de

Félicie-Mélanie née Fabre _____

à Yverdon _____

2. Rigazzi, Louise _____

célibataire _____

originaire de Intragna (Pallanza, Italie) _____ domiciliée à

Yverdon _____ née à

Yverdon _____ le trente septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Philippe-Cyprien Rigazzi, maçon _____ et de

Louise née Heimberg _____

à Yverdon _____

Comme témoins :

1. Jaquet Arnold, boulangier à Yverdon _____

2. Félicie Jaquet-Fabre, à Yverdon _____

Les publications ont eu lieu à Tallorbe, Ballaigues et Yverdon

le six juillet, à Intragna le trois septembre, mil neuf cent

seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le onze octobre mil neuf cent

seize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de
l'état civil d'Yverdon du
10 octobre 1916 _____

Les époux :

Jaquet Charles
Louise Jaquet

Les témoins :

Félicie Jaquet
Jaquet Arnold

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Yverdon, Tallorbe,
Ballaigues, Chaux-de-Fonds le 16
octobre 1916 _____

Registre des mariages A.

N° 63.

Ramsseier - Graf

RECTIFICATION

Par décision du 21 janvier 1959... le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de l'intéressé soit orthographié "Ramsseier" et non "Ramsseier".

Montreux, le 23 janvier 1959 L'officier de l'état civil:

B. Rottler. Communiqué aux officiers de l'état civil de Schlosswil et Chierachen (Berne)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramsseier, Friedrich - Johann... célibataire... maître maréchal... originaire de Schlosswil (Berne)... domicilié à Clarens, Commune du Châtelard... né à Roggenburg... le sept août... mil huit cent quatre-vingt-huit... fils de

Johann Ramsseier... et de Maria - Josephine née Kohler } décédés

2. Graf, Rosa... célibataire... ménagère... originaire de Metendorf (Berne)... domiciliée à Omet (Berne)... née à Ins... le quinze juin... mil huit cent quatre-vingt-quatorze... fille de

Friedrich Graf, Berthe née Guggen... à Omet

Comme témoins :

- 1. Dessibourg, Albert, sellier à Clarens.
2. Schaller Athanas, chauffeur à Clarens.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Schlosswil, à Omet et à Chierachen le vingt-six septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

F. Ramsseier
Rosa Ramsseier

Les témoins :

Dessibourg
Schaller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Schlosswil, Chierachen, le 19 octobre 1946

Registre des mariages A.

N° 64.

Mauray - Pittel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mauray, Félix - Marius _____
célibataire

employé de magasin _____

originaire de Trübroye _____ domicilié à

la Vouvenaz - Montreux (Châteland) _____ né à

Lausanne _____ le vingt mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Jacques-Daniel Mauray, décédé _____ et de

Emilie née Bottaz _____

à Chexbres _____

2. Pittel, Jeanne - Marie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de La Joux _____ domiciliée à

Broc _____ née à

La Joux _____ le onze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Alfred Pittel, en France _____ et de

Lucie née Repond _____

à Broc _____

Comme témoins :

1. Raymondin Henri, négociant à Montreux _____

2. Rosa Husy, à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le seize, à Broc le dix sept, à La Joux le dix-huit et à Trübroye le dix-neuf septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.

Les époux :

Félix Mauray
Jeanne Pittel

Les témoins :

R. Husy
Raymondin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 65.

Morerod - Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morerod, René-Albert

célibataire

instituteur

originaire de Olon

domicilié à

Fenalet rière Bex

né à

Saint Trisphon

le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Marc-Engène Morerod, décédé

et de

Alice née Jourenat

à Saint Trisphon

2. Collet, Elisa-Marie

célibataire

institutrice

originaire de Suchy et Penthéreaux

domiciliée à

Brent (Châtelard)

née à

Brent

le trois août

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Maurice Collet, à Brent

et de

Sophie-Elisa née Generey, décédée

à

Comme témoins :

1. Rommet, Edmond, agent de police aux Planches.

2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Olon, Huémoz et au Châtelard le douze, à Suchy et Penthéreaux le treize, à Bex le quatorze septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bontoux, le quatorze octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Bex du 12 octobre 1916.

Les époux :

R. Morerod
E. Morerod

Les témoins :

Rommet
Richard

L'officier de l'état civil :

F. Rommet

Communiqué à Huémoz, Olon, Bex, Suchy et Penthéreaux, le 19 octobre 1916.

N° 66.

Malera - Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Malera, Wilhelm - Bernard

veuf de Anna - Terema née Furrer dès le 2 avril 1916

chef d'orchestre

originaire de Vinzen (Gridous) domicilié à
Ternier - Montaux (Châtelard) né à

Vinzen le cinq juillet

mil huit cent soixante - douze fils de

Casper - Joseph - Malera et de
Baria née Zahner } décédés

à

2. Tauxe, Edouard - Adèle

célibataire

professeur de piano

originaire de Leyzin, Aigle et Ormont - Dessous domiciliée à
Aigle née à

Aigle le dix - neuf octobre

mil huit cent quatre - vingt - neuf fille de

Louis - Philippe Tauxe et de
Louise - Adèle Oquey née Dumusque

à

Comme témoins :

1. Malera, Emile à Montaux

2. von Ernst Hugo, à Montaux

Les publications ont eu lieu au Châtelard le neuf, à Vinzen, Leyzin,
Aigle et Ormont - Dessous le onze septembre mil neuf cent seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montaux le dix - huit octobre mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

Linet de famille du fiancé avec
inscription du décès de sa 1^{re} femme
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication et de non -
opposition.Communiqué Vinzen, Leyzin,
Aigle, Ormont - Dessous le
13 octobre 1916.

Les époux :

W. Malera
Hedy Malera

Les témoins :

H. V. Brully

Marie Malera

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 67
Dufaux - Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux, Armand
célibataire
agriculteur
originaire de Châtelard domicilié à
Chemes (Châtelard) né à
Chemes le trente-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Eugène-François-Jacques Dufaux, agriculteur et de
Marguerite née Deluz
à Chemes

2. Richon, Lucie-Marie-Louisa
célibataire
ménagère
originaire de La Cour de Peilz et de St. Léger La Chiesaz domiciliée à
Talmont s/ Veiritet (Planches) née à
Terey le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Henri-Louis-François Richon, à La Cour de Peilz et de
Rose-Sylvie-Jenny née Nicolet, décédée
à

Comme témoins :

1. Nutri, Camille, agent de police aux Planches.
2. Nury Louis, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, aux Planches, à La Cour de Peilz et à St. Léger le trente septembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreu, le vingt-un octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement à mariage du père
de la fiancée
Acte de décès de la mère de la
fiancée
Actes de publication et de non-
opposition.

Communiqué à La Cour de Peilz et
à St. Léger le 23 octobre 1916

Les époux :

Dufaux Armand
Dufaux Louisa

Les témoins :

L. Nury
C. Nutri

L'officier de l'état civil :

J. M. 17.

Registre des mariages A.

N° 68.

Cheralley Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheralley, Alexis _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Chernes (Châtelard) _____ né à
 Chernes _____ le neuf septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Emile Cheralley, décédé _____ et de
 Louise née Butkacz _____
 à Chernes _____

2. Dupraz, Berthe-Madelaine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Blonay _____ domiciliée à
 Chernes _____ née à
 Chernes _____ le treize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Louis-Gabriel Dupraz, à Chernes _____ et de
 Sophie née Michel, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches _____
 2. Cosandey Ernest, employé aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le cinq et à Blonay le six
 octobre mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-cinq octobre mil neuf cent
 seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

_____ Communiqué à Blonay le 31.11.16.

Les époux :

Alexis Cheralley
 M. Cheralley Dupraz

Les témoins :

R. Richard
 Cosandey

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 69.

Jones - Baumgarten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jones, Rafail _____
célibataire _____

étudiant _____

originaire de Russie (Lodz) _____ domicilié à

Plainpalais (Genève) _____ né à

Lodz _____ le sept/dix-neuf octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Jones Grisch, fabricant _____ et de

Kaila, née Bernstein _____

à Moscou (Russie) _____

2. Baumgarten, Mina _____
célibataire _____

étudiante _____

originaire de Russie (Lodz) _____ domiciliée à

Plainpalais _____ née à

Lodz _____ le sept/dix-neuf janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

feu Baumgarten, Rafail _____ et de

Liba, née Lubliner _____

à Lodz. _____

Comme témoins :

1. Kallecka, Kathalie, à Carens. _____

2. Baumgarten, Rose, à Carens. _____

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le neuf septembre mil neuf
cent seize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
civil de Plainpalais du 24 octobre 1916.

Les époux :

R. Jones.
M. Jones

Les témoins :

A. Kallecka
R. Baumgarten.

L'officier de l'état civil :

Le mariage religieux a été célébré
le 31 octobre 1916 à l'église
Immaculée de Genève, selon certificat
joint au dossier.

L'officier de l'état-civil :

A. Bartholet

Registre des mariages A.

N° 70.

Monachon - Garaggio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Alfred _____
 divorcé d'avec Elisabeth née Spycher dès le 21 avril 1915 _____
 employé au tramway _____
 originaire de Peyres et Possens _____ domicilié à
 Clarens (Châtelard) _____ né à
 Possens _____ le huit octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Héli Monachon, agriculteur _____ et de
 Fanny née Tiogel _____
 à Possens. - _____

2. Garaggio, Louise - Elise _____
 veuve de Auguste Garaggio dès le 23 avril 1915 _____
 ménagère _____
 originaire de Tarzo (Piémont, Italie) _____ domiciliée à
 Clarens _____ née à
 Romont _____ le sept octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Jean Pozzi, décédé _____ et de
 Catherine née Blanc _____
 à Romont _____

Comme témoins :

1. Mury Louis, agent de police aux Planches. - _____
 2. Peyrollaz Ernest, agent de police aux Planches. - _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le douze, à Peyres et Possens
 le quatorze septembre et à Tarzo le premier octobre mil neuf cent
 seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-huit octobre mil neuf cent
 seize. - _____

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé avec
 transcription du divorce. _____
 Acte de naissance de la fiancée
 Acte du décès du 1^{er} mari de la
 fiancée _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à St. Cerges et à la Chan-
 cellerie le 31. X. 16. _____

Les époux :

Monachon Alfred
 Monachon Elise

Les témoins :

L. Mury.

E. Peyrollaz

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 71.

Paolletti - Signoretti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paolletti, Giuseppe - Carlo _____
célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Pesaro (Italie) _____ domicilié à

au Chêne - Montreux (Châtelard) _____ né à

Pesaro _____ le vingt-cinq mars _____

_____ mil huit cent soixante-dix-huit _____ fils de

Domenico Paolletti, décédé _____ et de

Barbara née Romagna _____

à Muraglia (Pesaro) _____

2. Signoretti née Trojani, Assunta - Annetta - Gaspara _____

veuve de Giulio Signoretti dès le 19 octobre 1912 _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Pesaro (Italie) _____ domiciliée à

au Chêne - Montreux _____ née à

Pesaro _____ le seize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Angelo Trojani, décédé _____ et de

mère inconnue _____

Comme témoins :

1. Louis Accarisi, négociant à Montreux. _____

2. Salvatore Belli, manœuvre au Chêne - Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix août et à Pesaro le
treize septembre mil neuf cent seize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le vingt-huit octobre mil neuf cent
seize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte du 1^{er} mariage de la fiancée
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
Certificats d'état libre des fiancés
Actes de publication et de non-opposition
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 3 octobre 1916. -
N° 86. _____

Communiqué à la Chancellerie le 31. X. 16.

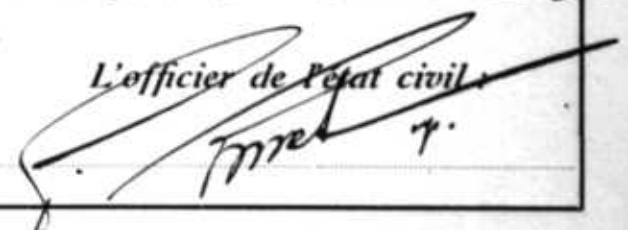
Les époux :

Paolletti Giuseppe
Paolletti Assunta

Les témoins :

Louis Accarisi
Belli Salvatore

L'officier de l'état civil :


7.

Registre des mariages A.

N^o 72.

Vuichoud-Godet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuichoud, Louis-Frédéric
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Châtelard domicilié à
 Clarens (Châtelard) né à
 Clarens le vingt-trois janvier
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Louis-Frédéric Vuichoud à Clarens et de
 Adèle née Chevallery, décédée

2. Godet, Alice-Emilie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Meyrin (Genève) domiciliée à
 Lancy (Genève) née à
 Genève le douze juin
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Jean-Ernest Godet, à Genève et de
 Virginie Bossion, décédée

Comme témoins :

1. Marc Vuichoud, agriculteur à Clarens.
2. Jules Vuichoud, agriculteur à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Lancy le vingt-six
 à Meyrin le vingt-sept septembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit octobre mil neuf cent
 seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

L. Vuichoud
 A. Vuichoud.

Les témoins :

M. Vuichoud
 Jules Vuichoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Meyrin et à Lancy le
 H. 11. 16.

Registre des mariages A.

N° 73

Chollet - Trolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Robert - Eugène - Frédéric _____
célibataire _____

Docteur - médecin _____

originaire de Boudon, La Rogivue et Baracon _____ domicilié à
Yvernes - Montreux (Châtelard) _____ né à
Lausanne _____ le vingt - un décembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de

Charles - Frédéric - Léon Chollet _____ et de

Suzanne - Jenny née Fousaz _____
à Yvernes _____

2. Trolliet, Blanche _____
célibataire _____

garde - malades _____

originaire de Henniez _____ domiciliée à
Payerne _____ née à

Henniez _____ le vingt - deux mars _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - douze _____ fille de

Constant Trolliet, à Payerne _____ et de

Rosine née Michoud _____

+

Comme témoins :

1. Monnot, Auguste, rentier à Caritell _____

2. Estoppey, Georges, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le premier septembre, à
Boudon, La Rogivue, Baracon et Payerne le deux, à
Henniez le trois septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

R. Chollet -
Blanche Chollet.

Les témoins :

Monnot
Estoppey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à M. Galézius, St
Cerges et à Payerne le 6.11.16.

Registre des mariages A.

N^o 74.

Dumas-Krieger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumas, Marcel _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Terey _____ domicilié à
 la Rouvenaz - Montreux _____ né à
 Corsier (Plan-dessus) _____ le douze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Alexis Dumas _____ et de
 Jenny, née Dantan _____
 à Tilleneuve _____

2. Krieger, Clara - Genetière _____
 célibataire _____
 employée de commerce _____
 originaire de Pont (Fribourg) _____ domiciliée à
 La Tour de Peilz _____ née à
 La Tour de Peilz _____ le dix-huit juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Marie-Louis-Anatole Krieger _____ et de
 Marie-Alexandrine, née Girard _____
 à La Tour de Peilz _____

Comme témoins :

1. Dumas Louis, dessinateur-architecte à Terey _____
2. Felli Lucien, entrepreneur à Clarens _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à La Tour de Peilz le trois
 à Terey le quatre et à Pont le sept octobre mil neuf cent seize. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. — _____

Les époux :

M. Dumas.
 C. Dumas

Les témoins :

Dumas.
 Felli

L'officier de l'état civil :

_____ T

Communiqué à Terey, St. Martin,
 et à la Tour de Peilz le 7.11.16.

Registre des mariages A.

N° 75.

Kaufmann - Burdet

Par jugement du Tribunal civil de la Veveyse (Fribourg) rendu en date du 21 octobre 1928 déclaré définitif et exécutoire le 4 février 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Le 4 février 1929
Montreux, le 11 mars 1929

L'officier de l'état civil
A. Burdet com. - sig.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaufmann, Josef
célibataire
charretier
originaire de Leuk (Valais) domicilié à
Clarens né à
Leuk le cinq juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Bernardine Kaufmann, à Sierre et de

2. Burdet, Aline
célibataire
cuisinière
originaire de Châtelard domiciliée à
Clarens née à
Cojonnex le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
François-Abram Burdet, charretier et de
Marie-Augusta née Montet
à Clarens

Comme témoins :

1. François Burdet, charretier à Clarens
2. Melchior Hermann, cafetier au Chêne-Montreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Leuk le dix-neuf octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement à mariage des parents de la fiancée
Actes de publication et de non-opposition.

Communiqué à Leuk le 11.11.16.

Les époux :

Jos. Kaufmann
Aline Kaufmann

Les témoins :

F. Burdet
Melchior Hermann

L'officier de l'état civil :

A. Burdet

Registre des mariages A.

N^o 76.

Schwitter-Duc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwitter, Louis _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de Loèche-Ville (Valais) _____ domicilié à
 Orriatel _____ né à
 Sion _____ le dix-neuf janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Joseph Schwitter, décédé _____ et de
 Harbe née Tenetz _____
 à Sion _____

2. Duc, Léa _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Ardon (Valais) _____ domiciliée à
 Villeneuve _____ née à
 Monthey _____ le quatre mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Clément-Louis Duc _____ et de
 Louise-Sophie-Annette née Fournier _____
 à Villeneuve _____

Comme témoins :

1. Duc Clément, employé aux C.F.F. à Villeneuve _____
 2. Jean Niggely, forgeron à Monthey _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Loèche-Ville et à Villeneuve le vingt, à Ardon le vingt-deux octobre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monthey, le sept novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-opposition. _____

Les époux :
 Schwitter Louis
 Schwitter Léa

Les témoins :
 Duc Clément
 Niggely Jean

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Villeneuve, Ardon et Monthey le 11.11.16. _____

Registre des mariages A.

No 77.

van de Wall Repelaer-Karska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jonkheer Pieter-Hendrik van de Wall Repelaer
célibataire

Vice Consul des Pays-Bas à Montreux

originaire de Dordrecht (Pays-Bas) domicilié à

précédemment à La Haye, actuellement au Chêne-Montreux (Châtelard) né à
Dordrecht le vingt-huit novembre

mil huit cent cinquante-quatre fils de

Jonkheer Paulus Repelaer et de

Emmerentia-Jacoba-Johanna Pit } décédés

à

2. Karska née Podoska, Gabrielle-Dominique

veuve de Sigismond-Alexandre-Mstislav Karski dès le 2/15

mai mil neuf cent huit

originaire de Tarsorie (Russie) domiciliée à

aux Planches-Montreux née à

Tarsorie le vingt-huit avril

mil huit cent quarante fille de

Ignace de Loyola et de

Féliza Chitchonka } décédés

à

Comme témoins :

1. Monsieur le Baron Gustave de Blumenthal, à Montreux.

2. Monsieur Georges Dzierzbicki, à Montreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le vingt-sept septembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le huit novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. - Acte du 1^{er} mariage de la fiancée. - Acte de décès du mari de la fiancée. - Certificat de capacité matrimoniale du fiancé. - Certificat de l'état civil de La Haye. - Certificat du curé de Montreux. - Certificat du Consulat russe. - Actes de publication et de non-opposition. - Permis de célébration du Département de Justice et Police du 19 octobre 1916. N^o 96. Communiqué à la Chancellerie le 14. 11. 16

Les époux :

P. H. van de Wall Repelaer
Gabrielle née Podoska

Les témoins :

Gustave von Blumenthal
Georges Dzierzbicki

L'officier de l'état civil :

F. Rossel

Le mariage religieux a été célébré le 9 novembre 1916, à l'église catholique romaine de Villeneuve, selon certificat joint au dossier.

L'officier de l'état civil :

F. Rossel

Registre des mariages A.

N° 78.

Paillard - Pederzani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paillard, Jules-Gustave _____
célibataire _____

technicien-dentiste _____

originaire de Travers (Tenchâtel) _____ domicilié à

Ternex-Montreux _____ né à

Serières _____ le trois mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Jules-Gustave Paillard, machiniste _____ et de

Jenny-Elisa, née Bardet _____

à Tenchâtel _____

2. Pederzani, Pauline _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Solarolo-Rainerio (Crémone, Italie) _____ domiciliée à

Berne _____ née à

Berne _____ le six janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Angelo Pederzani, contre-maître _____ et de

Sudanna Seppi, née Galli _____

à Berne _____

Comme témoins :

1. Madame Yvonne Louise Chautems, à Chavens _____

2. Ernest Nollin, employé de chemin de fer à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le cinq, à Travers et à
Berne le six juin mil neuf cent seize, à Solarolo-Rainerio en
juin mil neuf cent seize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le neuf novembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificat d'état libre de la fiancée _____

Actes de publication et de non-

opposition _____

Déclaration du Consulat italien

pour les publications en Italie

du 3 novembre 1916. _____

Communiqué à la Chancellerie, à Berne

et à Travers le 14.11.16. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Les époux :

Jules Paillard

Pauline Paillard.

Les témoins :

M^{lle} Louise Chautems

Ernest Nollin

L'officier de l'état civil :

E. Bartholomé fus.

Registre des mariages A.

N° 79.

Calon - Udry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calon, Ami - Louis
célibataire
facteur postal
originaire du Châtelard - Montreux domicilié à
Caux 2/ Montreux né à
Erouettes le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean-Pierre Calon, décédé et de
Marie née Vitu
à Glion

2. Udry, - Marie - Antoinette
célibataire
ménagère
originaire de Conthey (Valais) domiciliée à
Conthey née à
Conthey le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Modeste Udry, décédé et de
Marie née Vergères décédée

Comme témoins :

- 1. - Udry Louis, agent de police aux Planches.
- 2. Estoppey Georges, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, et aux Planches le vingt-deux, à Conthey le vingt-trois octobre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Conthey le 14. XI. 16.

Les époux :

Ami Calon,
Antoinette Calon

Les témoins :

L. Meury,
G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 80.

Wandfluh - Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wandfluh, Edmond
célibataire
sans profession
originaire de Frutigen (Berne) domicilié à
Bon-Port, Commune des Planches né à
Cligle le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jean-Pierre Wandfluh et de
Suzette-Henriette née Bousson
à Villars & Olon

2. Hauswirth, Laura
célibataire
repasseuse
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Bon-Port née à
Ormont-dessus le onze août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Philippe-Félix Hauswirth et de
Marie-Louise née Pernet
aux Diablerets

Comme témoins :

- 1. Madame Ida Darbelay, à Bon-Port, Montreux.
2. Monsieur Henri Trottel, agent suppléant aux Planches.

Les publications ont eu lieu aux Planches le cinq, à Frutigen et à
Gessenay le six octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze novembre, mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.



Communiqué à Saanen et à Frutigen
le 14. XI 16.

Les époux :

E. Wandfluh
L. Hauswirth

Les témoins :

M^{me} Ida Darbelay
H. Trottel agent suppléant

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Registre des mariages A.

N° 81.

Müller - Zuber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Gottfried - Paul _____
célibataire _____

mécanicien - dentiste _____

originaire de Bâle et de Langenbruck (Bâle campagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Bâle _____ le dix-neuf février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Gottfried Müller, commis _____ et de

Aglaé née Schlachter _____

à Bâle. _____

2. Zuber, Bertha - Elisa _____

célibataire _____

originaire de Günsberg (Soleure) _____ domiciliée à
Teuchâtel _____ née à

Günsberg _____ le onze mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Alfred Zuber, cordonnier à Soleure _____ et de

Elise née Lidder, décédée _____

Comme témoins :

1. Scherer Albert, architecte aux Planches-Montreux. _____

2. Benvenuti Emile, typographe aux Planches-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix-sept, à Bâle et
Langenbruck le dix-huit, à Günsberg le dix-neuf octobre mil
neuf cent seize et à Teuchâtel le dix-huit octobre de cette année. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificat de l'état civil de Lausanne
du 18 novembre 1916. - (Autorisa-
tion de célébration) _____Communiqué à Bâle, Langenbruck,
Lausanne, Günsberg, et Teu-
châtel le 23.11.16. _____

Les époux :

Gottfried Müller
Bertha Müller

Les témoins :

Scherer Albert
Emile Benvenuti

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 82.

Luthy - Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luthy, Georges-Max _____
célibataire _____

jardinier _____

originaire de Rüderswyl (Berne) et de la Côte-aux-Fées (Veuchâtel) domicilié à
Brugg, actuellement à la Rouvenaz - Montreux _____ né à
la Côte-aux-Fées _____ le onze décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Georges Luthy, voyageur de commerce _____ et de

Fanny-Lina, née Landry _____
à Veuchâtel _____

2. Junod, Anna-Clara _____

célibataire _____

blanchisseuse _____

originaire de Montreux _____ domiciliée à
la Rouvenaz - Montreux _____ née à

Ste. Croix _____ le cinq octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Henri-Constant-Eugène Junod, blanchisseur _____ et de

Lina-Emma née Hermod _____

à la Rouvenaz - Montreux _____

Comme témoins :

1. Henri Junod, boulanger à Genève. _____

2. Madame Rachel Luthy, à Veuchâtel. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois, à Brugg le quatre,
à la Côte-aux-Fées et à Montreux le cinq, à Rüderswyl le huit
octobre mil neuf cent seize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le onze novembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Communiqué à Rüderswyl, la Côte
aux Fées, Brugg et Provençe le
23.11.16 _____

Les époux :

Max Luthy.
Anna Luthy

Les témoins :

Rachel Luthy
Henri Junod

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 83.

Potterat - Gruner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat, Henri
veuf de Emma - Clara née Hirschi dès le 22 septembre 1902.
électricien
originaire de Mörzengraben domicilié à
Lausanne né à
Combremont-le-Grand le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt fils de
Félix Potterat et de
Julie née Martin, les deux décédés

2. Gruner, née Sansonnens, Eugénie - Adélaïde
veuve de Friedrich - Karl - Hermann Gruner dès le 23 avril 1914.
couturière
originaire de Esslingen (Wurtemberg) domiciliée à
Lausanne née à
Montet (Fribourg) le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
François - Lucien Sansonnens, appareilleur et de
Lydie née Zunkeller
à Lausanne.

Comme témoins :

- 1. Diomet, Edmond, agent de police aux Planches.
- 2. Baquin, Ernest, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix-sept, à Mörzengraben le dix-huit et à Esslingen le dix-neuf octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Lausanne du 13 novembre 1916.

Communiqué à la Chancellerie, Damery et Lausanne le 23.11.16.

Les époux :

H. Potterat
Eugénie Potterat.

Les témoins :

Diomet
Baquin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Saubert de Lausanne rendu en date du 5 juillet 1917 déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 6 octobre 1917.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 84
Légeret - Andreikovits

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Louis-Auguste-Arthur
célibataire
négociant
originaire de Chexbres domicilié à
Yvernes-Montreux né à
Yvernes-Montreux le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles-Oscar-Gustave Légeret, négociant à Montreux et de
Edwige-Marie née de Rawska, décédée

2. Andreikovits, Marthe-Jeanne
célibataire
sans profession
originaire de Anvers (Belgique) domiciliée à
Yvernes-Montreux née à
Anvers le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Emile-Henri Andreikovits, décédé et de
Lucie-Sabine née Possoz
à Montreux

Comme témoins :

- 1. Madame Lucie Andreikovits, à Montreux.
- 2. Monsieur Oscar Légeret, négociant à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Anvers le vingt-deux
à Chexbres le vingt-trois octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Consentement à mariage de la mère de la fiancée
- Acte de décès du père de la fiancée
- Certificat du Consulat de Belgique
- Actes de publication et de non-opposition

Communiqué à la Chancellerie et à
Chexbres le 23. 11. 16.

Les époux :

L. Légeret
Marthe Légeret

Les témoins :

Lucie Andreikovits
Oscar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal
District de Lausanne rendu
en date du 22 novembre 1934 déclaré
définitif et exécutoire le 28 janvier
1935, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel il n'est
pas permis de contracter un nouveau
mariage.

le 28 janvier 1935
Montreux, le 5 février 1935.

L'officier de l'état civil

[Signature] - Com. au Dist.

Registre des mariages A.

N° 85.

Pasche - Gailloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Francis-Oscar _____
 célibataire _____
 employé au T.M.C.V. _____
 originaire de Ferlens _____ domicilié à
 Clarens _____ né à
 au Dasset (Châtelard) _____ le vingt mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Frédéric Pasche _____ et de
 Lina, née Bailly _____
 à Clarens _____

2. Gailloud, Louise-Alice _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Tilleneuve, Torille et Bennaix _____ domiciliée à
 La Cour de Peilz _____ née à
 Torille _____ le neuf janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Jules-Henri-Louis Gailloud _____ et de
 Marie-Fanny, née Gignier _____
 à Torille _____

Comme témoins :

- 1. Gailloud, Georges, agriculteur à Torille _____
- 2. Pasche Albert, agriculteur à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à La Cour de Peilz, à Tilleneuve, Torille et Bennaix, le vingt-cinq, à Ferlens le vingt-six octobre mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreu, le dix-huit octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Oscar Pasche
 Alice Pasche

Les témoins :

Gailloud Georges
 Pasche Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 sup.

Communiqué Orm la Ville, Tilleneuve
 et la Cour de Peilz le 23.10.16.

Registre des mariages A.

N° 86.

Pierrey - Schlienger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pierrey, Marcel-Henri-Marie-Engène _____
célibataire _____

clerc de notaire _____

originaire de Boulogney (Haute Saône, France) _____ domicilié à

Boulogney, actuellement en séjour à Montreux _____ né à

Boulogney _____ le quatre septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Charles-Olimé Pierrey, décédé _____ et de

Marie-Amélie-Engénie née Thomas _____

à Boulogney _____

2. Schlienger, Mathilde-Antoinette _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Ensisheim (Haute Alsace) _____ domiciliée à

au Trait-Montreux _____ née à

Ensisheim _____ le premier mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Engène-Marie-Ferdinand Schlienger _____ et de

Marie-Aurélien née Haller, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Sontag Alfred, adjudant chef armurier au 148^e Rég. d'Inf. décoré de la médaille militaire interne _____
à Clarens2. Pérat Henri, adjudant au 338^e Rég. d'Infanterie, interne à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le vingt-sept, à Boulogney

le trente septembre, à Ensisheim le quatre octobre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificats de capacité matrimoniale _____

des fiancés _____

Actes de publication et de non- _____

opposition _____

Permis de célébration du Département _____

de Justice et Police du 11 novembre _____

1916. _____

Communiqué à la Chancellerie le 23.11.16. _____

Les époux :

M. Pierrey M. Pierrey

Les témoins :

A. Sontag

H. Pérat

L'officier de l'état civil :

J. Sontag

Registre des mariages A.

N° 87.

Lör - Irion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lör, Paul _____
 célibataire _____
 appareilleur _____
 originaire de Benken (Bâle Campagne) _____ domicilié à
 Glarens _____ né à
 Glarens _____ le vingt-deux août _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Jean-Jacques Lör, décédé _____ et de
 Marie-Caroline née Schreiber _____
 à Glarens. _____

2. Irion, Sophie-Louise-Victoria _____
 célibataire _____
 revendeuse _____
 originaire de Benken _____ domiciliée à
 Vernex-Montreux _____ née à
 Monticher _____ le sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Frédéric - Michel Irion _____ et de
 Sophie-Victoire née Réday, les deux décédés _____

Comme témoins :

1. Ernest Lör, appareilleur à Glarens. _____
2. Emile Müller, tapissier à Glarens. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le six et à Benken le huit
 novembre mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-sept novembre mil neuf cent
 seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Benken le 29. 11. 16.

Les époux :

Paul Lör
 Sophie Lör

Les témoins :

Ernest Lör
 Emile Müller

L'officier de l'état civil :

_____ 16.

Registre des mariages A.

N° 88.

Chessex - Vogel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chessex, Auguste-Jules _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire des Planches-Montreux _____ domicilié à
 Crin-Montreux _____ né à
 aux Planches _____ le vingt-huit février _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Jules-Rodolphe Chessex, décédé _____ et de
 Euphrosine-Josephite née Aubert _____
 à Genève _____

2. Vogel, Maria _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Unterbach (Valais) _____ domiciliée à
 Crin-Montreux _____ née à
 Loèche les Bains _____ le vingt-huit avril _____
 mil huit cent soixante-dix-huit _____ fille de
 Ednard Vogel _____ et de
 Katarina née Roten, les deux décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Victor Chessex, journalier à Colonge-Montreux _____
 2. Alfred Bertholet, journalier, aux Planches _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, aux Planches et à Unterbach
 le vingt octobre mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-sept novembre mil neuf
 cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Aug. Chessex

Maria Vogel

Les témoins :

Alfred Bertholet
Victor Chessex

L'officier de l'état civil :

 sup.

Registre des mariages A.

N° 89.

Bonne - Barbaroux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonne, André-Charles-Paul
 célibataire
 Lieutenant au 4^e Régiment d'Infanterie
 originaire de Saint-Cyr l'École Seine et Oise, France domicilié à
 Paris (VI^e arrondissement) prisonnier de guerre actuellement interné à Territet-Montreux né à
 Saint-Cyr l'École le huit décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Louis-Joseph Bonne, décédé et de
 Lucie-Louise Tinit
 à Gyon

2. Barbaroux, Marie-Suzanne
 célibataire
 sans profession
 originaire de Soissons (Aisne, France) domiciliée à
 Paris (VII^e arrondissement) née à
 Soissons le trente avril
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Marie-Eugène Barbaroux et de
 Marie-Lucie Pézioux
 à Paris

Comme témoins :

1. Ernest Guébin, à Paris.
2. Henri Bonne, conseiller à la Cour d'Appel à Paris.

Les publications ont eu lieu au Châteaufort le onze septembre, aux Mairies des VII^e et VIII^e arrondissements de Paris le quinze septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf novembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Consentement à mariage de la mère de la fiancée
- Acte de décès du père du fiancé
- Consentement à mariage des parents de la fiancée
- Permission militaire de mariage
- Actes de publication et de non-opposition
- Certificat de capacité matrimoniale du Consulat français
- Permis de célébration du Département de Justice et Police du 6 octobre, 1916 (N° 87).
- Communiqué à la Chancellerie le 1. XI. 16.

Les époux :

[Signature of André-Charles-Paul Bonne]
[Signature of Marie-Suzanne Bonne]

Les témoins :

[Signature of Ernest Guébin]
[Signature of Henri Bonne]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

No 90

Bieri - Corboz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri, Fritz-Emile _____

divorcé de Hélène - Berthe née Anex _____

commis C.F.F. _____

originaire de Schangnan (Berne) _____ domicilié à

Terey _____ né à

Veuchâtel _____ le six décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Emile-Christian Bieri, chef de gare _____ et de

Frédérique - Antonie - Wilhelmine - Constance Delay _____

à Montreux _____

2. Corboz, Léa-Julie _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Corsier et Cron le Château _____ domiciliée à

Montreux _____ née à

Plainpalais _____ le six novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Marc-Samuel Corboz _____ et de

Lydie Baurly, les deux décédés _____

Comme témoins :

1. Bieri, Emile, Chef de gare à Montreux. _____

2. Bertha Corboz, au Trait - Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt-huit, à Schangnan, aux
 Planches, à Cron le Châtel le trente, et à Corsier le trente-un octobre
 mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le trente novembre mil neuf cent
 seize. - _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat
 civil de Terey du 16 novembre 1916.

Les époux :

F. Bieri
 L. Bieri

Les témoins :

E. Bieri

Bertha Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Terey, à Schangnan, à
 Cron le Châtel et à Corsier le 1. XII. 16

Registre des mariages A.

No 91.

Perrod - Wieland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrod, Louis-Jules _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Châtelard et Ormont-dessous _____ domicilié à

Chailly (Châtelard) _____ né à

Chailly _____ le vingt-cinq novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Jules Perrod, agriculteur _____ et de

Marie-Lydie née Pilloud _____

à Chailly _____

2. Wieland, Marie-Louise _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Zollikofen (Berne) _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Clarens _____ le seize octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

François-Vincent Wieland, agriculteur _____ et de

Marie-Louise née Infour _____

à Clarens. - _____

Comme témoins :

1. Jules Perrod, agriculteur à Chailly. - _____

2. Victor Wieland, agriculteur à Clarens. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Zollikofen, le sept, à Ormont-dessous le huit novembre mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente novembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

Louis Perrod

Louise Perrod

Les témoins :

Jules Perrod

Victor Wieland.

L'officier de l'état civil :

Communiqué Ormont-dessous et à Zolli-
kofen le 1. XII. 16.

Registre des mariages A.

N^o 12.

Pache - Egger

Par jugement du Tribunal de Montreux, en date du 29 juin 1923, déclaré définitif et exécutoire le 28 août 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l'... ne pourr. m. contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 3 septembre 1923.

L'officier de l'état civil

J. Buehler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Jules-Albert _____
 célibataire _____
 valet de chambre _____
 originaire de Chapelles _____ domicilié à
 Val-Mont et Territet _____ né à
 Ingelles-la-Bothe _____ le huit février _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Jules Pache, charpentier _____ et de
 Anna-Louise Affolter, née Simon _____
 à Orgeval _____

2. Egger, Emma _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Lengnan (Borne) _____ domiciliée à
 aux Planches _____ née à
 Lengnan _____ le trente décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Bendicht Egger _____ et de
 Elise née Bachmann, les deux décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Wettstein Alfred, père, mécanicien aux Planches. _____
 2. Wettstein, Alfred, fils, mécanicien aux Planches. _____

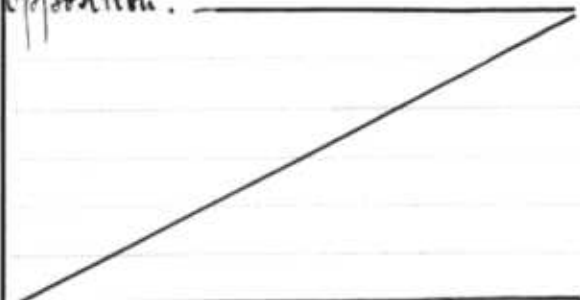
Les publications ont eu lieu aux Planches et à Lengnan le dix, à Chapelles le douze novembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.



Communiqué à St. Georges et à Lengnan le 5. XII. 16.

Les époux :

J. Pache
 E. Pache

Les témoins :

Wettstein Alfred père
 Wettstein Alfred fils.

L'officier de l'état civil.

J. Buehler

Registre des mariages A.

N° 93.

Zbinden - Rohrbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Adolf _____
célibataire _____

demurrier _____

originaire de Guggisberg (Berno) _____ domicilié à

Chernex s/ Montreux _____ né à

Teuennegg _____ le deux septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Rudolf Zbinden, cordonnier _____ et de

Anna-Elisabeth née Lohri _____

à Teuennegg. - _____

2. Rohrbach, Maria _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Rüeggisberg (Berno) _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Wählern _____ le huit avril _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

Albrecht Rohrbach, charpentier _____ et de

Rosina née Bartholome _____

à Wählern. _____

Comme témoins :

1. Baron Robert, sellier aux Glanches _____

2. Zbinden, Emile, racher à Vorille _____

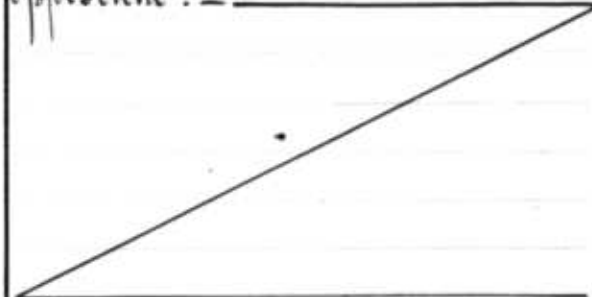
Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatorze, à Guggisberg
et à Rüeggisberg le quinze novembre mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____



Communiqué à Guggisberg et à
Rüeggisberg le 5. 11. 16. - _____

Les époux :

Zbinden Adolf
Maria Zbinden

Les témoins :

R. Baron,
Zbinden Emile.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 04.
Touchelet - Tschoban

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Touchelet Marcel _____
célibataire _____

peintre - dessinateur Tschoban au 9^{me} Bataillon de Chasseurs à pied
originaire de Châteauneuf - P. (Seine - Normandie) domicilié à
Reims (Marne) et interne à Seyssin _____ né à
Châteauneuf - P. (Seine) _____ le vingt - trois février _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
Leon - Gaston Touchelet _____ et de
Lucie - Louise Forest _____

à Epervanay (Marne) _____

2. Tschoban Hélène _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Reims (Marne - France) _____ domiciliée à
Paris _____ née à
Reims _____ le trois mars _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fille de
Gaston Tschoban _____ et de
Emilie - Marie nee Macovic _____

à Paris _____

Comme témoins :

- 1. Touman Emil, lieutenant, interne à Montreuil.
- 2. Rocheteau Henri, soldat interne à Montreuil.

Les publications ont eu lieu à Paris le vingt - trois octobre et à
Seyssin le vingt - sept septembre mil neuf cent seize _____
une dispense a été accordée pour les publications de Reims et de
Châteauneuf - P. (Seine) _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreuil _____ le quatre décembre mil neuf cent
seize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Seyssin en date du 23 novembre 1916.

Les époux :

Touchelet
Tschoban

Les témoins :

E. Touman lieutenant
H. Rocheteau soldat

L'officier de l'état civil :

J. Berthodot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Seyssin et à la Chancellerie
le 5. III. 16.

Registre des mariages A.

No 95.

Monney-Chablais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, César - Jules - Ami
 célibataire
 électricien

originaire de Châtelard domicilié à
 Bollonge sur Terriet né à
 au Trait-Montreux le six août
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Henri-Louis-Vincent Monney et de
 Fanchette-Henriette née Blanc
 à Bollonge

2. Chablais, Lina - Julie
 célibataire
 cuisinière

originaire de Ormont-dessous domiciliée à
 Bollonge sur Terriet née à
 Orton le seize janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Alexis Chablais, à Genève et de
 Elisa née Burisier, décédée

Comme témoins :

1. Pillonel, Alphonse, tapissier à Terriet
 2. Flückiger Ernest, électricien à Terriet

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le sept, à
 Ormont-dessous le huit novembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

C. Monney
 Lina Monney

Les témoins :

A. Pillonel
 E. Flückiger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Ormont-dessous le
 7. XII. 16.

Par jugement du Tribunal du
 District de Vevey rendu
 en date du 7 décembre 1939 déclaré
 définitif et exécutoire le 18 janvier
 1940, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an, le
 délai pendant lequel l'_____
 ne peut _____ contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 5 janvier 1940.

L'officier de l'état civil

Com. au Sept.

Registre des mariages A.

No 96.

Steffen - Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen, Robert _____
 célibataire _____
 fleuriste _____
 originaire de Gessenay (Berne) _____ domicilié à
 Ternex - Montreux _____ né à
 au Trait - Montreux _____ le douze juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Abram-Louis Steffen _____ et de
 Henriette-Lina née Stauffer, décédée _____

2. Meyer, Friederika _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Strassbourg (Alsace) _____ domiciliée à
 Ternex - Montreux _____ née à
 Zinsweiler _____ le dix octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Georg Meyer, fondateur _____ et de
 Luise née Rucki _____
 à Strassbourg _____

Comme témoins :

1. Léon Steffen, fleuriste à Ternex - Montreux _____
 2. Carin Armand, chauffeur à Ternex - Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt, à Gessenay le vingt
 un et à Zinsweiler le vingt-sept septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le douze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificat de capacité matrimoniale
 de la fiancée _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Robert Steffen

F. Steffen

Les témoins :

Léon Steffen

Ar. Carin

L'officier de l'état civil :

F. Meyer

Communiqué à Gessenay et à la Chan-
 cellerie le 14. VII. 16. _____

Registre des mariages A.

N^o 97.
Dufour-Fontannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Louis-Gerard-Adrien _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Châtelard _____ domicilié à
Brent (Châtelard) _____ né à
Brent _____ le neuf mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Louis-Vincent Dufour, décédé _____ et de
Anna-Henriette née Gremay _____
à Brent _____

2. Fontannaz, Marguerite _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Rex, Lavey et Morcles _____ domiciliée à
Noville _____ née à
Noville _____ le vingt-deux juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
Henri-Alexis Fontannaz, décédé _____ et de
Susanne-Marie-Emilie née Pittet _____
à Noville _____

Comme témoins :

1. Adolphe Bonjour, agriculteur à Brent _____
2. Emile Yersin, laitier aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-huit, à Noville le
vingt-neuf, à Rex et à Lavey le trente novembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quinze décembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée _____
l'acte de naissance du fiancé se
trouve au Vol. VII. fol. 172. N^o 55. -
Actes de publication et de non-
opposition _____

Communiqué à Rex et à Tilleneuve
le 18. XII. 16. _____

Les époux :

Adrien Dufour
Marguerite Dufour

Les témoins :

Bonjour Adolphe

Yersin

L'officier de l'état civil :

_____ 17.

Registre des mariages A.

N^o 98.

Rist - Amstutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rist, August _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Bâle _____ domicilié à
 la Rouvenaz - Montreux _____ né à
 Bâle _____ le vingt avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Johann - Georg Rist _____ et de
 Agnes née Dänblin _____
 à Fahrenau _____

2. Amstutz, Hedwig _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Engelberg _____ domiciliée à
 Bâle _____ née à
 Fullingsdorf _____ le vingt-deux avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Allys Amstutz, à Bâle _____ et de
 Martha née Martin, décédée _____

Comme témoins :

1. Waldburger, Ernest, droguiste à Cin-Montreux _____
2. Kurzen, Emile, mécanicien à la Rouvenaz - Montreux. _____

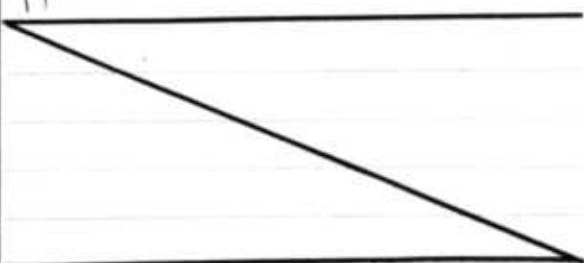
Les publications ont eu lieu au Châtelard le trente novembre, à Bâle
 et à Engelberg le premier décembre mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le seize décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____



Communiqué à Bâle et à Engelberg
 le 18. XII. 16 _____

Les époux :

Auguste Rist
 Hedwige Rist

Les témoins :

Kurzen Emile
 Ernest Waldburger.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Visé par le Préfet
 du district de Yveroy
 le 19 XII 16. 17 - Maud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 99.

Dénéréaz - Cornaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénéréaz, Henri - Lucien _____

célibataire _____

forgeron _____

originaire de Chardonne et Chexbres _____ domicilié à

Sâles-Montreux _____ né à

Chardonne _____ le cinq juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Charles-Louis Dénéréaz vigneron à St. Saphorin _____ et de

Françoise-Henriette-Louise dite Fanny née Ducet, décédée _____

à _____

2. Cornaz, Yvonne _____

célibataire _____

demoiselle de magasin _____

originaire de Faoug _____ domiciliée à

Sâles-Montreux _____ née à

Lausanne _____ le vingt-sept septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Alfred Cornaz, journalier _____ et de

Marie-Bernardine-Thérèse née Perrin _____

à Faoug _____

Comme témoins :

1. Schwendimann Fritz, maréchal à Montreux. _____

2. Naegeli Robert, maréchal à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Chexbres, à Faoug le
deux, à Chardonne le quatre décembre mil neuf cent seize. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le trente décembre mil neuf cent
seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Henri Dénéréaz
Yvonne Cornaz

Les témoins :

Schwendimann Fritz
Robert Naegeli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Corsier, Chexbres et
Avenches le 3.1.17. _____

Registre des mariages A.

N^o 100.

Chiva - Raemy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiva, Marcel-Léon
 célibataire
 modéleur, soldat au 1^{er} Régiment d'Artillerie de forteresse
 originaire de Valenciennes (Dt du Nord, France) domicilié à
 Valenciennes, actuellement prisonnier de guerre interné à Teytaux né à
 Valenciennes le vingt-sept mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Ernest-Jean-Baptiste Chiva, à Asnières et de
 Emilie Pigneur, décédée

2. Raemy, Marie-Louise
 célibataire
 couturière
 originaire de Planfayon (Fribourg) domiciliée à
 Teytaux née à
 Teytaux le dix-huit janvier
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Jaques-Louis-Emmanuel Raemy, décédé et de
 Anna-Maria née Baechler
 à Teytaux

Comme témoins :

1. Raemy Pierre, électricien à Teytaux
2. Howard Charles, soldat au 4^e Regt. d'Infanterie territoriale, interné à Teytaux.

Les publications ont eu lieu à Teytaux et à Planfayon le premier décembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le hente décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Acte de naissance de la fiancée
- Actes de notoriété du fiancé
- Consentement à mariage du père du fiancé
- Actes de publication et de non-opposition.
- Certificat de capacité matrimoniale du Consulat français.
- Permis de célébration du Département de Justice et Police du 27 décembre 1916.
- Communiqué à la Chancellerie et à Planfayon le 3.1.17.

Les époux :

Marcel Chiva
Marie-Louise Chiva

Les témoins :

Père Raemy
Howard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le numéro 100 de la page 156 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916. Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.

Montreux, le 3 janvier 1917
L'Officier de l'état civil :



[Signature]

Un double a été remis ce jour à l'autorité cantonale conformément à la loi.

Montreux, le 3 janvier 1917
L'Officier de l'état civil :



[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 r. d.

Registre des mariages A.

N^o 1.

Thévenaz - Zahler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thévenaz, Albert-Arthur _____
célibataire _____

fonctionnaire postal _____

originaire de Bullet _____ domicilié à

la Rouvenaz - Montreux _____ né à

St. Croix _____ le treize mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Georges-Omi Thévenaz, négociant _____ et de

Jenny-Fanny née Geneux _____

à la Rouvenaz - Montreux _____

2. Zahler, Clara _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Frutigen (Berne) _____ domiciliée à

la Rouvenaz - Montreux _____ née à

Ormont - dessous _____ le treize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Abram Zahler, à Genève _____ et de

Sophie née Gingggen, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Gex, Nicolas, fonctionnaire postal à Châtelard d'Oex. _____

2. Thévenaz, Armand, chauffeur à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Bullet et à Frutigen
le seize décembre mil neuf cent seize _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le six janvier mil neuf cent dix-
sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

A. Thévenaz
C. Zahler

Les témoins :

N. Gex
Armand Thévenaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Frutigen et Bullet
le 13 janvier 1917

Registre des mariages A.

N° 2.

Petter - Roulier

RECTIFICATION

Par décision du 6 mai 1964
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le deuxième
prénom de la mère de l'époux
soit orthographié "Madeleine"
et non "Madeleine"

Montreux, le 9 mai 1964

L'officier de l'état civil:

Communiqé aux officiers de l'état
civil de Nöters (Vully, Fribourg)
et Champvent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petter, Robert-Adolphe
célibataire
maréchal
originaire de Nöters (Fribourg) domicilié à
Crim-Montreux né à
Cocelles (Fribourg) le vingt-cinq août
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Ernest-Charles-Henri Petter, typographe et de
Marie-Madeleine née Opliger
à Perex.

2. Roulier, Clémentine-Louise
célibataire
cuisinière
originaire de Champvent domiciliée à
Blarens née à
Champvent le quinze septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles Roulier et de
Marie-Clémentine née Favre } décédés
à

Comme témoins :

1. Balzi, Jean, charron à Crim-Montreux.
2. Gubler, Henri, mécanicien à Crim-Montreux.

Les publications ont eu lieu à Nöters et au Haut-Vully le seize
décembre, à Champvent le dix-huit décembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqé à Mollen et Mollat
le 13 janvier 1917

Les époux :

Robert Petter
Louise Petter
Jean Bal

Les témoins :

Jean Balzi.
M^{me} Gasser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 3.

Wicky-Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky, Maurice-Edmond _____
 célibataire _____
 ferblantier _____
 originaire de Treyevagnes _____ domicilié à
 la Borsaz-Montreux _____ né à
 Yverdon _____ le dix-sept juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Henri Wicky, décédé _____ et de
 Isaline née Kulliemin _____
 à Yverdon _____

2. Rouiller, Lucie-Andréa _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Martigny-Ville _____ domiciliée à
 la Borsaz-Montreux _____ née à
 Martigny-Bourg _____ le trente-un août _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Jean-Lucien Rouiller _____ et de
 Agathe née Pillet _____
 à Martigny _____

Comme témoins :

1. Mafiol, Lion, appareilleur à Territet _____
2. Peyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Martigny le seize
 à Treyevagnes le dix-huit décembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize janvier mil neuf cent dix
 sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition _____

Les époux :

Maurice Wicky
 Lucie Wicky

Les témoins :

Lion Mafiol,
 Peyrollaz

L'officier de l'état civil.

J. M. C. 1917

Communiqué à M. Messager
 et à M. Mafiol,
 le 13 décembre 1917

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 44.

Braitto-Zwolinska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braitto, Gustave _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Châtelard _____ domicilié à

Cavel s/ Clarens _____ né à

Cavel _____ le vingt-sept novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Giorganni-Antoine-Joseph Braitto, à Cavel _____ et de

Anna née Seiler, décédée _____

à _____

2. Zwolinska, Marianne _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Glowno (Petrokow, Russie) _____ domiciliée à

Pallens s/ Montreux _____ née à

Tolmark Browar (Glowno) _____ le cinq/dix-huit avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Andreas Zwolinski, _____ et de

Appolonia née Kawrocka _____

à Odiny (Petrokow) _____

Comme témoins :

1. Boreard, Gustave, agriculteur à Cavel

2. Agathe Halat, à Clarens. -

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-huit décembre

mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le treize janvier mil neuf dix-

sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée

Déclaration du curé de Montreux

Acte de publication et de non-oppo-

sition. _____

Les époux :

Braitto Gustave

Marianne Braitto

Les témoins :

Boreard Gustave

et Halat

L'officier de l'état civil.

Communiqué à la Chancellerie
le 13 Janvier 1917

Registre des mariages A.

N° 5

Grac - Castel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grac, Julien-Antoine _____
célibataire _____propriétaire, - sergent au 3^e Régiment d'Infanterie _____

originaire de Braux (Basses-Alpes, France) _____ domicilié à

Nice, actuellement prisonnier de guerre interné à Veytaux _____ né à
Braux _____ le vingt-deux avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Joseph Grac, propriétaire _____ et de

Rosalie née Rey _____
à Braux _____2. Castel, Marie-Louise _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Brignoles (Var, France) _____ domiciliée à

Veytaux, précédemment à Nice _____ née à

Brignoles _____ le seize septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Marius-Felix Castel, à Nice _____ et de

Louise-Marie-Symphorine née Roquebrun _____
à Veytaux _____

Comme témoins :

1. Chira Marcel, soldat au 1^{er} Rég. d'Art. de forteresse à Veytaux. -

2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches. -

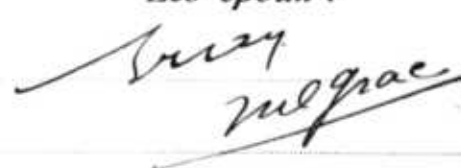
Les publications ont eu lieu à Veytaux le seize, à Nice le dix-huit,
et à Braux le vingt-deux décembre mil neuf cent seize. -Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le vingt janvier mil neuf cent dix
sept. -

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Consentements à mariage des parents
des fiancés. - _____Actes de publication et de non-
opposition. - _____Certificat de capacité matrimoniale
du Consulat français. - _____Permis de célébration du Département de
Justice et Police du 15.1.17. N° 7. - _____Communiqué à la Mairie _____
le 27 Janvier 1917

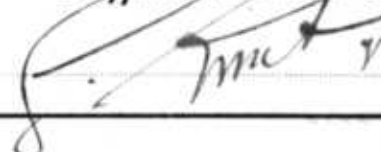
Les époux :



Les témoins :



L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 6.

Savioz - Constantin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savioz, Joseph-Edouard
 célibataire
 valet de chambre
 originaire de Arbaz (Talais) domicilié à
 au Trait-Montreux né à
 Arbaz le vingt décembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Romain-Victor Savioz et de
 Marie-Rose née Constantin } décédés
 à

2. Constantin, Victorine
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Arbaz domiciliée à
 Arbaz née à
 Arbaz le quatre juin
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Joseph-Ghédore Constantin et de
 Marie-Suzanne née Semier } décédés
 à

Comme témoins :

1. Grand Gustave, domestique au Trait-Montreux
 2. Montreux Camille, agent de police aux Planches

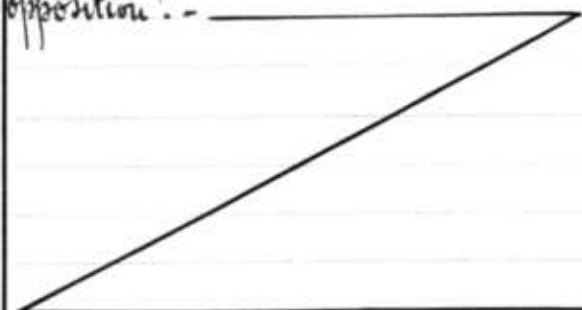
Les publications ont eu lieu à Arbaz le sept et aux Planches le huit
 janvier mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois janvier mil neuf cent
 dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.



Communiqué à Arbaz
 le 27 Janvier 1917

Les époux :

Savioz Edouard
 Victorine C. Savioz

Les témoins :

Grand Gustave
 C. Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 7

Chibaud-Tridondani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chibaud, Paul-Charles _____

célibataire _____

géomètre officiel _____

originaire de Penthelaz _____ domicilié à

Ternex-Montreux _____ né à

Lausanne _____ le vingt-sept novembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Paul-Charles-Louis Chibaud, décédé _____ et de

Jenny-Hélène née Coystaux _____

à Ternex-Montreux _____

2. Tridondani, Marie-Adèle _____

célibataire _____

modiste _____

originaire de Carandone (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Ternex-Montreux _____ née à

Ternex _____ le dix-sept février _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de

David Tridondani, menuisier _____ et de

Marie-Louise-Catherine née Tedaschi _____

à Ternex-Montreux _____

Comme témoins :

1. Albert del Longo, hôtelier à Vevey _____

2. Arthur Baer, comptable à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Penthelaz le trois, à Carandone le dix-neuf novembre mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat d'état libre de la fiancée
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

P. Chibaud

M. Tridondani

Les témoins :

A. del Longo

A. Baer

L'officier de l'état civil :

M. _____

Communiqué à la Mairie
et à Penthelaz le 5 Janvier 1917

Registre des mariages A.

N° 8.

Jourdan - Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jourdan, Louis-Jean-Henri _____
célibataireingénieur - Sous-Lieutenant au 84^e Régiment d'Artillerie lourde _____~~originaires~~ d'origine française (Bonfarik, Algérie) _____ domicilié à

Alger, actuellement mobilisé _____ né à

Bonfarik _____ le sept mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Edouard-Marie-René Jourdan, décédé _____ et de

Marguerite-Adélaïde Fournier _____

à Alger _____

2. Mercanton, Jeanne-Marie _____

célibataire

sans profession _____

originaires de Rieux et Lutry _____ domiciliée à

la Rouvenaz - Montreux _____ née à

la Rouvenaz _____ le six octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Octave-Félix Mercanton, docteur-médecin _____ et de

Ernestine-Félicie-Marguerite née Wanner _____

à la Rouvenaz - Montreux _____

Comme témoins :

1. Mercanton, Félix, docteur-médecin à Montreux _____

2. Dubochet, Emmanuel, Directeur à Terriet _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Lutry le quatorze,
à Rieux le quinze et à Bonfarik le vingt décembre mil neuf
cent seize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-quatre janvier mil neuf
cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Acte de décès du père du fiancé _____

Consentement à mariage de la mère du fiancé _____

Autorisation militaire de mariage _____

Actes de publication et de non-opposition _____

Certificat de capacité matrimoniale _____

du Consulat français. _____

Permis de célibat du Département de _____

Justice et Police du 13 janvier 1917. N° 5.

Communiqué à la Mairie _____

Lutry et Lutry le 5 janvier 1917

Les époux :

J. Jourdan
J. Jourdan

Les témoins :

J. Mercanton et Emmanuel Dubochet
Félix Jourdan et Emmanuel Dubochet
J. Jourdan et Emmanuel Dubochet
J. Jourdan et Emmanuel Dubochet

L'officier de l'état civil :

R. Rossot

Registre des mariages A.

No 9.

Perret - Guglielmina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Camille - Victor _____
célibataire _____sergent au 2^e Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique _____

originaire de Bléré (Indre et Loire, France) _____ domicilié à

Limeil - Brévannes, actuellement prisonnier de guerre interné à Clarens, né à

Bléré _____ le vingt-quatre avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Edouard - Ernest Perret, boucher _____ et de

Isabelle - Pauline née Pressoir _____

à Limeil - Brévannes Seine et Oise) _____

2. Guglielmina, Assunta - Luigia - Giovanna _____
célibataire _____

couturière _____

originaire de Borgosesia (Lombardie, Italie) _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Borgosesia _____ le quinze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Agostino Guglielmina, maçon _____ et de

Marianna née Scalvino _____

à Clarens. - _____

Comme témoins :

1. Guglielmina, Auguste, maçon à Clarens. - _____

2. Castaldi Marcel, marchand à Clarens. - _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le cinq, à Limeil - Brévannes et à Borgosesia le vingt-quatre décembre mil neuf cent seize. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept janvier mil neuf cent dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Consentements à mariage des parents des fiancés. - _____

Certificat d'état libre de la fiancée _____

Certificat de capacité matrimoniale du fiancé _____

Actes de publication et de non-opposition _____

permis de célébration du Département de _____

Justice et Police du 22 janvier 1917, _____

N^o 12. - _____

Communiqué à la Chancellerie _____

le 7 janvier 1917 _____

Les époux :

Camille Victor Perret
Guglielmina Assunta Luigia Giovanna

Les témoins :

Auguste Guglielmina
Marcel Castaldi

L'officier de l'état civil :

Perret

approuvé la radiation des cinq noms ci-dessus.

Perret

Registre des mariages A.

N^o 10.

Guntendorfer - Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guntendorfer, Johann - Georg _____
célibataire _____

Cordonnier _____

originaire de Kematen a.d. Krems St. Linz, Autriche | domicilié à
Clarens _____ né à

Kematen _____ le vingt-huit décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Joseph Guntendorfer _____ et de

Clara née Fischiller } décédée _____

à _____

2. Kohler, Marie _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Niderosch (Berne) _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Berne _____ le quatre février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Maria Kohler, décédée _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Heller Joseph, menuisier au Ghêne - Montreux _____

2. Hesselor Sébastien, tailleur à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Kirchberg le cinq, à
Kematen le treize octobre mil neuf cent seize _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-neuf janvier mil neuf cent
dix-sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificat de capacité du fiancé _____

Certificats d'état libre des fiancés _____

Actes de publication et de non- _____

opposition _____

Permis de célébration du Département _____

de Justice et Police du 4 décembre 1916 _____

N^o 117. _____

Communiqué à Kirchberg et à la _____

Chancellerie le 17 janvier 1917 _____

Les époux :

Johann Guntendorfer _____

Marie Guntendorfer _____

Les témoins :

Heller _____

Hesselor _____

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 11
Hinderling - Jan

Par jugement du Tribunal du district
de Vevey rendu
en date du 22 décembre 1921 déclaré
nul et caduc le 16 mars
1922 le mariage contracté entre,
« conditions par son état »
le Tribunal a dit à deux ans le
mariage nul et nul le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inséré le 24 mars 1922.

L'officier de l'état civil:

E. Bartholdy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hinderling Karl _____
célibataire _____
-fonctionnaire postal _____
originaire de Bâle et home (Zürich) _____ domicilié à
Bâle _____ né à
Bâle _____ le dix-huit juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
Hermann Hinderling maître de dessin _____ et de
Louise - Fanny née Kägi _____
à Bâle _____

2. Jan Juliette - Emilie _____
célibataire _____

originaire de Châtilland _____ domiciliée à
Yveroy - Montaux _____ née à
La Rouvenaz - Montaux le trente mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
Alfred Jan comptable _____ et de
Hélène dite Sophie née Dufour _____
à Montaux _____

Comme témoins :

1. Michoud Gustave, facteur - postal, à Yveroy _____
2. Jan Maurice, peintre à Yveroy _____

Les publications ont eu lieu à Bâle, le seize décembre, à home,
Châtilland et Châtelard, le dix-huit décembre mil neuf
cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montaux, le premier février mil neuf cent
dix-sept. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'état civil de Bâle en
date du 5 janvier 1917. _____

Communiqué à Bâle le 8 février 1917

Les époux :

Karl Hinderling
J. Hinderling

Les témoins :

Michoud
J. Jan

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy sup.

Registre des mariages A.

N° 12

Pirault - Billet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pirault Emile - Jules - Pierre
célibataireCapitaine au 2^{me} Régiment d'Infanterie coloniale

originaire de d'origine française (Rennes) domicilié à

Brest (Finistère) actuellement prisonnier de guerre interne à Montreux, né à

Rennes le quatre juin

mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Pierre - Marie - Julien Pirault _____ et de

Marie - Rose Huard _____

à décédés _____

2. Billet Jeanne - Amélie - Marie - Antoinette
célibataire

sans profession

originaire de d'origine française (Lorient) domiciliée à

Lorient née à

Lorient le treize février

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de

Stamstad Billet, professeur honoraire _____ et de

Amélie - Alexandrine - Marie Horel _____

à Lorient _____

Comme témoins :

1. Delayen Pierre, lieutenant d'Infanterie Coloniale, à Montreux

2. Fournier Albéric " " "

Les publications ont eu lieu à Lorient le trois et à Brest le quatre

juin mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le cinq février mil neuf cent dix-

sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de décès des parents du fiancé

certificat de nationalité de la fiancée

certificats de publication et de non oppo-

-sition _____

Permis de célébration du Département

de Justice et Police, du 1^{er} février 1917.

Communiqué à la Chancellerie

le 5 février 1917

Les époux :

E. Pirault
A. Billet

Les témoins :

Delayen P. Flach
Fournier Albéric
L'officier de l'état civil :
A. Bertholdy

Registre des mariages A.

N^o 13
Besson - Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Châteland domicilié à
Chernex (Châteland) né à
Chernex le six septembre
mil huit cent soixante-sept fils de
Louis Besson à Chernex et de
Elise née Bochard,
à défunte

2. Besson née Masson Susanne - Henriette
veuve de Vincent Besson dès le 9 février 1912
sans profession
originaire de Châteland domiciliée à
Chernex née à
Plan - Charilly le trois mai
mil huit cent soixante-dix-huit fille de
Louis Masson et de
Caroline - Hortense née Galon
à Plan - Charilly

Comme témoins :

- 1. Masson Louis, -propriétaire à Plan - Charilly
- 2. Masson Hortense, à Plan - Charilly

Les publications ont eu lieu au Châteland le seize janvier
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chernex le sept février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication et de non opposition

Communiqué

Les époux :

Besson
J. Besson Masson

Les témoins :

L. Masson
H. Masson

L'officier de l'état civil :

A. Bartholet

Registre des mariages A.

N^o 14.
Duperré - Gyger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperré Edmond - Alois _____
 célibataire
 employé ch. O. B. _____
 originaire de Rougemont _____ domicilié à
 aux Arants (Blatchand) _____ né à
 Rossinière _____ le dix-huit novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Alfred Duperré, à la Sine _____ et de
 Louke née Chover _____
 à décédée _____

2. Gyger Bertha - Frieda _____
 célibataire
 couturière _____
 originaire de Gessensay (Berne) _____ domiciliée à
 aux Brètes (Blatchand) _____ née à
 Ternier (Blomay) _____ le vingt-quatre mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
 Gottlieb - Konrad Gyger _____ et de
 Theresia - Aloysia née Krummenacher _____
 aux Brètes _____

Comme témoins :

1. Viquorat Julius, employé C. F. F. à Blarand _____
2. Bourgoz Henri, employé C. F. F. à Ternier _____

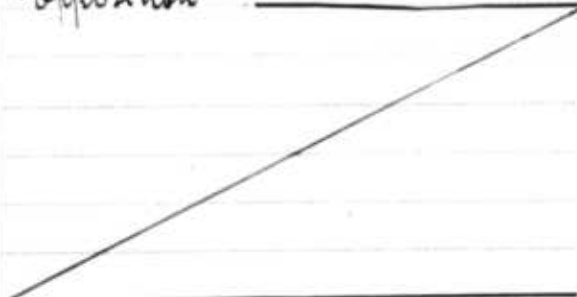
Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Gessensay et aux Brètes-Blarand, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non-
opposition



Les époux :

Duperré Edmond
Duperré Frieda

Les témoins :

Viquorat Julius
Bourgoz Henri

L'officier de l'état civil :

A. Berthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Rossinière
et à Gessensay le 11/Janvier
1917

Registre des mariages A.

N^o 15
Chevallier - Amood

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevallier Alfred - Oscar
 célibataire
 tulliste - soldat au 67^{me} Régiment d'Infanterie
 originaire de Balais (Pas-de-Calais, France) domicilié à
 Balais actuellement interné à Blérond né à
 Balais le vingt-neuf décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Arthur - Eugène Chevallier et de
 Sophie - Hélène née Jacquemin
 à décédés

2. Amood, Marie - Blise
 célibataire
 couturière
 originaire de Romboque (Malais) domiciliée à
 Blérond née à
 Ghilly (Ghâtebaud) le dix-huit février
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Augustin - Antoine Amood et de
 Marie - Françoise née Jaquier
 à Blérond

Comme témoins :

1. Lavigne Fernand soldat au 110^{me} R^e d'Infanterie, Montaux
 2. Barbey Henri mécanicien à Genève

Les publications ont eu lieu à Ghâtebaud le vingt, à Romboque
 le vingt-un et à Balais, le vingt-deux décembre mil neuf
 cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le dix février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de décès des parents du fiancé
 Certificats de publication et de non
 opposition
 Certificat de capacité matrimoniale
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 12 janvier 1917, n^o 4

Communiqué

à la Chevallier et à
 Mollens le 17 février 1917

Les époux :

Chevallier A.
 Chevallier M.

Les témoins :

Lavigne F.
 M^{rs} Barbey.

L'officier de l'état civil :

L. Bartholdy

Registre des mariages A.

N^o 16.

Bühler. Riva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühler Robert _____
 célibataire _____
 boucher _____
 originaire de Rietheim (Argovie) _____ domicilié à
 Javel (Schwytzerland) _____ né à
 Rietheim _____ le vingt-huit janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Friedrich Bühler agriculteur _____ et de
 Karolina nee Bühler _____
 à Rietheim.

2. Riva Maria-Maddalena _____
 célibataire _____
 tonnelière _____
 originaire de Lebbino (Lomane, Italie) _____ domiciliée à
 Lebbino (Schwytzerland) _____ née à
 Lebbino _____ le douze février _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Giuseppe Riva agriculteur _____ et de
 Cristina nee Koller _____
 à Lebbino.

Comme témoins :

1. Riva Attilio cafetier à Montreux _____
 2. Riva Modesto maçon à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Schwytzerland le vingt décembre, à
 Rietheim le vingt-un décembre mil neuf cent dix-sept, et à Lebbino
 le trois janvier mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre de la fiancée
 certificats de publication et de non
 opposition _____

Les époux :

Bühler Robert
 Bühler-Maria

Les témoins :

Riva Attilio
 Riva Modesto

L'officier de l'état civil :

S. Bartholdy
 1917

Communiqué à la Chancellerie
 et à Rietheim, le 19 février
 1917

Registre des mariages A.

N^o 17
Barrez - Obanger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrez Alphonse
célibataire

mécanicien soldat au 21^{me} Régiment d'Infanterie Coloniale

originaire de Louv.-le.-Sannier (Jura, France) domicilié à

Paris (IV^{me} arrdt) actuellement prisonnier de guerre interné à Charent né à

Louv.-le.-Sannier le vingt-huit mars

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de

François - Edicien Barrez, employé de commerce et de

Marie Petit

à Louv.-le.-Sannier

2. Obanger Germaine - Estelle

célibataire

employée de commerce

originaire de Bayeux (Calvados, France) domiciliée à

Paris (IV^{me} arrdt) née à

Bayeux le vingt-six janvier

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de

Justave - Louis Obanger et de

Isabel - Marie - Louise de Noël

à Decines

Comme témoins :

1. Felix Louis, à Lausanne

2. Almy Louis, agent de police aux Chambrés

Les publications ont eu lieu à Louv.-le.-Sannier le seize décembre mil neuf cent seize au chef-lieu le douze janvier et à Paris, le quatorze janvier mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le seize janvier février mil neuf cent dix-sept approuvé la radiation du mot, janvier, ci-dessus.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents du fiancé
Acte de décès des parents de la fiancée
Certificats de publication et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale
des fiancés :

Permis de célébration du Département
de Justice et Police, du 12 février 1917.

Communiqué à la Chambrée
le 29 février 1917

Les époux :

Barrez
Obanger

Les témoins :

L. Felix

L. Almy

L'officier de l'état civil :

L. Barthold

Registre des mariages A.

No 18

Kaminsky - Kon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaminsky Elie _____
 célibataire _____
 docteur en médecine _____
 originaire de Alexandrowsk (Gr. Ekaterinostaw Russie) domicilié à
 Chavilly s/Charent _____ né à
 Alexandrowsk _____ le vingt-sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Boris Jakobleff Kaminsky négociant _____ et de
 Marie née Leiborna _____
 à Alexandrowsk _____

2. Kon Lydie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Dobro (Gr. Irkoutsk Sibirie) _____ domiciliée à
 Chavilly s/Charent _____ née à
 Irkoutsk _____ le dix-sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 Alexandre Franoff Kon _____ et de
 Vera née Gougorieva _____
 à Chavilly s/Charent _____

Comme témoins :

1. Marjain Ernest, agent de police aux Planches _____
2. Richard Ernest, huissier municipal, aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le trois février mil
 neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Châtelard, le dix-sept février mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de l'église Russe
 Certificat de publication et de non
 opposition _____
 Déclaration du consulat de Russie
 Permis de célébration du département
 de Justice et Police du 15 février 1917 _____

Communiqué à la Chamotte
 le 26 février 1917 _____

Les époux :

Elie Kaminsky
 Lydie Kaminsky

Les témoins :

E. Marjain
 E. Richard

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Le mariage religieux a été célébré
 à l'église Russe de Genève le 15
 février 1917, selon certificat joint au
 dossier.

L'Officier de l'état-civil :

E. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 19
Melloni - Ess

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Melloni Pietro _____

célibataire _____

bouvier _____

originaire de Toriglio (Milan, Italie) _____ domicilié à

Bon. Port (Sanches) _____ né à

Toriglio _____ le huit avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Giuseppe Melloni, négociant _____ et de

Angela née Diotti _____

à Toriglio _____

2. Ess Estelle - Albaine _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Lion (Valais) _____ domiciliée à

Lion _____ née à

Genève _____ le dix-sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Jean-Marie - Albert Ess, décedé _____ et de

Marie - Magdeleine - Philomène née Sengen _____

à Lion _____

Comme témoins :

1. Omodei Luigi, tailleur à la Roussaz _____

2. Mastron Giovanni, tailleur à Chavend _____

Les publications ont eu lieu aux Sanches et à Lion le quatorze

décembre mil neuf cent seize et à Toriglio le vingt-un janvier

mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Chavend, le vingt février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificat d'état-libre du fiancé _____

Certificats de publication et de non _____

opposition _____

Lettre de célébration du Département _____

de Justice et Police en date du 16 _____

février 1917 _____

Communiqué à Lion et à la _____

Chavend le 27 février _____

1917

Les époux :

Pietro Melloni

Estelle Melloni

Les témoins :

Omodei Luigi

Mastron Giovanni

L'officier de l'état civil :

G. Berthod

Registre des mariages A.

N^o 20
Collet - Moglia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Edmond
 célibataire
 boulanger
 originaire de Suchy domicilié à
Glion, commune des Planches né à
Suchy le vingt deux décembre
mil huit cent soixante quatre fils de
Charles Louis Collet et de
Suzette née Collet
 à décédés

2. Moglia Adélaïde Fortunée
 célibataire
 couturière
 originaire de Genève domiciliée à
Glion née à
Glion le vingt six Janvier
mil huit cent soixante sept fille de
Jean Moglia et de
Marie Louise née Dubot
 à décédés

Comme témoins :

- Robert Maron, sellier aux Planches
- Fritz Truchini, ouvrier sellier aux Planches

Les publications ont eu lieu à Suchy le trente en janvier, aux Planches le vingt sept Janvier et à Genève le vingt sept Janvier de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt deux février mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
lettres de bourgeoisie des époux. Certi-
ficats de publications et de
non opposition.

Les époux :

Edmond Collet
Adélaïde Collet

Les témoins :

B. Maron
Fritz Truchini

L'officier de l'état civil :

Rosset

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 C^d.

Communiqué à Belmont et Genève
le 27 février 1917

Registre des mariages A.

No 21.
Delisle - Petitmermel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle John
célibataire
margadier
originaire de Froiderville domicilié à
Yverne (Châtelard) né à
Froiderville le six février
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Constant-Louis Delisle et de
Julie née Barraud
à Lausanne

2. Petitmermel Lucie - Sophie
célibataire
sans profession
originaire de Yverne domiciliée à
Yverne née à
Yverne le sept août
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Henri-Philippe Petitmermel et de
Louise-Barthélemy Agnès Kottier
à Yverne

Comme témoins :

- 1. Gros Paul, margadier, à la Romanelle
- 2. Villiamy Francis, employé de commerce à la Romanelle

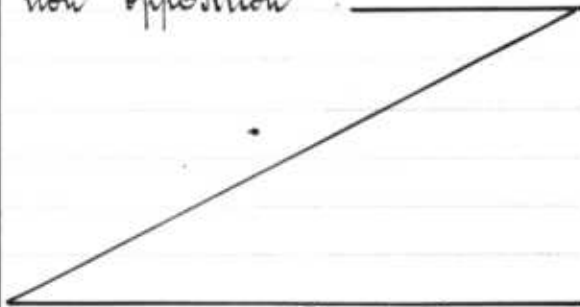
Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt-deux à
Yverne le vingt-trois et à Froiderville le vingt-quatre
janvier mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois février mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition



Communiqué à Polij le Grand
et agh,
le 6 mars 1917

Les époux :

Delisle John
Lucie Delisle

Les témoins :

Paul Gros
F. Villiamy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 22
Bertholet-Chappeis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Aimé Ami
célibataire
facteur postal
originaire de Villeneuve domicilié à
Vevey né à
Vevey le quinze avril
mil huit cent quatre vingt quatre
fils de
Mlle Bertholet et de

à Vevey
2. Chappeis, Clara Adèle
célibataire
sans profession
originaire de Carrouge (Vaud) domiciliée à
Vercy née à
Romaniotin le dix juillet
mil huit cent quatre vingt six
fille de
Julien Chappeis et de
Marie Adèle Christine Josephine née Halder

Comme témoins :
1. Paul Henchoy, facteur postal à Montreux
2. Emil Bartschi, facteur postal à Montreux
Les publications ont eu lieu à Villeneuve le 27 Janvier, à Vevey
le 26 Janvier, à Carrouge le 28 Janvier et à
Vercy le 27 Janvier de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux, le dix-huit Février mil
neuf cent dix sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux. Certificats de publica-
tion et de non opposition

Les époux :
A Bertholet
Clara Chappeis
Clara Bertholet

Les témoins :
Paul Henchoy
Emil Bartschi

L'officier de l'état civil :
F. W. [Signature]

Communiqué à Villeneuve, Vevey
et Montreux
le 6 mars 1917

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 16 novembre 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 16 février
1917, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel M. Aman
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Ainsi le 16 février 1917
Montreux, le 22 février 1917

L'officier de l'état civil
[Signature] com. a. d. p.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 23
Guglielmi - Pilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guglielmi Bonifaz
célibatairecultivateur soldat au 111^{me} Régiment d'Infanterie

originaire de Poggio-di-Venaco (Corse, France) domicilié à

Poggio-di-Venaco, actuellement prisonnier de guerre interne à Chermes (Moutaux)

Poggio-di-Venaco le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Pierre-Paul Guglielmi, décédé et de

Angèle-Marie née Cho

à Poggio-di-Venaco

2. Pilloud Julia-Marie

célibataire

sans profession

originaire de Châtel-St-Denis (Fribourg) domiciliée à

Chavilly sur Blonay née à

ans Chavilly-sur-Blonay le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Sylvestre-François Pilloud, cafetier et de

Lucienne-Marie-Angelme Bimoz, née Chormand

à Chavilly

Comme témoins :

1. Pilloud Jeanne à Chavilly

2. Curtz Emile, soldat au 35^{me} R^g d'Infanterie à Moutaux

Les publications ont eu lieu à Poggio-di-Venaco le sept janvier

au Châteaud et à Châtel-St-Denis le deux février mil neuf

cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux, le vingt-huit février mil neuf cent

dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Consentement de la mère du fiancé

Acte de décès du père du fiancé

Certificats de publication et de non

opposition

Certificat de capacité matrimoniale

Permis de célébration du Département

de justice et Police, en date du 19

février 1917.

Communiqué à la Chapelle
et à Châtel-St-Denis
le 7 mars 1917

Les époux :

Guglielmi Bonifaz
Julia & Guglielmi

Les témoins :

Jeanne Pilloud
Curtz Emile

L'officier de l'état civil :

L. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 24
Müller. Becheiraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Paul
célibataire
boulangier
originaire de Oberhelfschrygl (St. Gall) domicilié à
Glion (Panches) né à
Glion le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Edmond Müller et de
Marianne née Imboden
à décédés

2. Becheiraz Denise - Selma
célibataire
cuisinière
originaire de Posieux (Fribourg) domiciliée à
Glion précédemment à Lausanne née à
Posieux le vingt-trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Joseph-Louis Becheiraz, décédé et de
Marie-Rosalie née Zuy
à Posieux

Comme témoins :

- 1. Biomet Edmond, Commissaire, aux Panches
- 2. Bosanquet Henri, comptable aux Panches.

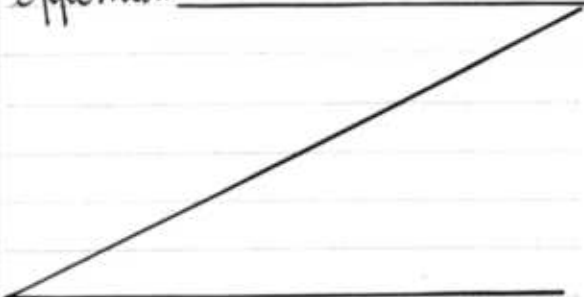
Les publications ont eu lieu à ux Panches et à Lausanne, le treize
février, à Oberhelfschrygl et à Posieux le quatorze février
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition



Communiqué à l'Évêque,
Oberhelfschrygl et Lausanne
le 7 mars 1917

Les époux :

Paul Müller
Denise Müller

Les témoins :

Biomet

Bosanquet

L'officier de l'état civil :

C. Berthold

Registre des mariages A.

No 25

Moyard - Boudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moyard, Henri - Louis _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Tréverenges _____ domicilié à

-Vevrye (Ronches) _____ né à

-Boudet _____ le dix-sept juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

-Louis Moyard _____ et de

-Emma née Grandchamp _____

à Olécans _____

2. Boudet, Elise - Françoise _____

célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Ghisbeld _____ domiciliée à

-Veyrier _____ née à

-Vevrye _____ le quatorze janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

-Abram - Philippe Boudet _____ et de

-Catherine - Adèle née Rimoldi _____

à -Veyrier _____

Comme témoins :

1. Moyard - Eugène, facteur - postal, à Vevrye _____

2. Boudet - Ferdinand, manoeuvre, à Hirsingue _____

Les publications ont eu lieu au château de Ronches et à Vevrye, le dix-septième et à Tréverenges le douze février mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Monheux, le trois mars mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition _____

Les époux :

H. Moyard
E. Boudet

Les témoins :

Eug. Moyard
F. Boudet

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Communiqué à Louis
le 7 mars 1917

Registre des mariages A.

N° 26

Bergdorf - Grewder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergdorf Edmund - Josef _____
 célibataire _____
 orfèvre _____

originaire de Eiken (Argovie) _____ domicilié à
 la Rommets - Montreux _____ né à
 Lucerne _____ le dix-neuf mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Edmund Bergdorf _____ et de

Maria née Achermann _____
 à Lucerne _____

2. Grewder Josepha - Louisa _____
 célibataire _____
 couturière _____

originaire de Morschach (Schryz) _____ domiciliée à
 la Rommets - Montreux _____ née à
 Schryz - Richenbach _____ le neuf octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de
 Johann Grewder décédé _____ et de

Josepha née Füssler _____
 à Zurich _____

Comme témoins :

1. Holzer Fritz, plâtrier à la Rommets _____
 2. Locher Roman, portier à Remex _____

Les publications ont eu lieu au bhâteland le trente-un janvier
 à Eiken le premier février et à Morschach le trois février mil
 neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____ le trois mars mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement du tuteur de la fiancée
 Certificats de publication et de non
 opposition _____

Les époux :

Edmund Bergdorf
 Louise Bergdorf

Les témoins :

Fritz Holzer
 Roman Locher

L'officier de l'état civil :

C. Berthold

Communiqué à Eiken
 et Morschach le 7 mars
 1917

Registre des mariages A.

N° 27

Binte-Ledoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binte, Paul-Joseph-Etienne _____
 célibataire _____
 coiffeur, soldat au 81^e Régiment d'Infanterie _____
 originaire de Fuilla (Pyrenées Orientales, France) _____ domicilié à
 Paris (XV^e arrdt.) actuellement prisonnier de guerre interné à Montreux né à
 Fuilla _____ le treize décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Michel Binte _____ et de
 Françoise Fancet } décédés _____

2. Ledoux, Marie-Ormanne-Fernande _____
 célibataire _____
 blanchisseuse _____
 originaire de Paris (XV^e arrdt.) _____ domiciliée à
 Paris (IV^e arrdt.) _____ née à
 Paris (IV^e arrdt.) _____ le vingt-cinq avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de
 François-Alphonse-Vanille Ledoux _____ et de
 Marie-Célestine-Engénie Deroys _____
 à Paris _____

Comme témoins :

1. Favre Gustave pharmacien à la Rommaz - Montreux
2. Lebrun Victor, clerc de notaire interne à Montreux

Les publications ont eu lieu à Paris le deux février mil neuf cent
 dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le cinq mars mil neuf dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Actes de décès des parents du fiancé _____
 Consentement à mariage de la mère de la fiancée _____
 Déclaration médicale tenant lieu et place du consentement
 à mariage du père de la fiancée _____
 Acte de publication et de non-opposition _____
 Certificat de capacité matrimoniale _____
 Autorisation de célébration du Département de
 Justice et Police du 2 mars 1917. _____

Communiqué

à la mairie le 10 mars 1917

Les époux :

Paul Binte
 J. Binte

Les témoins :

G. Lebrun
 J. Gustave

L'officier de l'état civil :

J. Méd. 1917

Registre des mariages A.

N^o 28

Durovencz - Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durovencz Charles - François
 veuf de Marie - Elise Lantschy dès le 5 novembre 1915.
 typographe
 originaire de Carouge (Genève) domicilié à
 Plainpalais né à
 Carouge le seize août
 mil huit cent quatre - vingt - un fils de
 feu Ami Durovencz et de
 Louisa née Masson
 à Carouge

2. Groux Emilie - Elise
 célibataire
 sans profession
 originaire de Giez et Toralles domiciliée à
 au hôtelier (Montreux) née à
 Commingy le douze février
 mil huit cent quatre - vingt - douze fille de
 Ferdinand - Emile Groux jardinier à Montreux et de
 Jane Jenny - Emilie née Pilloud
 à

Comme témoins :

- Groux Albert, hâtier à Glin
- Wenger Samuel, chocolatier à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le sept, à Carouge,
 Toralles et le hôtelier le huit et à Giez le neuf mars
 mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt - quatre mars mil neuf cent
 dix - sept

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état civil de
 Plainpalais en date du 23 mars 1917.

Les époux :

Charles Durovencz
 Emilie Durovencz

Les témoins :

Albert Groux
 Samuel Wenger

L'officier de l'état civil :

S. Berthold

Communiqué à Plainpalais,
 Carouge, Giez et Glands
 le 24 mars 1917

Registre des mariages A.

N^o 29.
Ramelet Laranchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet Auguste - Emile
célibataire

manœuvre

originaire de Orbe domicilié à

Blarand né à

Blarand le deux août

mit huit cent quatre-vingt-huit fils de

Louis - Bonavent Ramelet employé à S M C S et de

Marie - Françoise née Harigot

à Blarand

2. Laranchy Louise

divorcée d'avec Samuel Rouge dès le 14 février 1916

repassante

originaire de Lutry et de Forel domiciliée à

Blarand née à

Villeneuve le vingt-neuf août

mit huit cent quatre-vingt-trois fille de

Constant Laranchy contre-maître et de

Julie - Henriette née Nicolet

à Grandchamp

Comme témoins :

1. Chevalley Octave cultivateur à Blarand

2. Ramelet Paul comptable à Blarand

Les publications ont eu lieu au châtelet, à Orbe, Lutry et Forel
le douze mars mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
L'acte du 1^{er} mariage de la
fiancée avec la mention du divorce
à trouver au Vol 10 - fol 117 n^o 28.

Les époux :

Og. Ramelet
Louise Ramelet.

Les témoins :

Octave Chevalley
P. Ramelet

L'officier de l'état civil :

E. Bouthollet

Communiqué à Orbe, Lutry
et Forel
le 5 avril 1917

Registre des mariages A.

N° 30.

Dufour - Perrivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour Adonis - Edmond - Maurice _____
 veuf de Annaïd Perrivaz dès le 1^{er} août 1915 _____
 agriculteur _____

originaire de Arzier le Grand _____ domicilié à
 Arzier _____ né à
 Arzier _____ le cinq juin _____

_____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de

Jules - Ferdinand Dufour _____ et de

Marie - Adeline nee Mandel _____

à décedés _____

2. Perrivaz Léonie _____

célibataire _____

marquée _____

originaire de Chavormay et l'Abbergement _____ domiciliée à

Val-chaud et Coritot _____ née à

Chavormay _____ le premier avril _____

_____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fille de

François Perrivaz _____ et de

Marie - Augustine nee Bess _____

à décedés _____

Comme témoins :

1. Viomet Edmond, commisaire aux Pranches _____

2. Perret Marie, agricultrice, aux Pranches _____

Les publications ont eu lieu à Arzier, les Pranches, Chavormay
 et l'Abbergement le seize mars mil neuf cent dix-sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montoux, le trente-un mars mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
 par l'officier de l'état-civil
 d'Arzier, le 29 mars 1917.

Les époux :

Adonis Dufour
 Léonie Dufour

Les témoins :

Viomet

Perret Marie

L'officier de l'état civil :

E. Berthod

Communiqué à Arzier, Chavormay
 et Regivella, le 5 avril 1917

Registre des mariages A.

N° 31

Perret - Gisclon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Ernest _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Chavens _____ né à
 au Trait - Courbaix _____ le vingt-deux janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Marc-François Perret pêcheur _____ et de
 Rosine née Stettler _____
 à Chavens _____
2. Gisclon Hortense - Hermette _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Lausanne _____ domiciliée à
 Chavens _____ née à
 Lausanne _____ le deux janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Joseph-Henri-Louis Gisclon décodé _____ et de
 Rosalie née Mutter _____
 à Renens _____

Comme témoins :

1. Martin Louis charbon à Chavens _____
 2. Ghomette Jean, interne français à Chavens _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatorze et à Lausanne
 le quinze mars mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois avril mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de non
 opposition _____

Les époux :

Perret Ernest
 Perret Hortense

Les témoins :

Louis Martin
 Ghomette

L'officier de l'état civil :

G. Barthodet

Communiqué à Lausanne
 le 5 avril 1917

Registre des mariages A.

No 32.
Flückiger - Riess

Par décision du 18 juillet 1919
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Flückiger" est orthographié
"Fluckiger".

Montreux, le 20 juillet 1919
L'officier de l'état civil
Berthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flückiger Henri-Louis
célibataire
conuierge
originaire de Wynigen (Berne) domicilié à
Cervet (Pâquis) né à
Cervet le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Edmond Flückiger, décédé et de
Anna Guachero nee Schiffmann
à Cervet

2. Riess Anna
célibataire
catholique
originaire de Lutzelfloh (Berne) domiciliée à
Cervet née à
Kleinhöchstetten (Rubigen) le trois juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Christian Riess, décédé et de
Elisabeth nee Grossenbacher
à Allmendingen

Comme témoins :

- 1. Müllemier Paul, médecin, à Cervet
- 2. Müllemier R. madame, à Cervet

Les publications ont eu lieu au Châteaud le trente, à Wynigen et
à Lutzelfloh le trente-neuf mars mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de non
opposition.

Les époux :

H. Flückiger
Anna Flückiger

Les témoins :

P. Müllemier
R. Müllemier

L'officier de l'état civil :

Berthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Wynigen et
Lutzelfloh, le 15 avril 1919

Registre des mariages A.

N° 33

Quemnoz - Nanchen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quemnoz Georges - Olivier _____
célibataire _____

portier d'hôtel _____

originaire de Blon - Conthey (Valais) _____ domicilié à

Bon - Port (Sanches) précédemment à Villars sur Allon _____ né à

Conthey - Blave _____ le vingt - deux avril _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de

Eugène Quemnoz _____ et de

Madeleine née Sautter _____

à Sion _____

2. Nanchen Marie - Béline _____

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Sion (Valais) _____ domiciliée à

Bon - Port _____ née à

Sion _____ le treize mars _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de

Théophile Nanchen _____ et de

Marie - Elisabeth née Muey _____

à Sion _____

Comme témoins :

1. Quemnoz Benoit agriculteur à Conthey _____

2. Nanchen Edmond chauffeur, à Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Sanches le vingt - huit, à Conthey,

Allon et Quemnoz le vingt - neuf et à Sion, le treize mars mil

neuf cent dix - sept. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ à Montreux, le quatorze avril mil neuf cent dix -

- sept. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de non
opposition _____

Les époux :

Quemnoz Olivier
Quemnoz Marie

Les témoins :

Quemnoz Benoit ex Conthey.
Nanchen Edmond ex Montreux.

L'officier de l'état civil :

J. Barthod

Communiqué à Conthey - Allon -
Quemnoz et Sion le 15 avril 1911

Registre des mariages A.

N^o 34
Bertheaume - Navoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertheaume Paul Amédée Louis
célibataire
avocat, lieutenant au 68^e Régiment d'Infanterie
 originaire de Laon (Aisne, France) domicilié à
Paris XIV arrond^t, boulevard de Courcelles, numéro 14 né à
Laon le vingt janvier
mil huit cent quatre vingt six fils de
Jean Baptiste Marie Amédée Bertheaume Léon et de
Marie Antoinette Vourlier
 à Paris

N 2. Navoit Cécile Eugène Louise Marie
célibataire
sans profession
 originaire de Paris domiciliée à
Paris XVI arrond^t née à
Paris XI arrond^t le dix sept Mars
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Eugène Louis Marie Navoit et de
Marie Julie Céline Martin
 à Paris

Comme témoins :

1. Hubert de Villard
2. Jeanne Emougeon

Les publications ont eu lieu à Paris aux mairie des XIV^e et XVI^e arrond^t le vingt un Mars de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mutuels, le dix huit Avril mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Repos de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition. Consentement des pères, des mères et de l'époux. Certificat de capacité matrimoniale. Permis du Département de l'Inde et de la Réunion en date du cinq Avril courant

Les époux :

Bertheaume
Cécile Bertheaume

Les témoins :

Jér. de Villard
Jeanne Emougeon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la blanchisserie
 le 30 avril 1917

Registre des mariages A.

N^o 15
Lemoir-Vanvooren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lemoir Robert Goltse Johan
célibataire crédité

Lieutenant de Réserve au 168^e Régiment d'Infanterie

~~originaire~~ d'origine française domicilié à

Paris IX^e arrond^e - actuellement fait son service, réformé à

Paris XVI^e arrond^e - le vingt quatre Janvier

mil huit cent quatre vingt six - fils de

Jugie Pierre Lemoir et de

Mathilde Marie vic Pralong

à Paris IX^e arrondissement

2. Vanvooren, Odette Marie Thérèse

Célibataire

sans profession

~~originaire~~ d'origine française domiciliée à

Courberon (Seine) née à

Paris VIII^e arrond^e - le neuf Septembre

mil huit cent quatre vingt neuf - fille de

Gustave Achille Vanvooren à Courberon et de

Marie Thérèse vic Romain

à Decize

Comme témoins :

1. Hami Adde, Capitaine au 4^e Rég^t d'Artillerie Louis Dubouché

2. à Paris, Lieutenant de Jollikoffin, Mad^e Jacquemin

Les publications ont eu lieu à Paris IX^e arrondissement de Courberon le quatre Avril dernier

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux - le vingt quatre Avril
mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de parents des fiancés et des fiancées. Actes de décès des fiancés. Certificats de publications et de non opposition. Certificat de capacité matrimoniale. Permis de célébration délivré par le Procureur général de Paris et l'Officier de l'état civil le 18 Avril courant

Communiqué à la Mairie de Montreux le 1^{er} Juin 1917

Les époux :

R. Lemoir

O. Vanvooren

Les témoins :

H. Adde
Mad^e Jacquemin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 36
Brousoz - Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brousoz Clément
célibataire
agriculteur
originaire de St. Gingolph (Valais) domicilié à
Chamonix (Châteland) né à
Chamonix le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jules-Charles-Amédée Brousoz, à Chamonix et de
Ida née De la Rottaz
à défunte

2. Rossier Bernandine Katharina
célibataire
ménagère
originaire de Gummels, Lorend et Arny-S. Martin (Fribourg) domiciliée à
Chamonix née à
Gummels le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Joseph-Gregor Rossier, décédé et de
Korina née Bonquet
à Gummels

Comme témoins :

- 1. Grottel Henri agent suppléant à Bon-Port
- 2. Aubert Camille, agent de police aux Planches

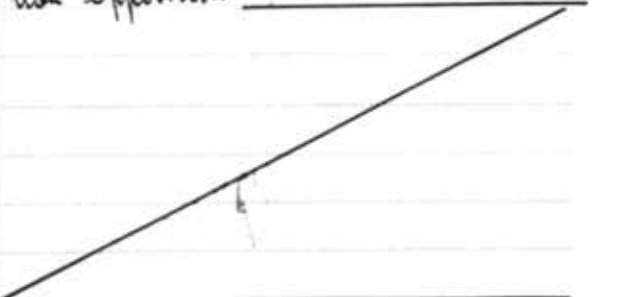
Les publications ont eu lieu à Châteland et à Arny-S. Martin le
vingt-huit mars, à St. Gingolph, Gummels et Lorend, le vingt-neuf
mars mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chamonix le vingt-sept avril mil neuf cent dix
- sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition



Communiqué à St. Gingolph
Gummels, Lorend et Martin
le 1 mai 1917

Les époux :

Clément Brousoz
Bernandine Brousoz

Les témoins :

H. Grottel
E. Aubert agents

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 37.

Dupraz - Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz Ami - Jules
 célibataire
 directeur de la Société Suisse d'Amublément
 originaire de Blomay _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Blomay _____ le dix-huit juin _____
 mil-huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Jean-Pierre - Jules Dupraz, décédé _____ et de
 Hémélie - Lucie née Richon _____
 à Chavens _____

2. Dupertuis Alice - Louise
 célibataire
 couturière
 originaire de Ormont - dessus _____ domiciliée à
 Chavilly et Chavens (Châtelard) _____ née à
 Chavilly et Chavens _____ le vingt-un septembre _____
 mil-huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Louis - Alod Dupertuis, agriculteur _____ et de
 Frédérique - Marie née Weidenmann _____
 à Chavilly et Chavens _____

Comme témoins :

1. Bissat John, comptable à Montreux _____
2. Dupertuis E. comptable à Chavilly _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq, à Blomay, Châtelard
 et Ormont - dessus le sept avril mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-huit avril mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par
 l'officier de l'état civil de Lausanne
 en date du 23 avril 1917. _____

Les époux :

A. Dupraz
 A. Dupraz

Les témoins :

J. Bissat
 E. Dupertuis

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Communiqué à Blomay Lausanne
 et Ormont - dessus
 le 2 mai 1917

Registre des mariages A.

N° 38

Burnet - Sumi

Par jugement du Tribunal de District de Vevey rendu en date du 7 juillet 1921 déclaré définitif et exécutoire le 3 octobre 1921 le mariage in- et in-contre, a été dissous par le 1^{er} rec.
 Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 octobre 1921.

L'officier de l'état civil:

G. Buthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnet Georges - Victor
 célibataire
 comptable

originaire de Buringny domicilié à
 Cornet (Planches), précédemment à Lausanne né à
 Cornet le neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Léon - Angèle Burnet, décédée et de
 Irma née Pralin
 à Cornet

2. Sumi Kama - Kuntha
 célibataire
 employée d'hôtel

originaire de Saanen (Barr) domiciliée à
 Lausanne née à
 Gsteig près Saanen le vingt-six novembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Johann - Emmanuël Sumi, agriculteur et de
 Margdalma née Heltschi
 à Bertschwil (Gsteig)

Comme témoins :

1. Monnet Edmond, commis aux Planches
2. Kuhnre Camille, agent de Police aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches le treize à Buringny, Lau-
 sanne et Gsteig, le quatorze août mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de non
 opposition

Les époux :

Karlhe Burnet
 Sumi

Les témoins :

Monnet
 C. Kuhnre

L'officier de l'état civil :

G. Buthold

Communiqué à Lausanne
 Saanen et Gsteig
 le 2 mai 1921

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 39

Rochedien - Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochedien, Adolphe - Edmond - René _____
célibataire _____

docteur en médecine _____

originaire de Gêne - Bonogno (Genève) _____ domicilié à

Gherbes précédemment à Champvallon _____ né à

Château d'Aix _____ le onze décembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt neuf _____ fils de

Louis - Charles - Emile Rochedien, pasteur _____ et de

Joa - Veronique - Mathilde née Luchsing _____

à Gherbes _____

2. Laurent, Germaine - Béatrice _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Chevornay _____ domiciliée à

Blarand - Montaux _____ née à

Montélimar (Drôme France) le dix - neuf juillet _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de

Edmond - Frédéric Laurent, dentiste à Montaux _____ et de

Charlotte - Louise - Adrienne née Régis _____

à Gherbes _____

Comme témoins :

1. Laurent Edmond, dentiste à Montaux _____

2. Laurent A., dentiste à Montaux _____

Les publications ont eu lieu à Gherbes, le dix - sept, à Gêne - Bonogno,
Chevornay et Châtillard, le dix - huit et à Champvallon le
dix - neuf avril mil neuf cent dix - sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montaux, le deux mai mil neuf cent dix - sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Gherbes en date du 1^{er} mai 1917.

Les époux :

R. Rochedien

G. Rochedien

Les témoins :

G. Laurent

G. Laurent

L. Régis

L'officier de l'état civil :

G. Berthold

Communiqué à Gêne Bonogno
Chevornay et Champvallon
Gherbes le 10 mai 1917

Registre des mariages A.

N° 40.

Bodenmann - Manera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bodenmann, Auxilius - Casar
 célibataire
 jardinier
 originaire de (Bartisberg, Valais) domicilié à
 Blarens né à
 Bartisberg le trois juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Anton Bodenmann, agriculteur à Bartisberg et de
 Monika née Margelisch, décédée
 à

2. Manera, Hélène - Catherine
 célibataire
 domestique
 originaire de (Montaldo, Buneo, Italie) domiciliée à
 Blarens née à
 Lax (Valais) le vingt-sept août
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Joseph-Bartolomeo Manera, en Italie et de
 Caroline née Muller
 à Blarens

Comme témoins :

1. Lavanchy David, négociant aux Panches
2. Manera Caroline, à Blarens

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-six février, à
 Bartisberg le premier mars et à Montaldo le vingt-deux mars
 mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre de la
 fiancée.
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

Bodenmann Casar
 Bodenmann Hélène

Les témoins :

D. Lavanchy
 C. Manera

L'officier de l'état civil :

J. Muet

Communiqué à Tringols et
 à la Chaux-de-Fonds le 12 mai
 1917

Registre des mariages A.

N^o 41.

Gaudy-Schelling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudy, Maximilian _____
 célibataire _____
 procureur _____
 originaire de Rapperswil (St. Gall) _____ domicilié à
 Zurich _____ né à
 Rapperswil _____ le douze août _____
 mil huit cent soixante-quatorze _____ fils de
 Jean-Baptiste Gaudy, _____ et de
 Anna née Brändlin, _____ décédés _____
 à _____

2. Schelling, Ida _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Morges _____ domiciliée à
 Montreux _____ née à
 Morges _____ le onze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Rodolphe Schelling, _____ et de
 Anna née Stunzi _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Schelling Anna, à Montreux _____
2. Schelling Rudolf, comptable, à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Zurich, Morges et au Châtelard le
 dix, à Rapperswil le douze mars mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le cinq mai mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat
 civil de Zurich du 26 mars 1917 _____

Les époux :

Max Gaudy
 Ida Gaudy-Schelling

Les témoins :

Anna Schelling
 Rudolf Schelling

L'officier de l'état civil :

G. Balthus
 H.

Communiqué à Zurich, Morges
 et Rapperswil (St. Gall)
 le 15 mai 1917 _____

Registre des mariages A.

N° 42.

Winterberger - Stähli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winterberger, Friedrich
célibataire
fermier
originaire de Kiringen (Beme) domicilié à
Glion (Blanches) né à
Kiringen le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt

Kaspar Winterberger, décédé et de
Margaretha née Hasler
à Kiringen

2. Stähli, Anna
célibataire
ménagère
originaire de Kiltelfingen (Beme) domiciliée à
Glion née à
Kiltelfingen le seize février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Friedrich Stähli et de
Anna née Cerni } décédés
à

Comme témoins :

- 1. Stähli Martha, à Glion
2. Lerch Johann, ancien instituteur, à Glion

Les publications ont eu lieu aux Blanches, à Kiringen et à Oberhofen le seize avril mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition

Les époux :

Friedrich Winterberger
Anna Winterberger

Les témoins :

Martha Stähli
Lerch Johann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Kiringen et Oberhofen, le 13 mai 1917

Registre des mariages A.

No 43.
Dubochet - Jaret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubochet Eugène - Emile - Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Châteland domicilié à
 St Arctin (Indre-et-Loire) France né à
 Châtilly (Châteland) le douze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Edouard - Emile Dubochet, décédé et de
 Marguerite - Sophie - Anna née Rambert
 à Lausanne

2. Jaret Frieda
 célibataire
 ménagère
 originaire de Mully-le-Bas (Fribourg) domiciliée à
 Yend née à
 St Broix le trois août
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Auguste Jaret, maréchal et de
 Antoinette - Fanny née Dutoit
 à Yend

Comme témoins :

- Dubochet Marguerite à Lausanne
- Reichard Ernest, huissier aux Ranches.

Les publications ont eu lieu à Châteland le onze, à Mully-le-Bas et Yend, le douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

Eugène Du Bochet
 Frieda Du Bochet

Les témoins :

M. Du Bochet Reichard
 E. Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à M. M. M.,
 Villars sous Jussy et à la
 Chancellerie le 18 mai
 1917

Registre des mariages A.

No 44

Delvaux - Soquel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delvaux Mathieu - Philibert _____
 célibataire
 employé de commerce (soldat au 9^{me} de ligne Belge) _____
 originaire de Turnhout (Anvers, Belgique) _____ domicilié à
 Molenbeek - St. Jean - les - Bruxelles, actuellement prisonnier de guerre interne né à
 Turnhout _____ le vingt-trois février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de
 Joseph Delvaux employé d'hôtel à Anvers _____ et de
 Anne-Marie Malfait _____
 à décédée _____

2. Soquel Marguerite - Louise _____
 célibataire
 couturière
 originaire de Bernier (Vendriatel) _____ domiciliée à
 aux Planches (Montreux) _____ née à
 aux Forges du Breux, rue Balmaignete vingt-trois octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Louis-Henri Soquel, machiniste _____ et de
 Albertine-Julie Brantier _____
 aux Planches _____

Comme témoins :

1. Bonnhaldt Jean, caporal au 22^{me} de ligne Belge à Montreux
2. Fierens Jean, soldat au 9^{me} de ligne belge, à Montreux

Les publications ont eu lieu aux Planches le vingt-un février, à
 Bernier le vingt-quatre février et à Molenbeek - St. Jean le dix-huit
 mars mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf mars mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement du père du fiancé
 Acte de décès de la mère du fiancé
 Certificats de publication et de non oppo-
 -sition _____

Déclaration du Consulat Belge
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 27 avril 1917
 n° 73 _____

Communiqué à Bernier et la
 Chancellerie le 22 mai 1917 _____

Les époux :

M. Delvaux
M^{lle} Soquel

Les témoins :

J. Bonnhaldt
J. Fierens

L'officier de l'état civil :

E. Buchele

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 45
Vogt - Stebler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogt Paul - Otto _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Güttingen (Suisse) _____ domicilié à
 Escholzmatt (Lucerne) _____ né à
 Güttingen _____ le premier août _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Otto Vogt horloger _____ et de
 Selma - Eugénie née Handelman _____
 à Güttingen _____

2. Stebler Anna Maria _____
 célibataire _____
 négociante _____
 originaire de Seedorf (Berne) _____ domiciliée à
 Bon-Port (Montreux) _____ née à
 Vernex - Montreux _____ le quatre mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Friedrich Stebler, menuisier _____ et de
 Magdalena Nyler _____
 à Vernex _____

Comme témoins :

1. Moreau Henri, confiseur au Locle _____
2. Vogt Eugène, commis à Winterthur _____

Les publications ont eu lieu à Escholzmatt et Seedorf le treize
 à Güttingen et aux Franches le quatorze avril mil neuf
 cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf mai mil neuf cent
 dix-sept _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 déposé par l'officier de l'état-
 civil de Escholzmatt le 1^{er}
 mai 1917. _____

Les époux :

Paul Otto Vogt
 Anna Marie Vogt

Les témoins :

Eugène Vogt
 H. Moreau Stebler

L'officier de l'état civil :

A. Berthold

Communiqué à Güttingen
 Escholzmatt et Seedorf
 le 22 mai 1917

Registre des mariages A.

N^o 46
Garcia - Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garcia Antonio - Inf^z
célibataire
cultivateur soldat au 2^{me} Régiment de Zouaves
originaire de Mostaganem (St d'Oran, Algérie) domicilié à
Mostaganem, actuellement prisonnier de guerre interne à Montreux né à
Mostaganem le vingt-sept août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Petro Garcia et de
Antonia nee Riquelme
à décédée

2. Henry Solange
célibataire
repassuse

originaire de Bullierend domiciliée à
Chavilly sur Chavanon née à
Lausanne le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Charles - Louis - Marie Henry agriculteur et de
Lucie - Louise - Fanny nee Epitave
à Bussigny

Comme témoins :

1. Chambriard Auguste soldat au 17^{me} d'Inf. à Montreux
2. Guglielmi Bonifacio soldat au 11^{me} d'Inf. à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtehland et à Bullierend le vingt-huit mars et à Mostaganem le six avril mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six mai mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la mère du fiancé
Certificats de publication et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
Permis de célébration du Département de Justice et Police du 14 mai 1917.

Communiqué à la Chancellerie
et à Vallières le 2 juin 1917

Les époux :

Antonio Garcia
Solange Garcia

Les témoins :

Chambriard Auguste
Guglielmi

L'officier de l'état civil :

C. Bartholdy

Registre des mariages A.

N^o 47
Zumbunnen - Daven

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbunnen Henri - Alexis
célibataire
employé à la voirie
originaire de Lenk (Berne) domicilié à
Berne (Châteland) né à
Chambault (Hünenos) le deux juin
mil huit cent soixante-sept fils de
Jean - Alexis Zumbunnen, agriculteur et de
Antèle - Emme née Pether
à Crocy

2. Daven Marie - Elise
divorcée d avec Armand - Lucien Bugnend dès le 27 mai 1915
ménagère
originaire de Yambion domiciliée à
Berne née à
Antrognon mère Ollon le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
François - Joseph Daven, agriculteur et de
Marie - Elise née Jacquot
à Ollon

Comme témoins :

1. Monnet Edmond, commisaire aux Planches
2. Daver Fritz, agent de police, aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châteland et à Yambion le cinq
mai et à Lenk le six mai mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Morcheve le vingt-trois mai mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du futur
l'acte de mariage de la fiancée
renfermant la mention du divorce
est au vol. 12 fol. 98 n^o 1114
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Zumbunnen Henri
Zumbunnen Marie

Les témoins :

Monnet
Laurier

L'officier de l'état civil :

J. Barthold

Communiqué à Lenk et Yambion
le 11 juin 1917

Registre des mariages A.

N^o 48

Stalder - Holzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stalder, Manfred _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Lenk (Berne) _____ domicilié à
 Bernex (Châtelard) _____ né à
 Châtelard d'Or _____ le _____ le _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Elisabeth Stalder, à Châtelard d'Or _____ et de

à _____
 2. Holzer, Marie - Geneviève _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Bellwald (Valais) _____ domiciliée à
 Pertuis (Châtelard) précédemment à Monthey _____ née à
 Sion _____ le vingt-sept février _____
 _____ mil huit cent dix-neuf _____ fille de
 Joseph Holzer vigneron à Sion _____ et de
 Geneviève née Häberlin, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Magnin Jules, coiffeur à Bernex _____
2. Perruchoud Pierre, hôtelier à Bernex _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix-neuf, à Lenk le vingt, à Monthey le vingt-un et à Bellwald le vingt-neuf _____
 _____ mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Monthey, le vingt-neuf mai mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Stalder Manfred
 Stalder Marie

Les témoins :

Magnin Jules
 Perruchoud Pierre

L'officier de l'état civil :

B. Bartholomé

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à Lenk, Bellwald
 et Monthey, le 5 Juin 1917

Registre des mariages A.

N^o 49
Regamey - Blane

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Louis-Henri
célibataire
agent de police
originaire de Lausanne domicilié à
Montreux (Châtelard) né à
la Vuillelaz, Lausanne le trente-un mai
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de
Abraham-Louis Regamey, agriculteur et de
Ursule née Dupont
au Chalet, à Gobet, Lausanne

2. Blane, Elise-Marie
célibataire
sans profession
originaire de Lausanne domiciliée à
Vers-chez-les-Blanc, Lausanne née à
Vers-chez-les-Blanc le vingt-deux octobre
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Daniel Blane, agriculteur à Vers-chez-les-Blanc et de
Rosalie née Liandet
à défunte

Comme témoins :

1. Seyrollez Ernest, agent de police aux Planches
2. Schläfli Edmond, agent de police à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le seize et à Lausanne le dix-sept mai mil-neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier juin mil-neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Regamey Henri
Blane Elise

Les témoins :

Seyrollez
Schläfli Edmond

L'officier de l'état civil :

J. Rothollet

Communiqué à Lausanne
le 1^{er} Juin 1917

N° 50.

Detrey - Folghera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Detrey Ulysse
célibataire

cocher

originaire de Borelles-près Payerne domicilié à

Chavend (Châteland) né à

Borelles-près Payerne le dix septembre

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de

Jules Detrey et de

Marie - Anna née Blum

à Borelles-près Payerne

2. Folghera Marie - Madeleine

célibataire

cuisinière

originaire de Bervanole (Novare, Italie) domiciliée à

Chavend née à

Chamzabay (Malaïs) le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Marguerite - Louise Folghera, à Chamzabay et de

à

Comme témoins :

1. Lionnet Edmond, commisnaire aux Bains

2. Hermann Adam, cafetier au Chêne

Les publications ont eu lieu à Châteland le vingt-un décembre, à Borelles le vingt-deux décembre mil neuf cent seize et à Bervanole le vingt-cinq mars mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux juin mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition.
Certificat d'état libre de la fiancée.

Les époux :

Ulysse Detrey
Marie Detrey

Les témoins :

Lionnet

Adam Hermann

L'officier de l'état civil :

E. Rothold

Registre des mariages A.

No 51.

Lambrechts - Praphan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambrechts, Anguste _____
célibataireélectricien, soldat au 3^{me} Régiment d'Infanterie Belge _____
originaire de Bruxelles _____ domicilié àBruxelles, actuellement prisonnier de guerre interné à Montreux né à
Paris _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Jean-Joseph Lambrechts, décédé _____ et de

Jeanne Waldmann _____
à Bruxelles _____2. Praphan, Marie-Sylvie - Lorette _____
célibataire

femme de chambre _____

originaire de Joigne (Vahais) _____ domiciliée à

la Rouvenaz, Montreux _____ née à

Lend (Vahais) _____ le vingt janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de

Pierre-François Praphan, représentant _____ et de

Marie-Elisabeth née Bourin _____

à Lend _____

Comme témoins :

1. Brottet Henri agent de police aux Stanches _____

2. Botandey Henri comptable aux Stanches _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix-neuf et à Lend
le vingt avril mil neuf cent dix-sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le cinq juin mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Acte de décès du père du fiancé _____
Consentement de la mère du fiancé _____
Certificats de publication et de non opposition _____
Dispense de publication en Belgique _____
Formul. de célébration du Département _____
de Justice et Police en date du 5 juin 1917. _____Communiqué à la Chancellerie
et à Lend, le 12 juin 1917 _____

Les époux :

Aug. Lambrechts
L. Lambrechts

Les témoins :

H. Brottet
H. Botandey

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Par jugement du Tribunal civil de première
instance de Bruxelles, rendu
en date du 1^{er} février 1945, déclaré
définitif et exécutoire le _____
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 22 octobre 1945.

L'officier de l'état civil

J. Berthod can. au 1^{er} sept.

Registre des mariages A.

N^o 52.

Comtat - Lehmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comtat Ernest
divorcé d'avec Marie Esther Biclet dès le 5 mars 1917.
jardinier
originaire de Pregny (Genève) domicilié à
Berne (Châteland) né à
Pregny le vingt-neuf septembre
mil huit cent soixante-sept fils de

Jean Comtat
Marie Hommal
à divorcés

2. Lehmann Elise
célibataire
femme de chambre
originaire de Langnan (Berne) domiciliée à
Châteland (Châteland) née à
St. Ursen, im Hasberg (Sribourg) le trente-un mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Gottfried Lehmann cordonnier et de
Elise nee Rebitcher

à Grangol-Paest

Comme témoins :

1. Monnet Edmond, commisnaire aux Ranches
2. Muterix Camille, ouvrier aux Ranches

Les publications ont eu lieu au Châteland le vingt-quatre, à
Langnan le vingt-cinq et à Pregny le vingt-huit mars mil
neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de 1^{er} mariage du fiancé ren-
fermant la mention du divorce.
Certificats de publication et de non
opposition.

Les époux :

Ernest Comtat
Elise Comtat.

Les témoins :

Monnet
C. Muterix

L'officier de l'état civil :

J. Bartholomé

Communiqué à Pregny et Langnan
le 19 Juin 1917

Registre des mariages A.

N^o 53
Deleourt - Bavand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deleourt Fernand _____
célibataire _____
commerçant _____
originaire de Houdeng Amaries (Belgique) _____ domicilié à
Houdeng Amaries (Belgique) _____ né à
Houdeng Amaries _____ le huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Leon Deleourt _____ et de
Marie van Belleputte _____
à Houdeng Amaries _____

2. Bavand Louise - Emile _____
célibataire _____
lingère _____
originaire de Gommioend-la-Ville et Bottend _____ domiciliée à
Montreux (Romandes) _____ née à
Berne _____ le dix-huit janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Emile - Alexandre - Henri Bavand décédé _____ et de
Marie veuve Manry _____
à en Belgique occupée _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huttier aux Planches _____
2. Gosandey Henri, comptable aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le vingt-quatre à Gommioend-
la-Ville et Bottend le vingt-cinq mai mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quinze juin mil neuf cent dix-sept
1) Approuve la rectification du mot "quinze" _____

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
jugement tenant lieu d'acte de nais-
sance du fiancé.

Promesse de mariage du fiancé et
dépense de publication en Belgique.

Certificats de publication et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.

Permis de célébration du Département de
Justice et Police en date du 13 juin 1917.

Communiqué à la Chancellerie
Soleil le Grand, Echallens
le 22 Juin 1917

Les époux :

Deleourt Fernand
Louise Deleourt

Les témoins :

Richard
Gosandey

L'officier de l'état civil :

E. Barthod

Registre des mariages A.

No 54

Boisot - Murdoch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boisot Ernest. Auguste. Henri
célibataire

Captaine au 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale
originaire de d'origine française (Albertville, Savoie) domicilié à
Cherbourg (Manche) - prisonnier de guerre interné à Montreux né à
Albertville le dix-sept juillet

mil huit cent soixante-dix-huit fils de

Georges-Achille Boisot lieutenant-colonel en retraite et de
Marie-Sidonie Bulle
à Les Riceys (Aube)

2. Murdoch Louise Mc. Kim
célibataire

Meut profession
originaire de Baltimore (Etats-Unis) domiciliée à
Montreux (Sanches) née à
Baltimore le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

David Murdoch ingénieur et de
Louise Mc. Kim Murdoch
à Baltimore

Comme témoins :

- Madame Ignard, au régime à Cherbourg
- Signard Louis, capitaine au 1^{er} Rgt d'Infanterie Coloniale, interné

Les publications ont eu lieu à Cherbourg le vingt-trois mars et aux
Sanches le vingt-six avril mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf juin mil neuf cent dix-
sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition
certificat de copule matrimoniale
du fiancé
arrêté de célébration du Département
de Justice et Police en date du 16 juin
1917.

Les époux :

Boisot
Louis Ernest Boisot

Les témoins :

Mme Ignard
d'ignard

L'officier de l'état civil :

L. Rothel

Imprimerie Vandoise, Louvain, 4000 f. d.

Communiqué en deux exemplaires
à la Chambre le 26 juin
1917

Registre des mariages A.

No 55.

Sudan - Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sudan, François - Xavier - Alphonse
 veuf de Marie - Nathalie Sudan dès le 28 octobre 1907
 concubine

originaire de Broc (Pruvange) domicilié à
 Mondon né à
 Ohanney le trois mai

mil huit cent soixante - neuf fils de
 Jean - Joseph Sudan et de
 Anne - Marie - Louise Sotthas

à

2. Rosset, Charlotte - Sophie - Henriette
 célibataire
 institutrice

originaire de Lomay domiciliée à
 Lomay née à

aux Marais (Châtelon) le sept février
 mil huit cent soixante - dix - huit fille de

Jean - Christian Rosset, décédé et de
 Marie - Solite née Roux

à

Comme témoins :

1. Rosset Louis, aux Planches
2. Pittet Paul, concierge, aux Planches

Les publications ont eu lieu à Broc Mondon, Lomay le vingt - un
 avril et à Lomay le vingt - deux avril mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mondon, le vingt juin mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par
 l'officier de l'état civil de Mondon
 le 14 mai 1917.

Les époux :

Alphonse Sudan
 Henriette Sudan

Les témoins :

Luis Rosset
 Paul Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Communiqué à Mondon Broc
 Lomay et de Lomay
 le 25 Juin 1917

Registre des mariages A.

N^o 56

Béguin - Cornut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin Louis
 célibataire
 cocher

originaire de St-Léger-la-Chenaz, domicilié à
 Charent-Bhatelard, né à
 la Chenaz, le vingt-huit juin
 mil huit cent quatre-vingt-neuf, fils de

Henri Béguin et de
 Susanne-Marie nee Chollet
 à décedés

2. Cornut Sophie-Fanny
 célibataire
 repatriée

originaire de Lutry, domiciliée à
 St-Léger, née à
 St-Léger, le vingt-huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de

Alexandre-Cornut décedé et de
 Marie-Sainte-Sophie nee Guex
 à St-Léger

Comme témoins :

1. Cornut Marie, à St-Léger
 2. Cornut Susanne, à St-Léger

Les publications ont eu lieu à St-Léger à Lutry et au Châtelard
 le vingt-trois mai mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un juin mil neuf cent dix-
 sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

Béguin Louis
 Béguin Sophie

Les témoins :

Neuve Cornut Marie
 Susanne Cornut

L'officier de l'état civil :

E. Buehler

Communiqué à St-Léger et Lutry
 le 29 Juin 1917

Registre des mariages A.

N^o 57.
 Chuard - Käf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Edmond - Henri

célibataire

employé de bureau

originaire de Courvelles près Payerne domicilié à

Montreux (Châtehant) né à

Payerne

le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Isaac - Henri Chuard et de

Lucie - Augusta nee Willommel

à Montreux

2. Käf, Anna

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Zurich domiciliée à

Leysin

née à

Zurich

le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Anna Käf, décedée et de

à

Comme témoins :

1. Arthur Hans, typographe, à Vernex

2. Madame Mottier à Vernex

Les publications ont eu lieu à Châtehant, le six, à Leysin et à Zurich le sept et à Courvelles le dix juin mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

E. Chuard

A. Chuard

Les témoins :

Louis Mottier

M. Mottier

L'officier de l'état civil :

J. Bachelard

Communiqué à Courvelles, Payerne
 Leysin et Leysin
 le 29 Juin 1917

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 58

Chambriard - Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chambriard Auguste
célibatairecultivateur soldat au 17^{me} Régiment d'Infanterie
originaire de Belles (Puy-de-Dôme France) domicilié à
Belles - prisonnier de guerre interne à Montreux né à
Belles le vingt-deux octobremil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jean Chambriard, cultivateur et de
Marie Mallaret

à Belles

2. Barbey Anne-Marguerite
célibataire

sans profession

originaire de Chandonne domiciliée à
Chailly (Châtellard) née à
Chaillyle cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille deAlfred Barbey agriculteur et de
Sophie Adèle-Louise Yersin

à Chailly

Comme témoins :

1. Parissod Goutraud
2. Sépharix Pierre Soldats internés à MontreuxLes publications ont eu lieu à Châtellard le vingt-trois mai
à Chandonne le vingt-cinq mai et à Belles le dix juin
mil neuf cent dix-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux le trente juin mil neuf cent dix-
sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents du fiancé
Certificats de publication et de non
opposition
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
Permis de célébration du Département
de justice et PoliceCommuniqué à l'ancien et à la
Chancellerie le 5 juillet 1917

Les époux :

Chambriard Auguste
Chambriard Marguerite

Les témoins :

Yersin
Parissod

L'officier de l'état civil :

A. Barthod

Registre des mariages A.

No 59.
Chapaux - Schrienerbacher
dite Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapaux Pierre - Alfred - Louis
célibataire
commis des postes, - caporal - foinier au 21^{me} Régiment d'Infanterie Coloniale
originaire de d'origine française, (Dijon, Côte d'Or) domicilié à
Nevers, - achèvement prisonnier de guerre interné à Montreux né à
Dijon le trois février
mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de
Louis - Léopold Chapaux employé à Nevers et de
Jeanne - Alexine Passelou, décédée
à

2. Schrienerbacher dite Meyer, Rosa
célibataire
catholique
originaire de Montone S. Carlo (Toscane, Italie) domiciliée à
Brin. Montreux née à
Montone S. Carlo le trois novembre
mil huit cent quatre - vingt - quatre fille de
Giuseppe Meyer et de
Marina née Rigotti
à Brin. Montreux

Comme témoins :

1. Ravoux Louis, lieutenant d'Infanterie Coloniale, interné à Montreux
2. Hux Raymond, sergent - foinier d'Infanterie Coloniale, interné à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtehard le dix-neuf mai, à Nevers le
vingt-cinq mai et à Montone S. Carlo le trois juin mil neuf cent
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Consentement du père du fiancé
- Acte de décès de la mère
- Certificat d'état - libre de la fiancée.
- Certificats de publication et de non opposition.
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.
- Permis de célébration du département de
Justice et Police.

Communiqué à la Mairie
le 5 Juillet 1917

Les époux :

Chapaux
Rosa Chapaux

Les témoins :

Ravoux
Hux Raymond

L'officier de l'état civil :

E. Buthold

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 60

Golaz - Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Louis - Marcel
célibataire

électricien

originaire de l'Abbaye domicilié à

Neytance né à

Nevy le neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis - Henri Golaz, magasinier et de

Anna née Ulli

à Neytance

2. Weber Alice - Bertha

célibataire

couturière

originaire de Jend (Seme) domiciliée à

la Rouvenettes (Châteland) née à

Romman le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Johann - Gottlieb Weber, boucher et de

Maria - Elisabeth née Rolli

à la Rouvenettes

Comme témoins :

1. Golaz Louis, magasinier à Neytance

2. Weber Marie, à la Rouvenettes

Les publications ont eu lieu à Neytance et au Châteland le deux, à l'Abbaye et à Brigg le seize juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Aouvière, le sept juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Marcel Golaz
Alice Golaz

Les témoins :

Marie Weber
Louis Golaz

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Communiqué à l'Abbaye et
à Brigg le 11 juillet 1917

Registre des mariages A.

N^o 61.
Puenzieux - Ghisoli

Par décision du 16 avril 1920
le Conseil d'État du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
Mariage ci-contre, de Puenzieux
et Ghisoli en ce sens qu'à
la Commune du Châtelard (chontreux)
seule indiquée comme lieu d'origine de
Puenzieux Armand - Marcel, il ajouta
celle de Villeneuve amde pas cieux.

Inscrit le 20 avril 1920.

L'officier de l'état civil:

J. Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Puenzieux Armand - Marcel
célibataire
margère - typographe
originaire de Châtelard domicilié à
Chêne (Châtelard) né à
Bettes le vingt. six novembre

mil huit cent quatre - vingt - onze fils de
Auguste - Louis Puenzieux dévédé et de
Pauline née Jourdand
à Chêne

2. Ghisoli Marie - Marguerite - Lactitia
célibataire
ménagère
originaire de Boharna (Romane Italie) domiciliée à
Crim (Châtelard) née à
Bez, au Brétel le trois juin

mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de
Barthelémy Ghisoli et de
Josephine - Adeline née Montia
à Crim

Comme témoins :

- Bertholet Henri, coiffeur chontreux
- Ghisoli Barthelémy, à Crim

Les publications ont eu lieu à Châtelard le onze et à Boharna
le vingt - neuf avril mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept juillet mil neuf cent dix - sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat d'état - libre de la fiancée
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

M. Puenzieux
M. Puenzieux

Les témoins :

Henri Bertholet
B. Ghisoli

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet

Communiqué à la blanchisserie
le 11 juillet 1917

Registre des mariages A.

N° 162.
Lévy - Koro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lévy Maxime - Benjamin
célibataire
employé de commerce, caporal au 129^{me} Régiment d'infanterie
originaire de d'origine française (Paris) domicilié à
Paris (16^{me} Arrondissement) actuellement prisonnier de guerre interné à
Paris (16^{me} Arrondissement) le dix février
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Aron Lévy, décédé et de
Emilie Jacob
à Paris

2. Koro Béline - Esther
célibataire
professeuse de français
originaire de d'origine française (Bordeaux) domiciliée à
Paris (16^{me} Arrondissement) née à
Bordeaux le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Joseph Koro et de
Rachel - Louise Rochiquet
à décédés

Comme témoins :

1. Raymond Jeanne, à Montreux
2. Netten Fernand, interne français, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Paris, le quinze juin mil neuf cent
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement de la mère du fiancé
Acte de décès du père
Actes de décès des parents de la fiancée
Certificat de publication et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale des
fiancés
Permis de célébration du Département
de Justice et Police
Communiqué à la Chancellerie
le 12 juillet 1917

Les époux :

Max Lévy
Céline Lévy

Les témoins :

Jeanne Raymond
Fernand Netten
Raymond

L'officier de l'état civil :

J. Bartholomé

Registre des mariages A.

N^o 63
Zwahlen - Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen Jean - Henri
célibataire
employé au tramway
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Charent (Châtelard) né à
Chailly (Châtelard) le vingt-quatre janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean Zwahlen et de
Emma - Marie née Burdy
à décedée

2. Borloz Rose - Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Ormont - dessus domiciliée à
Brest sur Villeneuve née à
Brest le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis Borloz agriculteur et de
Julie - Louise née Nicolet
à Brest sur Villeneuve.

Comme témoins :

1. Aubert Alexis, destinataire aux Planches
2. Brisnel Auguste, marchand à Glion

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-trois, à Gessenay
le vingt-cinq, à Villeneuve le vingt-six et à Ormont - dessus le
vingt-sept juin mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quatorze juillet mil neuf cent dix-
sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents de la fiancée
Certificats de publication et de non
opposition.

Les époux :

Henri Zwahlen
Rose Zwahlen

Les témoins :

Alexis Aubert
Aug. Brisnel

L'officier de l'état civil :

A. Bartholomé

Communiqué à Gessenay
Ormont dessus
Villeneuve le 21 juillet 1907

Registre des mariages A.

No 64

Perruche de Velma - de Orantia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perruche de Velma, Ambre - Bonville _____
célibataire _____sans profession, soldat au 12^{me} régiment de chasseurs à cheval
originaire de Pérignoux (Dordogne, France) domicilié à
Lyon (Oullins) actuellement prisonnier de guerre interné à Salvan né à
Pérignoux _____ le quatre novembre __________ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Ambre - Charles - Marie Perruché de Velma, décédé _____ et de
Marie - Marguerite Hugonnet _____
à Lyon (Oullins) _____

2. de Orantia, Edma _____

veuve de Clément de Orantia, dès le 11 décembre 1903
sans profession _____originaire de Guayaquil (Equateur) domiciliée à
aux Branches (Montreux) _____ née à
Marionetta (Pensylvanie) _____ le vingt-deux février _____
_____ mil huit cent dix-huit _____ fille deEdwin - Samuel Houston, décédé _____ et de
Caroline - Poor Houston née Brickwood _____
aux Branches _____

Comme témoins :

1. Richard Albert à Montreux _____
2. Samer Fritz agent de police aux Branches _____Les publications ont eu lieu aux Branches le vingt-huit mai et à Oullins
le premier juin mil neuf cent dix-sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____ le dix-sept juillet mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " 1^{er} mariage de la fiancée
" " décès du mari " "
consentement de la mère du fiancé
certificats de publication et de non opposition
certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
permis de célébration du Département
de justice et police
Communiqué à la Chancellerie
le 21 juillet 1917

Les époux :

A. de Velma
E. de Orantia

Les témoins :

Albert Richard
F. Samer

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Registre des mariages A.

N^o 65
Grillet - Petermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grillet Albert - Emile - Noël
célibataire
industriel
originaire de Champvallon (Genève) domicilié à
Montreuil sous Bois (Seine) né à
Champvallon le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
fene Marie - Augustine Grillet et de

2. Petermann Juliette - Albertine - Ida
célibataire
sans profession
originaire de Gougney (Berne) domiciliée à
Berne née à
Berne le deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Albert - Gustave Petermann fonctionnaire fédéral à Berne et de
fene Charlotte - Ida ne Brandt

Comme témoins :

- Richard Ernest, huissier aux Branches
- Gottemberg Henri, comptable aux Branches

Les publications ont eu lieu à Champvallon le vingt-neuf, à Gougney
le trente et à Berne le trente-un mai et à Montreuil sous Bois le
deux juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreuil, le dix-sept juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Champvallon, le 4 juillet 1917.

Les époux :

Grillet
J. Grillet.

Les témoins :

Richard
Gottemberg

L'officier de l'état civil :

J. Rothschütz

Communiqué à Champvallon
Gougney Berne et la
Chancellerie le 21 juillet 1917

Registre des mariages A.

No 66.
Magnin - Fave

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin, Alfred - Léon _____
 célibataire
 technicien en téléphonie _____
 originaire de Grenchen _____ domicilié à
 Grenchen (Châteland) _____ né à
 Montmagny _____ le trois février _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Jean - Constant Magnin _____ et de
 Justine née Vessoz _____
 à Montmagny _____

2. Fave Suzanne _____
 célibataire
 institutrice _____
 originaire de Sarigny et Villetta _____ domiciliée à
 aux Planches _____ née à
 aux Planches _____ le huit septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jules Fave _____ et de
 Irma - Louise née Fave _____
 aux Planches _____

Comme témoins :

1. Chêne Bouville, agent de police aux Planches _____
2. Grindel Auguste, mécanicien aux Planches _____

Les publications ont eu lieu au Châteland et aux Planches, le trois, à Grenchen et à Sarigny le quatre et à Villetta le cinq juillet mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le trois juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Certificats de publication et de non
 opposition _____

Les époux :

A. Magnin
 Suzanne Magnin

Les témoins :

C. Neutra
 Aug Grindel

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Communiqué à Grenchen, Sarigny
 et Villetta le 20 juillet 1917

Registre des mariages A.

Form. 1.

N^o 67.
Baumann - Pfander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann Friedrich - Ferdinand
celibataire
chéniste

originaire de Mänderswil (Zürich), domicilié à
Montreux (Château) né à
Obermeilen le sept août
mil huit cent soixante-dix-sept fils de

Auguste Baumann, décédé et de
Anna née Bollhard

à Mündedorf
2. Pfander Rosina
celibataire
employée

originaire de Rieggenburg (Berne) domiciliée à
Montreux (Château) née à
Ruthi b. R. (Berne) le vingt-décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Rosina Pfander, décédée et de

à

Comme témoins :

- 1. Biomet Edmond, commisaire de police aux Ranches
2. Brisinel Auguste, boulanger à Ghion.

Les publications ont eu lieu au Château le seize à Mänderswil
et Rieggenburg le dix-huit mai mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente juillet mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

F. Baumann
R. Baumann

Les témoins :

Biomet
Brisinel

L'officier de l'état civil :

E. Bachelard

Communiqué à Mänderswil et
à Rieggenburg le 8 août 1917

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 68
Kattau - Gnehm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kattau Friedrich - Wilhelm - Theodor _____
célibataire _____
membre _____

originaire de Mellingen (Argovie) _____ domicilié à
Bunz (Schwyz) _____ né à

Margenfeld (Tessin) _____ le vingt octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Karl - Friedrich Kattau _____ et de
Dorothee - Louise - Henriette née Felner _____

à déclarés

2. Gnehm Selma _____
célibataire _____
reputée _____

originaire de Birenbühl (Zürich) _____ domiciliée à
La Pom de Reitz _____ née à

Mirwil (Zürich) _____ le huit avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de

Salomon Gnehm _____ et de
Anna - Leopoldine née Schreninger _____

à déclarés

Comme témoins :

1. Thomann Fratern tailleur, La Pom de Reitz _____
2. Albrecht Eugène, ébéniste, chaux _____

Les publications ont eu lieu aux Schanz, à La Pom de Reitz et
à Mellingen le quatorze et à Birenbühl le quinze juillet
mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non-
opposition _____

Les époux :

Theodor Kattau
Selma Kattau

Les témoins :

F. Thomann
Eugène Albrecht

L'officier de l'état civil :

J. Rossholtz

Communiqué à Mellingen et Mirwil
le 10 août 1918 et à La Pom de
Reitz

Registre des mariages A.

N^o 69.
Gaubert - Monaco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaubert Emile - Louis
célibataire

instituteur - soldat au 140^{me} Régiment d'infanterie
originaire de d'origine française (Armissan, Aude) domicilié à
Armissan - actuellement prisonnier de guerre interne à Montreux - né à
Armissan le premier avril
mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de

Michel Gaubert et de
Eloise Pauline Fabre
à Armissan

2. Monaco Angeline - Alice - Olga
célibataire

sans profession
originaire de Fribourg domiciliée à
Yvernoy - Montreux née à
Yvernoy le vingt - un juillet
mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de

Pierre - Constantin Monaco et de
Marie - Philomène née Schollet
à Yvernoy

Comme témoins :

1. Monaco Edmond, menuisier à Yvernoy
2. Peyrollaz Emat, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu au Schâteland le veuve, à Fribourg
le quatorze et à Armissan le vingt - un juillet mil neuf
cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - cinq août mil neuf cent
dix - sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
consentement des parents du fiancé
" du futur de la fiancée
certificats de publication et de non
opposition
certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 13 août 1917.
Communiqué à Fribourg et à
la chancellerie, le 25 août
1917.

Les époux :

Gaubert Emile
Gaubert Angeline

Les témoins :

Ed. Monaco
E. Peyrollaz

L'officier de l'état civil :

J. Rothbold Fr.

Registre des mariages A.

No 70
Michel. Dufaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Jean. David
célibataire
originaire de Châteland domicilié à
Bovel (Châteland) né à
Bovel le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Louis-Estomand Michel et de
Elisabeth née Schlapbach
à Bovol

2. Dufaux Marguerite
célibataire
originaire de Châteland domiciliée à
Pallens (Châteland) née à
Pallens le trente-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Louis-Jean Dufaux et de
Louise née Schulz
à Pallens.

Comme témoins :

- 1. Michel Marguerite à Bovol
- 2. Michel Albert, comptable à Bovol

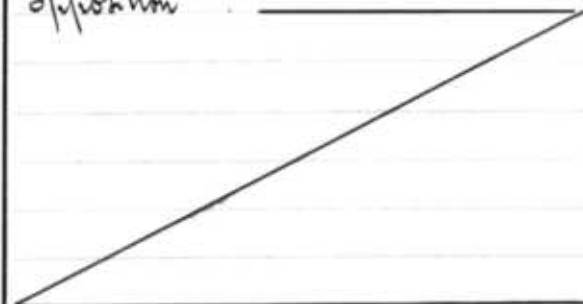
Les publications ont eu lieu à Châteland, le quatre août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châtenez, le vingt-cinq août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition



Communiqué

Les époux :

J. Michel

M. Michel

Les témoins :

M. Michel

M. Michel

L'officier de l'état civil :

J. Balthazard

Registre des mariages A.

N^o 71.
Graf. Eicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graf Ernest
celibataire
sans profession postal
originaire de Bleiken (Borne) domicilié à
Niederönz (Borne) né à
Niederönz le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Pierre Graf agriculteur et de
Marie née Brechtel
à Niederönz
2. Eicher Hélène - Rosa
celibataire
sans profession
originaire de Bleiken domiciliée à
Bon. Port - Montreux née à
Bon. Port le premier juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean Eicher tailleur et de
Madeleine née Fuhrer
à Montreux

Comme témoins :

1. Eicher Jean, tailleur à Montreux
2. Hager Alexandre, tailleur à Schipfen

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee le vingt-sept, à Oberdiembach le vingt-huit et aux Planches le trente-un juillet mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'officier de l'état-civil de Herzogenbuchsee, le 16 août 1917.

Communiqué à Herzogenbuchsee et à Oberdiembach, le 1^{er} septembre 1917.

Les époux :

Ernest Graf
Hélène Graf.

Les témoins :

J. Eicher
Alex. Hager

L'officier de l'état civil :

J. Buthold

Registre des mariages A.

No 72.

Varaud - Metayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Varaud Adria - Paul
 veuf de haute - Rosalie - Cheyre et le 15 mars 1917
 agriculteur, soldat au 261^{me} Régiment d'Infanterie
 originaire de d'origine française (Rochemaine, Autriche) domicilié à
 Prinas (Autriche) actuellement prisonnier de guerre interné à Montreux à
 Rochemaine le six mars
 mil huit cent quatre - vingt - un fils de
 Théodore Varaud, décédé et de
 Victoire Mariae
 à Prinas

2. Metayer Esther - Emma
 célibataire
 couturière
 originaire de d'origine française (Saint - Maurice, Deux - Sèvres) domiciliée à
 Sâles - Montreux née à
 Saint - Maurice le vingt - trois septembre
 mil huit cent quatre - vingt - sept fille de
 Jean Metayer, décédé et de
 Julie - Félicie Magnin
 à Sâles

Comme témoins :

1. Varaud Léopold, sergent au 257^{me} d'Infanterie, à Montreux
2. Delavalle Jules, soldat au 1^{er} d'Infanterie à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châteland le dix - neuf et à Prinas
 le vingt - six juillet mil neuf cent dix - sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente - un août mil neuf cent dix -
 sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Acte de 1^{er} mariage du fiancé
 " décès de la 1^{re} femme du fiancé
 Consentement de la mère de la fiancée
 Acte de décès du père
 Certificats de publication et de non opposition
 " capacité matrimoniale des fiancés
 Permis de célébration du Département
 de justice et Police du 29 août 1917.
 Communiqué à la Chancellerie,
 le 1^{er} septembre 1917

Les époux :

Varaud Adria
 Varaud Esther

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 73
Reymondin. RoCHAT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymondin, Jean - Henri
célibataire
quatre
originaire de Pully domicilié à
Chêne (Châteland) né à
Linn (Châteland) le premier octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Henri Reymondin et de
Susanne - Marie née Favre
à décédé

2. RoCHAT, Berthe - Rosa
célibataire
mariage
originaire de Linn domiciliée à
Linn (Châteland) née à
Linn le trois juin
mil huit cent quatre-vingt-une fille de
Linn RoCHAT et de
Julie - Alfredine - Hélène RoCHAT
à décédé

Comme témoins :

1. Reymondin, Germain, au Chêne
2. Baer, Esther, à La Romme

Les publications ont eu lieu au Châteland, à Pully et au Linn
le trois août mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le six septembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
L'acte de naissance du fiancé
le trouve au vol. 2. fol. 354, n. 167.
Certificats de publication et de
non opposition.

Communiqué, à Pully, les 1000
Linn, le 5 septembre 1917

Les époux :

Reymondin
Berthe Reymondin

Les témoins :

Esther Baer
Reymondin

L'officier de l'état civil :

Stass

Registre des mariages A.

No 74
Hausammann - Roulier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hausammann, Albert - Alexandre
célibataire
agriculteur
originaire de Seedorf (Berne) domicilié à
Beritet (Planches) né à
Millard Benquin le onze mai
mil huit cent quatre - vingt - sept fils de
Alexandre Hausammann et de
Jenny - Rosa née Ray
à Millard Benquin

2. Roulier Berthe - Rosa
célibataire
hémisphère
originaire de Champvent domiciliée à
Beritet née à
Veyrier le trente - un mars
mil huit cent quatre - vingt - neuf fille de
Alfred - Samuel Roulier et de
Rose née Hausammann
à Beritet

Comme témoins :

- 1. Roulier Jules jardinier à Beritet
- 2. Roulier Lucie à Beritet.

Les publications ont eu lieu à Planches le onze, à Champvent le
dix-sept et à Seedorf le treize août mil neuf cent dix - sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept septembre mil neuf cent dix -
sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
L'acte de naissance de la fiancée de
trouve au vol. 6 fol. 119 à 60.

Les époux :

Albert Hausammann
Berthe Hausammann

Les témoins :

Lucie Roulier
Jules Roulier

L'officier de l'état civil :

J. Rothblatt

Communiqué à Seedorf le 10. 11. 1917
Méthod, le 5 septembre 1917

Registre des mariages A.

N^o 75.

Kallfuss - Hink

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kallfuss, John - Auguste _____
 célibataire
 électricien _____

originaire de Sainte - Croix _____ domicilié à
 Tavol (Châteland) _____ né à
 Anglé _____ le neuf septembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
 Henri - François Kallfuss, charpentier _____ et de
 Louise née Dubod _____
 à Tavol _____

2. Hink Theresia _____
 célibataire
 domestique _____

originaire de Friesen (Hauterive) _____ domiciliée à
 Tavol _____ née à
 Friesen _____ le sept février _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fille de
 Emmanuel Hink à Bâle _____ et de
 Joséphine - Antélie née Grumont _____
 à Friesen _____

Comme témoins :

1. Henri Kallfuss père à Tavol _____
2. Ernest Richard aux Blanchets _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le trente juillet et
 à Sainte - Croix le premier août mil neuf cent dix - sept
 (dispense pour Friesen) - aux Granges le premier août
 mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit septembre mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de capacité matrimoniale
 de la fiancée et dispense de publication
 Certificats de publication et de non opposition

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à St. Croix, à la
 Chaux et à la Châteland
 le 10 septembre.

Les époux :

J. Kallfuss
 Theresia Kallfuss

Les témoins :

H. Kallfuss père
 Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 76

Sakmann. Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sakmann Alfred
divorcé d'avec Marie-Louise née Borow, dès le 29 juin 1917
cafetier
originaire de Bellingen bei Utzenen (Borne) domicilié à
la Rouvenaz (Châteland) né à
Bellingen le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Gustave Alfred Sakmann et de
Louise née Aebersold
à Utzenen

2. Dubois Marie-Delphine
célibataire
cuisinière
originaire de Hérosnay (Valais) domiciliée à
la Rouvenaz née à
la Ralte, village d'Enriemay le onze juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jérémie Dubois et de
Thérèse née Gex
à la Ralte

Comme témoins :

1. Petrig Alois, portier à Vernez
2. Stambor Willy, portier à Vernez

Les publications ont eu lieu à Châteland le vingt-un, à Bellingen le vingt-deux et à Hérosnay le vingt-trois août mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

acte de 1^{er} mariage du fiancé renfermant
la mention du divorce
acte de naissance de la fiancée
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

A. Sakmann
D. Sakmann

Les témoins :

Willy Stambor
Alois Petrig

L'officier de l'état civil :

J. B. B. B.

Communiqué à Utzenen et à
Hérosnay, le 14 septembre
1917.

Registre des mariages A.

N^o 44
Genillard - Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genillard Marcel - Auguste - Edmond
célibataire
électricien

originaire de Ormont - dessus domicilié à
Collonge (Flandres) né à
Collonge le vingt - trois janvier

mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fils de
Charles - Auguste - Edmond Genillard, band chirurgien commis et de
Marie - Louise née Mann
à Collonge

2. Favre Marguerite - Louise
célibataire
ouvrière en lithographie

originaire de Ormont - dessus et Noville domiciliée à
Villeneuve née à
Villeneuve le dix sept janvier

mil huit cent quatre - vingt - quinze fille de
Louis - Samuel - Jean Favre et de
Marie - Françoise, Béatrice née Bulha
à Villeneuve

Comme témoins :

1. Favre Louis employé à Villeneuve
2. Mann Christian charpentier à Grandchamp.

Les publications ont eu lieu à nos Flandres le vingt - cinq, à Ormont -
dessus, Villeneuve et Noville le vingt - six avant mil neuf
cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq septembre mil neuf cent dix -
sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition.

(Large diagonal line indicating no further pieces deposited)

Communiqué à Ormont - dessus
et à Villeneuve, le 10
septembre 1914

Les époux :

M. Genillard
Marguerite Genillard

Les témoins :

Favre Louis
C. Mann

L'officier de l'état civil :

(Signature of the civil officer)

Registre des mariages A.

No 78

Lucie - Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lucie Henri
 célibataire
 néquamant

originaire de d'origine française (Yvertois, Seine et Oise) domicilié à
 Grandchamp (Yvertois) né à
 Yvertois le six novembre
 mil huit cent cinquante-trois sept fils de
 Henry Lucie et de
 Charma - Selima Deroc

à Yvertois

2. Thomas Suzanne
 célibataire
 sans profession

originaire de d'origine française (Paris, 1^{er} arrondissement) domiciliée à
 Grandchamp née à
 Paris, 1^{er} arrondissement le quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Auguste - Eugène Thomas, décédé et de
 Louise - Marguerite Lehoucq à Hendon (Seine et Oise)
 à _____

Comme témoins :

1. Viomet Edmond, commissaire aux Planches
 2. Mubius Camille, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Yvertois, le premier août mil neuf
 cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvertois, le treize septembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication et de non oppo-
 sition
 Certificat de capacité matrimoniale
 des fiancés
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie
 le 14 septembre 1917.

Les époux :

Henri Lucie
 Suzanne

Les témoins :

Viomet
 C. Mubius

L'officier de l'état civil :

E. Rothlieb J. P.

Registre des mariages A.

N^o 79
Spitzmangel - Genret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spitzmangel Charles _____
celibataire
maitre - médecin
originaire de la Chaux-de-Fonds _____ domicilié à
- Ternier (Schwytzland) _____ né à
la Chaux-de-Fonds _____ le treize juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de
Charles Spitzmangel, coiffeur _____ et de
Jeanne-Sophie née Schörlé _____
à la Chaux-de-Fonds _____

2. Genret Berthe-Henriette-Louise _____
célibataire
désolquée
originaire de Besançon (Doubs, France) _____ domiciliée à
la Chaux-de-Fonds _____ née à
Besançon _____ le dix-sept septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Louis-Vincent Genret décédé _____ et de
Berthe-Marie Chaudron, femme Châtehain _____
à la Chaux-de-Fonds _____

Comme témoins :

1. Genret Edmond, commis aux Ponts _____
2. Muthex Cornille, Agent de police, aux Ponts _____

Les publications ont eu lieu à Schwytzland et à la Chaux-de-Fonds
le vingt-quatre août mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le treize septembre mil neuf cent dix-
sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage de la fiancée
consentement de la mère " " "
Actes de décès du père " " "
Certificats de publication et de non oppo-
-sition " " "
Certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée _____

Communiqué à la Chaux-de-
Fonds et à la Châtelleraie,
le 15 septembre 1917 _____

Les époux :

Spitzmangel Charles
Spitzmangel Berthe

Les témoins :

VIIIIIIII
C. Muthex

L'officier de l'état civil :

J. Bartholod J.

Registre des mariages A.

N^o 10
Caramello - Lohaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caramello Giovanni - Felice - Antonio
celibataire

majeur

originaire de Gormo, Novare, Italie domicilié à

Songier (Schönbühl) né à

Gormo le sept mars

mil huit cent quatre - vingt - huit fils de

Antoine Caramello Lohaux et de

Margherita née Marzulli

à Gormo

2. Lohaux Marie - Antoinette

celibataire

majeure

originaire de Montreux - les - Bains, Seine et Loire, France domiciliée à

Songier née à

Montreux - les - Bains le cinq septembre

mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de

Alphonse Lohaux, mineur et de

Jeanne Boquet

à Montreux - les - Bains

Comme témoins :

1. Richard Ernest institué aux Planches

2. Mary Louis agent aux Planches

Les publications ont eu lieu au Schönbühl le vingt - trois juin à
Blonay, le trente juin et à Gormo le vingt - deux juillet mil
neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quinze septembre mil neuf cent

dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents de la fiancée
Certificat d'état - libre du fiancé

de capacité matrimoniale de la fiancée

de publication et de non opposition

Permis de célébration du Département

de justice et police

Communiqué à la Chancellerie, le
20 septembre 1917

Les époux :

Caramello Giovanni
Caramello Marie

Les témoins :

Richard
L. Mary

L'officier de l'état civil :

A. Berthod

Registre des mariages A.

N° 81 Strub - Sigg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strub Gottlieb
 veuf de Rosa - Frieda née Hlamb, des le 1^{er} juin 1915
 Kailow
 originaire de Füllinsdorf (Bière - Compagne) domicilié à
 Bollomge (Ranches) né à
 Kester - Schenthal le six mai
 mil huit cent soixante - quatorze fils de
 Jean Strub et de
 Anna - Elisabeth née Mayer
 à Kailow

2. Sigg Emma
 célibataire
 sans profession
 originaire de Dorflingen (Schaffhouse) domiciliée à
 Bollomge née à
 Dorflingen le dix - neuf août
 mil huit cent quatre - vingt - quatre fille de
 Susanna Sigg à Kreuzlingen et de
 à

Comme témoins :

- 1. Banner Susanna à Kreuzlingen
- 2. Banner Elise à Finich

Les publications ont eu lieu à nos Ranches le sept à Füllinsdorf et à Dorflingen le huit août mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze septembre mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
 l'acte de 1^{er} mariage de la fiancée à
 trouver au vol. 6 fol. 146, n° 17 et l'acte
 de décès de la 1^{re} femme au vol. 14,
 fol. 202, n° 116
 certificats de publication et de non
 opposition

Les époux :

Gottlieb Strub
 Emma Sigg

Les témoins :

Jean Banner
 Elise Banner

L'officier de l'état civil :

J. Rothballer

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à Füllinsdorf et à Dorflingen le 20 sept 1917

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 12.

Laurent - Murtzel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent André _____
 célibataire
 coureur, soldat au 155^{me} Régiment d'infanterie _____
 originaire de d'origine française (Louviers Eure) domicilié à
 Paris (M^{re} Annet) actuellement prisonnier de guerre interné à Montreuil né à
 Louviers (Eure) _____ le huit janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 François Laurent _____ et de
 Augustine Lhomme _____
 à Louviers _____

2. Murtzel Marie-Rosalie _____
 célibataire
 domestique _____
 originaire de d'origine française _____ domiciliée à
 aux Côtes d'Albion. Montreuil _____ née à
 Obersteinbrunn (Haute-Alsace) le trois mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Johann Murtzel à Belfort _____ et de
 Josephine née Grienbergsperger _____
 à Decize _____

Comme témoins :

1. Lion Auroy au Trait (Manches)
2. Charles Barret " " "

Les publications ont eu lieu au Châteauneuf le dix-neuf juillet, à
 Louviers le vingt-trois juillet et à Paris le trois août mil neuf
 cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreuil le quinze septembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Contentement des parents du fiancé
 " " du père de la fiancée
 Acte de décès de la mère " " "
 Certificats de publication et de non opposition
 Certificat de capacité matrimoniale des fiancés
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie,
 le 20 septembre 1917. _____

Les époux :

Laurent André
 Marie Rosalie

Les témoins :

Auroy L
 Charles Barret

L'officier de l'état civil :

Hubert

Registre des mariages A.

N° 83.

Billat-Mabel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billat Marcel Auguste

Célibataire, célibataire, exécutant
sergent au 21^e Régiment d'infanterie coloniale
originaire de région française (Versailles, Seine et Oise) domicilié à
Versailles, Boulevard de la République, actuellement fait domicile à
Versailles le quatorze Octobre

mil huit cent quatre vingt dix fils de
Charles Prosper Billat et de
Marguerite-Marie-Pauline-Cécile Mathat à Versailles.
à Mabel Georgette Marie

2. Mabel Georgette Marie

Célibataire
sans profession
originaire de région française (Paris Seine) domiciliée à
Paris 15^e Boulevard de Ménilmontant, 17^e Arrondissement née à
Paris 5^e Arrondissement le vingt deux Mai

mil huit cent quatre vingt dix fille de
Louis Eugène Georges Mabel, 'Hôte' et de
Joseph Marie Perrmann
à Paris

Comme témoins :

- 1. Madame Georges Billat
- 2. Mademoiselle Yvonne Mabel

Les publications ont eu lieu à Versailles et à Paris, 14^e
Arrondissement le vingt neuf Août de cette
année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix neuf Septembre
mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Contrats
de mariage des père et mère des fiancés.
Contrats de mariage des fiancés.
Actes de décès des père et mère des fiancés.
Certificats de publications et de non
opposition. Certificat de capacité
matrimoniale. Autorisation de
célibat du Département de Justice
et Police
Communiqué de la Mairie de Paris,
le 21 septembre 1917

Les époux :

Marcel A. Billat
Georgette Billat

Les témoins :

M. G. Billat
Yvonne Mabel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1400 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 84 P
 Pic-
 Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pic Paul Emile
 célibataire, voiturier
soldat au 4^e Régiment du Génie
 originaire d'origine française (née en Diois, Drôme) domicilié à
Luc en Diois, actuellement franc-mur de guerre, intérim à Montreux né à
Luc en Diois le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean Pic, propriétaire à Luc en Diois et de
Emilie Borel dite

à
 2. Blanc Bertha
 célibataire
 sans profession
 originaire de Lausanne domiciliée à
Montreux
Pré (Châtelard - Lausanne) née à
Pré le neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis Die Alexis Blanc, propriétaire et de
Sophie Louise Magnin
 à Pré

Comme témoins : Louis Blanc Magnin à Pré

1. Ami Perrod à Chablizy
2. _____

Les publications ont eu lieu à Luc en Diois vingt-neuf Août
à Lausanne et au Châtelard le trouvent
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf Septembre
mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de mariage des fiancés.
Actes de décès de la mère du fiancé.
Certificat de capacité matrimoniale des fiancés.
Certificat de publication et de non opposition.
Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil.
Actes de justice et police

Les époux :

Pic Paul
Bertha Pic

Les témoins :

Louise Blanc
Ami Perrod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Lausanne et à
la Chancellerie, le 21 sept
1917.

Registre des mariages A.

N° 85

Martin - Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Victor Samuel
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Froiderille domicilié à
 aux Blanchés né à
 Sarigny le quatre Mai
 mil huit cent quatre vingt seize fils de
 Jules Martin et de
 Joseph Caroline née Tobou, décédés

à
 2. Pittet Elise
 célibataire
 sans profession
 originaire des Blanchés domiciliée à
 Villeneuve née à
 Gliou le vingt deux Août
 mil huit cent quatre vingt deux fille de
 Pierre Louis Emile Pittet et de
 Rosette née Favre
 à Villeneuve

Comme témoins : Ch

1. Charles Hinderlin à Vernex
2. Juliette Hinderlin "

Les publications ont eu lieu à aux Blanchés le vingt neuf Août,
 à Froiderille et à Villeneuve le trente Août
 de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrevot, le vingt en Septembre
 mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 fiancés. Certificats de
 publications et de non
 opposition

Les époux :

Victor Martin
 Elise Martin

Les témoins :

Chs Hinderlin
 Juliette Hinderlin

L'officier de l'état civil :

J. M. M.

Communiqué à Poligny le grand
 et à Villeneuve, le 21
 septembre 1917.

Registre des mariages A.

No 86

Joannet - Obinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joannet Pierre - Adolphe - Robert _____
célibataireacheteur, - caporal au 112^{me} Régiment d'Infanterie _____

originaire de Dore (Hautes Alpes) _____ domicilié à

Salles de Beaum (Hautes Alpes), militaire de guerre interne à Montreux né à

Dore _____ le vingt-trois avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Pierre - Antoine - René Joannet, à Salles de Beaum _____ et de

Prosa - Marie Peyron, _____

à divorce

2. Obinger Henriette - Françoise _____
célibataire

sans profession _____

originaire de Estornet (Seine et Oise France) _____ domiciliée à

Lisset (Seine et Oise) _____ née à

Estornet _____ le trente mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Guillaume Obinger _____ et de

Catherine Pfefferkorn _____

à Lisset _____

Comme témoins :

1. Hautefeuille René, sergent au 153^{me} d'Infanterie à Montreux _____

2. Lergier Jules, hôtelier à Charent _____

Les publications ont eu lieu à Salles de Beaum et à Lisset, le dix-sept
sept mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-deux septembre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Consentement du père du fiancé

des parents de la fiancée

Acte de décès de la mère du fiancé

Certificats de publication et de non opposition

Certificat de capacité matrimoniale des

fiancés.

Permis de célébration du département

de justice et police.

Communiqué à la Chancellerie

le 25 septembre 1917.

Les époux :

R. Joannet

H. Joannet

Les témoins :

René Hautefeuille

Jules Lergier

L'officier de l'état civil :

E. Rothollet

Registre des mariages A.

N° 87

Tissot - Failloubaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot Jules Henri Alfred
neuf de Namur à Chardonnens du 17 Mars 1910
imprimeur

originaire de Porret domicilié à

Septaux né à

Vevy le trois Octobre

mil huit cent soixante quinze fils de

Marc Tissot et de

Susanne Adélaïde veuve Freymond

à décedés

2. Failloubaz Henriette

célibataire

menagère

originaire de Vallamand-dessus domiciliée à

Chailly (Châteland) née à

Leschy-Serin (Payerne) le neuf Octobre

mil huit cent soixante seize fille de

Louis Henri Failloubaz et de

Henriette veuve Freysaud

à décedés

Comme témoins :

1. Ernest Seyrollez Agent de police à Pontevaux

2. Louis Murry " " "

Les publications ont eu lieu à Septaux et au Châteland le
vingt quatre Août, à Bonex et à Vallamand
les vingt cinq millet de cette annéeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt cinq Septembre
mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

Acte du mariage des fiancés
Actes de naissance de la
fiancée. Certificats de publica-
tions et d'absence d'opposition
L'acte de décès de la femme
du fiancé est au volume 12
folio 89, N° 88.Communiqué à l'église et à
l'archevêque, le 25 sept. 1917.

Les époux :

J. Tissot
H. Failloubaz

Les témoins :

E. Seyrollez
L. Murry

L'officier de l'état civil :

M. Bossi

Registre des mariages A.

N^o 88
Piot-Bucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot Ernest Louis Auguste
Célibataire

Carrion, soldat au 58^{me} Régiment d'Infanterie

originaire de Vaisou (Vaud) domicilié à

Vaisou, acheteur de médailles de guerre, interné à Montreux né à

Vaisou le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Joseph Toustaint Piot, cultivateur et de

Eugénie Agellina Bayle

à Vaisou

2. Bucher Marie Louise Amélie

Célibataire

Chocolatière

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à

La Prouvaz (Châtelard Montreux) née à

Verségères (Bagnes) le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean Maurin Bucher, 'diédi' et de

Adeline ni Cascaz

à Verségères

Comme témoins :

1. Joseph Richaud intendant à Glion

2. Fernand Richaud " " "

Les publications ont eu lieu à Vaisou, à Châtelard et

à Bagnes le vingt-huit de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-cinq septembre mil

neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Folios de mariage de la pie
et acte de fiancé. Certificats de
publications et de non opposition.
Certificat de capacité matrimoniale
des fiancés. Permis de célébration
délivré par le Département de
Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie
et à Bagnes, le 25 sept. 1897.

Les époux :

Piot Ernest
Piot Amélie

Les témoins :

Richaud Joseph
Richaud Fernand

L'officier de l'état civil :

Stassch

Registre des mariages A.

N^o 89
Schira - Eschler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schira Antonio
 veuf de Elisabeth nee Bosler, née le 23 juin 1912.
 entrepreneuse
 originaire de Soer (Lusigny) domicilié à
 au Grand (Phonins) né à
 Soer le six septembre
 mil huit cent cinquante-huit fils de
 Pietro Schira et de
 Marianna nee Morgantini
 à décédés

2. Eschler Marie-Louise
 célibataire
 (sans profession) employée de bureau
 originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à
 la Kamenethof (Châtelard) née à
 Berne le premier mai
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Jacob Eschler à Berne et de
 Lucretia-Catharina nee Jann
 à décédés

Comme témoins :

1. Béna Beda, à Montreux
2. Elise Francioli, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Boltigen le deux au Châtelard
 et aux Pranches le trois et à Soer le cinq septembre mil
 neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf septembre mil neuf
 cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 L'acte de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé se trouve au vol. 13 fol. 263
 n^o 119
 Certificats de publication et de
 non opposition.

Les époux :

Schira Antoine
 Louise Schira

Les témoins :

E. Francioli
 Béna Beda

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Soer et à Boltigen le six septembre 1917

Registre des mariages A.

N° 90
 Beyeler,
 Care

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beyeler Fritz
 célibataire
 tailleur
 originaire de Wahlern (Berne) domicilié à
au Trait (Morbis) né à
Muchâld le neuf décembre
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Fritz Beyeler et de
Marion Sammer
 de Trait

2. Care Elise Julie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Osieres (Valais) domiciliée à
Olou née à
Olou le vingt huit mai
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Eugène Emmanuël Care et de
Marie Elise née Gaillard
 à Olou

Comme témoins :

1. Oscar Beyeler tailleur au Trait
 2. Fritz Beyeler " " "

Les publications ont eu lieu à Stimmg 6. vingt six, aux Morbis
 à Osieres de Wahlern vingt sept et à Olou le
vingt huit avant de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt neuf septembre
mil huit cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés. Certificats de
publications et de non
opposition

Les époux :

Fritz Beyeler
Elise Care

Les témoins :

J. Beyeler
El. Beyeler

L'officier de l'état civil :

H. Hubert

Registre des mariages A.

N^o 91.
Leonard
Souan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leonard François Charles
célibataire

Homme de Lettres

originaire de Molenbeek Saint-Jean Arrond^t de Bruxelles ^{Belgique} domicilié à

La Ferrière (Bern) né à

Molenbeek le vingt-cinq août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Leonard Charles Camille Eugène et de

Antoinette née Demarsegge

à

2. Souan Victoria Augustine
Célibataire

originaire de Lanoué, Département du Morbihan (France) domiciliée à

La Ferrière (Bern) née à

Lanoué le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Souan Jean Marie, Ricidé et de

Augustine Marie Joseph née Martin

à

Comme témoins :

1. Auguste Walford négociant à La Chaux-de-Fonds

2. Cécile Delibroz couturière à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à La Ferrière le vingt-cinq août

mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux Octobre mil
neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré le cinq septembre
dernier par l'officier de
l'état civil de La Ferrière

Les époux :

F. Leonard

Victoria Leonard

Victoria Leonard

Les témoins :

Auguste Walford

Cécile A. Delibroz

L'officier de l'état civil :

J. Hoffel

Communiqué à la chancellerie
et à la Ferrière, le 6
octobre 1917.

Registre des mariages A.

No 92.

Mühlethaler - Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mühlethaler Léon _____
 célibataire _____
 commis _____

originaire de Bollodingen (Porne) _____ domicilié à
 Chomez (Châteland) _____ né à
 Delémont _____ le trente mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Jacques Mühlethaler à Delémont _____ et de
 Marguerite née Feutz _____
 à Delémont _____

2. Müller Maria Catharina _____
 célibataire _____
 ménagère _____

originaire de Orthe (Schorgel) _____ domiciliée à
 Chailly (Châteland) _____ née à
 Kinsmacht Oberdorf _____ le trente mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Peter-Josef Müller _____ et de
 Maria Josefa née Stammann _____
 à Kinsmacht _____

Comme témoins :

1. Meyer Jean, jardinier à Chomez _____
 2. Chapuisot Albert, commis à Ronchamp _____

Les publications ont eu lieu à Châteland, à Herzogenbuchsee et à Orthe le sept septembre mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montiane, le quatre octobre mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Léon Mühlethaler
 Marie Mühlethaler

Les témoins :

J. Meyer
 Chapuisot Albert

L'officier de l'état civil :

J. Rothold *J.R.*

Communiqué à Herzogenbuchsee
 et à Orthe, le 9 octobre 1917.

Registre des mariages A.

N^o 93
Evéquoz - Lima

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Evéquoz Aristide - Louis
célibataire
employé C.F.F.
originaire de Gonthey (Canton) Valais domicilié à
Sâles (Châteland) né à
Gonthey (Canton) le onze mois
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean - Pierre - Joseph - Louis Evéquoz, décédé et de
Marie - Marguerite née Pont
à Genève

2. Lima Maria - Lima
célibataire
sans profession
originaire de Salgesch (Canton) Valais domiciliée à
Salgesch née à
Salgesch le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Christine Lima, décédée et de
Agnes née Glenz
à Salgesch

Comme témoins :

1. Delessert Jules, employé C.F.F. à Montreux
2. Lechaire Bernard, " " " "

Les publications ont eu lieu à Châteland, le quatre à
Gonthey et à Salgesch, le six septembre mil neuf cent
dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre octobre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de
non opposition

(Signature)

Communiqué à Gonthey et à
Salgesch le 7 octobre 1917.

Les époux :

Evéquoz Aristide
Lima Evéquoz

Les témoins :

Delessert Jules
Lechaire Bernard

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Registre des mariages A.

N° 94
Mees
Drapel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mees Robert-Emile-Charles
célibataire
chémistin
originaire de Genève (ville) domicilié à
Salut (Châblard) né à
Genève le trois novembre
mil huit cent quatre vingt un fils de
Robert-Simon-Jacob Mees et de
Emma Regina née Studer à Genève
à
2. Drapel Primrose Marie
célibataire
modeste
originaire de Aigle et deysin domiciliée à
au Trait (Planches) née à
Alexandrie d'Egypte le dix-neuf Janvier
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Paul François Drapel, Suisse et de
Julie née Knigge
au Trait

Comme témoins :

1. Louis Munier à Courmayeur
2. Emel Richard aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châblard à Aigle et aux Planches
sept septembre, à Genève et à deysin le
huit septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le six Octobre mil neuf
dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Les époux :

R. Mees
Primrose Mees.

Les témoins :

L. Richard
L. Munier

L'officier de l'état civil :

F. Rossier

Registre des mariages A.

N^o 95
Wicky
Forneroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky Henri-Georges
celibataire
Maffun
originaire de Treyvovages domicilié à
Lausanne né à
Nuchatel le huit Janvier
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Henri Wicky diède et de
Thérèse née Peltier
à Yverdon

2. Forneroz Valérie
celibataire
originaire de Aranches domiciliée à
Sâles-Montaux (Châtelard) née à
Aranches le trente Juin
mil huit cent quatre vingt six fille de
Edouard-François Forneroz, charpentier et de
Louise née Thoubert
à Sâles

Comme témoins :

1. Adolphe Torgo à Freiburg
2. Edmond Viennet aux Blanchets

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aranches et au
Châtelard le vingt, à Treyvovages le vingt-neuf
septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le six Octobre mil
neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil de
Lausanne le 5 Octobre 1917

Les époux :

Wicky Georges
Valérie Wicky

Les témoins :

Ad. Torgo
Viennet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Montreux et à Aranches
le 9 Octobre 1917

Registre des mariages A.

N° *Perret
Minnig.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Perret Auguste* _____
célibataire

Commissionnaire

originaire de *Châtelard* _____ domicilié à

Territet (Planches) _____ né à

aux Planches _____ le *sept Juillet* _____

_____ mil *huit cent quatre vingt trois* _____ fils de

Charles Perret décédé _____ et de

Joséphine dite Julie née Kammer _____

à *Territet* _____

2. *Minnig Albertine Caroline* _____
célibataire

Femme de chambre

originaire de *Ried-Moerd (Valais)* _____ domiciliée à

Territet _____ née à

Moerd im Bach _____ le *vingt quatre Novembre* _____

_____ mil *huit cent quatre vingt dix sept* _____ fille de

Johann Joseph Minnig, bachelier à Moerd _____ et de

Léonie née Wenger _____

à *décédé* _____

Comme témoins :

1. *Charles Perret à Sâles*

2. *Jules Haetter aux Planches*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et aux Planches* le
sept huit et à *Ried-Moerd* le *dix huit* de cette
année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le *huit Octobre* mil
neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition.*

Les époux :

Auguste Perret.

Albertine Caroline

Les témoins :

Perret Charles

Jules Haetter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à *Ried-Moerd*, le
9 Octobre 1917.

Registre des mariages A.

N° 17
De Regibus
Mettan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Regibus Antoine
célibataire

Voiturier

originaire de Rogogna (Novare Italie) domicilié à
le Chesay, commune du Mandon - Nantoux né à
Rogogna le huit Juin

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Antoine De Regibus, décédé et de

Madeleine née Paffetti

à le Chesay

2. Mettan, Marie Suzanne

célibataire

Sans profession

originaire de Evionnaz (Valais) domiciliée à
Céin, commune du Chablais Nantoux née à

Evionnaz le treize Juillet

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Marie Catherine Mettan et de

à Evionnaz

Comme témoins :

1. François Simonin au Chêne

2. Louis Diana à Céin

Les publications ont eu lieu à Rogogna le vingt septième, au
Mandon et au Chablais le vingt quatre Août
à Evionnaz le vingt cinq Août de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize Octobre mil
huit cent dix sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat d'état libre des
fiancés, Certificat de pu-
blicité et de non opposition.
Permis de célébration délivré
le premier Octobre par le
Département de Justice et
Police

Communiqué à Evionnaz et à
la Mairie, le 20 Octobre
1917

Les époux :

Antoine De Regibus
Suzanne De Regibus

Les témoins :

F. S. Simonin
Louis Diana

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 98
de Souza - Dantas
Monteiro - de - Barros

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Souza - Dantas Octavio
célibataire
attaché au consulat général du Brésil
originaire de Rio-de-Janeiro (Brésil) domicilié à
Caux (Morbihan Montreux) né à
Rio-de-Janeiro le quatorze Juin
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Rodolphe Epiphanius de Souza - Dantas et de
Alice Clementes
à décédés

2. Monteiro - de - Barros Anna Eulalia
Alda, célibataire
sans profession
originaire de Rio-de-Janeiro domiciliée à
Caux née à
Rio-de-Janeiro le dix huit Octobre
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Augusto Clemente Monteiro-de-Barros décédé et de
Anna Saldanha
à Caux

Comme témoins : Carlos de Ouro - Neto à Paris

1. Albert Guget à Leyth. Vicomtesse Cavalcanti.
2. et Mademoiselle Saldanha de Gama

Les publications ont eu lieu à Caux Plancher le quinze Septembre
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le treize Octobre
mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de publication et de
non opposition. Certificats
du consulat du Brésil.
Permis de célébration délivré
le vingt sept Septembre par
le Département de Justice et
Police.

Les époux :

Octavio de Souza Dantas
Eulalia de Souza Dantas

Les témoins :

Vicomtesse de Cavalcanti
M. J. Saldanha de Gama
C. de Ouro Preto. Marques

L'officier de l'état civil :

E. W. Seb

Communiqué à la Chancellerie.
le 20 octobre 1917.

Registre des mariages A.

N^o 99
Biblae. Marchay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biblae Léonard
célibataire
cimentier, - caporal au 40^{me} Régiment d'Infanterie
originaire de d'origine française (Chamberet, Corrèze) - domicilié à
Paris (13^{me} Arrondissement) actuellement prisonnier de guerre interne à ^{Chautouze} né à
Chamberet le quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-his fils de
Léonard Biblae, décede et de
Marie Brunerie
à Chamberet

2. Marchay Clémentine
célibataire
femme de chambre
originaire de Monthey (Valais) domiciliée à
sans doute sur Monthey née à
Monthey, Chenev le quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Léon Marchay et de
Denise née Lemanat
à Monthey

Comme témoins :

- 1. Louis Nury agent de police à Monthey
- 2. Ernst Magnin aussi agent de police à Monthey

Les publications ont eu lieu au Chatehard et à Monthey le dix août
et à Paris le dix-sept août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chautouze, le seize octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats de publication et de non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale de la femme
- * Permis de célébration du département de justice et Police

Les époux :

Biblae Léonard
Clémentine Biblae

Les témoins :

L. Nury
Magnin &

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie
et à Monthey, le 22 octobre
1917

Registre des mariages A.

N° 100.

Laviagne - Rothen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laviagne Jean
célibatairecoiffeur - caporal au 7^{me} Régiment Colonial

originaire de Montfort (Savoie France) domicilié à

Montfort, - actuellement prisonnier de guerre interne à Montrouze né à

Montfort le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean Laviagne et de

Catherine Seps

à Montfort

2. Rothen Solida

célibataire

sans profession

originaire de Rorschegg (Berne) domiciliée à

Gavel (Châteaufort) née à

Yverdon le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles-Jean Rothen et de

Bontrons Solida née Stutz

à Yverdon

Comme témoins :

1. Edmond Vissuet aux Marches

2. Gust Richard aux Marches

Les publications ont eu lieu à Châteaufort le six à Rorschegg le sept et à Montfort le treize septembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrouze, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents du fiancé
Certificats de publication et de non
oppositionCertificat de capacité matrimoniale
du fiancéPermis de célébration du Département
de Justice et PoliceCommuniqué à la Chancellerie
et à Rorschegg, le 23 octobre
1917

Les époux :

grain
Solida Laviagne

Les témoins :

Vissuet
Richard G.

L'officier de l'état civil :

Rorsch

Registre des mariages A.

No 101

Bechtelmann - Meyer de Stadelhofen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bechtelmann, Fernand - Max - Marie
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Fribourg domicilié à
 Montreux (Châteland) né à
 Lantanne le premier février
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Eugène - Théodore Bechtelmann à Berne et de
 Victorine Emma née Furrer
 à Lantanne

2. Meyer de Stadelhofen Louise - Jeanne
 célibataire
 sans profession
 originaire de Fribourg domiciliée à
 Montreux (Châteland) née à
 Lyon le dix-sept mai
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Jean - René Meyer de Stadelhofen décédé et de
 Louise Boggio
 à Rommance (Suisse)

Comme témoins :

1. Meyer de Stadelhofen Louise à Rommance
2. Meyer de Stadelhofen Marcel, avocat à Genève

Les publications ont eu lieu au Châteland le quatre et à Fribourg le cinq octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition



Communiqué à Fribourg, le 22
 octobre 1917

Les époux :

F. Bechtelmann A.

L. Meyer de Stadelhofen B.

Les témoins :

Louise Meyer de Stadelhofen

Officier de l'état civil :
 J. Bachelard

Par jugement du Tribunal de première
 instance du Canton de Genève rendu
 en date du 20 janvier 1917 déclaré
 définitif et exécutoire le 10 mars
 1917, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à ... an, le
 délai pendant lequel l'...
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 21 mars 1917
 L'officier de l'état civil
 J. Bachelard. com. a. dist.

Registre des mariages A.

N^o 102.

Sprange - Francioli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sprange Hans - Martin - Valentin
veuf de Ella - Florensia - Olme née Hansen dès le 8 décembre 1913
pharmacien

originaire de Copenhague (Danemark) domicilié à
Berne né à

Skjalgli (Danemark) le quatorze septembre
mil huit cent quatre vingt

Rasmussen Philip Henrik Møller fils de

et de
Mme Marie Boelilde Jørgensen
à décédée

2. Francioli Ida
célibataire

opticienne

originaire de Gormingnaga, Morée, Malie, domiciliée à
Gru - Montreux née à

la Rouvenaz (Montreux) le huit octobre
mil huit cent quatre vingt - deux

fille de

Francioli Elise opticien à Montreux et de

Olga - Constance Schafft
à décédée

Comme témoins :

1. Francioli Elise opticien à Montreux

2. Holbek Victor pharmacien à Vevey

Les publications ont eu lieu à Gormingnaga les onze et dix-neuf août,
à Berne le dix-sept août et au Schätelrand le dix-huit
août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt octobre mil neuf cent dix-
sept

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Berne, en date du 4 octobre 1917.

Les époux :

Hans Sprange
Ida Sprange

Les témoins :

E. Francioli
V. Holbek

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdi

Communiqué à la chancellerie
et à Berne, le 22 octobre 1917.

Registre des mariages A.

No 103.

Maurer - Kaudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer Alfred. Eugène

célibataire

merriter

originaire de Adolboden (Berne) et de la Côte aux Pées (Vevins) domicilié à
la Rouvenaz - Montreux né à
la Côte aux Pées le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Alfred. Samuel Maurer

et de

Louisa née Guinon

à la Rouvenaz

2. Kaudan, Lucile. Josephine

célibataire

femme de chambre

originaire de Bragnes (Valais) domiciliée à

Grandchamp (Vevey) née à

la Grande de Sembranches le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Maurice. Etienne Kaudan

et de

Marguerite née Carameiras

à Sembranches

Comme témoins :

1. Bertholet Adolphe, négociant à Montreux

2. Helden Auguste, agent de police aux Banchos

Les publications ont eu lieu à Sribachard le dix-neuf, à Vevey,
à Adolboden et à Bragnes, le vingt, et à la Côte aux Pées le
vingt-un septembre mil neuf cent dix-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt octobre mil neuf cent dix-
sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents de la fiancée
Certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Maurer Alfred.

Josephine Kaudan.

Les témoins :

Adolphe Bertholet.

Auguste Helden agent

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet

Communiqué à Adolboden et à
Bragnes, le 22 octobre 1911,
à la Côte aux Pées le même
jour.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 104.
Chevalley - Motteraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Alfred _____
célibataire _____
agent de police _____
originaire de Châtelard _____ domicilié à
Cherme (Châtelard) _____ né à
Sonzier (Châtelard) _____ le quatorze septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de
Gustave Chevalley, décédé _____ et de
Elisa née Bochard _____
à Sonzier _____

2. Motteraz Blanche - Alice _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Syens _____ domiciliée à
Cherme _____ née à
Cherme _____ le neuf août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Antoine - Ede Motteraz _____ et de
Bertha - Emilie née Morel _____
à délégués _____

Comme témoins :

1. Maurice Samille, agent de police sur Chamblé _____
2. Schläfli Edouard " " au Châtelard _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le douze et à Syens
le treize septembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cherme, le vingt-deux octobre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition.

Les époux :

A. Chevalley
B. Chevalley

Les témoins :

Motteraz
Schläfli Edouard.

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué à Moudon, le 23
octobre 1917.

Registre des mariages A.

N° 105

Dufour - Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour Prudence - Emile

célibataire

manœuvre

originaire de Châteland domicilié à

en Chêne (Châteland) né à

en Chêne le dix huit

mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de

Hermi - Vincent - Jules Dufour et de

Sophie née Chevaley

à Stenclé

2. Borloz Marie - Henriette

célibataire

blanchisseuse

originaire de Ormont dessus domiciliée à

Lansanne née à

en Chêne le onze décembre

mil huit cent quatre - vingt - onze fille de

Hermi - David Borloz, à Marolles et de

Marie - Catherine née Rochatay

à Blarand

Comme témoins :

1. Marie Borloz à Blarand

2. François Simon, entrepreneur au Chêne

Les publications ont eu lieu à Châteland le dix - neuf, à Lansanne le vingt et à Ormont - dessus le vingt - un septembre mil neuf cent dix - sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - sept octobre mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Emile Dufour
Marie Dufour.

Les témoins :

Marie Borloz
J. Simon

L'officier de l'état civil :

A. Perchoud

Communiqué à Lansanne et à
Ormont dessus, le dix
novembre 1917

Registre des mariages A.

N° 106

Comte de Korff - Eypalato - Bassia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte de Korff, Georges
 célibataire
 sans profession
 originaire de d'origine russe - Pétrograd) domicilié à
 -Kernex - Montreux né à
 Saint-Germain-en-Laye Seine-et-Oise le vingt-cinq septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Modeste Comte de Korff et de
 Hélène de Schoupskoff
 à Kernex

2. Eypalato - Bassia, Renée - Régine - Olga
 célibataire
 sans profession
 originaire de d'origine grecque (Athènes) domiciliée à
 Kerky née à
 Athènes le vingt-cinq juin
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Evamgèle Eypalato - Bassia, décédée et de
 Eugène - G. Skontès
 à Kerky

Comme témoins :

1. Comte Modeste de Korff à Montreux
 2. Constantin Eulianoff

Les publications ont eu lieu à M. Schätelrand le six et à Kerky le sept
 mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente octobre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de non
 opposition.
 Déclaration des Conjugats de Russie
 et de Grèce
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police

Les époux :

Comte Georges de Korff
 Comtesse Renée de Korff

Les témoins :

Comte Modeste de Korff
 Constantin Eulianoff

L'officier de l'état civil :

E. Bartholomay

Communiqué à la Chancellerie
 le 11 novembre 1917

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le mariage religieux a été célébré
 le 1^{er} novembre 1917 à l'Eglise Russe
 de Kerky, selon certificat joint au
 dossier

Montreux le 1^{er} novembre 1917.

L'Officier de l'Etat-civil :

E. Bartholomay

Registre des mariages A.

N^o 107
 Quiblier - Roberti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quiblier Henri - Frédéric
 célibataire
 jardinier
 originaire de Gilly domicilié à
 aux boîtes H. L. L. (Châteland) né à
 Nüzet le quatre mai
 mil huit cent quatre - vingt - huit fils de
 Louis - Frédéric Quiblier, tenant domicile commun et de
 Eugène - Louise née Ronge
 à Lausanne

2. Roberti, Jeanne - Sophie
 célibataire
 téléphoniste
 originaire de Mondon domiciliée à
 Bazel (Châteland) née à
 Bopprey (Romang) le sept juillet
 mil huit cent quatre - vingt - cinq fille de
 Jean - Charles - Frédéric Roberti, décédé et de
 Blémunde née Schapuis
 à Bazel

Comme témoins :

1. Benjamin Roberti, employé de C. B. à Bazel
2. Besson Gustave, agent de police au Châteland

Les publications ont eu lieu à Gilly le huit, au Châteland et
 à Mondon le neuf octobre mil neuf cent dix - sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mondon, le cinq novembre mil neuf cent dix -
 sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

H. Quiblier
 J. Roberti

Les témoins :

Roberti Benjamin
 Gr. Besson

L'officier de l'état civil :

H. Balthazard

Communiqué à Gilly et à Mondon, le 12 novembre 1917.

Registre des mariages A.

N° 108
Corbaz - Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Henri - Alois
célibataire
employé de commerce
originaire du Mont sur Lausanne domicilié à
sur Planches né à
Lausanne, En Challey le vingt-quatre mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
François Corbaz agriculteur et de
Marie-Louise née Barbaz
à Belmont sur Lausanne

2. Bovey Alice
célibataire
ménagère
originaire de Chézame domiciliée à
Lausanne née à
La Grande vérie L'Isle le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Albert Louis Bovey, docteur et de
Lina - Fédère née Brandat
à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Lina Bovey à Lausanne
- 2. Alphonse Broca, chauffeur, à Montreux

Les publications ont eu lieu aux Planches, le dix-sept octobre et à
Lausanne le Mont et Chézame le dix-huit octobre mil neuf
cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit novembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

[Signature]
A Corbaz

Les témoins :

Lina Bovey
A Broca

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué, à Stalle et à Chan-
samme, le 10 novembre 1917

Registre des mariages A.

N^o 109

Chessex - Demierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chessex Jules - Emile
 divorcé d'avec Anna - Elise Ramelet, dès le 7 février 1917
 employé C. P. P.
 originaire de: Planches _____ domicilié à
 Planches (Châteland) _____ né à
 au Ghêne (Châteland) _____ le quatre juillet
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Jules - Rostophe Chessex _____ et de
 Anne - Louise - Marie née Brunier _____
 et décédés _____

2. Demierre Elise
 célibataire
 couturière
 originaire de Chardonne _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Chardonne (Au Derrière) le neuf janvier
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Paul - Jules - Louis Demierre _____ et de
 Marie - Louise - Elise née Forestier _____
 à La Cour de Peilz _____

Comme témoins :

1. Frans de Wit, interne Belge à Montreux _____
2. Emile Demieraz, conducteur de C. P. à Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châteland et à
 Lausanne le dix-huit octobre et à Chardonne le dix-neuf
 octobre mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit novembre mil neuf cent dix-sept _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 L'acte de naissance du fiancé se
 trouve au Vol. III fol. 159 n^o 109 et l'acte
 de son 1^{er} mariage avec mention du
 divorce au Vol. IV fol. 164 n^o 21.
 Certificats de publication et de non
 opposition. _____

Communiqué à domicile et à
 Chardonne, le 10 novembre
 1917 _____

Les époux :

J. Chessex
 E. Demierre

Les témoins :

Frans de Wit
 E. Demieraz

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Registre des mariages A.

N^o 110.
Cherit - Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherit Charles
cibataire
menuee

originaire de Bot domicilié à
aux Planches né à
Lutin le huit Mars
mil huit cent quatre vingt deux fils de

Charles Cherit et de
Louise Angélique Bœuf
à décidé

2. Meyer Anna
cibataire
civiliue

originaire de Leuk (Valais) domiciliée à
au Chêne (Châblard) née à
Leuk le quatre Novembre
mil huit cent quatre vingt quatre fille de

Joseph Maria Meyer à Leuk et de
Genovefa née Jengaffien
à décidé

Comme témoins : Emile Perret à Tâles

1. Edmond Vannet aux Planches
2.

Les publications ont eu lieu à Bot le huit Septembre, aux
Planches, à Leuk et au Châblard le six
Septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrens, le dix Novembre mil
huit cent dix sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des
fiancés. Certificats de
publications et de non
opposition.

Les époux :

Charles Cherit
Anna Meyer

Les témoins :

Emile Perret
Vigniez

L'officier de l'état civil :

Rossel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Bot et à Leuk
le 17 novembre 1917

Registre des mariages A.

No 111

Henneberg - Camandona

Dans la séance du 19 décembre 1917, le conseil d'état du canton de Vaud a ordonné que l'inscription à contre du mariage Henneberg - Camandona soit rectifiée en ce sens que le nom de famille de l'époux soit par erreur Henneberg soit orthographié Henneberger

Montreux le 21 décembre 1917

L'Officier de l'état civil

J. Rothold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henneberg, Emile _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à

Brent (Châteland) _____ né à

Brent _____ le vingt-sept février _____

mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Emile Henneberg, agriculteur à Brent _____ et de

Alexandrine - Elise née Philippin _____

à Montreux _____

2. Camandona, Marguerite - Alice _____

célibataire _____

impère _____

originaire de Bughiano (Aronne, Italie) _____ domiciliée à

Brent _____ née à

Glion (Montreux) _____ le vingt-neuf avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Dominique Camandona, manoeuvre _____ et de

Henriette - Hémélie née Morel _____

à Brent _____

Comme témoins :

1. Susanne Jovin, à Montreux _____

2. Louis Chany, agent de police aux Romets _____

Les publications ont eu lieu au Châteland le vingt-trois mai, à

Guggisberg le vingt-huit mai, et à Bughiano le dix-sept

juin mil neuf cent dix-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze novembre mil neuf cent dix-

-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Contentement des parents de la _____

fiancée _____

Certificats de publication et de _____

non opposition _____

certificat d'état libre de la fiancée _____

Communiqué à Guggisberg et _____

à la Châteland le 17 _____

novembre 1917 _____

Les époux :

E. Henneberg
A. Camandona

Les témoins :

S. Jovin

L. Chany

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Registre des mariages A.

No 112

Zumburn - Rid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumburn Gottlieb
veuf de Elisabeth von Siebenthal dès le 28 juillet 1916
Sculpteur

originaire de Ringgenberg (Berne) domicilié à
Choren - Montreux né à
Ringgenberg, sein Länge le vingt-un août
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Ulrich Zumburn et de

Marguerite née Schmocker
à décedée

2. Rid Lina - Carolina
célibataire
catholique

originaire de Grenchen (Solence) domiciliée à
Bernex - Montreux née à
Grenchen le six août
mil huit cent soixante-dix-huit fille de

Max Rid à Grenchen et de
Margdalena née Affolter
à décedée

Comme témoins :

1. (Hans) John (à Chayingen) chef Louis agent de police aux Ranches
2. (Béatrice) Marie (à Rindoz) Estoppey George

Les publications ont eu lieu à Châtelard (à Sumwald et à
Rougemont le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-sept
et à Grenchen le vingt-trois et à Ringgenberg le vingt-sept octobre mil
neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept
" les mots entre parenthèses sont nuls

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
livret de famille du fiancé avec
inscription des décès de sa 1^{re} femme
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Gottl. Zumburn
Lina Zumburn

Les témoins :

L. Meury
G. Estoppey

L'officier de l'état civil :

J. Berthold

Communiqué à Ringgenberg et
à Grenchen le 24. 11. 1917.

Registre des mariages A.

No 113

Marti - Yersin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti Léon - Albert _____
 célibataire _____
 typographe _____
 originaire de Immiswald (Berne) _____ domicilié à
 Chavilly (Châteland) _____ né à
 Mondou _____ le sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Lucien - John Marti à Chavilly _____ et de
 Marie - Louise née Steinmann _____
 & décédée _____

2. Yersin Clémence _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rougemont _____ domiciliée à
 Chavilly _____ née à
 Chavilly _____ le sept juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Louis Yersin, décédée _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Marti John, à Chavilly, comptable _____
2. Beausie Marie, à Rivot _____

Les publications ont eu lieu à Châteland, à Immiswald et à
 Rougemont le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Châteland, le dix-sept novembre mil neuf cent
 dix-sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication & de non
 opposition.

Les époux :

Léon Marti
 Clémence Marti

Les témoins :

J. Marti
 M. Beausie

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdy

Communiqué à Immiswald
 et à Rougemont, le 20
 nov. 1917.

Registre des mariages A.

N^o 114

Hury. Loppacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hury Vincent - Louis
 veuf de Marie - Augusta née Genton dès le 19 octobre 1915.
 Directeur des abattoirs
 originaire de Châteland domicilié à
 Charent - Montreux né à
 Châteland (Châteland) le vingt - six août
 mil huit cent seize. dix - neuf fils de
 Vincent - François Hury et de
 Marie - Fanny née Umbere
 à Brent

2. Loppacher Emma
 célibataire
 comptable
 originaire de Genève (Appenzell) domiciliée à
 Bâle née à
 St. Gall le vingt - un décembre
 mil huit cent quatre - vingt - huit fille de
 Johann - Georg Loppacher et de
 Anna - Maria née Bichmüller
 à décedés

Comme témoins :

1. Otto Held, à Montreux comptable
2. Luc Antille, à Montreux ; interne

Les publications ont eu lieu à Châteland le premier, à Genève le deux, et à Bâle le trois novembre mil neuf cent dix - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - un novembre mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 L'acte du 1^{er} mariage du fiancé le
 trouve au vol 10 fol 98, n^o 9, et l'acte
 de décès de la 1^{re} femme au vol. 14
 fol 260, n^o 193.
 Certificats de publication et de
 non opposition

Communiqué à Genève et à Bâle
 le 20 novembre 1917.

Les époux :

V. Hury
 Emma Hury

Les témoins :

O. Held
 L. Antille

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdi

Registre des mariages A.

N^o 115

Geiger. Epitane

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geiger Jules
veuf de Marie - Felie née Bernard dès le 21 septembre 1913
forgeron

originaire de Gessemay (Berne) domicilié à
la Borzaz - Montoux né à
Lowey le vingt septembre
mil huit cent quarante - un fils de

Emmanuel Geiger et de
Bernette - Anne - Julie née Chesaux
à décedés

2. Epitane Louise - Rotine
célibataire
institutrice

originaire de Chavannes domiciliée à
Lausanne née à
Chavannes le trente juin
mil huit cent cinquante - un fille de

Charles - Sigismund Epitane et de
Jeanne - Louise née Chapuis
à décedés

Comme témoins :

1. Edmond Piomet, commissaire de police aux Planches
2. Ernest Magnin, agent de police, aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Lausanne le trente
octobre à Gessemay le trente - un octobre et à Chavannes
le premier novembre mil neuf cent dix - sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le vingt - trois novembre mil neuf cent
dix - sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé
Certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Geiger Jules
Geiger Louise

Les témoins :

Piomet
Magnin

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Registre des mariages A.

No 116.

Baud - Bochand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Alfred - Gabriel _____
celibataire

jardinier _____

originaire de Lymel _____ domicilié à

Vernez - Montroux _____ né à

Lanhamme _____ le vingt - deux octobre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fils de

Marc - Gabriel - Samuel Baud décédé _____ et de

Marie - Amélie née David _____

à Lanhamme _____

2. Bochand Marie - Marguerite _____
celibataire

couturière _____

originaire de Châtelard _____ domiciliée à

Bez _____ née à

Chermoz & Montroux _____ le onze février _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fille de

Jules Bochand décédé _____ et de

-Louise - Émile née Bonjour _____

à Orail - Montroux _____

Comme témoins :

1. Léon Steffen fleuriste à Vernez _____

2. Pierre Marchand , forgeron à Montroux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente, à Lymel et à
Bez le trente - un octobre mil neuf cent dix - sept _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Montroux le vingt - quatre novembre mil neuf
cent dix - sept _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition _____

Les époux :

Alfred Baud
Marguerite Baud _____

Les témoins :

Léon Steffen
Pierre Marchand _____

L'officier de l'état civil :

H. Ponthold (H.) _____

Communiqué à Lymel et à Bez
le 20 nov. 1917 _____

Registre des mariages A.

No 117
Porchet - Pidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet Edmond - Paul

célibataire

employé

originaire de Ycherens

domicilié à

au Châtelard - Montreux

né à

Chamton

le vingt-cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Louis Porchet décédé

et de

Marie - Louise - Henriette née Ruckattel

à Chamton

2. Pidoux Violette - Gabrielle

célibataire

couturière

originaire de Villard - le - Comte

domiciliée à

au Châtelard (Montreux)

née à

au Trait (Pharmes)

le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Louis Pidoux, décédé

et de

Céline - Susanne - Henriette née Luderoy

à Montreux

Comme témoins :

1. Eugène Raccourcier, agent d'affaires à Montreux

2. Mathieu Koferli, employé à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châtelard le trois, à Ycherens le quatre et à Villard - le - Comte le sept novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de non
opposition.

Les époux :

Porchet

V. Porchet

Les témoins :

Raccourcier
Koferli

L'officier de l'état civil :

J. Rothlieb Fr.

Communiqué à M. Verdier et à
M. Pignatelli, le 7 décembre 1917.

Registre des mariages A.

N^o 118

Hermeline - Boispeau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermeline Gabriel - Pelinon
célibataireemployé de commerce - soldat au 101^{me} Régiment d'Infanterie
originaire de Yèvres (Eure-et-Loire France) domicilié à
Paris (11^{me} arr^t) (actuellement prisonnier de guerre interne à Montreuil) né à
Yèvres le huit maimil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Louis-Honoré Hermeline à Yèvres et de
Angelina-Léonie-Nathalie Pichu
à décédée2. Boispeau Juliette - Valentine
célibataireemployée de bureau
originaire de Bron (Eure-et-Loire) domiciliée à
Paris (18 arr^t) née à
Bron le quatorze févriermil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Eugène-Alfred-Denis Boispeau et de
Marie-Joséphine Rousteau
à Bron

Comme témoins :

1. Eugène Penner, au Trait
2. Sésine Bouquillon aux Planchés.Les publications ont eu lieu à Bron le quinze septembre et à Paris
le vingt-sept octobre mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreuil, le dix décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement du père du fiancé
Acte de décès de la mère du fiancé
Consentement des parents de la fiancée
Certificats de publication et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale des
fiancés
Permis de célébration de Département de
Justice et Police
Communiqué à la Chancellerie
le 11 décembre 1917.

Les époux :

G. Hermelin
J. Hermeline

Les témoins :

E. Penner
Bouquillon

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

Registre des mariages A.

No 119
Keyhan - Engeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keyhan Emile
célibataire
boucher
originaire de Chancy domicilié à
Charent - Monthaux né à
Luffend - la - Ville le dix - huit février
mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de
Charles Keyhan décédé et de
Rosine née Lament
à Luffend - la - Ville

2. Engeli née Schmeigger, chancelière - chère - Londe
veuve de Auguste Engeli dès le 25 mars 1916
négoceante
originaire de Engishofen (Hongrie) domiciliée à
Charent née à
Chancy le neuf décembre
mil huit cent soixante - neuf fille de
Jacob - Rodmond Schmeigger et de
Madelaine née Luthi
à Luffend

Comme témoins :

1. Leuenberger Frédéric, confiseur à Charent
2. Rami Adolphe surveillant à Monthaux

Les publications ont eu lieu au Châteauneuf le sept à Engishofen le huit et à Chancy le neuf décembre mil neuf cent dix - sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monthaux, le vingt - sept décembre mil neuf cent dix - sept

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé
Livre de famille de la fiancée
renfermant l'inscription du décès de
son premier mari
Certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Emile Keyhan
Marie Keyhan

Les témoins :

F. Leuenberger
A. Rami

L'officier de l'état civil :

J. Barthodet

Communiqué à la Garde et à
Engishofen, le 3 janv. 1918

Par jugement du Tribunal de
Dikwil de Lausanne rendu
en date du 26 septembre 1925 déclaré
définitif et exécutoire le 7 décembre
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

à dater du 7 décembre 1925.
Montreux, le 11 décembre 1925

L'officier de l'état civil

J. Barthodet
com. en réf.

Registre des mariages A.

N^o 120
Cocharud - Mamin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cocharud Julien - Louis
veuf de Marie - Louise née Dindt dès le 13 avril 1912
originaire de Châtelaud
Fontarivent (Châtelaud)
Brent le premier juin
mit huit cent soixante - deux
Rudolphe - Alexis Cocharud
Françoise - Marie née Chervalley
à décidé

2. Mamin Haline - Lucie
divorcée d'avec Albert Schmann dès le 8 juin 1915
originaire de Wattenwyl (Borne)
Chavilly (Châtelaud)
La Châtelotz le vingt septembre
mit huit cent soixante - dix
François - Louis Mamin
Haline - Françoise née Chavalley
à décidé

Comme témoins :

- 1. Binnet Edmond, commissaire de police aux Planches
- 2. Trottel Henri, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelaud le quinze et à Horb le dix-huit décembre mil neuf cent dix-sept.
Binnet Edmond, commissaire aux Planches
Trottel Henri, agent de police

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un décembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

- Cat. de 1^{er} mariage du fiancé
- " " " " de la fiancée
- L'acte de dissolution de mariage du fiancé daté du 13.
- Certificat de publication.

Les époux :

Louis Cocharud
Lucie Cocharud

Les témoins :

Binnet
Trottel agt

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdy

Communiqué à M^{rs} Pierre le 3 janvier 1918.

Le numéro 120 de la page 276 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.
Montreux le 31 décembre 1917.

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdy



Un double a été remis ce jour à l'An- torité cantonale, conformément à la loi.
Montreux le 8 janvier 1918.

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdy



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1
Borel - Oguey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel Adolphe - George - Edouard
célibataire

agriculteur

originaire de Courvet et de Stenchatel domicilié à

Charmby sur Montreux né à

Stenchatel le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jacob Borel et de

Sophie née Janz

à Stenchatel

2. Oguey Germaine - Lucie
célibataire

sans profession

originaire de Annont - desboud domiciliée à

Allon née à

Allon le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Auguste - Henri Oguey et de

Eugénie née Lipet

à Allon

Comme témoins :

1. Muetra Constant agent de police aux Bouches

2. Grottel Henri " " " "

Les publications ont eu lieu à Stenchatel le vingt-quatre, à
Charmby le vingt-cinq, à Courvet, Stenchatel, Annont - desboud
et Allon, le vingt-trois décembre mil neuf cent dix-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Certificats de publication

Les époux :

Adolphe Borel Oguey
Germaine Borel Oguey

Les témoins :

Muetra agent
H. Grottel agent

L'officier de l'état civil :

J. Rotholby

Communiqué à Courvet, Sten-
chatel, Annont - desboud,
Charmby et Allon, le 21 1918

Registre des mariages A.

N^o 2.

Podleschnowitz - Fürbinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Podleschnowitz Richard

célibataire

tricoteur

originaire de Strakonitz (Bohême, Autriche) domicilié à

la Rouvenettes - Châtehand né à

Magnum le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Leopold Podleschnowitz, décédé et de

Terunka née Bizan

à Strakonitz (Bohême)

2. Fürbinger Renée - Bathé - Adèle

célibataire

sans profession

originaire de Bâle - ville domiciliée à

la Rouvenettes née à

Vevay le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Lyndane Fürbinger à Bâle et de

Adèle - Louise née Wyss

à Montreux

Comme témoins :

1. Wyss Henri, destinataire à Montreux

2. Boek Arthur, commerçant à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtehand le vingt-cinq, à Bâle le vingt-sept et à Strakonitz le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze janvier mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés.

Contentement du tuteur du fiancé.

Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.

Certificats de publication et de non opposition.

Permis de célébration du Département de justice - Police.

Communiqué à la Chancellerie et à Bâle, le 19 I 1918.

Les époux :

Richard Podleschnowitz

Renée Podleschnowitz

Les témoins :

H. Wyss

Arthur Boek.

L'officier de l'état civil :

J. Balthaz...

Registre des mariages A.

N^o 3
Albrecht Banneler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Albrecht Eugène
célibataire
chévêtré

originaire de Stein (Argovie) domicilié à
la Rouvenaz - Montreux né à
Rinschheim (Bard) le seize décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Ambrus Albrecht à Rinschheim et de
Anna née Albrecht

à Steiner

2. Banneler Maria
célibataire
contournée

originaire de Romoos (Lucerne) domiciliée à
la Rouvenaz née à
Lucerne le deux février
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Maria Banneler à Finich et de

à

Comme témoins :

1. Frottel Henri, agent de police aux Romoos
2. Batten Theodore, menuisier à Lava

Les publications ont eu lieu à Schütthard, à Stein et à Romoos,
le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze janvier mil neuf cent
dix-huit.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
certificats de publication et de non
opposition
de fiancée a produit son acte d'ori-
-gine et son acte de bourgeoisie ou lieu
et place de son acte de naissance,
-pièces qui lui ont été rendues

Les époux :

Eugène Albrecht
Maria Albrecht

Les témoins :

H. Frottel
Theodor Batten

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Communiqué, à Stein et à
Romoos, le 21, 1918.

Registre des mariages A.

N° *Perruzius*
Mouret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Perruzius, Albert*
célibataire
Notaire
originaire de *Châblard* domicilié à
Clarens né à
Clarens le *trois février*
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Adolphe Perruzius et de
Louise Françoise Fellegria Jeanette nié Felger, d'ici
à *décédé*

2. *Mouret, Alice*
célibataire
Sans profession
originaire de *Châblard* domiciliée à
aux Planches née à
aux Planches le *douze septembre*
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Adolphe Mouret d'ici et de
Julie Sophie Séphirine nié Balth
à *aux Planches*

Comme témoins :

- 1. *Adolphe Mouret propriétaire aux Planches*
- 2. *David Mouret hôtelier à Clarens*

Les publications ont eu lieu à *Châblard et aux Planches*
le *vingt deux décembre* des *années dernières*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le *dix Janvier* mil huit
cent dix huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificats de publication et de
non opposition.

Les époux :

Albert Perruzius
Alice Perruzius

Les témoins :

A. Mouret
D. Mouret

L'officier de l'état civil :

F. Rossier

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 5
Frick - Stauffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frick Johann - Wilhelm
célibataire

manœuvre

originaire de Saanen (Berne) domicilié à

Grandchamp (Vevey) né à

Saanen le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Emmanuel Frick et de

Isabella Catharina nee Amman

à décédés

2. Stauffer Johanna

célibataire

femme de chambre

originaire de Ruthi bei Binen (Berne) domiciliée à

Grandchamp née à

Rentigen le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Edmond Stauffer et de

Johanna nee Rupp

à Ruthi bei Binen

Comme témoins :

1. Dumoulin Omer, serrurier à Vevey (interne)

2. Schromges Anna, sans profession, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey le quatre à Saanen et à Ruthi bei Binen le cinq janvier mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saanen, le vingt-his janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés -
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Johs Wilhelm Frick
& Frick.

Les témoins :

O. Dumoulin
Mme Schromges

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Communiqué à Saanen et à
Ruthi bei B. le 6 février 1918.

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 10 mars 1927 déclaré
définitif et exécutoire le 12 avril
1927 le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

(1) dès le 12 avril 1927
Montroux, le 12 avril 1927

L'officier de l'état civil

E. Bartholdy cou. en dep.

Registre des mariages A.

N^o 6
Pentat - Wicki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pentat Pierre - Mathieu - Jean - Baptiste _____
célibataire

laveur de laines, - soldat au 1^{er} Régiment d'artillerie Belge _____

originaire de Tervier (Liège Belgique) _____ domicilié à

Tervier - prisonnier de guerre interné en Suède _____ né à

Limbourg (Liège) _____ le dix janvier _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - un _____ fils de

Vincent - Léonard Pentat décédé _____ et de

Virginie - Madeleine Delmante _____

à Tervier _____

2. Wicki Marie - Louise _____

célibataire

ménagère _____

originaire de Schipfheim (Lucerne) _____ domiciliée à

de Prey Phamhel - Montreux _____ née à

Ormont - les-Bains _____ le quatre septembre _____

_____ mil huit cent trente - six - neuf _____ fille de

François Wicki décédé _____ et de

Elizabeth née Wicki _____

au Prey _____

Comme témoins :

1. Wicki Louis, bûcheron, à (aux) _____

2. Wicki Auguste " " " _____

Les publications ont eu lieu à ux Phamhel, le cinq, à Schipfheim, le
six et à Tervier le onze novembre mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux février mil neuf cent dix - huit _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

consentement de la mère du fiancé et

déclaration de décès du père _____

certificat de publication et de non opposition

certificat de capacité matrimoniale

du fiancé _____

Permis de célébration du Département

de Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie et

à Schipfheim, le 6 février

1918. _____

Les époux :

Pierre Pentat

Marie Pentat

Les témoins :

Louis Wicki

Auguste Wicki

L'officier de l'état civil :

J. Rothold

Registre des mariages A.

N^o 7
Udrisard - Kussbaumer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Udrisard Pierre - Daniel

célibataire

valet de chambre

originaire de Morge (Valais) domicilié à

Monthey né à

Morge le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean - Joseph Udrisard et de

Marie - Catherine - Philomène née Brettholz

à Morge

2. Kussbaumer Beate - Frieda

célibataire

repasante

originaire de Bâle - ville et de Kimmiswil (Solure) domiciliée à

au Trait - Monthey née à

au Pionnières le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Ferdinand Kussbaumer décédé et de

Anna - Sophie née Gygis

au Trait

Comme témoins :

1. Udrisard Jean Joseph, gendarme à Lion

2. Kussbaumer Nina, blanchisseuse à Monthey

Les publications ont eu lieu au château de Monthey et au Pionnières le quatre
à Bâle le cinq, à Kimmiswil le six et à Morge le sept
janvier mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monthey, le neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Monsieur Pierre Daniel

Madame E. Udrisard

Les témoins :

Udrisard Jean Jos.

M^{me} N. Kussbaumer

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Communiqué à Bâle, Kimmiswil et à Morge, le 9
février 1918

Registre des mariages A.

N° 1
Anthoniöz - Rottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anthoniöz Ernest - Jean
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Fribourg domicilié à
la Rouvenette - Montreux né à
Fribourg le cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Arthur - Edouard Anthoniöz décédé et de
Marie - Emma nee Kötter
de Rouvenette

2. Rottet Lina - Marie - Elise
 célibataire
 lingère
 originaire de Lomay domiciliée à
aux Planches née à
Preverenges le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean - Schribbian Rottet décédé et de
Marie - Elise nee Roux
aux Planches

Comme témoins :

1. Pittet Paul, concierge, aux Planches
2. Ludan Alphonse, coctormier, à Cottonay.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches
 le trente janvier, à Fribourg le trente-un janvier
 et à Lomay le premier février mil neuf cent vingt
huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six février mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de publication et
de non opposition

Les époux :

Anthoniöz
E. Anthoniöz

Les témoins :

Paul Pittet
et Ludan

L'officier de l'état civil :

J. Rothholz 14.

Communiqué à Fribourg et à
Lomay, le 21 février 1910.

Registre des mariages A.

N° 9
Flückiger - Raquie

Par décision du 18 juillet 1939
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Flückiger" est orthographié
"Flückinger".

Montreux, le 20 juillet 1939

L'officier de l'état civil

E. Bartholdy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flückiger Ernest
célibataire
natif
originaire de Wynigen (Berne) domicilié à
Troxet - Montreux né à
Collonge sur Troxet le neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Eduard Flückiger veuf et de
Anna Sacherer nee Schiffmann
à Troxet

2. Raquie Sophie - Lucie
célibataire
natif
originaire de Sengel domiciliée à
Troxet née à
Sengel le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis Henri Marie Raquie veuf et de
Henriette Suzanne nee Entbery
à Sengel

Comme témoins :

- 1. Flückiger Henri, commerçant à Troxet
- 2. Giroud Rastalphe employé T.G.N. à Troxet

Les publications ont eu lieu à un Chambel le six à Wynigen
le sept et à Sengel le huit février mil neuf cent
dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois février mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de publication et
de non opposition

Les époux :

N. Flückiger
S. Raquie

Les témoins :

H. Flückiger
R. Giroud

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Communiqué à Wynigen et à
Choray, le 25 3 1938.

Registre des mariages A.

N° 10

Deleforge - Jacolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deleforge Henri - Edmond
célibatairechauffeur - conducteur, soldat au 1^{er} Régiment territorial
originaire de Sambat Nord, France domicilié à
Sambat - actuellement prisonnier de guerre interné à Montaux né à
Sambat le vingt-huit juillet
mil huit cent soixante-deux-sept fils de
Edmond Deleforge et deHelma née Lemercier
à décider2. Jacolet Marie - Josephine
célibataireménagère
originaire de Aubavaux, Ribourg domiciliée à
sur Chamblat - Montaux née à
Mémères le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Pierre - Joseph Jacolet et deMarie - Alayde née Horet
à décider

Comme témoins :

1. Reynollaz Ernest, agent de police aux Chamblat
2. Muetra Constant " " " " "

Les publications ont eu lieu aux Chamblat le vingt-cinq et à
Aubavaux le vingt-neuf janvier mil neuf cent
deux-huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montaux le vingt-trois février mil neuf cent
deux-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Acte de naissance tenant lieu
d'acte de naissance du fiancé.
Certificat de publication
Permis de célébration du Dé-
partement de Justice et Police.

Les époux :

Deleforge
Marie Deleforge

Les témoins :

Reynollaz
E. Muetra

L'officier de l'état civil :

H. Barthodet

Communiqué à la Chancellerie
à Forêt, le 28 II 1918.

Registre des mariages A.

N° 11

Dubrier - Morik

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubrier Albert Julien
célibatairecocher, soldat au 413^{me} Régiment d'Infanterie
originaire de d'origine française (St-Quentin - Chastigny, domicilié à
au Puy, Haute Loire, actuellement prisonnier de guerre interne, né à
Presbiterie St-Quentin - Chastigny le dix-sept septembre) en Suisse
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils deOmbre Dubrier, veuve et de
Amélie Reynaud
au Puy2. Morik Louisa - Marguerite
célibatairefemme de chambre
originaire de Rheinau (Zürich) domiciliée à
aux Planchet - Montreux née à
aux Planchet le dix janviermil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Jean - Frédéric Morik et de
Marguerite - Selina nee Monod
aux Planchet

Comme témoins :

1. Ginestoux Hervé, employé de commerce interne à Montreux
2. Crantou Michel, menuisier, " " "

Les publications ont eu lieu au Puy le vingt-neuf décembre
mil neuf cent dix-sept, aux Planchet le trente
janvier et à Rheinau le trois février mil neuf
cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-cinq février mil neuf cent
dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance du fiancé
Consentement de la mère du fiancé
Acte de décès du père
Certificat de publication et de
non opposition
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
Permis de célébration du départe-
ment de justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie
à St-Alban, le 25.2.1918.

Les époux :

Dubrier Albert
Dubrier Marguerite

Les témoins :

Ginestoux Hervé
Crantou Michel

L'officier de l'état civil :

J. Bartholomé

Registre des mariages A.

N° 12.

Jacob - Spragnoly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacob Jean
célibataire
boucheroriginaire de Trub Bern domicilié à
au Trub Montreux né à
Trub r. d. le seize avrilmil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Christian Jacob et de
Elisabeth ne Hauser

à Tribouney

2. Spragnoly Adeline dite Louise
célibataire
mitimèreoriginaire de Chamoton Valais domiciliée à
au Trub Montreux née à
Chamoton Mart le vingt-trois avrilmil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Joseph Spragnoly et de
Marie ne Bidler

à Chamoton

Comme témoins :

1. Seyrolaz Ernest, agent de police aux Perches
2. Hauser Jules, charron, " " "Les publications ont eu lieu à Chamoton, le dix, aux Perches
et à Trub le onze février mil neuf cent dix-huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

certificats de naissance des fiancés
certificat de publication
et de non opposition

Les époux :

H. La Roche.
et Jacob

Les témoins :

Seyrolaz,
J. Hauser

L'officier de l'état civil :

L. Rothollet H.

Registre des mariages A.

N° 13
Lindig - Minch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lindig Georges
célibataire
fermantier
originaire de Châteland domicilié à
Sâles - Montreux né à
Sâles - Montreux le dix août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean-Georges Lindig et de
Anna-Marie née Schrankel
à Sâles

2. Minch Martina - Ludovika - Hamette
célibataire
sans profession
originaire de Essen (Prusse) domiciliée à
Sâles née à
Essen le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Georg - Julius Minch et de
Margarethe née Petard
à Essen

Comme témoins :

- 1. Rosmund Schoumert Répertoire à Montreux
- 2. Yvonne Berner, habitant aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châteland le quatorze et à Essen le trente janvier mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre mars mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- acte de naissance de la fiancée
- Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée
- Certificats de publication et de non opposition
- l'acte de naissance du fiancé est au vol 13 fol. 21, n° 51

Les époux :

Georges Lindig
Martina Lindig

Les témoins :

Rosmund Schoumert
Yvonne Berner

L'officier de l'état civil :

J. Rothholz

Communiqué à l'Union des Femmes, le 9 mars 1918.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 17 mai 1920 déclaré définitif et exécutoire le 22 octobre 1920, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage. Le 22 octobre 1920. Montreux, le 3 février 1921. L'officier de l'état civil J. Rothholz

Registre des mariages A.

N^o 14
Gsell - Deluz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gsell Henri - Ferdinand _____
célibataire _____
caporal au 2^{me} Régiment d'Infanterie coloniale _____
originaire de Bèzeard - Haut Jura _____ domicilié à
Bèzeard, actuellement prisonnier de guerre interne à Montreux - né à
Bèzeard _____ le vingt - sept novembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fils de
Baroline Gsell à Orand (Jura) _____ et de

à _____
2. Deluz Berthe - Valérie _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Romanel _____ domiciliée à
Fertit & Montreux _____ née à
Lombonne _____ le vingt - sept septembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fille de
Louis - François Deluz agriculteur au Mont & Lombonne et de
Anne Péloux dévouée _____

à _____

Comme témoins :

- 1. Wilhem Leopold interne français à Montreux _____
- 2. Helli Yves interne français à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Bèzeard le seize novembre mil neuf
cent dix - sept, au Châtehard et à Romanel le quatre février
mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six mars mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

- Certes de naissance des fiancés _____
- Certificats de publication et de non
opposition _____
- Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé _____
- Permis de célébration du Département
de Jura et Savoie _____

Les époux :

H. Gsell
Berthe Gsell.

Les témoins :

Leopold Wilhem
Helli Yves

L'officier de l'état civil :

J. Rothbold

Communiqué à la Chancellerie
et à Billy, le 9 mars 1911.

Registre des mariages A.

N° 15

Tassy - Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tassy André - Nicolas
 veuf de Elisabeth Lombardi dès le 29 juin 1914
 militaire - soldat au 112^{me} Régiment d'Infanterie
 originaire de origine française domicilié à
 Smyrne (Turquie d'Asie) actuellement prisonnier de guerre interne à
 Smyrne le neuf décembre
 mil huit cent quatre-vingt

Francis Tassy décédé et de
 Despina née Aindinli
 à Smyrne

2. Müller Marguerite
 célibataire
 couturière
 originaire de Niedergörschingen (Sologne) domiciliée à
 au Truil - Montreux née à
 Niedergörschingen le dix janvier
 mil-huit cent quatre-vingt-neuf

Adolphe Müller instituteur à Niedergörschingen et de
 Marguerite née Berger
 à Bercher

Comme témoins :

1. Hurtebize Henri, interne français, à Montreux.
2. Bombardier Jean, interne belge, à Montreux.

Les publications ont eu lieu aux Planches le dix-huit et à Niedergörschingen le vingt août mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le deux mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 Certificats de publication et de non
 opposition
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police

Communiqué à la laborieuse
 et à Niedergörschingen, le
 12 mars 1918

Les époux :

Tassy André Nicolas
 Marguerite Tassy

Les témoins :

Hurtebize Henri
 Bombardier

L'officier de l'état civil :

L. Bombardier

Registre des mariages A.

N^o 16

Osset - Pilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Osset Georges - Joseph - Ghislain _____
 célibataire
 employé postal - soldat d'artillerie de forteresse _____
 originaire de Silenieux (Canton de Namur Belgique) _____ domicilié à
 Silenieux - actuellement prisonnier de guerre interné à Montreux né à
 Silenieux _____ le treize août _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fils de
 Louis - Oscar Osset à Silenieux _____ et de
 Philomène Manière _____
 à décédée _____

2. Pilloud Marie - Jeanne _____
 célibataire
 ménagère
 originaire de Châtel - St. Denis (Canton de Fribourg) _____ domiciliée à
 Châtillly à Montreux _____ née à
 aux Châtilliers près Blonay le cinq août _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fille de
 Sylvestre - François Pilloud _____ et de
 Sidonie - Marie - Angéline Trinaut, née Monnard _____
 à Châtillly _____

Comme témoins :

1. Delacretag Auguste, sans profession, à La Prény.
2. Jeanne Sémonet, interne belge à St. Léger.

Les publications ont eu lieu au chef-lieu de canton et à Châtel - St. Denis le
 quatorze et à Silenieux le vingt - sept janvier mil neuf cent -
 dix - huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Consentement du père du fiancé _____
 Acte de décès de la mère du fiancé _____
 Certificats de publication et de non opposition _____
 Certificats de capacité matrimoniale du _____
 fiancé _____
 Permis de célébration du Département de _____
 Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie _____
 et à Châtel - St. Denis, le _____
 14-mars 1915. _____

Les époux :

Georges Osset
 Jeanne Pilloud

Les témoins :

A. Delacretag
 J. Sémonet

L'officier de l'état civil :

J. Berthod 4.

Registre des mariages A.

N^o 17
Mazot - Kissling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mazot Eugène - Emile

célibataire

militaire - soldat au 23^{me} Colonial

originaire de Poussin (Haute - Saône, France) domicilié à

Dijon (Côte d'Or, France) actuellement prisonnier de guerre interné à né à
Poussin le quatorze juin Montaux

mil huit cent quatre - vingt - deux fils de

Hubert - Auguste Mazot

et de

Marguerite - Eugénie Ganneux

à Dijon

2. Kissling Rosa

célibataire

mariage

originaire de Mählern (Borne) domiciliée à

Ternez - Montaux née à

Fribourg le dix - huit août

mil huit cent quatre - vingt - onze fille de

Henri Kissling

et de

Anna née Zahnd

à Decides

Comme témoins :

1. Longuet Léon, brigadier interne français, à Montaux
2. Pechère Henri, caporal " " " "

Les publications ont eu lieu au Châtehond, le trente janvier, à
Mählern, le trente - un janvier et à Dijon le trois février
mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le quinze mai mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Contentement des parents du fiancé
Certificats de publication et de non
opposition
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé.
Permis de célébration du Département
de Justice - Police.

Communiqué à la chancellerie
et à Mählern, le 19 mai
1918.

Les époux :

Mazot E.

Mazot Rosa

Les témoins :

Longuet

Longuet

L'officier de l'état civil :

E. Barthodet

Registre des mariages A.

No 18.

De Kul - Largo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Kul Romain - Alphonse _____
 célibataire _____
 maçon - soldat au 3^{me} Régiment de ligne Belge _____
 originaire de Lokeren (Flandre orientale Belgique) _____ domicilié à
 Lokeren - actuellement prisonnier de guerre interne à Montreux - né à
 Lokeren _____ le quatre juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Alphonse - Hubert De Kul _____ et de
 Marie - Eugénie Saey _____
 à Lokeren _____

2. Largo Olga - Julia _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Châteland - Montreux _____ domiciliée à
 Glin & Montreux _____ née à
 Berner (Châteland) _____ le vingt-quatre novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Etienne - Ernest Largo à Glin _____ et de
 Marie née Langmatt _____
 à Découche _____

Comme témoins :

1. Midy - Ernest, interne belge à Glin _____
2. De Vere, Charles, " " " " _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et aux Planches le neuf
 février mil neuf cent dix-huit. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le septième jour mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Dispense de consentement des parents du fiancé
 certificats de publication et de non opposition
 en Suisse _____
 Dispense de publications en Belgique
 certificat de capacité matrimoniale du fiancé
 Formid de célébration du Département de
 Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie
 le 10 mars 1918 _____

Les époux :

De Kul Romain
 De Kul Olga

Les témoins :

Et. Midy.
 De Vere Charles

L'officier de l'état civil :

J. Bentholt

Registre des mariages A.

N^o 19.

Delhez - Hoffmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delhez Emile - Martin - Joseph

célibataire

boursanger, soldat au 2^e régiment de ligne Belge

originaire de Tervier (Liège, Belgique) domicilié à

Tervier - actuellement prisonnier de guerre interné à Montreux né à

Tervier le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Martin - Joseph - Hubert Delhez et de

Marie - Roberte Antoine

à Tervier

2. Hoffmann Hélène - Eva

célibataire

catholique

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Guggisberg - Montreux née à

St. Imier le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Ferdinand - Auguste Hoffmann et de

Léonie née Gygis

à St. Imier

Comme témoins :

1. Lallemand Ernest, interne belge à Montreux

2. Hoffmann Georges, dessinateur à Vevey

Les publications ont eu lieu au chef-lieu de la commune de Guggisberg le dix-huit janvier et à Tervier le trois février mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Certificats de publication et de non

opposition.

Certificat de capacité matrimoniale

du fiancé

Permis de célébration du Département

de justice et Police.

Communiqué à la chancellerie

et à Guggisberg (Berne)

le 19-mars-1918

Les époux :

E. Delhez

E. Delhez

Les témoins :

Lallemand

Georges Hoffmann

L'officier de l'état civil :

J. Rotholff

Registre des mariages A.

N° 20

Trichoud - Moirer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trichoud Marc - Emile _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Châteland _____ domicilié à

Chorons - Chorons _____ né à

Chorons _____ le premier août _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ fils de

Louis - Frédéric Trichoud à Chorons _____ et de

Adèle née Chevaley _____

à Chorons _____

2. Moirer Marguerite - Henriette _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Vevey et Châtelan d'Ors _____ domiciliée à

Chorons _____ née à

Chorons _____ le vingt mardi _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quatre _____ fille de

Victor Moirer _____ et de

Fanny - Sophie née Masson _____

à Chorons _____

Comme témoins :

1. Moirer Oscar, agriculteur à Chorons. _____

2. Faulkhauser Edouard, instituteur à Chorons. _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le vingt - deux à Vevey et
à Châtelan d'Ors le vingt - trois février mil neuf cent dix - huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Chorons, le vingt mardi mil neuf cent dix - huit _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition _____

Les époux :

Trichoud Marc

Trichoud Marguerite

Les témoins :

Oscar Moirer

Edouard Faulkhauser

L'officier de l'état civil :

J. Barthodet sc.

Communiqué à Vevey et à
Châtelan d'Ors, le 21
mars 1911.

Registre des mariages A.

N° 21

Bek. Scheidegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bek Ernest

célibataire

imprimeur

originaire de Sumidwald (Berne) et Zurich - Ville domicilié à

Chaux-de-Fonds né à

Zurich (Fluntern) le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Frédéric Bek et de

Marguerite née Furrer

à Zurich

2. Scheidegger Rodina. Marie

célibataire

sans profession

originaire de Muttigny (Berne) domiciliée à

Chaux-de-Fonds née à

Chaux-de-Fonds le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Ernest Scheidegger et de

Bertha née Thümmen

à Chaux-de-Fonds

Comme témoins :

1. L. Binet, William, négociant à Montreux

2. Jaeger, Clara, sans profession

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-Fonds, le vingt-huit février, à Sumidwald Zurich et Muttigny, le premier mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Chaux-de-Fonds, le vingt-trois mars mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Ernest Bek
Rodina Marie Beck

Les témoins :

L. Binet
Clara Jaeger

L'officier de l'état civil :

J. Rothwell

Communiqué à Sumidwald
(Berne), Zurich - Ville et
à Muttigny (Berne) le 23
mars 1918.

Registre des mariages A.

N^o 22

Leclère - Chaperon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leclère Paul. Alphonse _____
 célibataire
 soldat - soldat au 94^{me} Régiment d'infanterie _____
 originaire de d'origine française (Paris I^{me} arr^t) domicilié à
 Paris (II^{me} arr^t) actuellement prisonnier de guerre interne à Montreux né à
 Paris (I^{me} arr^t) _____ le vingt - quatre mars _____
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de
 Alphonse - Louis Leclère _____ et de
 Blanche Gauthier _____
 à Fontainebleau (Seine - et - Oise) _____

2. Chaperon Lucienne - Marguerite - Maria _____
 célibataire
 repatriée
 originaire de St. Gingolph (Valais) _____ domiciliée à
 aux Blanchet - Montreux _____ née à
 St. Gingolph (Valais) au Chenay le premier avril _____
 mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de
 Josette Chaperon décedée _____ et de

à _____

Comme témoins :
 1. Derivat Louis, négociant à St. Gingolph. _____
 2. Dupont Louis, interne français à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu aux Blanchet le trente janvier à St. Gin-
 - golph le trente - un janvier et à Paris le huit février mil neuf
 cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Montreux le vingt - cinq mars mil neuf cent dix -
 huit.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés _____
 Consentement des parents du fiancé _____
 Certificats de publication et de non-
 opposition _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Les époux :
 Paul Leclère
 Marguerite Leclère

Les témoins :
 Derivat Louis
 Dupont Louis

L'officier de l'état civil :
 J. Bertschliky

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie
 et à St. Gingolph, le _____
 24 mars 1911.

Registre des mariages A.

No 23.

Nancez - Angiburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nancez Ernest
 célibataire
 employé d'hôtel
 originaire de Courmayeur (Bourg) Valais domicilié à
 Ghon Hochbrunn né à
 Courmayeur (Bourg) le vingt-sept août
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Francis Nancez et de
 Emilie née Riccio, à Courmayeur (Bourg)

2. Angiburger Lina - Bertha
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Schamiguan (Berne) domiciliée à
 Breiten (Berne) née à
 Breiten le dix-sept janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Frédéric Angiburger et de
 Maria-Louise née Mikhael
 à Breiten

Comme témoins :

1. Tasso Jules, fabricant à Ghon
 2. Salton Charles, imprimeur à Ghon

Les publications ont eu lieu à Breiten et à Schamiguan le six mars
 à Courmayeur et à Ghon le sept mars mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de non
 opposition

Les époux :

Nancez Ernest
 Lina Nancez

Les témoins :

Jules Tasso
 Charles Salton

L'officier de l'état civil :

E. Rothholz

Communiqué à Courmayeur (Valais)
 à Schamiguan (Berne) et à
 Ghon (Berne) le six mars
 1918

Registre des mariages A.

N° 24

Venthey - Vergères

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Venthey Armand-Jules-Vincent
 célibataire
 garde-roue
 originaire de Lorcemaz (Valais) domicilié à
 Braux et Montreux né à
 Ollette (Lorcemaz) le neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Léon Venthey et de
 Caroline née Guillard
 à Braux

2. Vergères Marie-Mathilde
 célibataire
 sommelière
 originaire de Venthey (Sion) Valais domiciliée à
 Braux née à
 Venthey (Sion) le trente janvier
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Louis Vergères et de
 Joséphine née Vernier
 à Venthey (Sion)

Comme témoins :

1. Seyrollez Ernest, agent de police aux Planchets
2. Tesson Charles, imprimeur à Glin

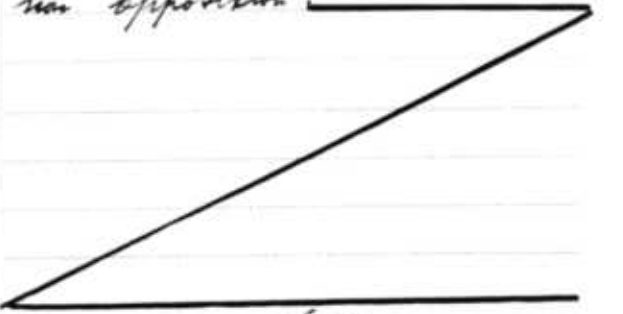
Les publications ont eu lieu aux Planchets le sept, à Lorcemaz le huit et à Venthey le neuf mars mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication et de
 non opposition



Communiqué à Bollinger et à
 Venthey (Valais) le
 avril 1911

Les époux :

Venthey Ar
 Mathilde Venthey

Les témoins :

E. Seyrollez
 Chs Tesson

L'officier de l'état civil :

J. Balthaz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 25

Leuzinger - Zeller

Par jugement du Tribunal civil du Canton de Glaris rendu en date du 15 juillet 1933 déclaré définitif et exécutoire le 28 août 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l'_____ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 26 octobre 1933.

L'officier de l'état civil _____
com. au disp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuzinger Josué
célibataire
jardinier
originaire de Kollit (Glaris) domicilié à
au Ghêne Châtelard - Montreux né à
Kollit le vingt-six février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jacob Leuzinger deide et de
Anna Maria nee Hochstetter
à Kollit

2. Zeller Louise
célibataire
menagère
originaire de Trétsimmen (Berne) domiciliée à
Scharen Châtelard - Montreux née à
Primmried (Fribourg) le treize mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Gottfried Zeller et de
Kathelene nee Zumbrennen
à Primmried

Comme témoins :

1. Simonet Edmond, commis aux Pombel.
2. Steffen Arnold, charron, à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-deux, à Kollit et à Trétsimmen le vingt-trois mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition

Les époux :

Josué Leuzinger
Louise Leuzinger

Les témoins :

Simonet
Steffen Arnold

L'officier de l'état civil :

L. Bartholdy

Communiqué à Kollit (Glaris)
et à Trétsimmen (Berne)
le 20 avril 1938.

Registre des mariages A.

N^o 26

Cochard-Bieland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard Louis
 veuf de Susanne Marie née Magnin, née le 27 novembre 1916
 requilteur
 originaire de Châtelard domicilié à
 Chamchamp (Châtelard) né à
 Chamchamp le huit janvier
 mil huit cent soixante-dix-sept fils de
 François Auguste Cochard et de
 Julie Elise née Boivre
 à Decodet

2. Bieland Julie Louise
 célibataire
 sans profession
 originaire de Zollikofen (Bern) domiciliée à
 Solarent (Châtelard) née à
 Solarent le premier février
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 François Vincent Bieland et de
 Marie Louise née Dufour
 à Solarent

Comme témoins :

1. Tiomel Edmond, commissaire de police, au Ranchet
2. Keller Auguste, agent de police " "

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois, au Zollikofen
 le cinq avril mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq avril mil neuf cent
 dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 certificats de publication et de non
 opposition
 L'acte de naissance du fiancé est
 au Vol. I. fol. 104, n^o 5, et l'acte
 de décès de sa 1^{re} femme au Vol. XIV
 fol. 376, n^o 205 de l'arrondissement
 de Montreux

Communiqué à Zollikofen
 (Bern), le 26 avril 1919.

Les époux :

Louis Cochard
 Julie Cochard

Les témoins :

Vicini
 Ortelin

L'officier de l'état civil :

L. Rotholby

Registre des mariages A.

N° 27
Dind - Peritod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind Henri
 célibataire
 serrurier
 originaire de St-Bierge domicilié à
 Leybauc né à
 Léves (Montreux) le trois avril
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Julie Dind, à Leybauc et de
 à

2. Peritod Bertha (Luit)
 célibataire
 sans profession
 originaire de Schätelhard domiciliée à
 Yllion & Montreux née à
 Yllion le seize novembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Ami Peritod, décédé et de
 Luit-Julie née Buser
 à Yllion

Comme témoins :

1. Monney Octave, electricien à Vevey
2. Giroud Rodolphe, employé T.G.M., à Teniké.

Les publications ont eu lieu à Léves, au Schätelhard et
aux Ranches le quatorze mars et à St-Bierge le
quinze mars mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois avril mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés
certificats de publication et
de non opposition

Les époux :

Dind Henri
Dind Bertha

Les témoins :

R. Giroud
O. Monney

L'officier de l'état civil :

A. Peritod

Par jugement du Tribunal du
 district de Vevey rendu
 en date des 10 juillet 1917 / 2 août 1918 déclaré
 définitif et exécutoire le 25 mai
 1931 le mariage inopprimé
 a été rétabli.
 Le Tribunal a un an le
 délai pour se remariage
 ne pourra célébrer un nouveau
 mariage.
 Le 25 mai 1931
 Montreux, le 30 mai 1931

Officier de l'état civil
A. Peritod (con - sig.)

Registre des mariages A.

N° 28.
Wolf. Engel

Par jugement du Tribunal de District de Montreux rendu en date du 16 janvier 1930 déclaré définitif et exécutoire le 27 mars 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage. (1) du 27 mars 1930 Montreux, le 4 avril 1930

L'officier de l'état civil

[Signature] com. le sept.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolf Alfred
célibataire
coiffeur

originaire de Lutry (Berne) domicilié à
aux Planchet - Montreux né à
Charent le dix mars

mil huit cent quatre - vingt - treize) fils de
Jean - Gottlieb Wolf et de
Catherine - Rose née Touilliamoz
aux Planchet

2. Engel Simone - Marguerite
célibataire
coiffeuse

originaire de Quabru (Berne et de Genève) domiciliée à
Fribourg née à
Laubanne le premier septembre

mil huit cent quatre - vingt - quinze) fille de
Adolphe Engel et de
Eugénie née Grob
à Fribourg

Comme témoins :

- 1. Peyrollaz Ernest, agent de police aux Planchet
- 2. Estoppel Georges

Les publications ont eu lieu à aux Planchet le six, à Lutry, Wilerothigen, Fribourg le sept et à Genève le huit mars mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt - sept avril mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Alfred Wolf
Marguerite Wolf

Les témoins :

Peyrollaz
G. Estoppel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Lutry (Berne),
à Wilerothigen (Berne), à
Fribourg et à Genève, bureau
cantonal de l'état civil le 31.3.1930.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 29
Jacot-Descombes - Lambert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot-Descombes Abram - François
veuf de Ruth née Lancy dè le 29 janvier 1917
contrôleur à la Société Electrique
originaire de Loèche et de St Aubin - Saugy (Neuchâtel) domicilié à
Clarend (Châtelard - Montreux) né à
St Aubin le trente décembre
mil huit cent soixante - dix - neuf fils de
Jouan - François Jacot - Descombes et de
Mariamne - Louise née Gottolliat
à décidé

2. Lambert Berthe - Charlotte
célibataire
institutrice
originaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à
St Aubin née à
St Aubin le vingt - un juin
mil huit cent quatre - vingt - un fille de
Numa Lambert et de
Charlotte née Bifer
à St Aubin

Comme témoins :

- 1. Desgratz Paul, fonctionnaire postal à Berne.
- 2. Spallinger Jean, Hôtelier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le huit, au Loèche,
à St Aubin et à Gorgier le neuf avril mil neuf
cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt - sept avril mil neuf cent
dix - huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
certificats de publication
et de non opposition
l'acte de décès de la 1^{re}
femme du fiancé se trouve au
Vol. XV fol. 7, 2^o 1^o

Les époux :

Jacot
Berthe Jacot

Les témoins :

J. Desgratz
N. Spallinger

L'officier de l'état civil :

J. Rotholoz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué au Loèche, à St.
Aubin, et à Gorgier, le
30 avril 1911.

Registre des mariages A.

N° 30.

Bault
Betticaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bault André Philippe Pascal
célibataire vendeur
adjudant au 24^e d'infanterie
originaire de France (Le Havre Seine Inférieure) domicilié à
Beix (Morb.) actuellement prisonnier de guerre, interné à ^{Beix} ~~Beix~~ à
Havre le quinze Mars
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Immanuel Auguste Bault et de
Clémence Louise Victoria Denoyers à Beix
à Beix

2. Betticaz Jeanne Marie
célibataire
sans profession
originaire de Châtelard de Tonguy domiciliée à
au Ballot (Châtelard) née à
au Ballot le vingt deux février
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Auguste Henri Betticaz décédé et de
Alphonsine Vite veuve Curit
à Ballot

Comme témoins :

1. Marie Louise Fauchon à Montreux
2. Ernest Sailly à Jstaad

Les publications ont eu lieu à Beix le quatre Mars, au
Châtelard le vingt sept Mars et à Tonguy le vingt huit
Mars de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente Avril mil neuf
cent dix huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Con-
sentement à mariage des père et mère
des fiancés. Certificats de publications
et de non opposition. Certificat de
capacité matrimoniale et de libre pa-
rteur de France. Permis de célé-
bration du Département de l'entre et
libre en date de 15 Avril
courant

Communiqué à la Chancellerie
par le Juge de Paix de Tonguy-Boursier,
le 12 mai 1918

Les époux :

André
Jeanne Bault

Les témoins :

M. Fauchon
E. Sailly

L'officier de l'état civil :

J. W. S. S.

Registre des mariages A.

N^o 31
Marie
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marie Henri Louis Pierre
 célibataire, charbonnier
 soldat au 145^{me} d'Infanterie
 originaire de d'origine française domicilié à
 Paris (14^e Arrondissement) ^{Montreuil} puis tomme de guerre, interné à
 Paris (15^e Arrondissement) vingt-neuf Paris
 mil huit cent quatre vingt deux fils de
 Pierre Nicolas Marie et de
 Marie Françoise Solphine Hamou
 à décider

2. Michel Cécile Marguerite
 célibataire
 sans profession
 originaire de Châblard domiciliée à
 Tard - Montreuil née à
 Tard le neuf Janvier
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
 Louis Edouard Michel et de
 Elizabeth Schlapbach à Tard
 à

Comme témoins :

1. Henri Feret de Longbois ^{Montreuil à Montreuil} Lieutenant d'Infanterie
 2. Pierre Michel, agriculteur à Tard

Les publications ont eu lieu à Châblard le six, à Paris
 (14^e Arrond^t) le quinze Mars de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreuil, le deux Mai mil neuf
 cent dix huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Certificats de publications
 et de non opposition. Certificat
 de capacité matrimoniale des
 fiancés
 Procès verbal de l'Assemblée des
 membres du Tribunal de
 Montreuil

Communiqué à la chancellerie,
 le 3 mai 1911.

Les époux :

Marie
 Marguerite Michel

Les témoins :

L^e Feret de Longbois
 Michel

L'officier de l'état civil :

Feret

Registre des mariages A.

N° 32

Derinck - Prini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Derinck Victor - Joseph

célibataire

travailleur de laine

originaire de Mouscron (Flandre Occidentale Belgique) domicilié à Mouscron - actuellement présumé de guerre civil interne né à Mouscron le vingt-trois juillet

mil huit cent treize - dix-neuf fils de

Jean-François Derinck et de

Maria Leclercq

à Courvoisier Nord France

2. Prini Arcangela - Luigia

célibataire

domestique

originaire de Corriglia (Grand Etat) domiciliée à au Grand (Pombel) Montreux née à Corriglia le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Gis. Peatta Prini et de

Bernetta Mathemas

à Orsellas

Comme témoins :

1. Mlle Marie Oswald, interne belge à Clermont

2. Julien Edouard

Les publications ont eu lieu à la Pombel le dix janvier à Corriglia, le vingt janvier et à Mouscron le dix mars mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre-mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat d'état libre des fiancés
Certificat de publication
Certificat de capacité matrimoniale des fiancés
Permis de célébration du mariage - ma. de justice à Paris

Les époux :

Derinck Victor
Derinck Luigia

Les témoins :

Mlle Marie Oswald
Julien Edouard

L'officier de l'état civil :

J. Rothholdt

Communiqué à la chancellerie,
le 8 mai 1911

Registre des mariages A.

No 33

Remard - Beloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Remard Louis - Léon

célibataire

Carpenter en fiancé - Sargent au 155^{me} d'infanterie~~originaire de~~ d'origine française (Paris, 19^{me} arr^t) domicilié àParis (18^{me} arr^t) actuellement prisonnier de guerre in- né àParis (19^{me} arr^t) le onze septembre ^{à Montreux}

mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de

Léon - Michel Remard décédé et de

Louise - Edmée Chauroux

à Paris

2. Beloux Jeanne - Charlotte

célibataire

employée de commerce

~~originaire de~~ d'origine française (La Chapelle - aux - Pôts domiciliée àParis (1^{er} arr^t) née à

La Chapelle - aux - Pôts le vingt - quatre juin

mil huit cent quatre - vingt - neuf fille de

Charles - Désiré Beloux, décédé et de

Marie - Marguerite - Adélaïde Tattier

à Paris

Comme témoins :

1. Bellon Albert, interne français à Montreux

2. Bertin Georges " " " " " "

Les publications ont eu lieu à Paris (1^{er} et 18^{me} arr^t)

le vingt - sept janvier mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre mai mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés

Acte de décès du père du fiancé

" " " " de la fiancée

Contentement de la mère du fiancé

" " " " de la fiancée

Certificat de publication

Certificat de capacité matrimoniale

Permis de célébration du Département

de justice soussigné

Communiqué à la brasserie,

le 5 mai 1911

Les époux :

L. Remard

J. Beloux

Les témoins :

Albert Bellon

Jeanne Beloux

Georges Bertin

L'officier de l'état civil :

A. Berthelot

Registre des mariages A.

N^o 34

Schatton - Jäggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schatton Louis
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Arny-sur-Seban (Fribourg) domicilié à
 Charent-Montreux né à
 Formanqueires (Bellevaux) le quatre novembre
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Pierre Schatton, décédé et de
 Henriette-Victorine née Rimaz
 à Charent

2. Jäggi Emma Marie
 célibataire
 couturière
 originaire de Niederbuchten et Tümlbach Suisse domiciliée à
 La Rouvenette-Montreux née à
 Niederbuchten le vingt-deux mars
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Eugène Jäggi et de
 Philomène Paul Zeltner
 à Niederbuchten

Comme témoins :

1. Schatton Oscar, marchand, à Charent
2. Cardis Jean, menuisier à Bernex

Les publications ont eu lieu à Châblard à Arny-sur-Seban
 et à Niederbuchten le vingt et un Tümlbach le six avril
 mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept avril mil neuf cent dix-
 huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et
 de non opposition

Les époux :

Schatton
 Emma Schatton Jäggi

Les témoins :

O. Schatton
 Cardis Jean

L'officier de l'état civil :

J. Antholy 4.

Registre des mariages A.

N^o 35
Müller - Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Théodore - Jean _____
célibataire _____

ingénieur _____
originaire de Cingeraillen (Surgovie) _____ domicilié à

Scharon Schätelard Montreux _____ né à

Scharon _____ le vingt - huit juin _____
mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fils de

Jean Müller _____ et de

Théa - Joséphine née Illoud _____
à Scharon _____

2. Mercanton Margali - Emma _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Riez & Lutry _____ domiciliée à

Cravel Schätelard Montreux _____ née à

Scharon _____ le six octobre _____
mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de

Charles - François - Samuel Mercanton _____ et de

Blanche née Liekt _____
à Cravel _____

Comme témoins :

1. Seyrollez Ernest, agent de police aux Glanbes

2. Mury Louis " " " "

Les publications ont eu lieu à Schätelard à Lutry et à Riez
le vingt - cinq avril et à Cingeraillen le vingt -
sept avril mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit mai mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Margali Mercanton
Th. Müller ing.

Les témoins :

Seyrollez
L. Mury

L'officier de l'état civil :

E. Rotholz

Communiqué à Cingeraillen
(Surgovie), à Lutry
et à Riez, le 11 mai
1911.

Registre des mariages A.

N^o 36
Minique - Hess

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Minique Georges - Joseph - Gabriel
célibataire
architecte
originaire de Gembloux ; Formeur de Namur (Belgique) domicilié à
Gembloux ; interne de guerre à Vervins né à
Gembloux le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Emile - Joseph Minique à Gembloux et de
Louise - Olive née Compas
à décider

2. Hess Eida - Elisabeth
célibataire
sans profession
originaire de Engelberg Obwald domiciliée à
Engelberg née à
Engelberg le vingt-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Marian Hess hôtelier à Engelberg et de
Eida née Stauffenzger
à décider

Comme témoins :

1. Feierabend Frida, à Engelberg
2. Hess Richard, hôtelier à Engelberg

Les publications ont eu lieu à Engelberg le quinze avril mil
neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le huit mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
par l'officier de l'état-civil
d'Engelberg, en date du 7 mai
1918

Les époux :

Georges Minique
Eida Minique

Les témoins :

Frida Feierabend-Hess
Richard Hess

L'officier de l'état civil :

E. Barthod 7.

Communiqué à la Mairie
et à Engelberg (Obwald)
le 11 mai 1918

Registre des mariages A.

N° 37.

Deleris - Frote

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deleris Paul - Camille
 célibataire
 hôtelier, - soldat au 23^{me} d'Infanterie
 (originaire de Brambas Aveyron) d'origine française domicilié à
 Brambas, - actuellement prisonnier de guerre interné à Berz né à
 Brambas Duffet le vingt-quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Pierre-Jean-François Deleris à Brambas et de
 Marie-Rosalie Garre
 à décédée

2. Frote Marie - Mathilde
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Mieroux Berne domiciliée à
 Evorites Banchet - Montreux née à
 Mieroux le quinze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Léon Frote et de
 Louise née Schabouder
 à Mieroux

Comme témoins :

1. Remond Louis, sergent interne, à Montreux
2. Occarriere Adolphe, interne civil " " "

Les publications ont eu lieu à Mieroux le onze, à Brambas le quatorze et à Berz le dix-sept
 avril mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé
 Acte de naissance du fiancé
 Contentement du père du fiancé
 Acte de décès de la mère
 Certificat de publication et de non
 opposition
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé. - Permis de célébrer du
 Département de Jura et Stie
 Communiqué à la Chancellerie
 à Mieroux (Berne), le 20
 mai 1911

Les époux :

P. Deleris
 M. Deleris

Les témoins :

L. Remond
A. Occarriere

L'officier de l'état civil :

J. Bartholomay

Registre des mariages A.

No 38.

Sollberger - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sollberger Louis - Philippe
 veuf de Marie - Louise née Patey d'ici le 5 octobre 1916
 chocolatier
 originaire de Willadingen (Borne) domicilié à
 la Roumazière, Châteland - Montreux né à
 Nevy le vingt - quatre février
 mil huit cent quatre - vingt - sept fils de
 Louis - Philippe Sollberger décédé et de
 Adèle - Marguerite née Rostice
 à Nevy

2. Chevalley Evelyn
 sibiétravice
 mimargère
 originaire de Châteland domiciliée à
 Chermes (Châteland - Montreux) née à
 Chermes le vingt - quatre mars
 mil huit cent quatre - vingt - treize fille de
 Jules - Jean Chevalley décédé et de
 Emma - Elita Meylan née Pongoz
 à Chermes

Comme témoins :

1. Chevalley Elia à Chermes
2. Piello Elita, à la Roumazière

Les publications ont eu lieu à Châteland le vingt - deux et à
 Koppigen le vingt - trois avril mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Montreux, le dix - huit mai mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
 livret de famille du fiancé
 certificat de publication et de
 non opposition

Les époux :

Sollberger Louis
 Sollberger Evelyn
 Elia Chevalley
 Elia Piello

Les témoins :

Communiqué à Koppigen, le 20
 mai 1918

L'officier de l'état civil :
 A. Bessollet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 39
Fivaz - Prude

Par jugement du Tribunal de District
d'Aigle rendu
en date du 5 juillet 1922 déclaré
définitif et exécutoire le 27 septembre
1922. le mariage inconnu et contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 4 octobre 1922
L'officier de l'état civil
J. Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz Georges - Ali
celibataire

garçon de café
originaire de St. Cyprien domicilié à

Tréval (Châtelard - Montreux) né à

la Brevine (Menchâtel) le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Charles Fivaz, décédé et de

Lina me Luquemin - Desot
à Couvet

2. Prude Blanche - Clara
celibataire

membrée
originaire de Château d'Or domiciliée à

Tréval née à

Brunt (Châtelard) le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Louis - Edouard Prude à Tréval et de

Odette me Lochon
à décédée

Comme témoins :

1. Gerber Louis, manoeuvre à Montreux

2. Lude Ami, employé au tramway, à Tréval

Les publications ont eu lieu à Châtelard le cinq, à St. Cyprien
et Château d'Or le six avril mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de publication et de
non opposition

Les époux :

Georges Fivaz
Blanche Fivaz

Les témoins :

Louis Gerber
A. Lude

L'officier de l'état civil :

J. Roth

Communiqué St. Cyprien et à
Château d'Or, le 20 mai
1922.

Registre des mariages A.

N° 40

Corbay
Delaloye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbay François Myrte
cibitain
garçon libre
originaire de Mont sur Lausanne domicilié à
Planches (Montreux) né à
Lausanne le onze Janvier
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
François Corbay et de
Marie Louise née Barbey
à Mont sur Lausanne

2. Delaloye Angèle Hedvige
cibitain
monagie
originaire de Ardon (Vallais) domiciliée à
Lausanne née à
Ardon le vingt six Mars
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Daniel Delaloye et de
Cécile née Rebard
à Ardon

Comme témoins :

1. Ernst Peyrollaz, agent d'agence aux Planches
2. Robert Maron sellier au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Mont le vingt sept Avril, aux Planches
le vingt cinq Avril, à Ardon et à Lausanne le vingt six
Avril de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt six mai mil huit
cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance. Certificats
de publications et de non opposition

Les époux :

Corbay Myrte
Angèle Corbay

Les témoins :

Peyrollaz
R. Maron

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à Mont sur Lausanne,
à Ardon et à Lausanne,
le 20 mai 1910

Registre des mariages A.

No 41

Bertholet - Ginet

Par jugement du Tribunal de
Distric de Vevey rendu
en date du 27 février 1936 déclaré
définitif et exécutoire le 19 mars
1936, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel les mariés
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Il est de 19 mars 1936
Montreux, le 29 mai 1936

L'officier de l'état civil

[Signature] Com. au Dept

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Jules
agriculteur
célibataire
originaire de Rougemont domicilié à
Reytau né à
Rossinière à la Chandame le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jules David Bertholet decédé et de
Rose Elise née Bertholet
à Rossinière
2. Ginet Thérèse - Jeanne
célibataire
sans profession
originaire de Chambéry (Savoie, France) domiciliée à
Glion sur Montreux née à
Genève le vingt-cinq janvier
mil neuf cent un fille de
naturelle et reconnue de Jean Ginet, son domicile connu et de
Genève Traversier
à decédée

Comme témoins :

1. Borloz Jules bûcheron à Reytau
2. Estoppey Georges agent de police aux Ranches

Les publications ont eu lieu à Reytau et aux Ranches le vingt-huit
février 1936 à Rougemont le premier mars mil neuf
cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un mai mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de décès de la mère de la fiancée
Certificat de publication et de
non opposition
Dépense du bureau d'état de pro-
- duire le certificat de capacité ma-
- trimoniale de la fiancée

Communiqué à Rougemont et
à la chancellerie, le 23
mars 1936

Les époux :

Bertholet Jules
Thérèse Bertholet

Les témoins :

Borloz Jules
Georges Estoppey

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet

Registre des mariages A.

N^o 42.
Mury
Guillaume-Gentil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury Jules Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Châtard _____ domicilié à
Chernoz (Châtard) _____ né à
Chambis (Châtard) le deux décembre _____
mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Jules Vincent Mury, décédé _____ et de
Sophie née Genovoy _____
à Prent _____

2. Guillaume-Gentil, Emma Sophie
célibataire
domestique
originaire de La Sagne (Mouchâtel) _____ domiciliée à
Fontanivert (Châtard) _____ née à
Noiraigue _____ le cinq Janvier _____
mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de
Fédéric Vigile Guillaume-Gentil _____ et de
Pauline Amélie Furd né Sembell, _____
à Décédés _____

Comme témoins :

- 1. Auguste Welter agent de police aux Mandates _____
- 2. Marguerite Franchini, ménagère à Chernoz _____

Les publications ont eu lieu à Châtard le deux mai et à La Sagne le trois mai de cette année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moûtrens, le vingt trois mai
mil neuf cent dix huit _____

Pièces déposées :

Actes de naissance
Certificats de pu. Héritiers et
de non opposition _____

Les époux :

Albert Mury
Emma Mury

Les témoins :

Arredon
Marg. Franchini

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à La Sagne (Mouchâtel)
le 24 mai 1911. _____

Registre des mariages A.

N° 43
Räber
Kamber

Par jugement du Tribunal fédéral rendu en date du 21 janvier 1943 déclaré définitif et exécutoire le 21 janvier 1943, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel il ne peut contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 1^{er} mai 1943.

L'officier de l'état civil
Ernest Leuenberger Com. au Dept.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Räber Paul

célibataire

bourgeois

originaire de Mereschwand (Argovie) domicilié à

La Praz (Chablais - Montreux) né à

Mudolfingen (Trülliken) le vingt cinq Janvier

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Joséph Traugott Räber à Trülliken et de

Anna Barbara née Hauser

à Trülliken

2. Kamber Ida

célibataire

bourgeoise

originaire de Hägendorf (Soleure) domiciliée à

La Praz (Chablais - Montreux) née à

Hägendorf le quatorze Novembre

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Anna Marie Kamber et de

Thérèse née Rotheli

à Hägendorf

Ernest Leuenberger, confesseur à Montreux

Comme témoins : Rosa Kamber à Hägendorf (Soleure)

1. Auguste Welton, agent de fabrication à Chablais

2. Auguste Francklin, vigneron à Chablais

Les publications ont eu lieu à Mereschwand et à Hägendorf

le dit sept Mai et au Chablais le seize

Avril de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt trois Mai

mil huit cent quarante trois

Il approuve la radiation des deux lignes ci-dessus

Pièces déposées :

Actes de naissance

Certificats de publications

et de non opposition

Les époux :

P. Räber

Ida Kamber

Les témoins :

Ernest Leuenberger

Rosa Kamber

L'officier de l'état civil :

Ernest Leuenberger

Communiqué à Mereschwand (Argovie) et à Hägendorf (Soleure), le 24 mai 1943.

Registre des mariages A.

N^o 44
Robert
Peters

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert Paul Jules _____
Célibataire
Né à _____
originaire de Lode (Sachatel) domicilié à
Sals, Moutaux _____ né à
Clarens _____ le vingt deux
_____ mil huit cent quatre vingt quatre fils de
John Alcide Robert _____ et de
Louis Adèle vi Sauvageat
à _____

2. Peters, Marie Catherine _____
Célibataire
Née à _____
originaire de Libeck (Allemagne) domiciliée à
La Rouvray, Moutaux _____ née à
La Rouvray _____ le vingt six
_____ mil huit cent quatre vingt deux fille de
Jean Henri Ferdinand Peters, décédé _____ et de
Dorothee Caroline Madelaine Bonthim dit Heffen
à La Rouvray

Comme témoins :

- 1. Aristide Ferray menuisier à Sals _____
- 2. Arthur Romersa _____

Les publications ont eu lieu à Lode le vingt six février, au
Château le vingt cinq février et à Libeck le quatre
sept de cette année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux, le vingt cinq mai mil
huit cent dix huit.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des fiancés 1^{er} vol.
au fol. II fol. 125 n^o 42 et au 1^{er}
vol. VIII fol. 161 n^o 138
Certificats de publications et de non
opposition _____

Les époux :

Robert
Catherine Robert

Les témoins :

A. Ferrat
A. Romersa

L'officier de l'état civil :

F. Passet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au Procureur (Moutaux)
le 29 mai 1918.

Registre des mariages A.

N° 45.
Parisod
Cherrie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Eugène Alexis

célibataire

agriculteur

originaire de Châtelard domicilié à

Chaulin, Châtelard né à

Chailly, Châtelard le quatre Août

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Louis Alexis Parisod décédé et de

Sophie née Rucki

à Chaulin

2. Cherrie, Marie Catherine

célibataire

Cuisinière

originaire de St Martin (Valais) domiciliée à

Villeneuve née à

Petit St Martin le trois Août

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Jean Baptiste Cherrie et de

Marie Madeleine née Micheloud

à Décidès

Comme témoins :

1. Edmond Viomet Inspecteur de Police aux Marches

2. Henri Frotter agent de police aux Marches

Les publications ont eu lieu à Châtelard le huit Mai, à Villeneuve le neuf Mai et à St Martin le deux Mai de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente deux Mai mil huit cent dix huit

Pièces déposées :

Copie de naissance des fiancés. Certificats de publications et de non opposition

Les époux :

Parisod Eugène
Catherine Parisod

Les témoins :

Villiers
H. Frotter

L'officier de l'état civil :

Parisod

Communiqué à St Martin (Valais) et à Villeneuve, le 4. et 5. juin 1918.

Registre des mariages A.

N° 46
Dhont - de Burbare
de Westembeck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dhont Edouard Charles Alphonse Lion Ghislain
célibataire
propriétaire
originaire de Bruges (Belgique) domicilié à
Bruges, vulgaires Châteaun-d'Or né à
Bruges le deux février
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Lion Polydore Dhont décédé et de
Valérie née Van Damme, à Bruges.

2. De Burbare de Westembeck, Marguerite Marie
Madeleine Thérèse, célibataire
sans profession
originaire de Bruxelles (Belgique) domiciliée à
Clarens-Substrans née à
Bruxelles le trente et un Mars
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Louis Pierre Eugène de Burbare de Westembeck, décédé et de
Sophie Marie Anne née Garayevoff
à Clarens

Comme témoins :

1. Jeanne de Burbare de Westembeck à Clarens
2. Edmond Viomelet Journalier de police aux Mandros

Les publications ont eu lieu à Châteaun-d'Or le 1er Mai et au
Châteaun-d'Or sept heures de l'après-midi

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutiers, le premier Juin mil neuf
cent dix huit

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
le vingt sept Mai de cette année
par l'officier de l'état civil de
Châteaun-d'Or

Les époux :

Edouard Dhont
Marguerite Dhont

Les témoins :

Jeanne de Burbare de Westembeck
Viomelet

L'officier de l'état civil :

Prost

Communiqué à la chancellerie
et à Châteaun-d'Or le 3
juin 1910.

Registre des mariages A.

N^o 48.
Sechaud - Amiet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sechaud Charles - Alexis _____
célibataire _____
négociant _____
originaire de Fullent et de Paudex _____ domicilié à
Morat - Montreux _____ né à
La Rouvenaz - Montreux le vingt - sept septembre _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fils de
Alexis - Louis Sechaud _____ et de
Henriette - Jeanne - Emilie née Pujand, décedée _____
à _____

2. Amiet Gertrude - Emma - Anna _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Solère (ville) _____ domiciliée à
La Rouvenaz - Montreux _____ née à
Solère _____ le deux mai _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de
Bézar Amiet _____ et de
Emma née Ruit _____
à La Rouvenaz _____

Comme témoins :

1. Amiel Bézar, médecin à Montreux _____
2. Sechaud Jules, fabricant à _____

Les publications ont eu lieu au Schickelard et aux Chambel le quatorze
à Fullent et Paudex le quinze et à Solère le dix - sept
mai mil neuf cent dix - huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le cinq juin mil neuf cent dix - huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Certificat de publication et de non
opposition _____
L'acte de naissance du fiancé se
trouve au vol. II. fol. 156. n. 191.

Les époux :

Sechaud
Sechaud

Les témoins :

Bézar
Vétroz

L'officier de l'état civil :

J. Berthod 4.

Registre des mariages A.

N^o 49.
Marchand
Ermi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchand Louis Foubanku
celibataire
Employé d'hôtel
originaire de Sorvilier (Rom) domicilié à
Nemex (Châblard - Montaux) né à
Grand Châblard (Vaud) le sept Avril
mil huit cent quatre vingt trois fils de
Louis Foubanku Marchand à Charms et de
Hélène vic Grand
à decidé

2. Ermi Rosa Louise
celibataire
Sans profession
originaire de Grossdietwil (Lucerne) domiciliée à
La Bourmibaz (Châblard - Montaux) née à
La Hauc de Font le six Novembre
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Johannes Ermi et de
Elisabeth vic Winkler
à decidés

Comme témoins :

- 1. Friedrich Lumberger capitaine à Charms
- 2. Jean Schmocker, négociant

Les publications ont eu lieu à Sorvilier d. Grossdietwil le
vingt deux Avril et au Châblard le vingt trois
de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le six Juin mil huit
cent dix huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance, certificats
de publications et de non
opposition

Les époux :

Louis Marchand
Rosa Marchand

Les témoins :

Friedrich Lumberger
Schmocker, Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Sorvilier (Rom)
et à Grossdietwil (Lucerne)
le 7 Juin 1918.

Registre des mariages A.

N^o 50
Adnot - Frachet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Adnot Jules - Ernest _____
veuf de Liontine Mayeux dès le 23 septembre 1910 _____
Chef de bataillon au 45^{me} d'Infanterie _____
originaire de Thoult - Trosmay (Marne, France) _____ domicilié à
Marceuil - le - Port (Marne) interne de guerre à Territet - Montreux
Thoult - Trosmay _____ le cinq novembre _____
_____ mil huit cent cinquante - un _____ fils de
Marie - François Adnot _____ et de
Marie - Louise - Zoé Téréet _____
à décidé

2. Frachet Alice - Marie _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Rambervillers (Vosges, France) _____ domiciliée à
Territet - Montreux _____ née à
Rambervillers _____ le deux janvier _____
_____ mil huit cent vingt - six _____ fille de
Joseph Frachet _____ et de
Justine Mout _____
à décidé

Comme témoins :

1. Frachet Marie - Louise, à Territet
2. Coetz Jules - René, lieutenant interne à Territet.

Les publications ont eu lieu à nos Planches le dix - sept et à Marceuil - le - Port le dix - huit mai mil neuf cent dix - huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quinze juin mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Attestation de décès de la 1^{re} femme _____
du fiancé _____
Certificats de publication, et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale des fiancés
Permis de célébration du Département de
Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie,
le 21 juin 1918 _____

Les époux :

Alice Adnot

Les témoins :

Marie Louise Frachet

L'officier de l'état civil :

J. Barthod _____

Registre des mariages A.

N° 51

Mathieu - Minotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathieu Jean - Baptiste

célibataire

maçon - soldat au 145^{me} d'Infanterie

originaire de d'origine française (Roubaix, Nord) domicilié à

Roubaix, - interné de guerre à Montreux né à

Roubaix le sept janvier

mil huit cent quatre - vingt - trois fils de

officier Mathieu et de

Mathilde Mathilde Salenberg

à Roubaix

2. Minotti Lina - Hélène

célibataire

journalière

originaire de Moltrasio (Côme, Italie) domiciliée à

la Rouvenat, - Montreux née à

la Rouvenat le vingt - deux décembre

mil huit cent quatre - vingt - six fille de

Pou - Jean Minotti et de

Marie - Louise née Ravonet

à Soubonne

Comme témoins :

1. Delavalle Jules interné français à Montreux

2. Prognier Henri

Les publications ont eu lieu à la Mairie de la Rouvenat le dix et à Moltrasio le vingt - un avril mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - huit juin mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
" " notarié tenant lieu d'acte de
naissance du fiancé
" " " " tenant lieu de consentement
des parents du fiancéCertificat d'état - libre de la fiancée
Certificats de publication et de non opposition
Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
Lettre de célébration du Département de justice et
Communiqué à la Mairie de la Rouvenat
le 21 juin 1918.

Les époux :

" Mathieu Jean - Baptiste

Mathieu Lina

Les témoins :

Jules Delavalle H^e Prognier

" approuvé la radiation d'une signature

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Registre des mariages A.

No 52

Charbon - Heyse

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 10 octobre 1919 déclaré
définitif et exécutoire le 11 janvier
1920, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Il est le 11 janvier 1920
Montreux, le 24 janvier 1920

L'officier de l'état civil

E. Bartholdy con. a. sigt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbon Charles - Alois
divorcé d avec Lucie - Alexandrine Savio dès le 5 septembre 1917.
cocher

originaire de Treykorend domicilié à
Truit (Blanchet - Montreux) né à
Oulend le trente mai

mil huit cent quatre - vingt - un fils de

Radolphe - Samuel Charbon et de

Alexandrine née Charpillet
à Lucend

2. Heyse née Samdoz Laure
veuve de Edouard - Emile Heyse dès le 23 avril 1914
sans profession

originaire de Sainte - Croix domiciliée à
la Rouvenette (Châteland - Montreux) née à
St Martin (Cenchâtel) le dix - sept décembre

mil huit cent soixante - dix - huit fille de

Louis Samdoz et de

Marie née Pellet

à Pontarlier

Comme témoins :

1. Roux Ulysse, concierge à Vernez

2. Merandaz Albert, chocolatier à Vevey

Les publications ont eu lieu aux Blanchet au Châteland à St Croix
aux Granges de St Croix le vingt - trois et à Treykorend le
vingt - cinq mai mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt juin mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
" " mariage du fiancé avec mention du
divorce
livret de famille de la fiancée avec mention
du décès de son 1^{er} mari
certificats de publication et de non opposition.

Les époux :

Ch. Charbon
L. Heyse

Les témoins :

Ulysse Roux
Albert Merandaz

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Communiqué à Montreux
le grand, à la Grand St.
St. Croix et St. Croix, le 21
juin 1918.

Registre des mariages A.

N° 53.
Florian - Bagliani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Florian Emilio - Luigi _____
 célibataire _____
 musicien _____
 originaire de Venise (Italie) _____ domicilié à
 Ghrenod - Montrave _____ né à
 Venise _____ le treize mai _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fils de
 Lorenzo Florian , à Montrave _____ et de

2. Bagliani Georgette - Gabrielle _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Dello (Brescia , Italie) _____ domiciliée à
 Ghrenod _____ née à
 Moncornet (Aube , France) le douze mai _____
 _____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fille de
 Lino Bagliani _____ et de
 Marie - Hubertine - Julie Choisy _____
 à La Chaux - de - Fonds _____

Comme témoins :

1. Simon Edouard , commissaire , au Penthod
2. Trotter Henri , agent de police " " "

Les publications ont eu lieu à Châteland le vingt - un décembre mil neuf cent dix - sept , à Dello le vingt janvier et à Venise le vingt - sept janvier mil neuf cent dix - huit .

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrave, le vingt - sept juin mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats d'état - libre
 de publication et de non opposition
 Permis de célébration du Département
 de justice - Police _____

Communiqué à la Chancel-
 lerie, le 4 juillet
 1918

Les époux :

Florian
 Georgette

Les témoins :

Simon
 Trotter

L'officier de l'état civil :

E. Berthod 4.

Registre des mariages A.

No 54.

Groux - Butticaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Albert _____
célibataire

employé de bureau

originaire de Giez et Nomalès _____ domicilié à

Charent (Châtehant - Montreux) _____ né à

Charent _____ le vingt-cinq juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Henri Groux décédé _____ et de

Emma Namette née Gaudin _____

à Charent _____

2. Butticaz Berthe - Louise _____

célibataire

sans profession _____

originaire de Châtehant et Jongny _____ domiciliée à

La Tour de Peitz _____ née à

La Tour de Peitz _____ le premier avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Charles - Emmanuel Butticaz décédé _____ et de

Anna née Schneeberger _____

à La Tour de Peitz _____

Comme témoins :

1. Belliard Georges, employé C.F.F. à Charent.

2. Groux Eugène, voyageur, à Charent.

Les publications ont eu lieu à Châtehant le dix-neuf, à Giez
Nomalès et La Tour de Peitz le vingt et à Jongny le vingt-
un mai mil neuf cent dix-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-
huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition _____

Les époux :

Groux Albert
Berthe Groux

Les témoins :

B. Belliard
Groux Eugène

L'officier de l'état civil :

E. Butticaz

Communiqué à Grandson, Tex,
Coursier et à La Tour de Peitz,
le 7 juillet 1918 _____

Registre des mariages A.

N° 55

Vanhoemacker - Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanhoemacker George _____
 célibataire _____
 étudiant - soldat au 3^{me} de ligne _____
 originaire de Belgique _____ domicilié à
 Poperinghe (Flandre occidentale, Belgique) interne de guerre à né à
 Ingelbinsten (Flandre occidentale) vingt-quatre avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Julius Vanhoemacker _____ et de
 Sylvie-Maria Descheemackere _____
 à Willemsdonk 4092 (Seine-et-Oise, France)

2. Collet Louisa _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Suchy _____ domiciliée à
 Ghion 4 Montreux _____ née à
 Ghion _____ le quatorze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Charles Collet décédé _____ et de
 Blvina Chattey née Gavillet _____
 à Ghion _____

Comme témoins :

1. Krähenbühl Jean, négociant à Ghion _____
2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 14, à Suchy le 15
 et à Montreux le 17 juin 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatre juillet mil neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance du fiancé _____
 Acte de naissance de la fiancée _____
 Consentement des parents du fiancé _____
 Certificats de publications et dispense _____
 Certificat de capacité matrimoniale du fiancé _____
 Permis de célébration du Département de justice et Police _____
 Communiqué à la Chancellerie et à Belmont, à Yverdon, le 10 juillet 1918 _____

Les époux :

J. Vanhoemacker
 Louise Vanhoemacker

Les témoins :

J. Krähenbühl
E. Richard

L'officier de l'état civil :

J. Bon...

Registre des mariages A.

N^o 56

Dufaux - Jaggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux Justave - Ammond _____
 célibataire _____
 vigniculteur _____
 originaire de Châteland _____ domicilié à
 Bernex (Châteland - Montaux) _____ né à
 Bugnanez rive Estertines le quatre juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
 Justave - Vincent - Charles Dufaux _____ et de
 balance - Adèle née Widmer _____
 à Mont sur Rolle _____

2. Jaggi Catherine _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Saanen (Berne) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz (Châteland) _____ née à
 Saanen _____ le dix-huit avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Franz Jaggi _____ et de
 Catherine née Hügli _____
 à Châteland _____

Comme témoins :

1. Hermann Adern, cafetier au Chêne _____
 2. Luenberger Jean, vigniculteur à Montaux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 28 et à Saanen
 le 29 mai 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le quatre juillet mil neuf cent dix
 - huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de non
 opposition _____

Les époux :

Justave Dufaux
 Cathy Dufaux

Les témoins :

Adam Hermann
 Jean Luenberger

L'officier de l'état civil :

E. Rothli

Communiqué à Saanen, le
 30 juillet 1918 _____

Registre des mariages A.

N^o 57
Luppens - Vonlanthen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luppens François
célibataire
commerçant - soldat de 1^{re} classe au 30^{me} régiment
originaire de Belgique domicilié à
Herckem (Morbant, Belgique) - interné de guerre à Clermont - né à
Herckem le vingt-six février
mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de
Pierre-Albert Luppens, décédé et de
Regina Tillaert
à Herckem

2. Vonlanthen Maria
célibataire
cuisinière
originaire de Düdingen, Tavers et Heistermael (Fribourg) domiciliée à
Charent-le-Vieille née à
Düdingen, Albersvil le treize décembre
mil-huit cent-soixante-dix-neuf fille de
Eck-Franz Vonlanthen, décédé et de
Anna-Maria nee Trinzeng
à Schmitten

Comme témoins :

- 1. Lambert Ernest, capitaine d'infanterie belge, à Montreux
- 2. Mouthélet Léon, " " " " " "

Les publications ont eu lieu au Scherbeland, le 14, à Tavel et
à Heistermael le 15 et à Düdingen le 16 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre juillet mil neuf cent
dix-huit.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat de publication et de non
opposition
- Dépense de publication en Belgique
- Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
- Permis de circulation du Département
-militaire - Police

Les époux :

Luppens François
Marie Luppens

Les témoins :

Lambert Ernest
Mouthélet Léon

L'officier de l'état civil :

E. Bartholomé 4.

Imprimerie Vandoise, Larasme, 1000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie,
Düdingen, Tavers et Heistermael, le 30 juillet 1918

Registre des mariages A.

N^o 58.

Gaudard - von Orx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard Emile - Charles
 veuf de Françoise - Anna née Bohner dès le 3 août 1914.
 représentant sa commune
 originaire de Fribourg (Neuchâtel) domicilié à
 la Courvaissière, Châteland - Montreux né à
 Yvermont, France le vingt - six janvier
 mil huit cent soixante - cinq fils de
 Charles Gaudard et de
 Barbe née Kuffmann
 à Suède

2. von Orx Jeanne - Emma
 célibataire
 vendeuse - marchande (directrice)
 originaire de Stüsslingen (Soleure) domiciliée à
 Nerver (Châteland) née à
 Anne Brayard (Neuchâtel) le six mars
 mil huit cent soixante - quinze fille de
 Fritz - Xavier von Orx et de
 Elise - Adèle née Raymond - Gobin
 à Suède

Comme témoins :

1. Richardes Samuel, directeur à Collonge
2. Gardiol Henri, ingénieur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Aubin et au Châteland le trente
 mai et à Stüsslingen le premier juin mil neuf cent dix - huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six juillet mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 Acte de 1^{er} mariage du fiancé
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 Certificats de publication et de non opposition

Les époux :

E. Gaudard
 J. Gaudard

Les témoins :

S. Richardes
 H. Gardiol inf.
 V. Richardes
 l'officier de l'état civil :
 G. Bertholet

Communiqué à St. Aubin et à
 Stüsslingen, le 12 juillet
 1918

Registre des mariages A.

N° 59 Mirville
Depallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mirville Jules Eugène Fernand
célibataire

menuisier, né le 16^{ème} d'août 1881 à l'Yffantzeur

originaire de l'origine française domicilié à

Coye (Côte France) interné de guerre à Montreuil (Maritime) à

Coye le deux août

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Jules Armand Mirville et de

Suzanne Eugénie Gérard

à Coye

2. Depallens, Agnès Rosa

célibataire

sans profession

originaire de Châtelard domiciliée à

Petit (Châtelard - Montreuil) née à

Petit le vingt dix décembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Bernardin Adrien Depallens et de

Roska Rosa mi Nacht

à Petit

Comme témoins :

1. Müller Auguste, menuisier, aux Planches

2. Nicolle Georges, interné à Montreuil

Les publications ont eu lieu à Coye le dix sept juin, aux
Planches et au Châtelard le deux juin de cette
année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreuil, le neuf juillet mil
neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Justificatifs de mariage des fiancés.
Attestation des fiancés. Certifications
publiques et de non opposition.
Procès de célébration de l'acte de mariage
juillet courant par le département
de l'Alsace et Moselle.

Les époux :

J. Mirville
Agnès Nicolle

Les témoins :

Müller
G. Nicolle
L'officier de l'état civil :
H. Müller

Communiqué à la Chancellerie
le 20 juillet 1918

Registre des mariages A.

N^o 60
Mutte. Ronchi

Par jugement du Tribunal civil de pre-
mière instance de Gland rendu
en date du 25 mars 1953 déclaré
définitif et exécutoire le 6 août
1953, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne peut _____ contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 19 octobre 1953
L'officier de l'état civil

T. S. Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mutte Pierre - Paul - Juvénal - François _____
célibataire

étudiant, (apprenti au 151^{me} d'Infanterie)

originaire de origine française _____ domicilié à

Le Quenoy (Nord, France) (interne de guerre à Montreux Châteland)
Trelon (Nord) _____ le sept septembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fils de

Alexandre Mutte à Le Quenoy _____ et de

Emilie née Jeanjean _____
à Montreux _____

2. Ronchi Catherine - Louise _____
célibataire

gouvernante

originaire de Vich _____ domiciliée à

Gland _____ née à

Gland _____ le vingt - un décembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fille de

Louis - Ombrière Ronchi, décédé _____ et de

Catherine - Thérèse née Ciamparini _____
à Gland _____

Comme témoins :

1. Mutte André, interne français à Châteland
2. Ronchi Albert, entrepreneur à Gland.

Les publications ont eu lieu à Châteland le vingt, à Vich et Gland
le vingt - un juin mil neuf cent dix - huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le dix juillet mil neuf cent dix - huit _____

Pièces déposées :

- Promesse de mariage _____
- acte de naissance de la fiancée _____
- acte de notoriété pour l'apport de l'acte de naissance de la fiancée et de l'acte de naissance de la mère de la fiancée _____
- acte de naissance de la mère de la fiancée _____
- certificat de publication et de non opposition _____
- certificat de capacité matrimoniale de la fiancée _____
- Extrait de l'acte de naissance du Département de Jura - Vich _____
- Communiqué à la Chancellerie et à Regain, le 20 juillet 1948 _____

Les époux :

P. Mutte
C. Ronchi

Les témoins :

A. Mutte
A. Ronchi

L'officier de l'état civil :

E. Rotholz

Registre des mariages A.

N^o 61
Lejeune - Kamm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lejeune Gustave - Adolphe - Edmond _____
célibataire _____

ingénieur _____

originaire de Fûrich (ville) _____ domicilié à

Vermayaz _____ né à

Uster (Fûrich) _____ le "quatre août _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de

Robert Lejeune, décédé _____ et de

Emma née de Ehrenberg _____

à Fûrich - ville _____

2. Kamm Elisabeth _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Obstallden (Glarus) _____ domiciliée à

Truit (Blonchel - Montreux) _____ née à

Buenos - Ayres (Argentine) le quatorze septembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quatorze _____ fille de

Nicholas Kamm, décédé _____ et de

Sophie - Hermine née Schaufly _____

à Montreux _____

Comme témoins :

1. Kamm, H. à Fûrich _____

2. Lejeune Ella " " _____

Les publications ont eu lieu à Salvan le quatorze à Fûrich et aux
Blonchel le quinze et à Obstallden le seize juin mil neuf cent dix - huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix juillet mil neuf cent dix - huit
" quatorze " ce mot remplace le mot " quatre - août "

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état - civil
de Salvan en date du 7 juillet 1918.

Les époux :

G. Lejeune
Elisabeth Lejeune

Les témoins :

Franz H. Kamm.
Ella Lejeune.

L'officier de l'état civil :

C. Rothstein

Communiqué à Fûrich (ville),
Salvan et Obstallden, le
20 juillet 1918

Registre des mariages A.

N° 62

Mermard - Submay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermard Louis
 célibataire
 employé de commerce - soldat au 53^{me} d'infanterie
 originaire de origine française domicilié à
 Bourgnac (Charente, France, - interne de guerre à Charente - né à
 Bourgnac le dix octobre
 mil huit cent quatre-vingt-onze) fils de
 Jean Mermard et de
 Louise Fouchier
 à Bourgnac

2. Submay Blanche - Gabrielle
 célibataire
 sans profession
 originaire de Ecoteraux domiciliée à
 Cavel Châtelard - Montreux née à
 Bevey le vingt-sept janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix) fille de
 Alois - Gustave Submay, décédé et de
 Rosalie Oquet
 à Cavel

Comme témoins :

1. Goussier Jean, architecte à Montreux
2. Moreau Jean, interne français

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 11, à Ecoteraux
 le 13 et à Bourgnac le 14 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Reconnaissance des parents des fiancés
 Certificats de publication et de non
 opposition
 Certificat de capacité matrimoniale de
 Jean
 Permis de célébration du Département
 de Jura et Valais

Communiqué à la Chancellerie
 et à Palerieux, le 20
 juillet 1918

Les époux :

Mermard
 Gabrielle Mermard

Les témoins :

Jean Goussier
 Jean Moreau
 L'officier de l'état civil :
 J. Rothholz inf.

Registre des mariages A.

N° 67

Schleicher. Rolland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schleicher Max - Charles

célibataire

néguant

originaire de Morges domicilié à

Lauterne né à

Morges le six mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean - Georges Schleicher, décédé et de

Élisabeth née Schneberger

à Morges

2. Rolland Jeanne

célibataire

sans profession

originaire de Vieilles Herbes, Cantal, France domiciliée à

Montreux (Chambel) née à

Chambel le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean Rolland, négociant et de

Emma née Bruchon

à Montreux

Comme témoins :

1. Bürkli Emile, négociant à Montreux

2. Rüfenacht Otto, comptable " "

Les publications ont eu lieu à Lauterne et au Chambel le

17 et à Morges le 18 mai 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-

- huit

Pièces déposées :

certificat de publication
délivré par l'officier de l'état
civil de Lauterne le 19
juin 1911

Les époux :

M. Schleicher
J. Rolland

Les témoins :

E. Bürkli
Otto Rüfenacht.

L'officier de l'état civil :

E. Büschli

Communiqué à Morges, Lau-
sanne et la Chancelerie
le 20 juillet 1911

Registre des mariages A.

N° 64

Genty - Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genty Lucien _____
 célibataire
 cocher - livreur - soldat au 257^{me} d'infanterie
 originaire de origine française domicilié à
 Paris (11^{me} arrondissement) interne de guerre à Montreux né à
 Paris (11^{me} arrondissement) le sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Lucien Genty décodé et de
 Rosalie Dejoie
 à Paris

2. Perret Rosalie _____
 célibataire
 blanchisseuse
 originaire de Châtellard - Montreux domiciliée à
 Charent - Montreux née à
 Charent le onze décembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Marc-François Perret et de
 Rosine née Sessler
 à Charent

Comme témoins :

1. Perret Marc (pêcheur) à Charent
 2. Faucherre Henri (pâtissier) à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 18 et à Paris
 le 21 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Certificat de publication et d'absence
 d'opposition
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé
 Comité de célébration du Département
 de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie,
 le 20 juillet 1918

Les époux :

Genty Lucien
 Genty Rosalie

Les témoins :

Marc Perret
 H. Faucherre

L'officier de l'état civil :

E. Rothelin

Registre des mariages A.

N° 65
Montez - Coehard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montez Louis - François
célibataire
gardien - caporal au 140^{me} d'infanterie
originaire de origine française domicilié à
St Maurice - de - l'Éxil - interné de guerre à Montreux né à
Siemne - l'Éxil le seize août
mil huit cent quatre - vingt - deux fils de
Auguste Montez et de
Thérèse - Marie Coulat
à St Maurice - de - l'Éxil

2. Coehard Odile - Julie
célibataire
couturière
originaire de Châtelard - Montreux domiciliée à
Bon - Port - Chambel - Montreux née à
Charna - Montreux le cinq mai
mil huit cent quatre - vingt - six fille de
Jules Coehard - de - l'Éxil et de
Louise - Éliette Bonjour
à Bon - Port

Comme témoins :

- 1. Bernard Félix, interné français à Montreux
- 2. Francis René, viticulteur à Clavens

Les publications ont eu lieu à Châtelard et au Chambel
le 28 mai et à St Maurice - de - l'Éxil le 2 juin
1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize juillet mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Contestement des parents du fiancé
- Certificats de publication et de non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Procès de délibération du Département de justice civile

Communiqué à la Chancellerie,
le 20 juillet 1917

Les époux :

Montez Louis
Montez Odile

Les témoins :

F. Bernard
R. Francis

L'officier de l'état civil :

E. Baudouin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 66.

Janssens - Heylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Janssens Pierre - Jean - Félix _____
celibataireemployé de chemin de fer - soldat au 11^{me} de ligne
originaire de origine belge _____ domicilié àTessenderloo (Limbourg, Belgique) - interne de guerre à Glin - né à
Tessenderloo _____ le trente décembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fils de

François - Joseph Janssens _____ et de

Marie - Solenne Standerroet _____

à Tessenderloo _____

2. Heylan Laure - Amélie _____
celibataire

couturière

originaire de Vevay _____ domiciliée à

Glin - Montreux _____ née à

Hauteville (Neuchâtel) le onze août _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - quinze _____ fille de

François - Émile - Alphonse Heylan (à Hauteville) et de

Maria née Lehmann _____

à Hauteville _____

Comme témoins :

1. Decae Maurice, sergent - fourrier belge à Glin _____

2. Van der Borge, Maurice, soldat " " " _____

Les publications ont eu lieu à la Planchet le 25 et à Vevay
le 26 juin 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____ le vingt juillet mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Bénévolentement des parents du fiancé
Certificats de publications et de non
opposition _____Suspense de publication en Belgique
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé _____Permis de célébration du département
de justice et Police _____Communiqué à la Chancellerie
et à Vevay, le 22 juillet
1918 _____

Les époux :

Janssens Pierre
Laure Janssens

Les témoins :

Decae serg^t fourrier
Van der Borge Maurice

L'officier de l'état civil :

J. Bouthellier

Registre des mariages A.

N^o 67
Godeau. Mury

Par jugement du Tribunal de première instance de Fontainebleau (Seine) en date du 14 février 1947 déclaré nul et annulé le 23 février 1948, le mariage inactif ci-dessus a été dissous par le divorce.

MONTREUX, le 24 août 1951.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Th. B. B.
Com. au Dépôt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Godeau Emile - Paul
célibataire

brasseur - caporal-fourrier au 153^{me} d'Infanterie

originaire de origine française domicilié à

Saint-Pierre-les-Remois, Seine-et-Marne - interné de guerre à
a Montreux (Ghon)

Souppes, Seine-et-Marne, le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emile - Anatole Godeau et de

Helene Leclercq

à Saint-Pierre-les-Remois

2. Mury Marguerite

célibataire

couturière

originaire de Châteland - Montreux domiciliée à

Ghon - Montreux née à

Chêne - Montreux le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Alphonse Mury et de

Louise Marie née Reschlinmann

à Ghon

Comme témoins :

1. Baquet Arnold, retraité français de Montreux

2. Paulin Clodomir, sergent " " "

Les publications ont eu lieu à Châteland et aux Planchet

le 11 juin et à Saint-Pierre-les-Remois le 15 juin

1951.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt juillet mil neuf cent cinquante et un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Contentement des parents du fiancé

de la fiancée

certificats de publications et de

non opposition

certificat de capacité matrimoniale

du fiancé

Permis de célébration du Département

de justice et Police

Communiqué à la Chancellerie

le 22 juillet 1951

Les époux :

Godeau Emile

Godeau Marguerite

Les témoins :

Baquet Ad.

Paulin ser.

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Registre des mariages A.

N° 68.

Tanden Bostche - Morand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanden Bostche, Emile - Jean - Honoré

célibataire

agent commercial, - sergent au 9^{me} de ligne

originaire de origine belge domicilié à

Bruxelles - l'interné de guerre à Charost. Montreux né à

Bruxelles le dix - neuf mars

mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de

Théodore Tanden Bostche, décédé et de

Anna Théronique Phaequet

à Strombeck Belgique

2. Morand Alexandrine

célibataire

repartie

originaire de Blomay domiciliée à

Chevalleyet rière Blomay née à

Chevalleyet le cinq mai

mil huit cent quatre - vingt - six fille de

François - Louis Morand et de

Élise - Caroline - Henriette née Pilet

aux Chevalleyet

Comme témoins :

1. Hayoz Marguerite, aux Chevalleyet

2. de Rudder Fernand, interné belge à Vevey

Les publications ont eu lieu au Schateland le 22 mai Blomay
le 24 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt - quatre juillet mil neuf cent
dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

contenant la note du fiancé

Actes de décès du père

Certificat de publication et de non opposition

Certificat de capacité matrimoniale du

fiancé

Bonne de célébration du Département

de Justice et Plus

Communiqué à l'évêque et

à la Chancellerie, le 29

juillet 1918

Les époux :

Emile Tanden Bostche

Alexandrine Tanden Bostche

Les témoins :

Marguerite Hayoz

Fernand de Rudder

L'officier de l'état civil :

E. Rotholz

Registre des mariages A.

N° 69.
Hauterive - Griva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauterive Louis-Jérôme
célibataire
employé de commerce, - caporal au 133^{me} d'infanterie
originaire de origine française domicilié à
La Vermaaz (Ch. Larrie) - interné de guerre à Terey né à
La Vermaaz le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Claude-Joseph Hauterive et de
Marie-Eleonore Brelat
à La Vermaaz

2. Griva Maria
célibataire
gouvernante
originaire de Albavilla (Fribourg) domiciliée à
Erribet (Chamchet - Montreux) née à
Albavilla le trente novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Johann Griva, décédé et de
Elisabeth nee Mettler
à Albavilla

Comme témoins :

1. Bellet Auguste, agent de police aux Chamchet
2. Joël Louis, chauffeur à Erribet

Les publications ont eu lieu à aux Chamchet le 14 juin à Terey le
16 juin à Albavilla le 18 juin et à La Vermaaz le
4 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-
huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Certificat des parents du fiancé
Certificat de publication ou de non
opposition
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
Permis de célébration du département
de justice et police

Communiqué à M. le Procureur et à
la Chancellerie, le 29
juillet 1918

Les époux :

Louis
Hauterive

Les témoins :

Auguste Bellet
Joël Louis

L'officier de l'état civil :

J. Berthoud

Registre des mariages A.

N^o 70.
Golaz - Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Georges - William
célibataire

peintre
originaire de l'Abbaye domicilié à
la Rouvenettes (Châtelard - Montreux) né à
Leutanne le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
William - Franuol Golaz décédé et de
Blaise Bidel
à Montreux

2. Christin Jeanne - Françoise - Mathilde
célibataire

originaire de l'origine française domiciliée à
Evian - la Paille (Haute - Savoie) née à
Sinzior (Haute - Savoie) le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean - Marcelin Christin, décédé et de
Marie - Angeline Boidet
à Evian - la Paille

Comme témoins :

1. Tiommet Edmond, commissaire de police aux Ranches
2. Seyrollaz Ernest, agent de police

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 11 juin, à l'Abbaye
le 12 juin et à Evian - la Paille le 15 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq juillet mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Contrat de mariage de la mère de la fiancée
- Acte de décès du père " " "
- Certificat de publication et de non
opposition
- Certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée

Les époux :

Golaz Georges
Golaz Jeanne

Les témoins :

Tiommet
E. Seyrollaz

L'officier de l'état civil :

E. Benthely

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'Abbaye et
à la Chancellerie, le
29 juillet 1918

Registre des mariages A.

N° 71.
Parisod - Chatton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Ami
 célibataire
 journalier
 originaire de Châtelard domicilié à
 Chaulin (Châtelard - Montreux) né à
 Chaulin le vingt-neuf décembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Louis-Alexis Parisod décédé et de
 Sophie née Rubi
 à Chaulin

2. Chatton Louise - Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Avey sur Mouton (Fribourg) domiciliée à
 Clarend (Châtelard) née à
 Murbâtel le premier décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
 Pierre Chatton et de
 Henriette - Victorine née Rimaz
 à Clarend

Comme témoins :

1. Chatton Oscar, marchand à Clarend
2. Pot, Rodolphe, à Monthey

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 3 juillet et à
 Avey sur Mouton le 4 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq juillet mil neuf cent
 dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de non
 opposition

Les époux :

Ami Parisod
 Louise (Ch.) Parisod

Les témoins :

O. Chatton
 et Pot

L'officier de l'état civil :

J. Rothollet

Communiqué à Murbâtel, le
 7 août 1918

Registre des mariages A.

N^o 72

Michoud - Deblasi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Victor - Ulysse
 célibataire
 jardinier
 originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
 Vernex - Montroux né à
 Champkauron le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Adèle - Louise Michoud à Montalchor (Châtel) et de

2. Deblasi Charlotte
 célibataire
 ménagère
 originaire de Pila (Novare, Italie) domiciliée à
 la Ronchetti - Montroux née à
 Chêne - Montroux le vingt-trois mai
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Joseph - Antoine Deblasi et de
 Marie Batizat

Comme témoins :

1. Mary Emile, pionnier, à Vernex.
2. Magnin Alexis, commissionnaire à Montroux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 11 mai, à Chavannes-le-Chêne le 13 mai et à Pila le 9 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 certificats de publications et de non
 opposition
 certificat état-civil de la fiancée

Les époux :

Ulysse Michoud
 Charlotte Deblasi
 Charlotte Michoud.

Les témoins :

Emile Mary
 Alexis Magnin.

L'officier de l'état civil :

J. Burthold

Communiqué à l'opéra et à
 la Mairie, le 7 août
 1918

Registre des mariages A.

N^o 73.
Herssryn - Lossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herssryn Auguste - Marie - Edmond - Odille

célibataire

agent de change

originaire de d'origine belge domicilié à

Bruxelles - en séjour aux avant sur Montreux né à

Turnes (Flandre Occidentale, Belgique) le sept juillet

mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de

Edmond - Ignace Herssryn et de

Odile - Marie - Célestine Van Crombrugge

à Thonon (Haute - Savoie)

2. Lossier Simone - Louise

célibataire

veuve

originaire de Genève (Ville) domiciliée à

Barouge (Genève) née à

Barouge le quinze décembre

mil huit cent quatre - vingt - deux fille de

Mme Lossier sans - Vives et de

Marie née Reiss

à Barouge

Comme témoins :

1. Herssryn Odile, à Thonon.

2. Lossier Marie, à Barouge.

Les publications ont eu lieu à M. Châteland le 1^{er} août, à Genève

et à Barouge le 2 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - quatre août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Contrat de mariage des fiancés
Certificats de publication et de non opposition
Dispense de publication en Belgique
Certificat de capacité matrimoniale
des fiancés
Formul. de célébration du Département
de justice et Police.

Communiqué à la Chamellere, à
Genève et à Barouge, le 7
août 1918.

Les époux :

Auguste Herssryn
Simon Louis Herssryn Lossier.

Les témoins :

Marie Lossier Reiss
Odile Herssryn

L'officier de l'état civil :

L. Rotholif 46.

Par arrêté du Conseil fédéral en date du 23 février 1925 et par arrêté du Conseil d'état de Genève en date du 27 février 1925, Lossier Simone Louise, mentionnée ci - contre, divorcée de Herssryn Auguste, par le 26 juillet 1924, a été réintégrée dans la qualité de citoyenne genevoise ressortissante à la Commune de Genève.

Inséré le 26 février 1926.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

L. Rotholif

Registre des mariages A.

N^o 74
Waldburger - Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waldburger Ernst
célibataire
docteur

originaire de Tenfen (Appenzell) domicilié à
Tenfen (Châtelard - Montreux) né à
Tenfen, Togge le dix-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Emile Waldburger et de
Bertha née Preisig
à Tenfen

2. Roth Emilie - Rota
célibataire

demoiselle de magasin
originaire de Ripken (Argovie) domiciliée à
Ornat (Blanches - Montreux) née à
Blanches - Montreux le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jacob Roth et de
Marie-Julie née Ducrot
à Décidès

Comme témoins :

1. Schweizer Berner, commis à Montreux
2. Rivoire Gustave, journaliste

Les publications ont eu lieu à Blanches et au Châtelard le 3 août
à Murgenthal (Ripken) le 4 août et à Tenfen le 5 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit août mil neuf cent
dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication, acte sans
opposition

Les époux :

Ernst Waldburger
Emilie Waldburger

Les témoins :

M. Schweizer
G. Rivoire

L'officier de l'état civil :

E. Bartholby

Communiqué à Tenfen et à Murgenthal
le 5 septembre 1918

Registre des mariages A.

No

5
Woodtli-Heinzen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Woodtli Robert - Godfried
célibataire

employé de chemin de fer

originaire de Rothrist Argovie domicilié à

Gron Planchet - Montaux né à

Rothrist le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Johann - Godfried Woodtli décédé et de

Rosina née Ingold

à Ober - Unterthal

2. Heinzen Mathilde

célibataire

femme de chambre

originaire de Ried - Prig (Alsie) domiciliée à

La Rouvenaz Châtelard - Montaux née à

Ried - Prig, in der Schlucht le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Edouard Heinzen et de

Catherine née Zurwerra

à Ried - Prig

Comme témoins :

1. Schopp Charles, chef de voierie, aux Planchet

2. Brongliath Pierre, peintre " " "

Les publications ont eu lieu à Châtelard - aux Planchet

à Rothrist le 9 juin et à Ried - Prig le 10 juin

1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le dix-neuf - un août mil neuf

cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publications et
de non opposition

Les époux :

Woodtli Robert.
Woodtli Mathilde

Les témoins :

Schopp
Brongliath Pierre

L'officier de l'état civil :

E. Rothrist

Communiqué à Rothrist à
Neuchâtel, le 5 sept. 1915.

Registre des mariages A.

N° 76

Elegert - Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Elegert Benoit - Pierre
célibatairejeune en service - soldat au 14^{me} de ligne
originaire de Saint-Josse-ten-Node Bruxelles Belgique domicilié à
Saint-Josse-ten-Node, en séjour à Lausanne, interne de guerre, né à
Saint-Josse-ten-Node le trente juinmil huit cent quatre-vingt-onze) fils de
Charles-Louis Elegert décédé et de
Marie-Mathilde ne Ringet
à St-Josse2. Dufour Laura
célibataireblanchisseuse
originaire de Châteland domiciliée à
Glion (Planchet) née à
Glion le dix-sept octobremil huit cent quatre-vingt-quatorze) fille de
Jules-Louis Dufour agriculteur et de
Marie-Caroline-Élise ne Talon
à Glion

Comme témoins :

1. Talon Charles, imprimeur à Glion
2. Pittet Paul, concierge, aux Planchet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châteland et
aux Planchet le 16 août 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Lausanne, le 6 septembre 1918

Les époux :

B. Elegert
L. Dufour

Les témoins :

Ch. Talon
Paul Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué à Lausanne et à
la Chancellerie, le 11 septembre
1918.

Registre des mariages A.

N° 77
Bawson - Jäckle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bawson Frederic - Pierre
celibataire
commis des postes - sergent-major au 57^{me} Bataillon de Châtinais
originaire de d'origine française domicilié à
St. Etienne (Loire) ; interné de guerre à Cour & Montroux né à
St. Etienne le sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Navier - Louis Bawson et de
Eugenie - Désire Steyraud
à St. Etienne

2. Jäckle Frieda
libataire
employée de bureau
originaire de Zurich ville domiciliée à
Cour née à
Zurich le vingt-cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Frederic Jäckle dévot et de
Anna - Marie née Fiedl
à Zurich

Comme témoins :

- 1. Guyot Louis sergent-major interné à Montroux
- 2. Emeriau Alfred, soldat

Les publications ont eu lieu aux Chambres le 1^{er} août à Zurich
le 5 août et à St. Etienne le 2 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montroux, le douze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Copie de naissance des fiancés
- Contentement des parents du fiancé
- Certificat de publication et de non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Permis de célébration du Département de justice et Police

Les époux :

Bawson
J. C. Steyraud

Les témoins :

Guyot
Emeriau

L'officier de l'état civil :

E. Rothbold

Communiqué à Zurich et à la Chancellerie, le 23 septembre 1918.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 78
Hodler - Ruch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hodler Hector - Ferdinand
celibataire
journaliste
originaire de Gurzelen (Berne) domicilié à
Glion - Montreux - Chambery né à
Genève le premier octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
naturel reconnu de Ferdinand Hodler et de
Augustine Dupin
à domicile

2. Ruch Lina - Emilie
celibataire
sans profession
originaire de Lutzelbach (Berne) domiciliée à
Glion née à
Morges le vingt juillet
mil huit cent soixante-trois fille de
Emile - Albert Ruch, suicidé et de
Henriette - Estaline née Goy
à Genève

Comme témoins :

1. Stebler Edouard, rentier, à Bern
2. Dittberz Louis, concierge d'hôtel à Montreux

Les publications ont eu lieu à M. Chambery le 27, à Lutzelbach
le 28 et à Gurzelen le 29 août 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux, le quatre septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Acte de naissance des fiancés
Certificat de publication et de
nom et profession

Les époux :
Hector Hodler
Emilie Hodler

Les témoins :
Edouard Stebler
Louis Dittberz
Elise Destroz
L'officier de l'état civil :
L. Berthoud

Communiqué à Gurzelen et à Lutzelbach, le 25 septembre 1911.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 79
Herot - Summermatter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herot André - Leon
celibataire
employé de banque - caporal au 16^{ème} d'Infanterie
originaire de origine suarait domicilié à
Paris (XVI^{ème} arr^t), interne de guerre à Montreux (Blanchet) né à
Paris (XVI^{ème} arr^t) le seize mars
mil huit cent quatre - vingt - quatorze fils de
Leon - Emile Herot et de
Antonine - Marie née Derrive
à Paris

2. Summermatter Pauline
celibataire
sans profession
originaire de Ramda (Talan) domiciliée à
Sâles (Châtelard - Montreux) née à
Ramda le neuf février
mil huit cent quatre - vingt - dix - sept fille de
Solément Summermatter et de
Marie née Hyder
à Sâles

Comme témoins :

- 1. Desplandier Claude fermier à Montreux
- 2. Fieci Humbert médecin à Vevey

Les publications ont eu lieu aux Sâles et Châtelard le 26
juillet à Ramda le 23 juillet et à Paris le 2
août 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze septembre mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Contestement des parents du fiancé
- Certificats de publication et de
non opposition
- Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé
- Permis de célébration du Département
de Jura et Polie

Les époux :

A. Herot
P. Summermatter

Les témoins :

Desplandier Claude
Humbert Fieci

L'officier de l'état civil :

E. Bonthoux 4.

Communiqué à Ramda et à la
Chancellerie, le 23 septembre 1911

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 80
Morney - Rod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morney Gerand - Paul - Ernest
 célibataire
 coiffeur
 originaire de Châteland domicilié à
Blarent Châteland né à
Sollonges Chamblé le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Henri-Louis-Vincent Morney et de
Fanchette-Léonette née Blant
 à Montreux

2. Rod Alice
 célibataire
 sans profession
 originaire de Pérey-le-Jorat domiciliée à
Mezières née à
Mezières le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Autor Rod et de
Lucile née Dubois
 à Mezières

Comme témoins :

1. Hauz Emile, employé de chemin de fer, à Torricet
2. Fécklin Martin, marchand-écrivain à Torricet.

Les publications ont eu lieu au Châteland le 27, à Mezières le 28
 et à Pérey-le-Jorat le 29 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Copie de mariage des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Gerand Morney
Alice Morney

Les témoins :

Hauz Emile
M. Fécklin-Horcher

L'officier de l'état civil :

J. Buehler

Communiqué à Corsellas et à
Mezières, le 23 septembre 1918

Registre des mariages A.

N° 81.
Pittet - Thibaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet David - Edmond
celibataire
comptable
originaire de Rambel (Montreux) domicilié à
Zürich né à
Yvon (Rambel) le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Pierre - Emile - Louis Pittet agriculteur à Villeneuve et de
Rosette née Torre

à décider
2. Thibaud Lina - Marguerite
celibataire
cultivatrice
originaire de Penthalaz domiciliée à
Nernez - Montreux née à
Sausanne le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Paul - Charles - Louis Thibaud décideur et de
Jenny - Hélène née Boeytaux
à Nernez

Comme témoins :

1. Thibaud Paul, géomètre officiel à Montreux
2. Pittet Paul, concierge aux Rambes

Les publications ont eu lieu à Zürich le 14 à Penthalaz le 16
aux Rambes et au Châtelard le 19 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept septembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Zürich en date du septem-
bre 1918

Les époux :

Pittet Ed.

L. Pittet

Les témoins :

P. Thibaud
Paul Pittet

L'officier de l'état civil :

H. Borscheltz

Communiqué à Zürich et à
Corsonay, le 23 septembre
1919.

Registre des mariages A.

N^o 82

Lenoir - Bozion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lenoir François - Charles
 veuf de Philippine, veuve née Petton d^{te} le 15 janvier 1917
 femme
 originaire de Château d'Orx domicilié à
 Sâles (Châblard - Montreux) né à
 Genève le dix-huit janvier
 mil huit cent soixante-un fils de
 Charles - Etienne Lenoir et de
 Jeanne - Louise née Perrier
 à décédés

2. Bozion Anna
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bournef domiciliée à
 la Bournef (Châblard - Montreux) née à
 Bournef le quatre août
 mil huit cent soixante-neuf fille de
 Louis Bozion et de
 Henriette née Blere
 à décédés

Comme témoins :

1. Grand Auguste ancien instituteur, à Montreux
2. Montet Louis fermier à la Tour de Selly

Les publications ont eu lieu au Châblard, à Château d'Orx
 et à Bournef le 29 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 Acte de mariage du fiancé
 L'acte de décès de la père femme
 du fiancé et au Vol. A. F. fol 3,
 n^o 9
 Certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

Ch. Lenoir
 Anna Lenoir

Les témoins :

Aug. Grand
 L. Montet

L'officier de l'état civil :

L. Rotholm

Communiqué à Château d'Orx et
 à Sâles, le 29 septembre
 1918

Registre des mariages A.

N° 83

Perron. Dizereux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perron Henri - Alexis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châtelard et Ormont - d'Arant _____ domicilié à
 Chailly (Châtelard - Montreux) _____ né à
 Chailly _____ le six mars _____
 mil huit cent quatre - vingt - neuf _____ fils de

Juliet Perron _____ et de
 Marie - Lydie née Pelloud _____
 à Chailly _____

2. Dizereux Susanne - Elise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Grandex _____ domiciliée à
 Crans river Blonay _____ née à
 Crans _____ le quatorze février _____
 mil huit cent quatre - vingt - six - sept _____ fille de

François - Louis Dizereux _____ et de
 Louise - Hémiette née Decottent _____
 à Crans _____

Comme témoins :

1. Melki Auguste, agent de police aux Blanchets
2. Rossier Eugène " " " " " "

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Blonay le 30 août, à Pully et à Ormont - d'Arant le 31 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - septembre mil neuf cent
 dix - huit _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 L'acte de naissance du fiancé
 le livre au fol. 119 n° 39
 Certificats de publication et de
 non opposition _____

Les époux :

Henri Perron
 Susanne Perron

Les témoins :

Melki agent
 Rossier agent

L'officier de l'état civil :

H. P. B. 4.

Communiqué à Ormont d'Arant
 à Pully et à St. Leger, le
 23 septembre 1918 _____

Registre des mariages A.

N^o 84
Minnel
Amey-Droz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Minnel Charles
célibataire
employé de commerce
originaire de Châblard domicilié à
Clarens (Châblard-Montreux) né à
Vernex-Montreux le quatre août
mil cent quatre vingt seize fils de
Joseph Minnel et de
Frida née Binder
à Clarens

2. Amey-Droz Hélène
célébataire
commerçante
originaire de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et de Villers domiciliée à
La Rouvray (Châblard-Montreux) née à
Vevay le vingt huit septembre
mil cent quatre vingt seize fille de
Léon George Amey-Droz et de
Hélène née Stür
à La Rouvray

Comme témoins :

- 1. Paul Vouga, commis pottal à Vernex Montreux
- 2. Lucie Amey-Droz

Les publications ont eu lieu à Châblard, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Dombressa le vingt un août de cette
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt un septembre mil
cent dix huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte de naissance de l'épouse
est au volume 9, folio 55,
n^o 144. Certificats de publica-
tions et de non opposition.

Les époux :

C. Minnel
H. Minnel

Les témoins :

Vouga
Amey-Droz

L'officier de l'état civil :

Stodler

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Chaux-de-Fonds,
au Locle et à Villers, le 23
septembre 1918

Registre des mariages A.

N° 85.
Genier
Crosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier Arthur David
Célibataire

Gendarme

originaire de Thierrens domicilié à

Permet (Châtelard) né à

Romainmôtier le vingt-six Janvier

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Eugène Genier, décédé et de

Julia Valeria née Bonard

à Romainmôtier

2. Crosset, Henriette Juliette

Célibataire

Sans profession

originaire de Box & Allon domiciliée à

Sâles (Châtelard) née à

Collonges (Aubodun) le trente juillet

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Edouard Paul Crosset et de

Henriette née Mayor

à Sâles

Comme témoins :

1. Adolphe Genay instituteur à Cui

2. Marie Estoppey, institutrice à Chevroux

Les publications ont eu lieu à Thierrens le 21 Août, au Châtelard et à Allon le 20 Août, à Allinges le 21 Août et à Box le 22 Août de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq Septembre
mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificats de publications
et de non opposition

Les époux :

A. Genier.
Henriette Genier

Les témoins :

A. Estoppey
A. Jervat

L'officier de l'état civil :

F. Rossat

Communiqué à St-Linges, à
Allon, et à Box, le 23 septembre
1918

Registre des mariages A.

N^o 86.
Depallens
Delapraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depallens Jules Maurice
veuf de Rose née Riser le 10 mai 1910
employé de voirie
 originaire de Châtelard domicilié à
Chemer (Châtelard) né à
Sollard (Châtelard) le 09 juin
_____ mil huit cent soixante quinze fils de
Jules Depallens et de
Marquerite Lucrèce née Tétaz
à décès

2. Delapraz née Chappuis Emma
veuve de Philippe Delapraz déc. le 22 mai 1914
journalière
 originaire de Corseaux domiciliée à
Clarus (Châtelard) née à
Lafoix née Pidoux le 09 décembre
_____ mil huit cent quatre vingt un fille de
Charles Chappuis à Clarus et de
Fanny née Heytze
à décès

Comme témoins :

1. Edmond Viomat, fournisseur de pain à Montreux
2. Auguste Depallens, journalier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 29 septembre et à
Corseaux le 4 septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt un septembre
mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Acte du 1^{er} mariage de la
fiancée, l'acte de naissance de
fiancé et au vol. B. suiss., folio
36 n^o 106. L'acte de décès de l'
femme défunte et au volume 12
folio 576 r. 66. L'acte de décès de l'
mari défunt et au vol. 14
folio 46 r. 164. Certificat de
publications et de non opposition.
 Communiqué à Corseux, le 23
septembre 1918

Les époux :

Maurice Depallens
Emma Depallens

Les témoins :

Viomat
Depallens Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. v.

Registre des mariages A.

N^o 87
Hauptli - Regis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauptli Otto
célibataire
tailleur

originaire de Ebmeningen bei Mauer (Zürich) domicilié à
Meyna Châtelard - Montreux né à
Solère le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Johann Hauptli tailleur et de
Jemilie ne Müller
à Chaumont

2. Regis Maria
célibataire
couturière

originaire de Sorbo (Romagne, Italie) domiciliée à
la Rouvenette (Châtelard - Montreux) née à
Sorbo le vingt-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis Regis cordonnier et de
Camilia ne Mazzola
à Montreux

Comme témoins :

1. Regis Louis, cordonnier à Montreux
2. Regis Camille, tricoteur à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 1^{er} février
à Mauer le 2 février et à Sorbo le 14 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le Cinq octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat de état-civil des fiancés
certificat de publication et de
non opposition

Les époux :

Otto Hauptli
Marie Hauptli

Les témoins :

Regis Louis
Regis Camille

L'officier de l'état civil :

L. Berthod 49

Communiqué à Mauer et à la
Chancellerie d'Etat le 8-11-18.

Registre des mariages A.

N^o 89
Girardet
Höckli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Samuel Frédéric
chef de bureau au Collège des Communales Trilled mit neuf
cent seize. - Employé C. F. F.
originaire de Pully domicilié à
Moutroux (Châtelard-Moutoux) né à
Cully le deux septembre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Henri Girardet, serrurier et de
Emma Louise mi Dard
à Cully

2. Höckli Joséphine Emma Olga
celibataire
Sommelière
originaire de Guggisberg (Bern) domiciliée à
Clarus (Châtelard-Moutoux) née à
Wülflingen (Jura) le vingt six juin
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Felix Höckli, décodé et de
Mathilde mi Luthold
à Habsstad

Comme témoins :

- 1. Frédéric Luenberger, cafetier à Clarus
- 2. Ernst Chabloy, employé C. F. F. à Moutoux

Les publications ont eu lieu à Clarus le vingt septième
à Pully le vingt huitième et à Guggisberg
le vingt trois septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutroux, le seize octobre mil neuf
cent dix huit

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
l'acte de l'engagement des fiancés
Matr. A. F. 89, 46.
l'acte de décès de la première femme
du fiancé et au vol. A. 14,
p. 344 N. 119. Certificats de
publications et de non
opposition

Les époux :

Girardet Samuel
Joséphine Höckli

Les témoins :

Frédéric Luenberger
Ernst Chabloy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à M. Manel
et à Wülflingen,
le 24-X-1918.

Registre des mariages A.

N° 40
Siquist
Schneeppler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siquist Louis-Edouard
célibataire
employé d'usine électrique
originaire de Sigriswil (Rom) domicilié à
Chermes (Châblard-Montaux) né à
La Châtay le dix-sept juin
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Aimé Louis Siquist, décédé et de
Marie Sophie Wiggabriel à Chermes
à Chermes

2. Schneeppler Frida-Haric
célibataire
commerçante
originaire de Gächlingen (Schaffouse) domiciliée à
La Rouvenette (Châblard-Montaux) née à
Territet le cinq février
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Balthazar Schneeppler, décédé et de
Anna Maria Elise nee Steffen à La Rouvenette
à La Rouvenette

Comme témoins :

- 1. Schneeppler Emil menuisier à Montaux
- 2. Cochand Albert electricien à Montaux

Les publications ont eu lieu à Sigriswil le premier Octobre, à
Châblard le vingt-huit septembre et à Gächlingen
le vingt-sept septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux, le dix-neuf Octobre
mil huit cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publications
A. de usa oppositio

Les époux :

Louis Siquist
Frida Siquist

Les témoins :

Emil Schneeppler
Albert Cochand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Sigriswil
et à Gächlingen,
le 25-X-1918

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 91
Fracheboud - Sturmy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fracheboud Edmond - Nicolas
célibataire
employé à C. B.
originaire de Lesse (Fribourg) domicilié à
Chamlin (Châteauvaud - Montreux) né à
Lesse le vingt - un novembre
mil huit cent quatre - vingt - quinze fils de
Hemi Fracheboud, agriculteur et de
Alphondine née Beaumond
à Chamlin

2. Sturmy Anna
célibataire
cuisinière
originaire de St. Ours (Fribourg) domiciliée à
Bon - Port (Blanches - Montreux) née à
Alterswil (Fribourg) le dix - neuf décembre
mil huit cent quatre - vingt - quatorze fille de
Johann Sturmy, agriculteur et de
Anna née Schaefer
à Alterswil

Comme témoins :

1. Mayor Louis, comptable, à Beaumont
2. Bertholet Lucie, cuisinière, à Montreux

Les publications ont eu lieu au Châteauvaud, aux Blanches, à Lesse et à Alterswil, le 19 septembre et à St. Ours le 1 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - deux octobre mil neuf cent dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition.



Communiqué à Lesse et à
St. Ours, le 30-X-1918.

Les époux :

Fracheboud Edmond
Fracheboud Marie

Les témoins :

Mayor
Bertholet

L'officier de l'état civil :

L. Bertholet

Registre des mariages A.

No 92
Schoenenberger. Seeburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schoenenberger Léon
célibataire
étudiant - lieutenant au 19^{me} d'infanterie
originaire de Mameré (Sarthe, France) domicilié au
Mans (Sarthe), interne de guerre à Charand - Montreux né à
Mameré le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Célestin Schoenenberger et de
Victoire Marie Roudmont
au Mans

2. Seeburger Rosa
célibataire
originaire de Schwarzenberg (Saxe) domiciliée à
Schwarzenberg née à
Schwarzenberg le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Joseph Seeburger et de
Anna Fiedler
à Weiden

Comme témoins :

1. Cury Jacques interne financier à Montreux
2. Wittte Gaston

Les publications ont eu lieu au Mans le 2 août et à Schwarzenberg
le 24 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Schwarzenberg le 15 octobre 1918.

Les époux :

Schoenenberger
Schoenenberger Rosa

Les témoins :

Jacques Cury
Gill Wittte

L'officier de l'état civil :

E. Buehler

Communiqué à la Chancellerie
et à Schwarzenberg, le
30-X-1918.

Registre des mariages A.

N^o 03
 Jétzer - Schorpp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jétzer Charles - Albert _____
 célibataire

commis aux b. f. f.

originaire de Bobikon (Argovie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-trois septembre

_____ mil huit cent quatorze-vingt-onze _____ fils de

Charles - Alois Jétzer docteur _____ et de

Anna - Marie Grattel née Paschoud _____

à Lausanne _____

2. Schorpp Suzanne - Berthe _____

célibataire

originaire de Neuchâtel _____ domiciliée à
 Montreux, Chambel _____ née à

Payerne _____ le quinze mai

_____ mil huit cent quatorze-vingt-trois _____ fille de

Charles - Edouard Schorpp, chef de la ville _____ et de

Julie - Léna née Hermann _____

à Montreux _____

Comme témoins :

1. Niomet Edmond, commissaire de police aux Ranches

2. Mayor Louis, comptable, à Pex

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Neuchâtel et
 aux Chambel le 27 à Bobikon le 29 septem-
 -bre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-quatre octobre mil
 neuf cent dix-huit _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'officier de
 l'état civil de Lausanne
 le 16 octobre 1918

Les époux :

Ch. Jétzer
 Suzanne Jétzer

Les témoins :

Niomet
 Mayor

L'officier de l'état civil :

R. Bertschky

Communiqué à Bobikon,
 à Lausanne et à Payerne,
 le 30-X-1918.

Registre des mariages A.

No 94

Schneider - Rahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Edmond. Charles - Gustave _____
 célibataire _____
 fonctionnaire postal _____
 originaire de Prilly _____ domicilié à
 Bernex Châtelard - Montreux _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-huit octobre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Charles-Jean - Samuel Schneider _____ et de
 Solita née Groscheide _____
 à Lausanne _____

2. Rahud Martha. Hélène _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de St. Ginget _____ domiciliée à
 Bernex _____ née à
 Villeneuve _____ le quatre février
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Alfred Rahud _____ et de
 Solita - Marie Leuband née Perret _____
 à Genève _____

Comme témoins :

- 1. Piomet Edmond, commissaire de police aux Ranches
- 2. Mery Louis agent de police " " "

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 8 à Prilly le 9 et à St. Ginget le 10 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication et de
non opposition



Communiqué à Romanet et à
St. Ginges, le 30-X-1918.

Les époux :

Schneider
M. Schneider

Les témoins :

Piomet
L. Mery

L'officier de l'état civil :

H. Perrot

Registre des mariages A.

N° 95.
Byrde - Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byrde Alfred - Gustave
célibataire
employé de C. O. B.
originaire de Châtillon - d'Orx domicilié à
Chermes, Châtelard - Montreux né à
Blarant le trente - un août
mil huit cent quatre - vingt - neuf fils de
Gustave Byrde décédé et de
Julie - Amélie dite Emilie née Renaud
à Blarant

2. Dubois Julie - Marguerite
célibataire
lingère
originaire de Loèche Neuchâtel domiciliée à
Chermes née à
Chermes le cinq juin
mil huit cent quatre - vingt - seize fille de
Charles - Eugène Dubois jardinier et de
Catherine née Jordan
à Chermes

Comme témoins :

1. Byrde Emile instituteur à Blarant
2. Vaugy Paul, fonctionnaire postal à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard à Châtillon - d'Orx
et au Loèche le 19 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt - six octobre mil neuf cent
dix - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication et de
non opposition

Les époux :

Byrde Alfred
Byrde Marguerite

Les témoins :

Byrde
Vaugy

L'officier de l'état civil :

E. Rotholshy

Communiqué à Châtillon d'Orx
et au Loèche, le 30.X.1918.

Registre des mariages A.

N° 11
Eust. Seimoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eust. Friedrich
 célibataire
 docteur en philosophie
 originaire de Winterthur domicilié à
 Zurich né à
 Winterthur le quatre juin
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Thom. Ulrich - Eust. docteur en philosophie, professeur et de
 Dorothea - Luise née Herz
 à Winterthur

2. Seimoli Anna - Maria
 célibataire
 sans profession
 originaire de Zurich domiciliée à
 Zurich née à
 Zurich - Riesbach le sept septembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Franz - Anton Seimoli négociant et de
 Marie - Caroline née Platt
 à Zurich

Comme témoins :

1. Seimoli Franz négociant à Zurich
2. Ernst Jakob instituteur à Marthalen

Les publications ont eu lieu à Zurich le 3 septembre et à
 Winterthur le 1^{er} octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le deux novembre mil neuf cent
 dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'officier de l'état
 civil de Zurich le 11 octobre
 1918.

Les époux :

Fritz Eust. Seimoli
 Anna Maria Eust. Seimoli

Les témoins :

Schmitt - Blum
 Julius Eust.

L'officier de l'état civil :

E. Schmitt

Communiqué à Winterthur
 et à Zurich, le 11 nov. 1918.

Registre des mariages A.

N^o 98.

Linder - Schaller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder Jean - Albert _____

célibataire _____

comptable _____

originaire de Reichenbach (Berne) _____ domicilié à

Körzert (Fribourg) _____ né à

Soneboz _____ le six décembre _____

mil huit cent quatre - vingt - six fils de

Auguste - Albert Linder _____ et de

Aline - Emilie née Rösch _____

à Soneboz _____

2. Schaller Lydia _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Neuenegg (Berne) _____ domiciliée à

Körzert _____ née à

Korat _____ le dix - neuf décembre _____

mil huit cent quatre - vingt - cinq fille de

Christian Schaller _____ et de

Anna - Maria ne Rösch _____

à Korat _____

Comme témoins :

1. Ammets Albert, banquier à Montreux _____

2. Linder Emilie, comptable à Wohlten _____

Les publications ont eu lieu à Körzert, Reichenbach et
Neuenegg le 17 octobre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le cinq novembre mil neuf cent dix -
huit _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Körzert le 31 octobre 1918.

Les époux :

Linder Jean - Albert
Lydia Linder

Les témoins :

Ammets Albert
Linder Emilie

L'officier de l'état civil :

A. Rotholz

Communiqué à Herrens, à
Reichenbach et à Neuenegg,
le 11 nov. 1918

Registre des mariages A.

N° 99

Accarisi - Schieletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Accarisi Luigi
 célibataire
 négociant
 originaire de Zola Predosa (Bologne, Italie) domicilié à
 Cras. Montreux né à
 Zola - Predosa le seize février
 mil huit cent soixante - seize fils de
 Luola Accarisi et de
 Filomena Salsani
 à décider

2. Schieletti Teqha - Maria - Anna
 célibataire
 sans profession
 originaire de Castel d'Aiano (Bologne, Italie) domiciliée à
 Cras née à
 Castel d'Aiano le neuf février
 mil huit cent quatre - vingt - trois fille de
 Cesare Schieletti et de
 Simona Marchioni
 à décider

Comme témoins :

1. Gaggi Charles, négociant à Montreux
2. Belli Salvatore, cuisinier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Montreux le 16 avril à Castel
 d'Aiano le 19 mai et à Zola Predosa le 2 juin
 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept novembre mil neuf cent
 dix - huit

Pièces déposées :

Certificat de publication
 et de non opposition
 Permis de célébration du
 Département de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie
 le 15 nov. 1918.

Les époux :

Accarisi Luigi
 Anna Schieletti

Les témoins :

Ch. Gaggi
 Belli Salvatore

L'officier de l'état civil :

A. Rotholz 4.

Registre des mariages A.

N° 100.
 Michet - Penchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michet Emile - Edouard
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Rougemont domicilié à
 Ternex - Montreux né à
 Ternex le vingt-cinq mai
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Louis - Emile Michet et de
 Anna - Mary nee Pölet
 à Ternex

2. Penchaud Eglantine - Susanne - Juliette
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Louvey et Poliez-le-Grand domiciliée à
 Charent - Montreux née à
 La Pavey Montreux le vingt-neuf novembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Jules - Charles Penchaud et de
 Louise - Susanne nee Perey
 à Decouvet

Comme témoins :

1. Michet Louis fonctionnaire postal à Montreux
 2. Poyge Paul, " " " "

Les publications ont eu lieu au Schalkland le 20 septembre
 à Rougemont le 1^{er} octobre, à Louvey et Poliez-le-Grand le 2 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Montreux le sept novembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés
 certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :
 [Signature] E. Michet
 [Signature] E. Penchaud

Les témoins :
 Louis - Michet - Pölet
 Poyge

L'officier de l'état civil :
 J. Rothholz

Communiqué à Rougemont,
 à Schalkland et à
 Poliez-le-Grand.
 le 15 nov. 1918.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 101
M. Brock
Samuel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M. Brock Robert Alexandre
célibataire
représentant
originaire de Bâle domicilié à
Genève (Mainpalaix, avenue du Bail 28) né à
Bâle le cinq février
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Alexandre Hugo von Brock, négociant et de
Emilie Mayer
à Bâle

2. Madame Emilie Woog, femme
veuve de Emmanuel Samuel dix huit en deux mil neuf
cent neuf, sans profession
originaire de Vico (Alpes Maritimes France) domiciliée à
Genève (Mainpalaix) née à
Olten (Soleure) le quinze avril
mil huit cent soixante trois fille de
Emmanuel Woog et de
Josephine Rachel Ruef
à Lucerne

Comme témoins :

- 1. M. Duch. Feigli, à Montreux
- 2. David Rothschild représentant à Dittlenhofen

Les publications ont eu lieu à Mainpalaix le quatorze février
à Bâle le quinze février dix huit en deux mil neuf
cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le sept novembre
mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'état civil de Mainpalaix
le 6 novembre 1918



Communiqué au bureau cantonal
de Genève, à Bâle et à la
Chancellerie, le 15 nov. 1918.

Les époux :

Robert von Brock
Emilie von Brock

Les témoins :

M. Feigli
D. Rothschild Diessenhofer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102.

Perret
Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Louis Vincent
 célibataire
 padou au télégraphe
 originaire de Châtelard domicilié à
 aux Maudes né à
 au Thier (Châtelard) le trois avril
 mil huit cent quatre vingt seize fils de
 Louis Perret aux Maudes et de
 Marie mi Hoffier
 à Décidie

2. Humbert Alice Alma
 célibataire
 sans profession
 originaire de Verille et de Lieu domiciliée à
 Verret (Châtelard) née à
 aux Meix (Roche) le deux juin
 mil huit cent quatre vingt seize fille de
 Pierre Louis Humbert décédé et de
 Marie Stéphanie mi Delaris
 à Saly (Mortuary)

Comme témoins :

1. Victor Hoffier aux Maudes, comptable
2. Henri Gétay à Verret

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Maudes le dix-neuf novembre, à Verille et au lieu le vingt-un novembre de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mortuary, le huit novembre
mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

acte de mariage Humbert et Perret
 figurant au volume VIII folio
 186 n° 84
 acte de droit avec déclarations
 certifiées de publications et du ou
 oppositive

Les époux :

Louis Perret
Alice Humbert

Les témoins :

Victor Hoffier
H. Gétay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Silleneuve
et au lieu
le 15 nov. 1910.

Registre des mariages A.

No 103

Wölfenberger - Grotzet - Marguagne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wölfenberger Adolphe - Samuel
 marié de Gabrielle - Adèle née Frett des le 13 juillet 1918
 comptable

originaire de Beroma (Zürich) domicilié à
 - Clairmont - Montreux né à
 Nila (Zürich) le onze avril

mil huit cent quatre - vingt - six fils de
 Jean - Baptiste Wölfenberger décédé et de
 Pauline née Bachmann
 à Nila

2. Grotzet - Marguagne Marguotte - Eugénie - Emilie
 célibataire
 employée de commerce

originaire de origine française (Paris 5^{me} arr^t) domiciliée à
 - Crin - Montreux née à
 - Sincellent le neuf décembre

mil huit cent quatre - vingt - onze fille de
 - vicaires - Louis Leontant Grotzet - Marguagne, décédé et de
 - Victorine - Françoise née Rahud
 à Lyon

Comme témoins :

1. Saenger Jeanne, employée de commerce à Montreux
2. Schmutz Hermann, palefrenier à la Tour de Peitz

Les publications ont eu lieu au Châtellier le 14 et à Beroma
 le 15 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf novembre mil neuf cent dix -
 huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de mariage des fiancés avec
 mention du divorce
 Contrat de la mère de la fiancée
 acte de décès du père
 Certificat de publication
 Certificat de ceptuik matrimoniale
 de la fiancée

Les époux :

Sau. Wölfenberger
 Marguerite Wölfenberger

Les témoins :

Jeanne Saenger
 Schmutz Hermann

L'officier de l'état civil :

J. Rotholisch

Communiqué à Beroma et
 à la Chancellerie,
 le 15 nov. 1918.

Registre des mariages A.

N^o 104.
de Noé
de Halortie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquis de Noé, Marie Anne Joseph Samuel,
divorcé d'avec Mercedes Luiza Guzman - Blanco
dû le 21 février 1918, sans profession
originaire de d'origine française domicilié à
Clarens (Châtelard-Moutiers) né à
Boinvill-le-Faillard (Maine) le vingt deux août
mil huit cent soixante huit fils de
Monsieur Marie Alexandre Roger de Noé et de
Nicoline Ferny Savier, décédée.

2. de Halortie, Marie Michèle Charlotte Françoise,
divorcé d'avec Marie Joseph Alphons Gaston Roubel-
fontaine de Courcy dû le 7 avril 1903, sans profession
originaire de d'origine française domiciliée à
Clarens née à
Saint Caen de Bouthérou (Calvados) le dix neuf août
mil huit cent soixante sept fille de
Charles Henri de Halortie et de
Marie Caroline Guerin-Louis Le Blanc de Cloyt
à décédée.

Comme témoins :

- 1. Charles de Martines, médecin aux Arants
- 2. Augusta de Martines aux Arants

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatorze
septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutiers, le neuf novembre
mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, Actes
de mariage et de divorce, Procès-verbaux
de divorce, Certificat de publication
et de non opposition, Certificat de capa-
cité matrimoniale, Auto-ritations
Département de Justice et Police n. date
du quatre novembre courant

Les époux :

M. de Noé
Marquise de Noé

Les témoins :

A. F. de Martines Waller.
S. de Martines

Communiqué à la Chancellerie
le 15 nov. 1918.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 185.
Nicolas O'Mahony - Guichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas O'Mahony Michel - Marie - Joseph - Patrice
célibataire

capitaine au 33^{me} Régiment de Dragons

originaire de l'origine française domicilié à

Pont-Bellenger (Calvados, France) - interné de guerre à - né à

Orléans le treize décembre

mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de

Nicolas Marie - Maurice - Augustin - Patrice O'Mahony et de

Marie - Victorine - Adeline La Frite d'Amphernet de Pont-Bellenger

à Pont-Bellenger

2. Guichard Abéille - Pauline - Marie - Julie
célibataire

sans profession

originaire de l'origine française domiciliée à

Charente - Montreaux née à

Fouquet (Seine-et-Marne) le neuf juillet

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Robert - François - Charles Guichard à Paris et de

Hippolyte - Marie - Helene - Madeleine Depret

à Decize

Comme témoins :

1. Robert Guichard propriétaire à Paris

2. Hermann de Vallière à Paris

Les publications ont eu lieu à Decize le 20 septembre à

Pont-Bellenger le 22 septembre et au (Châtelleraud) le

10 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le onze novembre mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Autorisation militaire du fiancé

Certificat de publication

Certificat de capacité matrimo-

niale des fiancés

Permis de célébration au Dépar-

tement de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie

le 15 nov. 1918.

Les époux :

N. O'Mahony

A. Guichard

Les témoins :

H. de Vallière

R. Guichard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 106.

Ruchat - Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchat Eugène - Louis
divorcé et avec Hortie Pichard dot le 22 mai 1917
employé au tramway
originaire de Grandcour domicilié à
Charent - Montreaux né à
Grandcour le douze février
mil huit cent soixante-trois fils de
Louis Ruchat et de
Sophie - Elise née Jost
à Grandcour.

2. Müller Bertha
divorcée et avec Gustave - Jules Puthuaz dot le 25 janvier 1915
ménagère
originaire de Châtelard et Jongny domiciliée à
Charent - Montreaux née à
Orge le sept octobre
mil huit cent soixante-cinq fille de
Jean Müller et de
Louise - Jeannette née Kudy
à Grandcour.

Comme témoins :

1. Siomich Edmond, commissaire de police aux Ranches
2. Crottet Henri, agent de police " "

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 14, à Grandcour
le 15 et à Jongny le 16 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le seize novembre mil neuf cent dix-
huit.

Pièces déposées :

L'acte de 1^{er} mariage du fiancé avec
mention du divorce se trouve au
Vol. 6, fol. 52, n^o 87
L'acte de 1^{er} mariage de la fiancée
avec mention du divorce se trouve
au Vol. 5, fol. 107, n^o 60

Les époux :

E. Ruchat
B. Ruchat

Les témoins :

Siomich
Crotchet

L'officier de l'état civil :

E. Berthod

Communiqué à Cosier et Grand-
cour, le 28 nov. 1918

Registre des mariages A.

N° 107
Morero - Brillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morero Eugène - Olivier
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Ormont - dessus domicilié à
Sérnaux - Montreux né à
Ormont - dessus le sept avril
mil huit cent quatre - vingt - trois fils de
François Morero et de
Séonie - Sylvie Violot
 à décédé

2. Brillet Angèle - Seraphine
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Fromentieret (Mayenne, France) domiciliée à
Sérnaux - Montreux née à
Fromentieret le douze septembre
mil huit cent quatre - vingt - sept fille de
Pierre - François Brillet et de
Marie - Françoise Charneau
 à Fromentieret

Comme témoins :

1. Riche Antoine, chauffeur à Montreux
2. Rossier Eugène, agent de police aux Ranches

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le 26 et à Ormont - dessus le 27 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le siège novembre mil neuf cent diez - huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de publication
Certificat de capacité ma-
trimoniale de la fiancée

Les époux :

Eugène Morero
Angèle Morero

Les témoins :

Ant Riche
Eug Rossier

L'officier de l'état civil :

E. Rossier

Communiqué à Ormont - dessus et à la chancellerie le 21 nov 1918

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. n.

Registre des mariages A.

N^o 108.
Laurent - Meillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Ernest - Edouard - Adrien
 médecin
 chirurgien - dentiste
 originaire de Chevornay domicilié à
 Charent - Montreux né à
 Montelimar (Drôme, France) le dix juin
 mil huit cent quatre vingt - trois fils de
 Edouard - Frédéric Laurent à Charent et de
 Charlotte Louise - Adrienne Régis
 à décédée

2. Meillet née Guillaume Bernice - Félicie
 veuve de Charles - Alfred Meillet déc. le 26 février 1916
 sans profession
 originaire de origine française (Belport) domiciliée à
 Charent et précédemment à St. Imier née à
 Tramelan - dessous le dix - neuf juin
 mil huit cent quatre - vingt - onze fille de
 Jules - Ernest Guillaume et de
 Lina Durig
 à décédée

Comme témoins :

1. Laurent Edouard, dentiste à Charent
2. Belton Auguste agent de police, aux Planches

Les publications ont eu lieu au Châtelet le 17 à St. Imier
 le 18 et à Chevornay le 19 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt novembre mil neuf cent dix - huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 Livret de famille
 Certificats de publication et
 de non opposition
 Certificat de capacité matrimo-
 niale de la fiancée

Les époux :

E. Laurent
 Méd. Dent.

B. Laurent

Les témoins :

E. Laurent

Amelox

L'officier de l'état civil :

J. Bartholot

Registre des mariages A.

N^o 109
Röschlin
Damasque

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röschlin, Otto
célibataire

jardinier

originaire de Buchberg (Schaffhouse) domicilié à

au Trait (Plancha, Montreux) né à

Stubingen (Zürich) le treize Juin

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Gottfried Röschlin, décédé et de

Sophien Ritler à

à Schaffhouse

2. Damasque Louise Valentine

célébataire

sans profession

originaire de Norville et Remay domiciliée à

Beux née à

Villeneuve le neuf Mai

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Edouard Louis Damasque et de

Mari Clotilde v. Darbelley

à Liddes.

Comme témoins :

1. Jean Balzli à Crin

2. Jean Siegenthaler à Crin

Les publications ont eu lieu à Buchberg le vingt huit Octobre, aux
Plancha le vingt cinq Octobre, à Beux le vingt six Octobre
à Norville et à Remay le vingt huit Octobre de cette
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le six vingt six Novembre
mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés. Certificats de
publications et de non
opposition

Les époux :

Otto Röschlin
Louise Röschlin

Les témoins :

Jean Balzli
Jean Siegenthaler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Buchberg, Villeneuve
et Beux le 28 novembre 1918.

Registre des mariages A.

N° *M. Mann
Polet*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Mann, Julia*
célibataire
comptable
originaire de *St Maurice* domicilié à
Grandchamp (Vevey) né à
Terriat le *dix sept Juin*
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Jules Almi Mann et de
Alvise née Blättler
à *Grandchamp*

2. *Polet, Emile*
célibataire
comptable
originaire de *Thiègues et de Châtillens* domiciliée à
Villeneuve née à
Villeneuve le *vingt au Novembre*
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Emile Polet et de
Elisa née Chappuis
à *Villeneuve*

Comme témoins :

- 1. *Edouard Mottaz aux Mandel*
- 2. *Louis Goël à Terriat*

Les publications ont eu lieu à *St Maurice quatre Novembre, à
Vevey le Novembre, aux Thiègues, à Châtillens
et à Villeneuve le cinq Novembre de cette année.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le *vingt Novembre*
mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés.
Certificats de publications et
de non opposition*

Les époux :

*J. Mann.
Emile Mann.*

Les témoins :

*Louis Goël
Ed. Mottaz*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à *Oron la Ville et à
Villeneuve* le *14 déc. 18*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 112.
Dubuis
Marnia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis Albert
 célibataire
 facteur postal
 originaire de Roppin domicilié à
Portit (Châtelard-Montreux) né à
Portit le vingt quatre Janvier
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Alain Henri Dubuis, agriculteur et de
Pauline Berna ni Chard
 à Portit

2. Marnia Bertha Amiette
 célibataire
 sans profession
 originaire de Blonay domiciliée à
aux Chavalleyes née à
aux Chavalleyes le dix décembre
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
François Louis Auguste Marnia, délégué et de
Marie Anne ni Grand
 à aux Chavalleyes

Comme témoins :

1. Paul Henchoy facteur postal à Montreux
 2. Louis Saut " " " "

Les publications ont eu lieu à Châtelard le huit Novembre
à Roppin et à Blonay le neuf Novembre de
cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le neuf décembre mil
neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Certificats de publications et
de nos affortions

Les époux :
A. Dubuis
B. Dubuis

Les témoins :
Paul Henchoy
Saut

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Roppin et à H.
 Légin le 16 déc. 18.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 113

Augner - Favel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Augner Alexandre - Etienne
célibataire

Docteur en Droit

originaire de Budapest (Hongrie) domicilié à

Montreux (Châtelaud) né à

Budapest le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Schonaad Augner et de

Jasmette Visler

à Budapest

2. Favel Marguerite - Marie
célibataire

sans profession

originaire de Bully sur Oranges domiciliée à

Montreux (Châtelaud) née à

Grubier le dix février

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Vincent - François - Louis Favel et de

Marie - Jenny Corboz

à Renens

Comme témoins :

1. Biomet Edmond, commissaire de police aux Planches.

2. Anthoinz Lima sans profession à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelaud le 12 et à Bully le 16 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Attestation consulaire tenant lieu d'acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Certificats de publication et de non opposition

Permis de célébration du Département de justice - Police

Les époux :

M^r Alexandre Augner

M^{lle} Marie Marguerite Favel

Les témoins :

M^r Biomet

M^r Anthoinz

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Communiqué à Villers s. Yver et à la chancellerie le 19 déc 18

Le numéro 113 de la page 389 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Montreux le 31 décembre 1918

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL E. Bartholdy

Un double a été remis ce jour à l'autorité cantonale conformément à la loi.

Montreux le 8 janvier 1919.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL E. Bartholdy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Visé par le Préfet du district de Vevey le 17 XII 18 H. Blau



Visé par le Préfet du district de Vevey le 17 XII 18 H. Blau

No 1.

Chaumard - Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaumard Pierre _____
 célibataire _____
 cultivateur _____

originaire de origine française _____ domicilié à
 Velines Douvroune France _____ né à
 Lafarge faubourg de Thonon Douvroune le vingt-quatre octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Jean Chaumard _____ et de
 Marthe Saint Amant _____
 à Velines _____

2. Parisod Marguerite _____
 célibataire _____
 couturière _____

originaire de Châtelard Montreux _____ domiciliée à
 Glin sur Montreux _____ née à
 Glin _____ le deux mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Ami Parisod, décédé _____ et de
 Louise-Jule née Buzaz _____
 à Glin _____

Comme témoins :

1. Surand Jules, Hôteher à Charent _____
 2. Parisod Louis, garde de troupe, à Glin _____

Les publications ont eu lieu à Velines le 8 juin au Châtelard et
 aux Ranches le 20 juin 1918. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit janvier mil neuf dix-neuf. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Consentement des parents du fiancé _____
 Certificats de publications et de non
 opposition _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police _____

Communiqué à la Chancellerie le
 11 jan. 1919. _____

Les époux :

Chaumard
 Parisod

M. Chaumard

Les témoins :

Surand
 Parisod

L'officier de l'état civil :

de Bartholomé

Registre des mariages A.

N^o 2
Marquid - Collobomb

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquid Henri
célibataire
horticulteur
originaire de Saux, Lully, Echichand et Morges domicilié à
Terriol - Montreux né à
Planchamp (Châteland) le trois juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Edmond - Louis Marquid, décédé et de
Marie née Jomini
à Terriol

2. Collobomb Marguerite - Sophie
célibataire
sans profession
originaire de Noville, Remoré et Prarins domiciliée à
Noville née à
Noville le neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
François - Auguste Collobomb, agriculteur et de
Marie - Eugénie née Dorat
à Noville

Comme témoins :

1. Mathon Eugène, agriculteur à Beykera
2. Bohandey Henri, commis aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches le 19 septembre à Noville
Remoré, Echichand, Saux et Lully le 20 septembre, à Morges et
Prarins le 21 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés
certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

H. Marquid.
M. Collobomb.

Les témoins :

Eug. Mathon
Henri Bohandey

L'officier de l'état civil :

E. Bartholet

Communiqué à Messieurs Villars s. y.
Marquis, Villeneuve et Doumleige
le 18 jan. 19

Registre des mariages A.

No 3.
Stoekli - Felder

Par décision du 18 janvier 1952...
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique de
l'époux est orthographié "Stoekli"
et non "Stoekli".

Montreux, le 22 janvier 1952.
L'officier de l'état civil

[Signature]

com. aux offices de Guggisberg et Etziken
le 20 Sept.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoekli Arthur - Joseph _____
célibataire _____
banquier _____

originaire de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à
Orsat (Montchâ - Montreux) _____ né à
Kriem (Lucerne) _____ le cinq septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Felix Stoekli, décédé _____ et de
Mathilde née Luthold _____
à "Kriem" - Stanzstad _____

2. Felder Marie _____
célibataire _____
ménagère _____

originaire de Etziken (Soleure) _____ domiciliée à
la Romensaz (Châteland - Montreux) _____ née à
Etziken _____ le quatre mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Gottlieb Felder _____ et de
Lina née Luggi _____
à Etziken _____

Comme témoins :

- 1. Gehrig Fritz, banquier à Montreux _____
- 2. Raphael Julien, négociant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châteland et aux Planches le 25
à Etziken le 20 décembre et à Guggisberg le 29 décembre 1951
Il n'y a eu ni mari ni femme.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de mariage des fiancés
certificats de publication et de non
opposition _____

Les époux :

Joseph Stoekli-Felder
Marie Stoekli-Felder

Les témoins :

Fritz Gehrig
Julien Raphael

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Guggisberg et à
Etziken, le 20 sept. 1952.

Registre des mariages A.

N^o 4
Baud - Menétray

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 17 septembre 1925 déclaré
définitif et exécutoire le 23 octobre
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
(Du le 23 octobre 1925)
Montreux, le 2 novembre 1925

L'officier de l'état civil
J. Bartholdy
com. au Dist.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Alois _____
célibataire _____
comptable _____

originaire de Bex domicilié à
Charent (Châtelard) né à
Charent le vingt-neuf décembre
mil huit cent soixante-seize fils de

Auguste - Frédéric Baud à Charent et de
Francine - Jeanne née Baumquid
à décédée

2. Menétray Elise _____
célibataire _____
cuisinière _____

originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Arzier (Châtelard) née à
Poliez-Magnoux le vingt-sept février
mil huit cent soixante-cinq fille de

Louis Menétray et de
Antoinette née Genov
à décédée

Comme témoins :

1. Hedmer Fritz père, à La Tour de Peilz
2. Mayer Louis commis à Bex

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 16, à Bex le 17
et à Poliez-le-Grand le 18 décembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinte janvier mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et acte
non opposition

Les époux :

Baud
Elise Baud

Les témoins :

Hedmer
Mayer

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdy

Communiqué à Bex et à Poliez-le-Grand, le 18 jan. 1926.

Registre des mariages A.

No 5
Plokam - Di Natakale

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plokam Fernand - François - Joseph _____
célibataire
destinataire, soldat au 12^{me} de ligne belge _____
originaire de Oye Incebrunq belge | _____ domicilié à
Serrind - intérie de guerre à Loma - Montreux _____ né à
Oye _____ le trente avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Camille Plokam _____ et de

Augustine nee Wlemaker _____
à Serrind _____

2. Di Natakale Giacomina _____
célibataire
couturière _____

originaire de Torara Sicilia (Messine, Italie) _____ domiciliée à
Bon-Port (Montebel - Montreux) _____ née à
Torara Sicilia _____ le quinze septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Amzio Di Natakale _____ et de
Anna Bertolini _____
à Bon-Port _____

Comme témoins :

- 1. Simonet Edmond, commissaire de police aux Planches _____
- 2. Muzin Camille, agent de police " " _____

Les publications ont eu lieu au Châteland et aux Planches le 14
décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze janvier mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat d'état libre de la fiancée
- " de publication au Châteland et
aux Planches _____
- Dispense de publication en Belgique et Italie
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Formul de célébration du Département de
Justice et Police _____

Communiqué à la Mairie le
18 jan 19 _____

Les époux :

Fernand Plokam
Giacomina Plokam

Les témoins :

Muzin
C. Muzin

L'officier de l'état civil :

L. Bartholet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6
Stuyts - Maggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stuyts Joseph - Marie
célibataire
militaire - brigadier d'artillerie de place (Anvers)
originaire de Belgique domicilié à
Brecht (Anvers, Belgique) né à
Brecht le onze décembre
mil huit cent quatre - vingt - trois fils de
Louis Stuyts militaire et de
Constance - Marie de Sorecht
à Brecht

2. Maggi Eva - Lionne - Roberte
célibataire
gouvernante
originaire de Bongomano (Province Italie) domiciliée à
Montreux (Suisse) née à
St. Maurice Grand'mère le cinq mars
mil huit cent quatre - vingt - onze fille de
Ferdinand - Jules Maggi, militaire et de
Marie - Patience Chiffre
à St. Maurice

Comme témoins :

- 1. Belland Constant, interne belge à Montreux
- 2. Gilken Justine " " " "

Les publications ont eu lieu au chef-lieu le 12 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt jour mil neuf cent dix - neuf.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Contenants des parents du fiancé
- Certificat d'état libre du fiancé
- Certificat de publication au chef-lieu
- Supplément de publications en Belgique - Italie
- Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
- Permis de célébration du Département de Justice et Police
- Communiqué à la chancellerie le 28 jan. 19

Les époux :

Stuyts
Eva Maggi

Les témoins :

Constant Belland
Justine Gilken

L'officier de l'état civil :

S. Rotholz

Registre des mariages A.

N^o 7.
Moser - Hozy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Robert _____
veuf de Hélène - Alice nee Jeannin dès le 21 juillet 1918 _____
employé A. O. B. _____
originaire de Grindelwald (Berne) _____ domicilié à
Chermex (Châtelard - Montreux) _____ né à
Robinière _____ le douze mai _____
_____ mit huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
Christian Moser, ex Chermex _____ et de
Morina nee Portmann _____
à décédée _____

2. Hozy Frida _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Châtillon d'Oex _____ domiciliée à
Bon - Port (Planches - Montreux) _____ née à
Châtillon d'Oex _____ le neuf septembre _____
_____ mit huit cent quatre - vingt - trois _____ fille de
Henri - Adolphe Hozy _____ et de
Sophie - Rachel nee Chablotz _____
à Châtillon d'Oex _____

Comme témoins :

1. Siemmel Raymond, Commissaire de police aux Planches
2. Helten Auguste, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le
19, à Grindelwald le 20 et à Châtillon d'Oex le 21 décembre
1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de 1^{er} mariage du fiancé
L'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
act au vol. 15 fol. 177. n^o 126.
Certificats de publication et de
non opposition _____

Les époux :

Moser Robert
Moser Frida

Les témoins :

Siemmel

Helten

L'officier de l'état civil :

J. Rotholz

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 8.
Lugrive - Rossi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugrive Roberto - Secondo - Paolo
divorcé et avec Léa - Henriette Michemut, dès le 27 avril 1916
veuve
originaire de Coincigues (Vevins) domicilié à
Grandchamp (Yverna) né à
Pontremoli (Italie) le vingt-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Joseph - Lugrive, décédé et de
Ignia - Domenica Agostina née Camoletti
à Roche

2. Rossi Bertha - Ida
divorcée et avec Paul - Gustave Dumme, dès le 25 septembre 1907.
veuve
originaire de Noville et Remmaz, domiciliée à
Grandchamp née à
Noville le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Joseph Rossi, décédé et de
Rosalie née Lundy
à Grandchamp

Comme témoins :

- 1. Olga Arnando, sans profession à Villeneuve
- 2. Charles Arnando, menuisier " " "

Les publications ont eu lieu à Yverna le 11, à Coincigues, Noville
et Remmaz le 13 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montana, le premier février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
" " mariage " " avec
mention des divorces
Certificats de publication et de non
opposition

Les époux :

Robert Lugrive
Bertha Rossi

Les témoins :

Olga Arnando
Charles Arnando

L'officier de l'état civil :

Ch. Bartholomay

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. n.

Communiqué à Coincigues et à
Villeneuve le 7 fév. 1919

Registre des mariages A.

No 9
Chevalley - Dubochet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Bonkont _____
celibataire _____
agriculteur _____

originaire de Châteland _____ domicilié à
Douzère (Châteland) _____ né à
Douzère _____ le dix avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Justine Chevalley décédée _____ et de
Elisa née Bochard _____
à Douzère _____

2. Dubochet Marguerite - Louise _____
celibataire _____
sans profession _____

originaire de Châteland _____ domiciliée à
Petit (Châteland) _____ née à
Petit _____ le quatre juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Alexandre Dubochet _____ et de
Louise née Monnet _____
à Petit _____

Comme témoins :

1. Mayor Louis, commis à Ber _____
2. Rossier Eugène, sergent de police aux Promesses _____

Les publications ont eu lieu au Châteland, le 21 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre février mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication et de non opposition
Le acte de naissance du fiancé se trouve au Vol. VI fol. 128 n° 68 et celui de la fiancée au Vol. VII fol. 306 n° 129.

Les époux :

A. Chevalley
Marguerite Chevalley.

Les témoins :

Mayor
E. Rossier

L'officier de l'état civil :

J. Berthod

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N° 10
Fierz . Perisset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fierz Reinhold - Gustave
célibataire
employé au Martigny - Châtehond
originaire de Herliberg (Zürich) domicilié à
Batiaz, Verrierie (Valais) né à
Herliberg le quatre avril
mil huit cent quatre - vingt - cinq fils de
Jacob Fierz à Herliberg et de
Louise Weimann
à domicile

2. Perisset Marie - Rosalie
célibataire
gouvernante
originaire de Gillarend (Fribourg) domiciliée à
Batiaz, Verrierie née à
Gillarend le treize mars
mil huit cent nonante - quatre fille de
Fronoid - René Perisset et de
Hélène - Marguerite née Favre
à domicile

Comme témoins :

1. Wammetsch Fritz, menuisier à Chontroux
2. Gloor Rodolphe, peintre à Vernayaz

Les publications ont eu lieu à Martigny - Ville le 11, à Herliberg
et à Gillarend le 16 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Martigny le six février mil neuf cent dix - neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par
l'officier de l'état - civil de
Martigny - Ville, le 29 janvier 1919

Les époux :

Fierz Reinhold
Fierz Rosalie

Les témoins :

F. Wammetsch.
Rod. Gloor

L'officier de l'état civil :

J. Büttholz

Communiqué à Herliberg Martigny -
Ville et à Promasans le 7 fév. 19

Registre des mariages A.

No 11.
Gehring - Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gehring Frédéric
célibataire
bâtonnier
originaire de Lutzelfloh (Berne) domicilié à
la Rouvenette (Châtelard - Montreux) né à
Grummenmatt (Berne) le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jacob-Pierre Gehring à Grummenmatt et de
Anna-Elisabeth née Bieri
à descendre

2. Grandchamp Olga - Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Cherbres domiciliée à
Cherbres (Châtelard - Montreux) née à
Polézieux le huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Hemi Grandchamp à Lausanne et de
Lina-Augustine née Dufey
à descendre

Comme témoins :

- 1. Boralev David journalier à Cherbres
- 2. Imker Ernest bâtonnier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard à Lutzelfloh et à Cherbres le 17 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Fritz Gehrig
Olga Gehrig

Les témoins :

Boralev David
Imker Ernest

L'officier de l'état civil :

L. Berthold

Communiqué à Lutzelfloh et à Cherbres le 7 fév. 19.

ce volume se termine par le numéro 11 des inscriptions de l'année 1919. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro 12.

de que nous certifions.

Montreux, le 6 février 1919

L'officier de l'état civil.

L. Berthold



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 11.
Gehring - Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gehring Frédéric
célibataire
bâtonnier
originaire de Lutzelfloh (Berne) domicilié à
la Rouvenette (Châtelard - Montreux) né à
Grundenmatt (Berne) le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jacob-Pierre Gehring à Grundenmatt et de
Anna-Elisabeth née Bieri
à descendre

2. Grandchamp Olga - Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Cherbres domiciliée à
Cherbres (Châtelard - Montreux) née à
Polézieux le huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Hemi Grandchamp à Lausanne et de
Lina-Augustine née Dufey
à descendre

Comme témoins :

- 1. Boralek David journalier à Cherbres
- 2. Imker Ernest bâtonnier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard à Lutzelfloh et à Cherbres le 17 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication et de
non opposition

Les époux :

Fritz Gehrig
Olga Gehrig

Les témoins :

Boralek David
Imker Ernest

L'officier de l'état civil :

L. Berthod

Communiqué à Lutzelfloh et à Cherbres le 7 fév. 19.

ce volume se termine par le numéro 11 des inscriptions de l'année 1919. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro 12.

de que nous certifions.

Montreux, le 6 février 1919

L'officier de l'état civil.

L. Berthod



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1871
 1872
 1873
 1874
 1875
 1876
 1877
 1878
 1879
 1880
 1881
 1882
 1883
 1884
 1885
 1886
 1887
 1888
 1889
 1890
 1891
 1892
 1893
 1894
 1895
 1896
 1897
 1898
 1899
 1900



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915						
Subott	Luis-Victor	Planches	5.				
Subott	Alexis-Charles	Planches	26.				
Sudary	Albert Eugène	Hauffe ville de Bernis	43.				
	1916						
Amuneto	Élise Adèle	Trenflin	69.				
Amus	Jean	Rosy	73.				
Andreikovits	Marthe-Jeanne	Amers (Belgique)	110.				
Amstutz	Hedwig	Engelberg	151.				
	1917						
Amos	Marie-Slik	Randouque	171.				
	1918						
Albrecht	Eugène		279				
Antoniovz	Ernest-Jean		284				
Angsbuiger	Lina-Bertha		299				
Amiet	Gertrude Emma	Ammer	324				
Adnot	Jules-Ernest		326				
von Arx	Jeanne-Emma		334				
Amey-Droz	Helène		360				
Accarisi	Luigi		375				
Augner	Alexandre-Etienne		383				

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150

COPY

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915				1917 (suite)			
Beck	Ludwig - Gustave	Niederkaslach (Als.)	3.	Bavand	Louise - Emilie	Goumard - la-Ville	209.
Borione	Guis - Fede	Graglia	10.	Boisot	Ernest - Auguste - Henri	France	210.
Baumgartner	Mina	Bangerten	27.	Béguin	Louis	St. Léger	212.
Byrde	Hélène - Emma	Clatsop d'Ox	30.	Barbey	Anne - Marguerite	Chardonnet	214.
Byrde	Emile	"	31.	Borloz	Rose - Marguerite	Ormont - desbois	219.
Broy	Marie Lucie	Aligues	35.	Baummann	Friedrich - Ferdinand	Niederswil	223.
Bernard	Marq	St. Jule	38.	Bilhat	Marcel - Auguste	France	239.
Berna	Mina - Flora	Nestekubus	48.	Blanc	Bertha	Hausanne	240.
Baudin	Aug. Bertha	Kollers	52.	Bruchoz	Marie - Antoinette - Amélie	Borgues	244.
Bimod	Léonard - Louis	Fillenard	53.	Beyeler	Fritz	Wahlern	246.
Bize née Delécray	Jenny - A. Villard		53.	Borloz	Marie - Henriette	Ormont - desbois	261.
1916.				1918			
Botsford	Marguerite	Pittsburgh	57.	Borel	Adolphe - Georges - Edouard	-	277.
Bodemann	Mina	Chartisburg	59.	Bammeler	Maria		279.
Blakely	Marq. Henry	Pittsburgh	57.	Bek	Ernest		297.
Bombieri	Enrico	Italie	62.	Bault	André - Philippe - Pascal		306.
Berthier	Marcel - Alice	Bersoz	64.	Butticaz	Jeanne - Marie		306.
Borcard	Marcel - Louise	Châtelard	66.	Bélowe	Jeanne - Charlotte		309.
Burriez	Eda - Lucile	Rominario	68.	Bride	Blanche - Clara		315.
Bur	Thérèse	Bien	71.	Bertholet	Jules		317.
Baummann	Auguste	Grindelwald	78.	de Bumbure de Betschberg	Marguerite - Marie - Thérèse		322.
Brandenburg	Ernest	Lein et Baretz	85.	Bugliamini	Georgette - Gabrielle		329.
Berdos	Louis Alois	Rosminio	89.	Butticaz	Berthe - Louise		330.
Broye	Florentin Albertin	Arully	91.	Bawson	Friederice - Pierre		353.
Banderet	Louis Auguste	Fresus	95.	Bocion	Anna		358.
Byrde	Clémence - Augustin	Château d'Ox	97.	Byrde	Alfred - Gustave		371.
Burgos	Marie - Françoise	St. Menard (Als.)	99.	von Borch	Robert - Alexandre		377.
Buquin	Auguste - Alfred	St. Léger, la Chaux	100.	Brillet	Angèle - Seraphine		383.
Boller	Heinrich - Jakob	Egg	103.	Bronck	Alb		393.
Bernasconi	Géorgie - Emma	Curio	107.				
Blanc	Alice - Colina	Châtelard	117.				
Baumgarten	Mina	Lodz (Pologne)	125.				
Burdet	Mary - Aline	Châtelard	131.				
Bonne	André - Charles - Paul	français (St. Cyr)	145.				
Barbaroux	Marie - Susanne	française (Soissons)	145.				
Bieri	Fritz - Emile	Schamman	146.				
1917							
Braito	Gustave	Châtelard	160.				
Beston	Albert	"	169.				
Besson	Suzanne - Henriette	"	169.				
Bühler	Robert	Priethem	172.				
Bertholet	Aimé - Henri	Hillanane	178.				
Bechevaz	Louise - Odina	Ponave	180.				
Burdet	Elise - Françoise	Châtelard	181.				
Bergdorf	Edmond - Josef	Biken	182.				
Berthomme	Paul - Amédée - Louis	France	190.				
Bronck	Clément	St. Gungolp (V.)	192.				
Burnet	Georges - Victor	Bulligny	194.				
Bodemann	Amélie - Barbara	Chartisburg	195.				
Blanc	Elise - Marie	Hausanne	205.				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Year	Month	Day	Event	Location	Notes
1801	Jan	1
1802	Feb	15
1803	Mar	1
1804	Apr	1
1805	May	1
1806	Jun	1
1807	Jul	1
1808	Aug	1
1809	Sep	1
1810	Oct	1
1811	Nov	1
1812	Dec	1
1813	Jan	1
1814	Feb	1
1815	Mar	1
1816	Apr	1
1817	May	1
1818	Jun	1
1819	Jul	1
1820	Aug	1
1821	Sep	1
1822	Oct	1
1823	Nov	1
1824	Dec	1
1825	Jan	1
1826	Feb	1
1827	Mar	1
1828	Apr	1
1829	May	1
1830	Jun	1
1831	Jul	1
1832	Aug	1
1833	Sep	1
1834	Oct	1
1835	Nov	1
1836	Dec	1
1837	Jan	1
1838	Feb	1
1839	Mar	1
1840	Apr	1
1841	May	1
1842	Jun	1
1843	Jul	1
1844	Aug	1
1845	Sep	1
1846	Oct	1
1847	Nov	1
1848	Dec	1
1849	Jan	1
1850	Feb	1
1851	Mar	1
1852	Apr	1
1853	May	1
1854	Jun	1
1855	Jul	1
1856	Aug	1
1857	Sep	1
1858	Oct	1
1859	Nov	1
1860	Dec	1
1861	Jan	1
1862	Feb	1
1863	Mar	1
1864	Apr	1
1865	May	1
1866	Jun	1
1867	Jul	1
1868	Aug	1
1869	Sep	1
1870	Oct	1
1871	Nov	1
1872	Dec	1
1873	Jan	1
1874	Feb	1
1875	Mar	1
1876	Apr	1
1877	May	1
1878	Jun	1
1879	Jul	1
1880	Aug	1
1881	Sep	1
1882	Oct	1
1883	Nov	1
1884	Dec	1
1885	Jan	1
1886	Feb	1
1887	Mar	1
1888	Apr	1
1889	May	1
1890	Jun	1
1891	Jul	1
1892	Aug	1
1893	Sep	1
1894	Oct	1
1895	Nov	1
1896	Dec	1
1897	Jan	1
1898	Feb	1
1899	Mar	1
1900	Apr	1

1800

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915				1917 (suite)		
Crottey	Marie-Louise	Jex	7.	Chevalley	Alfred	Châtelard	260.
Chevalley	Marc-Eugène	Châtelard	15.	Corboz	Henri-Alois	Mont 'L.	264
Chevalley	Adèle	Châtelard	15.	Chessex	Jules-Emile	Planches	265
Cand	Jean-Gustave	Rances	16.	Choux	Charles	Bez	266
Chevalley	Alois-Clement	Châtelard	18.	Cammantona	Marguerite-Alice	Italie	267
Chevoles	Marie-Auclie	Boufol	25.	Cochemont	Marie-Marguerite	Châtelard	272
Chevalley	Bertha	J. Ginguet	40	Coisperm	Juliette-Valentine	France	274
Cropt	Ed. et Hipp.	Trivory, Marigny	41	Cochemont	Jules-Louis	Châtelard	276
Canard	Ernest-Emile	Bliez, Gilly	45.		1918		
Curit	Alois-Adrien	Hollens	52	Chaperon	Lucienne-Marguerite-Maria		298
Cosandey	William	Yarol	55	Cochemont	Louis		302
	1916			Chattow	Louis		310
Cyriac	Antoine	Châtelard	63	Chevalley	Coeline		314
Cabane-Rossy	Charles H.	Doche	72.	Corboz	François-Ulysse		316
Cammantona	Jules-Louis	Bigliano	74	Cherrier	Maria-Maria-Catherine		321
Coppi	Charles-Audrey	Pozzolo	75	Colin	Camille		323
Cochara	Eugène	Châtelard	82.	Charbon	Charles-Alois		328
Colomb	Anna Paul	Saint-Jeux	90	Bollet	Louisa		331
Chapuis	André-Raymond	Boufol	88	Cosmay	Blanche-Gabrielle		338.
Chakama	Edouard	Jampiruch, Aboul	102.	Cochemont	Octave-Julle		341
Cherise	Bertha-Armandine	Bez	102	Christin	Jeanne-Françoise-Mathilde		346
Chinchon	Arthur	Réalmont	110	Chattow	Louise-Maria		347
Caramanlaki	Georges	Athènes	114	Crosset	Hermiette-Isabelle		361
Chevoles	Virginie-Étienne	Boufol	115	Chicletti	Regina-Maria-Anna		375
Collet	Élise-Marie	Luchet-Penthiéry	121	Chammaud	Pierre		390
Chevalley	Alexis	Châtelard	124	Colomb	Marguerite-Sophie		391.
Chollet	Robert-Eugène-Frédéric	La Roche, London, et Mass.	129	Chevalley	Constant		398
Chessex	Auguste-Jules	Planches	144.				
Corboz	Léa-Julie	Corsier	146.				
Chablais	Lina-Julie	Ormont-dessous	151.				
Cormoz	Yvonne	Poing	155.				
Chira	Marcel-Lion	France	156.				
	1917						
Castel	Marie-Louise	France	161.				
Coustantin	Victorine	Orboz	162.				
Chevallier	Alfred-Oscar	France	171.				
Carroz	Alphonse	France	173.				
Collet	Edmond	Suchy	176.				
Chappuis	Chara-Hélène	Barriage	178.				
Cinte	Paul-Joseph-Étienne	France	183.				
Comtat	Emest	Pregny	208.				
Cornut	Sophie-Fanny	Suchy	212.				
Chuard	Edmond-Henri	Corvettes	213				
Chambinand	Auguste	France	214.				
Chapaux	Pierre-Alfred-Louis	France	215				
Caramello	Giovanni-Felice-Antonio	Italie	236.				
Chave	Marie-Antoinette	France	236.				
Cave	Blaise-Julie	Onières	246				
Cima	Maria-Lina	Sahgench	249.				
Cibbar	Leonard	France	255				

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

110	111	112	113	114
110	111	112	113	114
115	116	117	118	119
120	121	122	123	124
125	126	127	128	129
130	131	132	133	134
135	136	137	138	139
140	141	142	143	144
145	146	147	148	149
150	151	152	153	154
155	156	157	158	159
160	161	162	163	164
165	166	167	168	169
170	171	172	173	174
175	176	177	178	179
180	181	182	183	184
185	186	187	188	189
190	191	192	193	194
195	196	197	198	199
200	201	202	203	204
205	206	207	208	209
210	211	212	213	214
215	216	217	218	219
220	221	222	223	224
225	226	227	228	229
230	231	232	233	234
235	236	237	238	239
240	241	242	243	244
245	246	247	248	249
250	251	252	253	254
255	256	257	258	259
260	261	262	263	264
265	266	267	268	269
270	271	272	273	274
275	276	277	278	279
280	281	282	283	284
285	286	287	288	289
290	291	292	293	294
295	296	297	298	299
300	301	302	303	304
305	306	307	308	309
310	311	312	313	314
315	316	317	318	319
320	321	322	323	324
325	326	327	328	329
330	331	332	333	334
335	336	337	338	339
340	341	342	343	344
345	346	347	348	349
350	351	352	353	354
355	356	357	358	359
360	361	362	363	364
365	366	367	368	369
370	371	372	373	374
375	376	377	378	379
380	381	382	383	384
385	386	387	388	389
390	391	392	393	394
395	396	397	398	399
400	401	402	403	404
405	406	407	408	409
410	411	412	413	414
415	416	417	418	419
420	421	422	423	424
425	426	427	428	429
430	431	432	433	434
435	436	437	438	439
440	441	442	443	444
445	446	447	448	449
450	451	452	453	454
455	456	457	458	459
460	461	462	463	464
465	466	467	468	469
470	471	472	473	474
475	476	477	478	479
480	481	482	483	484
485	486	487	488	489
490	491	492	493	494
495	496	497	498	499
500	501	502	503	504

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915				1918		
Despouds	Mathilde	Lusery	6.	Deleforge	Henri - Edmond		286
Darand	Clair - Lina	Seigneur	9.	Delutz	Barthe - Valérie		290
Dubois	John - Ferdinand	Gland	23.	De Kuhl	Romain - Alphonse		294.
Dufour	Paul Albert	Châtelard	25.	Delhez	Emile - Martin - Joseph		295
Drapel	Orélie Mette	Lyon	29	Dint	Henri		303
Dicoppet	Pauline Adèle	Moutagny	44	Derinck	Victor - Joseph		308
Delup	Blanche - Rosalie	Romanet	54.	Dérid	Paul - Emille		313
Delécray	Fanny - Amette	Villarsel	55	Delaloye	Amgèle - Hedwige		316
	1916			Dhont	Edmond - Charles - Alphonse - Léon		322
Delcloux	Delphine	Muspeny	58	de Bumbere de	Wesembek - Marguerite - Marie - Marthe - Thérèse		322
Delarue	Fanny - Lydie	Olson	61	Denoyelle	Marie - Bathie - Victoire		323
Dufaux	Louis - Gaule	Châtelard	74.	Dufaux	Gustave - Armand		332
Doria	Ernesto	Venise	77.	Depallend	Agnes - Rose		335
Dozio	Elvira	Lugano	85	Deblasi	Charlotte		348
Duperet	Alfred	Rougemont	89	Dufour	Laura		352
Delapraz	Edouard Henri	Corseaux	94	Dužerend	Suzanne - Elise		359
Depallend	Ferdinand Auguste	Châtelard	107	Depallend	Jules - Maurice		362
Desraz	Anna	Châtelard	104	Delapraz	Emma		362
Dufaux	Adèle - Marguerite	Châtelard	105	Dubois	Julie - Marguerite		371
Daryoux	Marie - Madeleine	Villegats	108	de Noé	Marie - Anne - Joseph - Samuel		380
Dufour	Victor - Eugène	Châtelard	113	de Marbotte	Marie - Alette - Charlotte - Tranquille		380
Dufaux	Armand	Châtelard	123	Dumisque	Louise - Valentine		385
Dupraz	Berthe - Madelaine	Blomay	124	Dubuis	Albert		388
Dumas	Marcel	Frey	130.	Di Kothale	Giovanna		394.
Duc	Lia	Ardon (Falais)	132.	Dubochet	Marguerite - Louise		398.
Dufour	Louis - Gerard - Andrien	Châtelard	153.				
Dembicaz	Henri - Lucien	Chandonne	155.				
	1917						
Duperet	Edmond - Alois	Rougemont	170.				
Delisle	John	Fruardville	177				
Durovenoz	Charles - Francis	Barange	184.				
Dufour	Antonin - Edmond - Maurice	Arzier	186				
Dupraz	Ami - Jules	Blomay	193.				
Dupertuis	Alise - Louise	Ormont - domand	193.				
Dubochet	Langue - Emile - Louis	Châtelard	199.				
Delvaux	Mathieu - Philibert	Belgique	200.				
Daven	Marie - Elise	Danhon	203				
Detrey	Ulysse	Covelles	206.				
Delcourt	Ferdinand	Belgique	209.				
de Felma	Renée - André - Camille	France	220				
de Orantia	Edma	Equateur	220.				
Dufaux	Marguerite	Châtelard	226.				
Dubois	Marie - Delphine	Terostaz	232.				
Drapel	Primvere - Marie	Origle	250				
De Regibus	Antoine	Italie	253.				
de Souza - Dantas	Othario	Brésil	254.				
Dufour	Frederic - Emile	Châtelard	261				
de Koff	Georges	Russie	262				
Demiore	Elise	Chandonne	265				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

341

1881

1881

117

277

not

with

66

282

with

with

1881

285

with

with

1881

1881

with

with

1881

1881

with

with

1881

288

1881

with

1881

288

with

1881

288

1881

1881



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1916.						
Egger	Emma	Lenznan	148.				
	1917						
Ess	Estelle - Albertine	Sion	175				
Eicher	Helène - Rosa	Bleiken	227				
Echler	Marie - Louise	Boltigen	245				
Ewignoz	Aristide - Louis	Bonthey	249				
Epitoux	Louise - Rosine	Charvonnat	271				
Engeli	Marceline - Marie - Louise	Engishofen	275				
	1918						
Erni	Rosa - Louise	-	325				
Elegert	Benoit - Pierre		352				
Ernst	Friedrich		373				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110

111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120

121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915						
Favez	Charles-Gustave	Peuthériez	6				
Forestier	Élie	Jongny,ully, Lury	14				
Foulou	Marie-Rose	Armes, France	16.				
Fuhlmann	Ernest	Kempiken	34.				
Fournier	François Josephine	Genève	47				
Fürbringer-Nicoles	Alody-Marie	Gale	53.				
Frigeris	Mari Catherine	Moltrasio	78				
Franay	Alain-Mari	Arboz	98				
Florio	Marguerite-Marie	Ubasino	109.				
Fontannaz	Marguerite	Bex, Lancy, Noirelo	153				
	1917						
Flickinger	Henni-Louis	Nyningen	188.				
Folghera	Marie-Madeleine	Italie	206				
Favre	Jusanne	Jongny	222.				
Favre	Marguerite-Louise	Armont-Adras	233.				
Faillonbaz	Henriette	Vallamand	243				
Fomerod	Galérie	Aranches	251				
Franzoh	Ida	Italie	258				
	1918						
Fürbringer	Renée-Berthe	Orisk	278.				
Frick	Johann-Wilhelm		281				
Flickinger	Ernest		285				
Frote	Marie-Mathilde		313				
Fivaz	Georges-Ali		315				
Frachet	Alice-Marie		326				
Florian	Emilio-Luzi		329				
Frachebourg	Edmond-Nicholas		367				
Favet	Marguerite-Marie		389.				
Felder	Marie		392				
Fierz	Reinhold-Gustave		399				

1916.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

12

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915							
Gaillard	Albert-Théophile	Sergey	1.	Girard	Stéphanie		345
Geaton	Léon-Victor	Puidoux	7.	Gisbert	Georges - William		346
de Gruffy	Charles-François	St. Laphorin	12.	Genier	Arthur - David		361
Gillet-Zumbach	Florent - Emilie	St. Maurice	12.	Girardet	Samuel - Frédéric		365
Gretener	Blanka	Mellingen	13.	Grosbet - Magagnac	Marquise - Eugénie - Louise		379
Groux	Albert - Jacques	Gex et Novalles	17.	Gyrichard	Abelle - Pauline - Marie - Julie		381
Geaton	Henri - Oscar	Puidoux, Chaudon	22.	Gehrig	Frédéric		400
Gerber	Hermine - Julia	Langnau	22.	Grenschamp	Olga - Lucie		400
Girardet	Samuel - Frédéric	Pully	29.				
Gros	Adolphe	St. Croix	31.				
Guye	Laure - Berthe	Les Terrilles	34				
Guin	Berthe	La lotte de fies	46				
Gaydon	Magdeleine - Aimé	Seytroux (Saut)	80				
Gutner	Rosina	Fahlern	84				
Genier	Lucie	Thunus	91				
Galy	Marie - Magdeleine	Montigny	92				
Guidetti	Annabél - René - Battista	Quittengo	93				
Graf	Rosa	Ukendorf	119				
Garaggio	Louise - Adèle	Tarzo (Piemont)	126				
Godet	Julie - Emilie	Bevignin (Genève)	128.				
Gruber	Eugénie - Adélaïde	Erlingen (W)	139.				
Gailoud	Louise - Alice	Villeneuve, Nozille	141.				
1917							
Gruce	Julien - Antoine	France	161.				
Guglielmina	Adriana - Luigia - Giovanni	Italie	165				
Guntendorfer	Johann Georg	Autriche	166.				
Gyger	Bertha - Frieda	Genève	170.				
Guglielmi	Bonifacio	France	179.				
Gwender	Josephine - Louise	Marschdorf	182.				
Goya	Louise - Elise	Gex	184.				
Gusdon	Hortense - Henriette	Kausanne	187.				
Gandy	Maximilien	Rappardwil	197.				
Garcia	Antonio - Louis	France	202.				
Gisbert	Louis - Marcel	L'Abbaye	216.				
Ghisoli	Marie - Marguerite - Justina	Italie	217.				
Gillet	Albert - Emile - Noël	Plampignon	221.				
Gnehm	Helma	Büschwil	224.				
Gaubert	Emile - Louis	France	225.				
Graf	Ernest	Bleiken	227.				
Gmillerod	Charles - Angèle - Edmond	Amont - domn	233.				
Genet	Berthe - Henriette - Hink	Besançon	235.				
Genet	Julie	Genève	271.				
1918							
Gsell	Henni - Ferdinand		290.				
Ginet	Thérèse - Jeanne		317.				
Gillaume	Gentil - Emma - Sophie		318.				
Groux	Albert		330.				
Goudard	Emile - Charles		334.				
Genty	Marcel - Lucien		340.				
Godeau	Emile - Paul		343.				

1916.

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915						
Humbersek	Angèle-Julie du Lion		31.				
Hebisen	Armina Julia		32				
	1916.						
Luziker	Charles. Edmund Kirchler		60				
von Heuberg	Kathilde A. A. Chapotier		71				
Horren	Batha Elisa	Neunegg	83				
Hauswirth	Lama	Gessenay	136.				
	1917						
Hinderling	Karl	Bâle	167.				
Henry	Solange	Sullierand	202.				
Holzer	Marie. Geneviève	Bellwald	204.				
Hausammann	Albert. Alexandre	Seedorf	230.				
Henneberg	Emile	Juggsberg	267.				
Hermelin	Gybruel. Felicien	Fribourg	274				
	1918						
Hoffmann	Helène - Eva		295				
Hess	Jana - Elisabeth		312				
Heyse	Louise		328				
Hinterkeller	Louis - Jérôme		345				
Herryn	Auguste - Marie. Edouard. Odille		349				
Heinzen	Kathilde		351				
Hector	Hector - Ferdinand		354				
Herot	André - Léon		355				
Hauptli	Otto		363				
Humbersek	Alice - Alma		378				

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

CAR

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<u>1915.</u>							
Jacot	Marc - Gustave	Loche, Chaux-de-Fonds	20				
Hinsbersteig	Anna	Eltenbach	37				
Grossen	Grossen	Émil Fern (Loche)	46				
<u>1916.</u>							
Guillien	Fernand - Elvire	Barcelonnette	60				
Jacot	Marguerite	Loche, la Clave	72				
Boz	Louis - Aloise	de Loche, la Ferrière Rosières	89				
Jossi	Etto	Grindelwald	101				
Jasnet	Charles - Louis	Talborbeck, Valais	118				
Jones	Rafail	Loche (Russie)	124				
Junod	Anna - Clara	Muttenz	138.				
Trion	Sophie - Louise - Victoire	Donken	143.				
<u>1917</u>							
Jourdan	Louis - Jean - Henri	France	164.				
Jean	Juliette - Emilie	Châtilland	167.				
Javet	Frida	Thully	199.				
Joannet	Pierre - Adolphe - Robert	France	242.				
Jouan	Victorine - Augustine	"	247.				
<u>1918</u>							
Jaculet	Marie - Josephine		286				
Jacob	Jean		288				
Jacot - Descombes	Abraham - Francois		305				
Jaggi	Emma - Marie		310				
Jaggi	Catherine		332				
Janssion	Pierre - Jean - Felix		342				
Jäckle	Frida		353				
Jetzer	Charles - Albert		369				
Jeholi	Anna - Maria		373				
Boz	Frida		396				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting]

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1871
1872
1873

1874
1875
1876
1877

1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	<u>1915.</u>						
Külm	Martha	Rudolstadt (Alle.)	24.				
Kolly	Bertha	H. Silvester	29.				
Kalofuss	Berthe-Karoline	H. Gross	51				
	<u>1916</u>						
Käch	Louise Emma	Champan	95				
Krieg	Ida	Münchenbuchsee	101				
Kuntz	Caroline	Niederhorn	110				
Krieger	Olara-Generiève	Pont (Fribourg)	130.				
Kaufmann	Joseph	Leuk (Valais)	131.				
Karska	Gabrielle-Dominique	Tarsoie	133.				
	<u>1917</u>						
Kohler	Marie	Niederwies	166				
Kraminsky	Elie	Rusie	174				
Kron	Lydie	"	174				
Koro	Helene - Esther	France	218				
Karthau	Friedrich-Wilhelm-Theodor	Mellingen	224				
Kalbfuss	John-Auguste	St. Louis	231				
de Korff	Georges	Rusie	262				
	<u>1918</u>						
Kistling	Rosa	-	293				
Kamber	Ida	-	319				
Kamm	Elisabeth	-	337				

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915						
Linder	Lucie - Elise	St. Saphorin / Stepha	1.				
Luttriler	Eugenie Elisa	Reinach	41				
	1916						
Luzury	Julien	Bruay s/M.	66.				
Luthy	Georges - Max	Ruderswil, C.a.F.	138.				
Légeret	Louis - Auguste - Arthur	Chexbres	140.				
Löw	Paul	Donken	143.				
	1917						
Ledoux	Marie - Armande - Emmanuelle	France	183.				
Lévanchy	Louise	Lully	185				
Lenore	Robert - Gaston - Jean	France	191				
Laurent	Germaine - Cecile	Chavornay	195				
Lambrechts	Auguste	Belgique	207				
Lehmann	Edite	Saugnan	208				
Lévy	Maxime - Benjamin	France	218.				
Luce	Henni	France	234.				
Laurant	Andrie	France	235.				
Leonard	Francois - Charles	la Ferrière	247				
Louigne	Jeanvier	France	256.				
Loppacher	Emma	Genève	270				
	1918						
Lindig	Georges	-	289				
Lectère	Paul - Alphonse		298				
Leuzinger	Johne		301				
Lombert	Berthe - Charlotte		305				
Luppand	Francois		333				
Lejeune	Gustave - Adolphe - Edouard		337				
Lossier	Simone - Louise		349				
Lenoir	Francois - Charles		358				
Lafabrique	Gabrielle - Cecile - Caroline - Marie		364				
Linder	Jean - Albert		374				
Laurent	Ernest - Edouard - Adrien		384				
Laguire	Roberto - Secondo - Paolo		397.				

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a cursive script, likely a ledger or account book. The text is organized into columns and rows, with some entries appearing to be dates or numerical values. The handwriting is dense and somewhat difficult to decipher due to the cursive style and fading.

Continuation of the handwritten text from the top section. It follows a similar layout with columns and rows, containing various entries that appear to be financial or administrative in nature. The script remains consistent with the top section.

Small circular stamp or mark located in the bottom left corner of the page, containing some illegible text or a logo.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915				1917 (suite)			
Matthey - Guind	Julia - Adèle	Loche	5.	Monaco	Angeline - Alice - Olga	Fribourg	225.
Mouney	Maria - Alphonsine	St. Martin	11.	Michel	Jean - David	Châtelard	226.
Martin	Charles	Froiderille	18.	Metayer	Esther - Maria	France	228.
Mordazini	Rose - Louise	Couologno	19.	Mink	Theresia	Albree	231.
Mojonet	Henri - Marc	Moutichier	21.	Martin	Victor - Samuel	Fonteville	241
Muselli	Léon - Eugène	Blumenstein	36.	Mühlenthaler	Léon	Bollodingen	248.
Maquin	Ernest	Carcelle	37.	Miller	Maria - Catharina	Orth	248.
Murmod	Louis Victor	Ormont-Dessous	38.	Mess	Robert - Emile - Charles	Genève	250.
Maquin	Jules	Cudrefin	57.	Minning	Albertine - Caroline	Ried - Moorcl	252
Matthey	Jusod - Bernard - Edouard	Loche	56	Mettem	Maria - Suzanne	Grismatz	253.
1916.				Montano de Brans	Anna - Eulalia - Alda	Brasil	254
Matthey - Jusod	Carcel - Ulysse	Loche	57.	Marchay	Blémontine	Monthay	255
Mayer	François - Louis - Auguste	Châtelard	58	Meyer de Hüttenhofen	Sainte - Jeanne	Fribourg	257.
Morand	Henri - Louis	Aloray	64	Manner	Alfred - Eugène	Adelboden	258.
Moser	Anna - Ida	Mouches	65	Mothart	Blanche - Alice	Syand	260.
Cartier	Paul - Louis - Jacques	Assimire	67.	Meyer	Anna	Leuk	266
Mier	Jules	Eaux Vives	68	Marti	Léon - Albert	Sumiswald	269.
Mann	Emile - Henri	Blanches	70.	Moray	Vincent - Louis	Châtelard	270.
Maurer	Lysie	Châtelard	73.	Meylan	Emile	Moray	275
Maurin	Giuseppa	Milan	77.	Mémin	Marline - Léone	Wattenmühl	276
Mächler	Bertha - Rosali	Chinbelbach - Kapp	81	1918.			
Matti	Julia - Rosa	Morvil - St. Rem	82	Monnet	Alice		280.
Mauch	Maria	Goshorn - Vberg	87	Merk	Sainte - Marguerite		287.
Maulin	Giuseppina	Agrano	93	Mimch	Herta - Ludovike - Henriette		289.
Maret	Mari - Mathilde	Courthey	96	Müller	Marguerite		291
Maffioli	Léon	Grangis	98	Muzot	Eugène - Emile		293
Müller	Samuel	Bo Vigier	105.	Morer	Marguerite - Henriette		296
Magnin	Maria - Fabienne	Charrah	106	Morin	Henri - Louis - Pierre		307
Meringand	Maria - Joseph - Ed.	P-leuville	108	Michel	Bicile - Marguerite		307
Montanogero	Costantino - Don	Curino	109	Müller	Théodore - Jean		311
Mauray	Félix - Maria	Tuibroye	120	Mercanton	Margali - Emma		311
Moserod	Reni - Albert	Olson	121	Mimque	Georges - Joseph - Gislain		312
Malera	Wilhelm - Bernard	Lingen	128	Mury	Jules - Albert		318
Momachon	Alfred	Peyres et Possens	126	Marchand	Louis - Constantin		325
Müller	Gottfried - Paul	Râle et Langnau	137.	Mahieu	Jean - Baptiste		327
Monney	Léon - Jules - Omi	Châtelard	151.	Mimotti	Simy - Hélène		327
Meyer	Friederika	Strassbourg	152.	Merville	Jules - Eugène - Fernand		335
1917				Mulle	Pierre - Paul - Juvinal - Francois		336
Mercanton	Jeanne - Marie	Riez	164.	Mesmand	Louis		338
Millet	Jeanne - Amélie - Marie - Antoinette	France	168.	Montez	Louis - Francois		341
Mallon	Suzanne - Henriette	Châtelard	169.	Meylan	Sauve - Amélie		342
Mangée	Genevieve - Estelle	France	173.	Mury	Marguerite		343
Melloni	Pietro	Italie	175.	Morand	Alexandrine		344
Moglia	Antoine - Fortunée	Genève	176	Michoud	Victor - Ulysse		348
Müller	Paul	Oberhelfenschmid	180	Morney	Gérard - Paul - Ernest		356
Moyard	Henri - Louis	Preveranges	181.	Mimet	Charles		360
Mantona	Hélène - Catherine	Italie	196	Morier	Rose - Sophie		372
Murdoch	Louise Mc Kim	Baltimore	210.	Michet	Emile - Edouard		376
Mayer (Schimmler d'at)	Rosa	Italie	215	Malotie u	Maria - Alice - Charlotte - Tranquille		380
Maspin	Alfred - Léon	Cudrefin	222.	Müller	Bertha		382

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten notes in the top right corner, including the number 1001 and some illegible text.

M

Small circular stamp or mark at the bottom left corner.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915						
Nicolek	Alody - Marie	Bâle	53				
d'Idelger	1916 Gustave - Florentin	Haukville	117				
Nicolas	Helène	francisque (Reims)	150				
	1917						
Manchen	Marie - Céline	Leud	189				
Karait	Beate - Eugénie - Louise	France	190				
Käp	Anna - Marie	Zürich	213				
	1918						
Kussbammer	Georg - Frieda	-	283				
Kamcof	- Ernst		299				
Koe de	Marie - Anne - Joseph - Samuel		380				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915	Oesterhaus	Beruh. Wilh	Germany				42.
1916	Ogney	Marie. Marg	Ormont-le-vaux				63
	Ouleron	Henri. Edouard	Châbles				104.
		1917					
	de Ormantia	Edna	Equateur				220.
	Obringer	Hennette. Françoise	France				242.
		1918					
	Ogney	Germaine - Lucie					277
	Oubrice	Albert - Julien					287
	Osset	Georges - Joseph - Ghislain					292
	O'Mahony	Michel - Marie - Joseph - Patrice					381.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	<u>1915.</u>						
Pillet	Louise	Martigny-Tille	14.		1918 (suite)		
Pist, née Isoz	Sophie - Emilie	Thierrens	17.	Perret	Rosalie		310
Porchet	Elie - Hortense	Corcelles-le-Joux	18.	Perisod	Ami		317
Petit	Madeleine	Crimier	20.	Pittet	David - Edmond		357
Paris	Laure Sus.	Keyriv	36.	Perrod	Henri - Alexis		359
Puro	François	Chatelard	40	Pahnd	Marthe - Helene		370
Salvini	Charles Albert	Chesnel	50	Perroud	Fernand - Henri		372
	<u>1916</u>			Panchaud	Eglantine - Suzanne - Juliette		376
Serret	Gustave - Emile	Orsumont-Assises	59	Perret	Louis - Vincent		378
Sellerioli	Therese - Martha	Ricco	75	Parisod	Marguerite		390
Sittet	Martine - Emile	La Tour	79	Phokram	Fernand - Francois - Joseph		394
Serret	Suzanne	Chaklara	90	Perisset	Marie - Rosalie		399
Piffaretti	Charles - Victor	Ligorretto	115				
Pittet	Yvonne - Marie	La Joux	130				
Paolletti	Guisepe - Carlo	Pesaro (Italie)	137				
Pailland	Jules - Gustave	Travers (Fouchatel)	134.				
Pederzani	Pauline	Solarolo - Reimerio (I.)	134.				
Potterat	Henri	Mézery	139.				
Pasche	Francois - Oscar	Feyrens	141.				
Piercy	Marcel - Henri - Marie - Eugène	Bouliques (H.S.F.)	142.				
Perrod	Louis - Jules	Chatelard	147.				
Pache	Jules - Albert	Chapelles	148.				
	<u>1917</u>						
Peter	Robert - Antoinette	Mohard	158				
Perret	Garnille - Victor	France	165				
Pirault	Emile - Jules - Pierre	France	168.				
Petitmermet	Lucie - Sophie	Yverne	177.				
Pilloud	Julia - Marie	Chatel St. Denis	179.				
Perrinaz	Leonie	Chavornay	186				
Perret	Ernest	Chatelard	187.				
Praplan	Marie - Sylvie - Hette	Jugne	207.				
Pruenzieux	Armand - Marcel	Chatelard	217.				
Perruche de Velma	André - Camille	France	220.				
Petermann	Juliette Albertine - Ida	Saugenay	221.				
Pfander	Rosina	Rueggiberg	223				
Pic	Paul - Emile	France	240				
Pittet	Elise	Panchet	241				
Piot	Ernest - Louis - Auguste	France	244.				
Perret	Auguste	Chatelard	252				
Porchet	Edmond - Paul	Vucherand	273				
Pictoux	Violette - Gabrielle	Villars - le - Conte	273				
	<u>1918</u>						
Podleschmowitz	Richard	-	278				
Pruenzieux	Albert	-	280				
Pentat	Pierre - Mathieu - Jean - Baptiste	-	282				
Paquice	Sophie - Lucie	-	285				
Pilloud	Marie - Jeanne	-	292				
Parisod	Bertha - Louise	-	303				
Prini	Orsangelia - Singia	-	308				
Peters	Marie - Catharine	-	320				
Parisod	Eugène - Alexis	-	321				

L'ÉCOLE - 1918 - 1919 - 1920 - 1921 - 1922 - 1923 - 1924 - 1925 - 1926 - 1927 - 1928 - 1929 - 1930 - 1931 - 1932 - 1933 - 1934 - 1935 - 1936 - 1937 - 1938 - 1939 - 1940 - 1941 - 1942 - 1943 - 1944 - 1945 - 1946 - 1947 - 1948 - 1949 - 1950 - 1951 - 1952 - 1953 - 1954 - 1955 - 1956 - 1957 - 1958 - 1959 - 1960 - 1961 - 1962 - 1963 - 1964 - 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - 1973 - 1974 - 1975 - 1976 - 1977 - 1978 - 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050 - 2051 - 2052 - 2053 - 2054 - 2055 - 2056 - 2057 - 2058 - 2059 - 2060 - 2061 - 2062 - 2063 - 2064 - 2065 - 2066 - 2067 - 2068 - 2069 - 2070 - 2071 - 2072 - 2073 - 2074 - 2075 - 2076 - 2077 - 2078 - 2079 - 2080 - 2081 - 2082 - 2083 - 2084 - 2085 - 2086 - 2087 - 2088 - 2089 - 2090 - 2091 - 2092 - 2093 - 2094 - 2095 - 2096 - 2097 - 2098 - 2099 - 2100 - 2101 - 2102 - 2103 - 2104 - 2105 - 2106 - 2107 - 2108 - 2109 - 2110 - 2111 - 2112 - 2113 - 2114 - 2115 - 2116 - 2117 - 2118 - 2119 - 2120 - 2121 - 2122 - 2123 - 2124 - 2125 - 2126 - 2127 - 2128 - 2129 - 2130 - 2131 - 2132 - 2133 - 2134 - 2135 - 2136 - 2137 - 2138 - 2139 - 2140 - 2141 - 2142 - 2143 - 2144 - 2145 - 2146 - 2147 - 2148 - 2149 - 2150 - 2151 - 2152 - 2153 - 2154 - 2155 - 2156 - 2157 - 2158 - 2159 - 2160 - 2161 - 2162 - 2163 - 2164 - 2165 - 2166 - 2167 - 2168 - 2169 - 2170 - 2171 - 2172 - 2173 - 2174 - 2175 - 2176 - 2177 - 2178 - 2179 - 2180 - 2181 - 2182 - 2183 - 2184 - 2185 - 2186 - 2187 - 2188 - 2189 - 2190 - 2191 - 2192 - 2193 - 2194 - 2195 - 2196 - 2197 - 2198 - 2199 - 2200 - 2201 - 2202 - 2203 - 2204 - 2205 - 2206 - 2207 - 2208 - 2209 - 2210 - 2211 - 2212 - 2213 - 2214 - 2215 - 2216 - 2217 - 2218 - 2219 - 2220 - 2221 - 2222 - 2223 - 2224 - 2225 - 2226 - 2227 - 2228 - 2229 - 2230 - 2231 - 2232 - 2233 - 2234 - 2235 - 2236 - 2237 - 2238 - 2239 - 2240 - 2241 - 2242 - 2243 - 2244 - 2245 - 2246 - 2247 - 2248 - 2249 - 2250 - 2251 - 2252 - 2253 - 2254 - 2255 - 2256 - 2257 - 2258 - 2259 - 2260 - 2261 - 2262 - 2263 - 2264 - 2265 - 2266 - 2267 - 2268 - 2269 - 2270 - 2271 - 2272 - 2273 - 2274 - 2275 - 2276 - 2277 - 2278 - 2279 - 2280 - 2281 - 2282 - 2283 - 2284 - 2285 - 2286 - 2287 - 2288 - 2289 - 2290 - 2291 - 2292 - 2293 - 2294 - 2295 - 2296 - 2297 - 2298 - 2299 - 2300 - 2301 - 2302 - 2303 - 2304 - 2305 - 2306 - 2307 - 2308 - 2309 - 2310 - 2311 - 2312 - 2313 - 2314 - 2315 - 2316 - 2317 - 2318 - 2319 - 2320 - 2321 - 2322 - 2323 - 2324 - 2325 - 2326 - 2327 - 2328 - 2329 - 2330 - 2331 - 2332 - 2333 - 2334 - 2335 - 2336 - 2337 - 2338 - 2339 - 2340 - 2341 - 2342 - 2343 - 2344 - 2345 - 2346 - 2347 - 2348 - 2349 - 2350 - 2351 - 2352 - 2353 - 2354 - 2355 - 2356 - 2357 - 2358 - 2359 - 2360 - 2361 - 2362 - 2363 - 2364 - 2365 - 2366 - 2367 - 2368 - 2369 - 2370 - 2371 - 2372 - 2373 - 2374 - 2375 - 2376 - 2377 - 2378 - 2379 - 2380 - 2381 - 2382 - 2383 - 2384 - 2385 - 2386 - 2387 - 2388 - 2389 - 2390 - 2391 - 2392 - 2393 - 2394 - 2395 - 2396 - 2397 - 2398 - 2399 - 2400 - 2401 - 2402 - 2403 - 2404 - 2405 - 2406 - 2407 - 2408 - 2409 - 2410 - 2411 - 2412 - 2413 - 2414 - 2415 - 2416 - 2417 - 2418 - 2419 - 2420 - 2421 - 2422 - 2423 - 2424 - 2425 - 2426 - 2427 - 2428 - 2429 - 2430 - 2431 - 2432 - 2433 - 2434 - 2435 - 2436 - 2437 - 2438 - 2439 - 2440 - 2441 - 2442 - 2443 - 2444 - 2445 - 2446 - 2447 - 2448 - 2449 - 2450 - 2451 - 2452 - 2453 - 2454 - 2455 - 2456 - 2457 - 2458 - 2459 - 2460 - 2461 - 2462 - 2463 - 2464 - 2465 - 2466 - 2467 - 2468 - 2469 - 2470 - 2471 - 2472 - 2473 - 2474 - 2475 - 2476 - 2477 - 2478 - 2479 - 2480 - 2481 - 2482 - 2483 - 2484 - 2485 - 2486 - 2487 - 2488 - 2489 - 2490 - 2491 - 2492 - 2493 - 2494 - 2495 - 2496 - 2497 - 2498 - 2499 - 2500 - 2501 - 2502 - 2503 - 2504 - 2505 - 2506 - 2507 - 2508 - 2509 - 2510 - 2511 - 2512 - 2513 - 2514 - 2515 - 2516 - 2517 - 2518 - 2519 - 2520 - 2521 - 2522 - 2523 - 2524 - 2525 - 2526 - 2527 - 2528 - 2529 - 2530 - 2531 - 2532 - 2533 - 2534 - 2535 - 2536 - 2537 - 2538 - 2539 - 2540 - 2541 - 2542 - 2543 - 2544 - 2545 - 2546 - 2547 - 2548 - 2549 - 2550 - 2551 - 2552 - 2553 - 2554 - 2555 - 2556 - 2557 - 2558 - 2559 - 2560 - 2561 - 2562 - 2563 - 2564 - 2565 - 2566 - 2567 - 2568 - 2569 - 2570 - 2571 - 2572 - 2573 - 2574 - 2575 - 2576 - 2577 - 2578 - 2579 - 2580 - 2581 - 2582 - 2583 - 2584 - 2585 - 2586 - 2587 - 2588 - 2589 - 2590 - 2591 - 2592 - 2593 - 2594 - 2595 - 2596 - 2597 - 2598 - 2599 - 2600 - 2601 - 2602 - 2603 - 2604 - 2605 - 2606 - 2607 - 2608 - 2609 - 2610 - 2611 - 2612 - 2613 - 2614 - 2615 - 2616 - 2617 - 2618 - 2619 - 2620 - 2621 - 2622 - 2623 - 2624 - 2625 - 2626 - 2627 - 2628 - 2629 - 2630 - 2631 - 2632 - 2633 - 2634 - 2635 - 2636 - 2637 - 2638 - 2639 - 2640 - 2641 - 2642 - 2643 - 2644 - 2645 - 2646 - 2647 - 2648 - 2649 - 2650 - 2651 - 2652 - 2653 - 2654 - 2655 - 2656 - 2657 - 2658 - 2659 - 2660 - 2661 - 2662 - 2663 - 2664 - 2665 - 2666 - 2667 - 2668 - 2669 - 2670 - 2671 - 2672 - 2673 - 2674 - 2675 - 2676 - 2677 - 2678 - 2679 - 2680 - 2681 - 2682 - 2683 - 2684 - 2685 - 2686 - 2687 - 2688 - 2689 - 2690 - 2691 - 2692 - 2693 - 2694 - 2695 - 2696 - 2697 - 2698 - 2699 - 2700 - 2701 - 2702 - 2703 - 2704 - 2705 - 2706 - 2707 - 2708 - 2709 - 2710 - 2711 - 2712 - 2713 - 2714 - 2715 - 2716 - 2717 - 2718 - 2719 - 2720 - 2721 - 2722 - 2723 - 2724 - 2725 - 2726 - 2727 - 2728 - 2729 - 2730 - 2731 - 2732 - 2733 - 2734 - 2735 - 2736 - 2737 - 2738 - 2739 - 2740 - 2741 - 2742 - 2743 - 2744 - 2745 - 2746 - 2747 - 2748 - 2749 - 2750 - 2751 - 2752 - 2753 - 2754 - 2755 - 2756 - 2757 - 2758 - 2759 - 2760 - 2761 - 2762 - 2763 - 2764 - 2765 - 2766 - 2767 - 2768 - 2769 - 2770 - 2771 - 2772 - 2773 - 2774 - 2775 - 2776 - 2777 - 2778 - 2779 - 2780 - 2781 - 2782 - 2783 - 2784 - 2785 - 2786 - 2787 - 2788 - 2789 - 2790 - 2791 - 2792 - 2793 - 2794 - 2795 - 2796 - 2797 - 2798 - 2799 - 2800 - 2801 - 2802 - 2803 - 2804 - 2805 - 2806 - 2807 - 2808 - 2809 - 2810 - 2811 - 2812 - 2813 - 2814 - 2815 - 2816 - 2817 - 2818 - 2819 - 2820 - 2821 - 2822 - 2823 - 2824 - 2825 - 2826 - 2827 - 2828 - 2829 - 2830 - 2831 - 2832 - 2833 - 2834 - 2835 - 2836 - 2837 - 2838 - 2839 - 2840 - 2841 - 2842 - 2843 - 2844 - 2845 - 2846 - 2847 - 2848 - 2849 - 2850 - 2851 - 2852 - 2853 - 2854 - 2855 - 2856 - 2857 - 2858 - 2859 - 2860 - 2861 - 2862 - 2863 - 2864 - 2865 - 2866 - 2867 - 2868 - 2869 - 2870 - 2871 - 2872 - 2873 - 2874 - 2875 - 2876 - 2877 - 2878 - 2879 - 2880 - 2881 - 2882 - 2883 - 2884 - 2885 - 2886 - 2887 - 2888 - 2889 - 2890 - 2891 - 2892 - 2893 - 2894 - 2895 - 2896 - 2897 - 2898 - 2899 - 2900 - 2901 - 2902 - 2903 - 2904 - 2905 - 2906 - 2907 - 2908 - 2909 - 2910 - 2911 - 2912 - 2913 - 2914 - 2915 - 2916 - 2917 - 2918 - 2919 - 2920 - 2921 - 2922 - 2923 - 2924 - 2925 - 2926 - 2927 - 2928 - 2929 - 2930 - 2931 - 2932 - 2933 - 2934 - 2935 - 2936 - 2937 - 2938 - 2939 - 2940 - 2941 - 2942 - 2943 - 2944 - 2945 - 2946 - 2947 - 2948 - 2949 - 2950 - 2951 - 2952 - 2953 - 2954 - 2955 - 2956 - 2957 - 2958 - 2959 - 2960 - 2961 - 2962 - 2963 - 2964 - 2965 - 2966 - 2967 - 2968 - 2969 - 2970 - 2971 - 2972 - 2973 - 2974 - 2975 - 2976 - 2977 - 2978 - 2979 - 2980 - 2981 - 2982 - 2983 - 2984 - 2985 - 2986 - 2987 - 2988 - 2989 - 2990 - 2991 - 2992 - 2993 - 2994 - 2995 - 2996 - 2997 - 2998 - 2999 - 3000 - 3001 - 3002 - 3003 - 3004 - 3005 - 3006 - 3007 - 3008 - 3009 - 3010 - 3011 - 3012 - 3013 - 3014 - 3015 - 3016 - 3017 - 3018 - 3019 - 3020 - 3021 - 3022 - 3023 - 3024 - 3025 - 3026 - 3027 - 3028 - 3029 - 3030 - 3031 - 3032 - 3033 - 3034 - 3035 - 3036 - 3037 - 3038 - 3039 - 3040 - 3041 - 3042 - 3043 - 3044 - 3045 - 3046 - 3047 - 3048 - 3049 - 3050 - 3051 - 3052 - 3053 - 3054 - 3055 - 3056 - 3057 - 3058 - 3059 - 3060 - 3061 - 3062 - 3063 - 3064 - 3065 - 3066 - 3067 - 3068 - 3069 - 3070 - 3071 - 3072 - 3073 - 3074 - 3075 - 3076 - 3077 - 3078 - 3079 - 3080 - 3081 - 3082 - 3083 - 3084 - 3085 - 3086 - 3087 - 3088 - 3089 - 3090 - 3091 - 3092 - 3093 - 3094 - 3095 - 3096 - 3097 - 3098 - 3099 - 3100 - 3101 - 3102 - 3103 - 3104 - 3105 - 3106 - 3107 - 3108 - 3109 - 3110 - 3111 - 3112 - 3113 - 3114 - 3115 - 3116 - 3117 - 3118 - 3119 - 3120 - 3121 - 3122 - 3123 - 3124 - 3125 - 3126 - 3127 - 3128 - 3129 - 3130 - 3131 - 3132 - 3133 - 3134 - 3135 - 3136 - 3137 - 3138 - 3139 - 3140 - 3141 - 3142 - 3143 - 3144 - 3145 - 3146 - 3147 - 3148 - 3149 - 3150 - 3151 - 3152 - 3153 - 3154 - 3155 - 3156 - 3157 - 3158 - 3159 - 3160 - 3161 - 3162 - 3163 - 3164 - 3165 - 3166 - 3167 - 3168 - 3169 - 3170 - 3171 - 3172 - 3173 - 3174 - 3175 - 3176 - 3177 - 3178 - 3179 - 3180 - 3181 - 3182 - 3183 - 3184 - 3185 - 3186 - 3187 - 3188 - 3189 - 3190 - 3191 - 3192 - 3193 - 3194 - 3195 - 3196 - 3197 - 3198 - 3199 - 3200 - 3201 - 3202 - 3203 - 3204 - 3205 - 3206 - 3207 - 3208 - 3209 - 3210 - 3211 - 3212 - 3213 - 3214 - 3215 - 3216 - 3217 - 3218 - 3219 - 3220 - 3221 - 3222 - 3223 - 3224 - 3225 - 3226 - 3227 - 3228 - 3229 - 3230 - 3231 - 3232 - 3233 - 3234 - 3235 - 3236 - 3237 - 3238 - 3239 - 3240 - 3241 - 3242 - 3243 - 3244 - 3245 - 3246 - 3247 - 3248 - 3249 - 3250 - 3251 - 3252 - 3253 - 3254 - 3255 - 3256 - 3257 - 3258 - 3259 - 3260 - 3261 - 3262 - 3263 - 3264 - 3265 - 3266 - 3267 - 3268 - 3269 - 3270 - 3271 - 3272 - 3273 - 3274 - 3275 - 3276 - 3277 - 3278 - 3279 - 3280 - 3281 - 3282 - 3283 - 3284 - 3285 - 3286 - 3287 - 3288 - 3289 - 3290 - 3291 - 3292 - 3293 - 3294 - 3295 - 3296 - 3297 - 3298 - 3299 - 3300 - 3301 - 3302 - 3303 - 3304 - 3305 - 3306 - 3307 - 3308 - 3309 - 3310 - 3311 - 3312 - 3313 - 3314 - 3315 - 3316 - 3317 - 3318 - 3319 - 3320 - 3321 - 3322 - 3323 - 3324 - 3325 - 3326 - 3327 - 3328 - 3329 - 3330 - 3331 - 3332 - 3333 - 3334 - 3335 - 3336 - 3337 - 3338 - 3339 - 3340 - 3341 - 3342 - 3343 - 3344 - 3345 - 3346 - 3347 - 3348 - 3349 - 3350 - 3351 - 3352 - 3353 - 3354 - 3355 - 3356 - 3357 - 3358 - 3359 - 3360 - 3361 - 3362 - 3363 - 3364 - 3365 - 3366 - 3367 - 3368 - 3369 - 3370 - 3371 - 3372 - 3373 - 3374 - 3375 - 3376 - 3377 - 3378 - 3379 - 3380 - 3381 - 3382 - 3383 - 3384 - 3385 - 3386 - 3387 - 3388 - 338

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915				1918 (suite)		
Rittener	Alfred-Edouard	Cléram d'Oex	8	Rodt	Alice		356
Rusca	Giuseppe	Guvorio-Turpione	10.	Regid	Mania		363
Ratti	Anna - Christine	Tarallo (Malin)	23.	Rotgé	Alfred		364
de Rham	Alfred - Jules	Giez	26.	Ruchat	Eugène - Louis		382
de Roguin	Gabrielle	Giez	26.	Röschlin	Otto		385
Roth	Helene	Grindelwald	43	Rindorf	Louis - Jules		386
	1916			Rossi	Bertha - Ida		397
Roth	Lina	Eriz	67.				
Ramelet	Alfred Charles	Orbe	80				
Rapar	Emile	Bex	81				
Rutishauser	Eugène	Khuzingen	84				
Rizzotto	Clotilde	Lugano	85				
Roy	Francesco Giuseppe	Saint-Christophe	86				
Ruchet	Emilie	Ollon	86				
Rattoni	Alessi	Mergozzo	99				
Radice	Francesco Gaigi	Mazza-na	112				
Rara	Sixtina	Travedona	112				
Rosset	Marguerite	Bougy - Villan	113				
Roberti	Edmond - Benja	Aboudon	116				
Rigassi	Louise	Tréha-na	118				
Ramsier	Rosa - Friedrich Johann	Roggenbourg	119				
Richen	Lucie - Marie Louise	La Cour de Pailly	123				
Rohrbach	Marie	Rueggisberg	149.				
Rist	August	Râle	154.				
Roeny	Marie - Louise	Champyon	156				
	1917						
Roulier	Clementine - Louise	Champvoist	158				
Rouiller	Lucile - Andriea	Montigny	159				
Riva	Marie - Marcellina	Mahe	172.				
Ramelet	Auguste - Emile	Orbe	185				
Riass	Anna	Witzelflüh	188.				
Rosier	Bernhardine - Katharina	Gumels	192.				
Rocherieu	Adolphe - Edouard - René	Chém - Domgerie	195				
Regamey	Louis - Henri	Lansanne	205				
Rosset	Charlotte - Sophie - Henriette	Sonay	211.				
Reymondin	Jean - Henri	Pully	229.				
Rohat	Bertha - Rosa	lien	229				
Roulier	Berthe - Rosa	Champvoist	230				
Rothén	Elise	Ruscheg	256				
Roberti	Jeanne - Sophie	Chandon	263				
Ris	Lina - Gertruda	Granchen	268.				
	1918						
Rosset	Lina - Alice	Elise	284				
Remond	Louis - Léon		309				
Riber	Paul		319				
Robert	Paul - Julien		320				
Ronchi	Catherine - Louise		336				
Rothand	Jeanne		339				
Roth	Emilie - Rosa		350				
Rach	Lina - Emilie		354.				

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S

T

U

V

X

Y

Z

14
15
16
17
18

19
20
21
22
23

24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915				1918 (suite)		
Schönbächler	Emma - Sophie	Einsiedeln	2.	Schönenberger	Léon		368
Stalder	Marguerite	Marbach	3.	Seeberger	Rosa		368
Schiever	Jean - Georges	Chesal	13	Schorpp	Susanne - Bathé		369
Spicher	Caminus	Ueberdorf	25.	Schneider	Edmond - Charles - Gustave		370
Shardt	Marg. Esther	Röte	32.	Schaller	Sydia		374
Sieberler	Hilins El.	Oftringen	33.	Sammuel	Jeanne		377
Sprung	Léo Hermann	Wimmis	48	Stoekli	Arthur - Joseph		392
Sutter	Frieda Ernestine Schlatter		49	Stuyts	Joseph - Marie		395
	1916						
Schwizgebel	Ernest - Francois	Saanen	61				
Schmidt	Raimund - Eduard	Lautanen	65				
Schauer	Josephina	Chimib	76				
Stange	Lud. Wilhelm Richard	Gossens	87				
Swyry	Joseph	St Jean de Verges	92				
Salamann	Flourim	Naters	94				
Sollberger	Kaus	Nyruigen	96				
Simon	Marie	Nauherget	111				
Signorette	Lucy - Annetta -	Pesaro (Trabio)	127				
Schwitzer	- Louis	Loche - Tille	132.				
Schlienger	Mathilde - Antoinette	Ensisheim (H. Elzac)	142.				
Steffen	Robert	Gessenay	152.				
	1917						
Savioz	Joseph - Edouard	Orbay	162.				
Sumi	Maria - Martha	Saanen	194				
Schelling	Ida	Horgen	197.				
Stürli	Anna	Hiltorfingen	198.				
Soquel	Marguerite - Louise	Comier	200.				
Stelzer	Anna - Maria	Seedorf	201				
Stalder	Amann Frieda	Leuk	204				
Sudran	Francois - Marie - Alphons	Broc	211				
Schneinbacher	ditte Mayer Rosa	Italie	215				
Sakmann	Alfred	Nechingen	232				
Spitzmangel	Charles	Cl. de Fonds	235				
Stüb	Gotthelb	Füllinsdorf	237				
Sigg	Emma	Dorfingen	237				
Schini	Antonio	Loce	245				
de Souza - Dantal	Ottavio	Prévil	254.				
Sprange	Karl - Marie - Valentin	Danemark	258.				
	1918						
Stuffer	Johanna		281				
Spragnoly	Urselphine dite Louie		288				
Scheidtger	Rosina - Marie		297				
Sollberger	Louise - Philippe		314				
Séchaud	Charles - Alexis		324				
Schleicher	Mar - Charles		339				
Summermatter	Rahne		355				
Stöckh	Josephine - Emma - Olga		365				
Sigrist	Louis - Edouard		366				
Schneitzler	Frieda - Marie		366				
Sturmy	Maria		367				

S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

T
U
V
X
Y
Z

1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			

U.A.M.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915						
Treichler	Elisa - Sophie	Richtersvyl	8.				
Curriau	Eugène Adolphe	Chapeau	39				
Theremin	Jules - Emile	Bullet	47				
Blouin	Lina Anna	Obermod	56				
	1916.						
de Godesele	Sofia	Appereto	62				
Fachet	Arthur Félix	Yaulon	76				
Ferbet	Charles - Henri	Blanchis	83				
Curry	Pierre - Joseph	Curry (Blair)	106				
Lauze	Edouard - Adèle	Lysin Aigle	122				
Crabiet	Blanche	Henriette	129				
Calon	Ami - Louis	Châtelard	135.				
Crichel	Marcel	français	150.				
	1917						
Theremin	Albert - Arthur	Bullet	157.				
Chibaud	Faul - Charles	Penthuat	163				
Crindonchani	Marie - Adèle	Maré	163.				
Chomard	Suzanne	France	234				
Bisset	Jules - Henri - Alfred	Bonnet	243.				
Beckermann	Fernand - Max - Marie	Fribourg	257.				
Cypriano - Bastia	Rene - Régine - Olga	Grèce	262.				
	1918						
Caddy	Amélie - Nicolas		291				
Chibaud	Lina - Marguerite		357				

U

V

X

Y

Z

24 July 1944

25 July 1944

26 July 1944

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
		1915					
Udry	Marthe-Lucie	Kadeline, Fény	45				
Abinger	Irma - Greig	1916 / Saffien	114				
Udry	Marie-Antoinette	Gonthey	135				
	1918	-					
Udrisand	Pierre - Daniel		283				

U
V
X
Y
Z

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915				1918 (suite)		
Furlod	Lui	Ormont-dessous	2.	Wovelli	Robert - Gottfried		351
Fialetto	Giovanni	Campolongo/Basile	4.	von Borch	Robert - Alexandre		377
Wolf	Elisa - Louise	Soppehl	4.	Wolfensberger	Adolphe - Samuel		379
Weber	Heinrich	Winkelnur	9.	Winkler	Elisabeth - Alice		386
Wilhelm	Alice	Seuhsein	21.	Volet	Emilie		387
Salat	Georges - Frédéric	Mais, France	24.				
Terin	Marguerite - Julie	Thollon	28.				
Touga	Paul - Louis	Corbailled	30.				
Trichand	Henri	Châtillard	32				
Willi	Ernst	Gais	44				
Wutrich	Mais Henri	Erub.	49				
Zalmo	Gerardo - Francesco - Angelo	Châtillard	57.				
	1916.						
Yix	Auguste - Eugène	Thesaur	69				
Zaudan	Auclie - Blouine	Bagnes	70				
Zuichoud	Jean Louis	Châtillard	79				
Zoumard	Emile Ernest	Tramolan-dessus	81				
Zoutaz	Charles	Aigle	97				
Zogner	Anna	Batwil	103				
Zuercher	Yves - Louis	Bussigny/Ch	111				
Zuichoud	Louis - Frédéric	Châtillard	128				
van de Wall Repelare	Janbeker Peter - Hendrik	Dordrecht (P-B)	133.				
Wandfluh	Edmond	Fritigen (Romc)	136.				
Wogel	Marie	Unterbach	144.				
Wieland	Marie - Louise	Zollikofen	147.				
	1917						
Wicky	Mannie - Edmond	Creycovagnes	159				
Wimodien	Colette - Marie - Thérèse	France	191				
Winterberger	Friedrich	Merlingen	198.				
Wogt	Paul - Otto	Guttingen	201.				
Wiber	Alice - Bertha	Ind	216.				
Waramid	Adrian - Paul	France	228.				
Wintzel	Marie - Rosalie	France	238				
Witel	Georgette - Marie	"	239.				
Wicky	Henni - Georges	Creycovagnes	251.				
Wimodien	Luise - Josephine	Bagnes	259.				
	1918						
Wicki	Marie - Louise		282				
Wago	Olga - Julia		294				
Wuichoud	Marie - Louise		296				
Wenthey	Edmond - Jules - Louis		300				
Wergönd	Marie - Mathilde		300				
Wieland	Julie - Louise		302				
Woff	Alfred		304				
Wogel	Simone - Marguerite		304				
Wambacher	George		321				
Wombacher	Marie		333				
von An	Jeanne - Emma		334				
Wanden Bossche	Luise - Jean - Honoré		344				
Waldburger	Ernst		350				

W

V

X

Y

Z

Faint, illegible markings or text at the top of the page.

X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1915				1917		
Zumbryne	Henni-Melis	Zweissimmen	11	Yersin	Blémance	Rougemont	269.
Zumbach	Flora-Sunje		12				
Zürri	Giacomino	Astano	38				
Zürdler	Tota Frieda	Bellikon	42				
Zugler	Carl Jos. Hedwig	Dapperwil Holl	50				
	1916						
Zidliky	Kathilde Anna	Albetine	71				
Zapfberg	Aline	Handerquod	100				
Zuber	Bertha Elisa	Günsberg	137.				
Zbinden	Adolf	Guggisberg	149.				
	1917						
Zahler	Blanca	Frutigen	157.				
Zolinska	Therianne	Ruthe	160				
Zumbrennen	Henni-Albert	Lenke	203.				
Zwahlen	Jean-Henni	Gersmagny	219.				
Zumbrennen	Gottlieb	Ringgenberg	268.				
	1918						
Zeller	Louise		301				

X
Y
Z

